This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

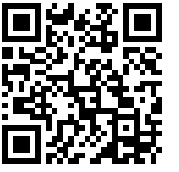

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1038

Per. 23835 d. 17
15,17

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Dix-septième.

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
rue de la Madeleine, 9.

1847

Digitized by Google

La reproduction des articles de la Revue Nationale *est désormais interdite en Belgique. Les formalités qui constatent la propriété et permettent de la faire respecter ont été remplies.*

Digitized by Google

LES RACES HUMAINES.

(*Suite et fin.*)

L'étude des races humaines, dont nous avons indiqué les nuances principales, est arrivée de nos jours à la possession d'un tel nombre de faits péremptoires, que le dogme de l'unité, base de la fraternité universelle, doit prendre possession de tous les esprits réfléchis, comme il s'était emparé d'instinct, sans attendre les enseignements de la science, de tous les cœurs ardents et généreux. Les preuves à l'appui sont utiles à vulgariser. Parce que nos yeux ne sont plus aussi fréquemment frappés du spectacle des atrocités de la race blanche envers les races des autres couleurs, ne perdons pas de vue que nous étions hier et que nous sommes encore aujourd'hui, sur bien des points de notre planète, en proie à la plus profonde barbarie. Un historien raconte qu'à l'époque où les Espagnols, voulant achever de détruire les indigènes de l'île d'Haïti, firent venir de Cuba la race de dogues dressés dans cette île à la chasse de l'homme, on donna à ces animaux pour première proie un nègre vivant à dévorer, spectacle dont se divertirent fort ces tigres à face humaine. Ce récit d'un témoin oculaire vous fait horreur. Eh bien! d'autres récits non moins authentiques attestent que les colons anglais de la Nouvelle-Galles du Sud vont, eux aussi, à la chasse des malheureux sauvages australiens, et les donnent à dévorer à leurs dogues [1]. Ailleurs, il n'est nullement clair aux yeux des planteurs qu'un nègre soit un homme. Citons à l'appui un fait emprunté au voyage du

[1] Prichard, *Histoire des races humaines*, traduction de Roulin, t. Ier, 1846.

Digitized by Google

capitaine Stedman. C'était un brave officier allemand au service du gouvernement hollandais, en garnison à Paramaribo, capitale de la Guyane. N'ayant que la cape et l'épée, il allait faire ce qu'on nomme un bon mariage, en épousant une jeune et jolie veuve prodigieusement riche. Il se promenait avec elle, sur la rivière de Surinam, dans une barque élégamment ornée ; la veuve était accompagnée de plusieurs négresses esclaves dont une donnait le sein à un enfant. Les cris du petit nègre empêchant la belle dame d'écouter les propos d'amour de son prétendu, elle saisit l'enfant par une jambe et lui tint la tête sous l'eau sans interrompre la conversation, jusqu'à ce qu'il fût mort. Puis, comme la pauvre mère ne pouvait comprimer ses sanglots, elle lui fit donner des coups de fouet en sa présence pour la faire taire. A cette vue, l'honnête capitaine, saisi d'horreur, ôte son uniforme, se précipite dans le fleuve, et regagne la rive à la nage, au risque d'être emporté par un caïman.

De tels crimes ont pour point de départ unique la conviction où sont encore bon nombre de blancs, qu'eux seuls constituent la race humaine, et que quiconque n'est pas blanc, n'est pas compris dans l'article du décalogue qui dit : Tu ne tueras point.

C'est une curieuse étude que celle des altérations des organes et des modifications de leurs fonctions, chez l'homme comme chez les animaux qui lui sont soumis, sous la double influence du climat et de l'alimentation. La science n'explique pas jusqu'à présent le fait de la perpétuité de ces modifications par l'hérédité : elle se contente de la constater. De même que certains chevaux dressés, contrairement à leur instinct naturel, à prendre l'allure qu'on nomme *amble*, et qui consiste à lever à la fois les deux jambes du même côté, donnent naissance à une postérité qui va l'amble naturellement, de même les descendants de certaines tribus humaines originairement modifiées dans leur organisme par des circonstances accidentelles, transmettent ces modifications à leur descendance, laquelle semble ainsi former une espèce à part, tandis qu'elle n'est en réalité qu'une déviation originairement très-légère d'un même type. En Amérique, par exemple, les tribus montagnardes ont toutes, comme les Auvergnats et les Comtois de Jura, les épaules larges et la cavité thoracique très-spacieuse. Ce développement des organes respiratoires s'est produit chez eux par degrés, par suite de la nécessité où ils sont de respirer une couche d'air très-raréfiée. C'est cependant bien évidemment la même race que les tribus de la plaine

Digitized by Google

à la taille mince et au thorax étroit. Toutes les autres déviations organiques et physiologiques ont des origines du même genre, bien que leur trace ne soit pas aussi saisissable. Remarquons en outre que ces modifications n'ont jamais le caractère permanent assigné aux espèces proprement dites. Les causes en apparence les plus légères peuvent les faire disparaître en une ou deux générations. Cette mobilité des modifications organiques, même de celles qui se sont transmises par hérédité depuis un nombre incalculable de générations, est un des faits les plus concluants en faveur de l'unité du genre humain. Mettez par exemple à côté l'un de l'autre un Arabe et un Esquimaux. L'Arabe, de taille moyenne, est leste, élancé, très-sobre et excessivement maigre. L'Esquimaux est court, trapu, remarquablement gros; il semble qu'il y ait, sauf le respect dû à l'espèce humaine, autant de distance au physique entre l'Arabe et l'Esquimaux, qu'entre le lévrier et le boule-dogue. C'est pourtant bien la même race, différenciée seulement par le climat et la nourriture. L'Arabe va toute une journée avec cinq dattes et un verre d'eau, pour déjeuner, dîner et souper; l'Esquimaux mange dans sa journée cinq à six kilogrammes de lard de baleine, sans compter l'huile de ce cétacé dont il arrose chacun de ses repas, comme nous boirions un verre de vin ou un litre de faro. Les enfants de l'Arabe mis au même régime deviendraient Esquimaux en quelques générations, et rien n'empêche la postérité des Esquimaux, transportée en Orient, d'y devenir maigre et sobre comme des Bédouins.

Quant au jeu des organes essentiels, il est sensiblement le même chez tous les hommes, gras ou maigres, blancs, noirs, gris, jaunes, rouges ou métis. Le docteur Davy, qui a eu occasion d'étendre ses observations à un très-grand nombre d'individus de presque toutes les nations, a constaté que, dans l'état de santé, la température interne du corps humain et le nombre de pulsations du pouls sont absolument identiques. L'examen attentif et raisonné d'un autre ordre de faits détruit ou du moins réduit à des proportions très-restreintes la précocité de développement attribuée aux peuples méridionaux et orientaux comparés à ceux du Nord. Le Koran détermine l'âge nubile de la femme à *quinze ans*, et la plupart des docteurs de la loi musulmane le déterminent à *dix-huit ans*; ces chiffres ne s'éloignent pas de la moyenne pour l'Europe tempérée. De même, la loi musulmane interdit le mariage aux femmes passé cinquante-cinq années lunaires qui font environ cinquante-trois

Digitized by Google

années solaires. Peu de femmes, même chez les peuples européens du Nord, auraient à se plaindre de cette loi. Un autre fait général, celui de la longévité, toujours en rapport direct avec la durée de la période de développement, semble offrir une anomalie à l'égard de la race nègre. On cite comme parfaitement constatés les exemples suivants pris parmi les noirs de la colonie anglaise de la Jamaïque; cette colonie a possédé à la fois Robert Lynch, âgé de cent soixante ans, Catherine Hiatt, de cent cinquante ans, et Jeanne Morgan de cent vingt ans. Ces trois individus appartenaient à la classe des noirs esclaves. Ayant eu le bonheur d'échoir en partage à de bons maîtres, satisfaits de leur situation, cloués sans répugnance à cette condition exempte de soucis et même de pensées, où la lame n'use pas le fourreau, ils avaient *existé* sans *vivre*. En Europe, c'est aussi parmi les domestiques bien traités que se rencontrent les exemples de longévité les plus fréquents. De telles exceptions confirment la règle, et l'on peut affirmer que s'il existait en Afrique une peuplade nègre assez organisée pour tenir régulièrement son état civil, on verrait par là que, sur sa terre natale, la race nègre ne vit pas en moyenne plus longtemps que les autres, et qu'au point de vue de la durée de l'existence, comme sous tous les autres rapports, il y a égalité entre les différentes fractions du genre humain. Une société de négrophiles américains croyait pouvoir constater directement ce fait intéressant. Elle avait acheté sur la côte d'Afrique, près de Sierra-Leone, un petit territoire afin d'y établir une colonie de nègres affranchis, sous le nom de *Libéria*. On sait que le climat de cette côte, bien que mortel aux Européens, n'altère pas la santé des nègres nés dans le pays. Malheureusement il n'en fut pas de même des nègres nés dans l'Amérique du Nord et transportés à Libéria; ils y périrent jusqu'au dernier : tant leurs organes s'étaient déshabitués de vivre sous un climat autrefois salubre pour leurs ancêtres!

On voit combien l'examen des modifications organiques subies par l'homme sur les divers points de la surface du globe, les montre faciles à ramener à l'unité. Le même fait est encore plus frappant lorsqu'on en cherche la confirmation dans l'examen des modifications psychologiques de la race humaine.

Charles Nodier, l'homme aux paradoxes, se révoltait contre la définition vulgaire qui donne à l'homme le titre d'animal *raisonnable*. « Ce n'est pas, dit-il, quand il a la fièvre; ce n'est pas quand

Digitized by Google

il est ivre; ce n'est pas dans les académies de jeux, ni dans les académies d'armes, ni bien souvent dans les autres académies. L'homme est plutôt un animal *raisonnant.* » Si Charles Nodier croyait rabaisser l'homme par cette définition, il se trompait. Le privilége de raisonner beaucoup, sauf l'inconvénient de déraisonner quelquefois, est un des beaux attributs du genre humain, attribut reproduit dans toutes ses divisions avec la même puissance comme avec les mêmes aberrations et la propension aux mêmes erreurs. L'une des plus générales, celle de la métempsycose, a laissé des traces chez les divisions du genre humain en apparence les plus isolées, les plus complétement dépourvues de rapports actuels avec les autres peuples et même de traditions historiques. L'homme, sauvage ou civilisé, est essentiellement superstitieux; c'est un des traits les plus prononcés de sa nature psychologique.

Quelques traits caractéristiques de la superstition se retrouvent toujours les mêmes à toutes les époques et dans tous les pays. Le plus général est celui du besoin d'un intermédiaire, sous un nom quelconque, entre l'homme et la Divinité ou les êtres d'une nature supérieure à l'homme. L'exemple le mieux caractérisé de ce penchant invincible de l'homme tout à fait inculte pour la superstition, est rapporté dans le voyage tout récent de l'amiral Wrangel en Sibérie. Les Tshoutkas, peuplade belliqueuse de l'extrémité orientale de l'Asie, que les armes russes n'ont jamais réussi à soumettre et dont le pays ne vaut, en vérité, guère la peine d'être conquis, n'ont pas de religion; ils n'ont pas non plus de prêtres à proprement parler, c'est-à-dire qu'il n'y a point parmi eux de corporation chargée de conserver et de propager un corps de doctrine religieuse. Ils ont seulement des *chamans* ou sorciers, espèce d'inspirés qui naissent avec des dispositions spéciales à rendre des oracles sous l'empire de l'épilepsie. Les Tshoutkas ne cultivant pas leur sol, qui n'est en effet guère susceptible de culture, la famine les décime régulièrement; alors, les chamans obligent, sous la menace des plus affreuses calamités, les fils à tuer leurs pères vieux et infirmes, et les pères s'y prêtent de la meilleure grâce du monde. Quelquefois, la nature se révolte et le fils se refuse au parricide : il est alors égorgé avec son père par ordre des chamans; ou bien, après avoir obéi, le fils devient fou de remords et de désespoir. Ce cachet atroce de la superstition se retrouve partout où elle tient la place de l'expansion du sentiment religieux. Dans nos sociétés chrétiennes, ceux

Digitized by Google

qui affichent le scepticisme et l'incrédulité consultent les tireuses de cartes, et Dieu sait combien de drames lugubres, dénoués en cour d'assises, ont eu pour point de départ la prédiction d'une sorcière! Dans toute l'antiquité, les sorcières faisaient assez ouvertement le métier d'empoisonneuses; il en est encore, dans certaines parties du midi de l'Europe, qui tirent un assez bon parti de la *poudre de succession*, qu'elles vendent, avec la manière de s'en servir, aux neveux pressés d'hériter. C'est la répétition universelle du même fait : l'humanité, lorsque le sens religieux qui lui est inhérent se détourne de sa voie, donne à corps perdu dans la superstition, laquelle prend constamment le crime pour point d'appui. Sans entrer ici dans un ordre de faits trop délicat à aborder, il est impossible cependant de ne pas faire remarquer au lecteur le penchant naturel des peuples livrés à de grossières superstitions à adopter toute croyance plus épurée. L'Asie, par exemple, a reçu l'islamisme avec enthousiasme, parce qu'admettant l'unité de Dieu, la justice divine manifestée dans une autre vie et le devoir de la charité, l'islamisme, avec ses impostures et ses absurdités choquantes par rapport à nous chrétiens civilisés, était un progrès par rapport à des peuples livrés à l'adoration des astres, du feu, ou des idoles à cent bras et douze têtes, emblèmes méconnus et méconnaissables des forces diverses de la nature.

Ainsi s'était établi dans le nouveau monde le culte du Soleil, soutenu par la domination des Incas; ainsi s'accomplira l'universalité du christianisme, préparée par la paix des nations chrétiennes entre elles, le besoin d'expansion qui les pousse du dedans au dehors, et la rapidité inouïe des moyens de transport et de communication qui rendront avant un siècle tous les peuples voisins les uns des autres.

Au point de vue des facultés intellectuelles, nul ne peut nier l'universalité des aptitudes chez tous les fils d'Adam; elles ne diffèrent que par l'intensité. Si, par la puissance mystérieuse de l'hérédité des altérations, certains organes, par conséquent certaines aptitudes, sont ou paraissent oblitérés ou développés à l'excès chez certaines races et certains individus, les causes en sont connues; supprimez ces causes, l'homme redevenu complet au physique, ramené au type normal de l'humanité, se retrouvera partout semblable à lui-même, et chaque race, chaque tribu, pourra payer son contingent d'hommes de génie. Rappelons, sans empiéter sur

Digitized by Google

le domaine de la critique littéraire, la brillante imagination de M. Alexandre Dumas : sa grand'mère était une négresse congo, pur sang.

La médecine, la plus large et la plus féconde des applications de l'histoire naturelle, est appelée à jouer un grand rôle dans l'anthropologie physique. Les peuples modernes, depuis la chute de l'empire romain, ont exclu la gymnastique de l'éducation publique. Elle avait même cessé de faire partie de l'éducation privée depuis que la force corporelle n'est plus une supériorité dans les rangs élevés de la société. De nos jours, elle tend à se refaire une place rationnelle et à s'infiltrer dans l'éducation de la jeunesse des deux sexes, jusqu'à ce qu'elle devienne un besoin, dont la satisfaction sera mise à la portée de tous par la loi. Dans quelles limites la gymnastique et la médecine peuvent-elles modifier l'être humain, développer certains appareils, certains organes, aux dépens de certains autres? Jusqu'à quel point l'alimentation, l'hygiène, la médication, savamment combinées, peuvent-elles agir sur l'homme physique d'abord, puis sur l'homme moral? Ce sont là des questions que la science moderne est appelée à résoudre au profit du genre humain, et dont la solution, dès à présent entrevue, exercera une influence immense, d'abord sur la partie éclairée de la race humaine, puis sur la totalité de nos frères.

Dans un travail éminemment remarquable, qui a aussi vivement impressionné les gens du monde que les savants et les médecins, M. Hippolyte Royer-Collard a démontré comment il serait possible et même facile d'avoir, en une seule génération, des nations entières d'hommes rendus aussi robustes, aussi durs, aussi résistants que le sont dans la Grande-Bretagne les boxeurs de profession. Le procédé, des plus simples, consiste dans l'emploi combiné des aliments substantiels exempts de corps gras, des excitants toniques, de quelques médicaments selon le tempérament plus ou moins sanguins ou nerveux des individus, et par-dessus tout, de l'activité alternant avec le repos, une parfaite *sérénité d'esprit,* l'absence absolue de toute préoccupation pénible, de toute contrariété, la joie et la bonne humeur maintenues sans interruption pendant tout le traitement ou l'*entrainement ;* car le terme anglais (*training*) est usité pour le boxeur comme pour le cheval de course.

Encore quelques pas dans cette voie, et nous ne ferons pas, certes, des hommes à la Milon de Crotone, capables de tuer un bœuf

Digitized by Google

d'un coup de poing et de le manger dans un jour ; nous ne renouvellerons pas pour nos armées ces colosses grimpés sur des éléphants, que le père du grand Frédéric avait réunis à si grands frais, et dont Frédéric le Grand s'est si agréablement moqué [1] ; mais nous donnerons au plus haut degré, à la jeune génération, la vigueur du corps jointe à celle de l'intelligence, nous comprendrons et nous accomplirons le devoir que nous impose la Providence en nous donnant le savoir, le devoir de relever au physique et au moral, d'abord nos compatriotes dégradés, abâtardis par les privations et l'ignorance, puis jusqu'aux plus lointaines tribus que d'intrépides missionnaires vont, en affrontant le martyre, appeler à la vie sociale, introduire par le lien religieux dans la civilisation.

Résumons-nous : la science de l'anthropologie physique, dans son état actuel, met au jour ce fait immense : Le genre humain parti de l'*unité*, tend à y revenir ; c'est à la science à l'y ramener.

[1] *Mémoires de Brandebourg*, t. II.

Digitized by Google

MARIE DE HONGRIE,

GOUVERNANTE GÉNÉRALE DES PAYS-BAS. — 1531-1555.

Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, avait épousé doña Juana, héritière des couronnes de Castille et d'Aragon. Ce mariage fut l'origine de la prépondérance de la maison d'Autriche. Après la mort de Philippe le Beau, Charles, son fils aîné, obtint successivement les Pays-Bas, comme descendant des ducs de Bourgogne; l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles, comme héritier de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la Catholique; enfin la couronne impériale, comme petit-fils de Maximilien. Ferdinand, son frère, fut investi de la lieutenance de l'empire et des possessions héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne. Marie, dont nous nous proposons d'esquisser la vie, était la troisième fille de Philippe le Beau. Elle avait vu le jour à Bruxelles, le 13 septembre 1505, et avait passé ses premières années au château César à Louvain avec ses sœurs : Eléonore, qui épousa successivement don Emmanuel de Portugal et François Ier, roi de France; Isabelle que la politique unit à ce terrible Christiern II, dont le bras révolutionnaire souleva de si furieuses tempêtes dans le Nord; enfin Catherine, qui devint la femme de don Juan III, roi de Portugal. Toute cette famille fut ainsi dispersée.

Marie avait seize ans à peine lorsqu'elle dut épouser un prince du même âge, Louis II, souverain nominal de la Hongrie et de la Bohême, sous la tutelle des rudes et fiers magnats qui l'énervaient au sein du luxe et de la débauche. Comment cet enfant aurait-il pu maîtriser les factions qui déchiraient son royaume, déjouer les manœuvres de François Ier qui sollicitait le grand Soliman de s'avancer vers la Hongrie pour rompre les projets de

Digitized by Google

d'un coup de poing et de le manger dans un jour ; nous ne renouvellerons pas pour nos armées ces colosses grimpés sur des éléphants, que le père du grand Frédéric avait réunis à si grands frais, et dont Frédéric le Grand s'est si agréablement moqué [1] ; mais nous donnerons au plus haut degré, à la jeune génération, la vigueur du corps jointe à celle de l'intelligence, nous comprendrons et nous accomplirons le devoir que nous impose la Providence en nous donnant le savoir, le devoir de relever au physique et au moral, d'abord nos compatriotes dégradés, abâtardis par les privations et l'ignorance, puis jusqu'aux plus lointaines tribus que d'intrépides missionnaires vont, en affrontant le martyre, appeler à la vie sociale, introduire par le lien religieux dans la civilisation.

Résumons-nous : la science de l'anthropologie physique, dans son état actuel, met au jour ce fait immense : Le genre humain parti de l'*unité*, tend à y revenir ; c'est à la science à l'y ramener.

[1] *Mémoires de Brandebourg*, t. II.

Digitized by Google

MARIE DE HONGRIE,

GOUVERNANTE GÉNÉRALE DES PAYS-BAS. — 1531-1555.

Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, avait épousé doña Juana, héritière des couronnes de Castille et d'Aragon. Ce mariage fut l'origine de la prépondérance de la maison d'Autriche. Après la mort de Philippe le Beau, Charles, son fils aîné, obtint successivement les Pays-Bas, comme descendant des ducs de Bourgogne; l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles, comme héritier de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la Catholique; enfin la couronne impériale, comme petit-fils de Maximilien. Ferdinand, son frère, fut investi de la lieutenance de l'empire et des possessions héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne. Marie, dont nous nous proposons d'esquisser la vie, était la troisième fille de Philippe le Beau. Elle avait vu le jour à Bruxelles, le 13 septembre 1505, et avait passé ses premières années au château César à Louvain avec ses sœurs : Eléonore, qui épousa successivement don Emmanuel de Portugal et François Ier, roi de France; Isabelle que la politique unit à ce terrible Christiern II, dont le bras révolutionnaire souleva de si furieuses tempêtes dans le Nord; enfin Catherine, qui devint la femme de don Juan III, roi de Portugal. Toute cette famille fut ainsi dispersée.

Marie avait seize ans à peine lorsqu'elle dut épouser un prince du même âge, Louis II, souverain nominal de la Hongrie et de la Bohême, sous la tutelle des rudes et fiers magnats qui l'énervaient au sein du luxe et de la débauche. Comment cet enfant aurait-il pu maîtriser les factions qui déchiraient son royaume, déjouer les manœuvres de François Ier qui sollicitait le grand Soliman de s'avancer vers la Hongrie pour rompre les projets de

Digitized by Google

Charles-Quint, arrêter enfin les innombrables escadrons turcs? Le 25 avril 1526, Soliman partit de Constantinople avec plus de 100,000 hommes, longea le Danube et vint camper dans la plaine de Mohacz. L'imminence du péril réveilla Louis; suivant une ancienne coutume, il fit porter de ville en ville, de village en village, un sabre ensanglanté, pour inviter à voler au secours de la patrie tous ceux qui étaient en état de marcher aux combats. Mais les peuples épouvantés restèrent sourds à cet appel. Louis, après avoir vainement réclamé l'assistance du pape, de l'empereur et de l'empire, ne put réunir qu'une armée de 30,000 combattants. La trouvant insuffisante pour attaquer Soliman, il proposa de se tenir sur la défensive jusqu'à ce qu'il pût opérer sa jonction avec le vayvode de Transylvanie. Mais les magnats, méprisant cet avis si sage, se précipitèrent avec furie sur les Turcs, le 29 août 1526. Ils furent exterminés, malgré la valeur déployée par le roi qui, avec trente-cinq chevaliers, pénétra jusqu'au poste occupé par le sultan et tua plusieurs de ses gardes. Louis se vit enfin entraîné par les fuyards. « Arrivé à peu de distance du village de Czetze, il se trouva dans une plaine marécageuse, où coulait un petit ruisseau. Un seigneur silésien, qui était monté sur un coursier léger, franchit le ruisseau sans peine. Le roi le suit, mais son cheval, étant lourd et surchargé d'ornements, s'engage dans le marais. L'animal, s'efforçant de gagner la rive opposée, tombe sur son cavalier. Le seigneur silésien vole au secours de son souverain, le tire hors du marais, et lève la visière du casque; mais le monarque était blessé mortellement, et il expira au bout de quelques minutes. Les Turcs s'avançant avec rapidité, le corps fut abandonné; deux mois après on le découvrit, et on le conduisit à Bude où il fut inhumé [1]. » Louis II n'ayant pas laissé d'enfants, l'archiduc Ferdinand réclama son héritage en vertu d'un double titre: d'abord son mariage avec la sœur unique du feu roi; en second lieu, les pactes de famille qui assuraient à la maison d'Autriche la réversion des couronnes de Hongrie et de Bohême. La jeune reine présida elle-même la diète de Presbourg qui décerna la couronne de Hongrie à son frère.

Telle fut la catastrophe qui enleva tout à la fois à Marie un trône et un époux. « Elle demeura veufve fort jeune et très-belle, dit Brantôme [2], et selon ses portraits que j'ay veus, qui la représentent telle, ne luy donnant aucune chose de laid et à quoy reprendre, sinon sa grande bouche et advancée à la mode d'Autriche. » Plusieurs princes aspirèrent à sa main; on remarquait parmi ces prétendants le comte palatin Frédéric, encouragé par l'empereur et le roi Ferdinand [3]. Mais soit que l'on ne pût se mettre d'accord sur les ar-

[1] Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche*, II.

[2] *Vie des dames illustres, françaises et étrangères.*

[3] Voy. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, I, p. 419.

Digitized by Google

ticles du contrat, soit que la jeune archiduchesse eût pris dès lors la résolution de ne pas se remarier, le comte palatin vit son espoir déçu. Cependant l'empereur, appréciant le caractère énergique de sa sœur, ne voulait point qu'elle rentrât dans la vie privée.

Le 30 novembre 1530, les Pays-Bas perdirent l'illustre Marguerite d'Autriche qui les gouvernait avec tant de gloire depuis 1507. Charles-Quint jugea Marie digne de succéder à sa tante. Dès le 3 janvier 1531, il lui fit connaître ses intentions par une lettre qu'il lui adressa de Cologne. Il lui disait qu'il ne pourrait trouver personne plus capable de l'aider à supporter le gouvernement des Pays-Bas. Il la priait en conséquence d'accepter cette charge, *pour lui faire plaisir,* et de se mettre en route le plus tôt possible pour qu'il pût conférer avec elle sur la marche à suivre et aviser aux pouvoirs qu'il lui laisserait. Le peuple des Pays-Bas, qu'il avait pressenti sur ce choix, ajoutait-il, le verrait avec satisfaction. Il voulait, au surplus, qu'elle se montrât orthodoxe et nationale. Il lui rappelait que, dans l'entrevue qu'ils avaient eue à Augsbourg, au mois de juin précédent, ils s'étaient entretenus des nouvelles sectes. La reine lui avait fait entendre depuis qu'elle craignait que son orthodoxie ne fût suspectée. « Si j'avais à cet égard le moindre soupçon, disait l'empereur, non-seulement je ne vous confierais point le gouvernement des Pays-Bas, mais je ne sais si je saurais ou pourrais encore vous aimer d'un amour fraternel. » L'empereur avait pleine confiance en elle, mais non dans ses serviteurs. « En Allemagne, disait-il, on souffre et on tient pour léger ce qui paraît fort grave dans les Pays-Bas et ce qu'on ne peut y souffrir; les nouvelles doctrines n'y ont été extirpées ou contenues qu'à force de châtiments. Or, si d'aventure vous y ameniez des gens infectés d'hérésie et que l'on suspendît les punitions, vous auriez toute la responsabilité. D'ailleurs les habitants des Pays-Bas n'aiment pas à voir des étrangers autour de ceux qui les gouvernent. » Il engageait donc la reine à laisser en Allemagne ses principaux serviteurs, principalement ceux qui pourraient être suspects d'attachement aux nouvelles doctrines. On lui avait signalé comme tels son maître d'hôtel, son chambellan, son prédicateur, son aumônier et sa dame d'honneur. Il lui indiquerait lui-même les nouveaux serviteurs qu'elle devrait choisir dans les Pays-Bas afin de contenter les habitants [1]. Marie n'accepta qu'avec répugnance l'emploi que son frère voulait lui imposer : avant de donner son consentement, elle exigea de l'empereur la promesse qu'il ne la forcerait point à se remarier, et en outre qu'il la délivrerait bientôt d'un fardeau qu'elle ne pourrait supporter longtemps parce qu'elle était débile, par

[1] Cette lettre si remarquable était autographe. Elle a été insérée par M. Gachard dans ses *Analectes belgiques,* p. 381, d'après une copie qui repose aux archives de l'État à Bruxelles.

Digitized by Google

suite *d'un continuel tremblement de cœur*[1]. Ferdinand escorta sa sœur jusqu'à ce qu'elle eût rencontré le magnifique cortége que l'empereur lui envoya de Bruxelles. Le 5 juillet, il réunit les états généraux dans la grande salle du palais et leur fit reconnaître la reine Marie comme gouvernante générale des Pays-Bas. Les états remercièrent l'empereur du choix qu'il avait fait et, dans une nouvelle réunion tenue le 7 octobre, se montrèrent également satisfaits des pouvoirs confiés à la régente. Pour soulager sa sœur et centraliser l'administration, Charles-Quint avait institué les trois conseils d'Etat, privé et des finances. La gouvernante était chef du conseil d'Etat.

L'empereur se disposait à retourner en Allemagne lorsqu'on lui rendit compte des excès que Christiern II commettait en Hollande. Ce prince, renversé du trône de Danemark en 1523, avait trouvé un asile dans les Pays-Bas, mais non l'appui ferme et sympathique de Charles-Quint. En 1531, décidé à faire une tentative désespérée pour ressaisir sa couronne, il réunit des troupes en Hollande; puis, sous prétexte que Charles-Quint lui retenait cinquante mille florins sur la dot de sa femme Isabelle, morte en 1526, il ravagea l'Over-Yssel et une partie de la Hollande[2]. L'empereur, n'ayant pas alors de troupes suffisantes sur pied, fut obligé de négocier avec ce beau-frère qui *mangeait ses pauvres peuples;* ou mois d'octobre, il le vit enfin s'embarquer à Medemblik pour la Norwége. On connaît l'issue de cette expédition; tombé au pouvoir de ses ennemis, Christiern fut enfermé au château de Sonderbourg, où il devait languir pendant douze ans. Ses enfants, désormais orphelins, restèrent sous la tutelle de l'empereur et de la gouvernante des Pays-Bas. L'aîné, Jean, donnait les plus belles espérances. Il n'avait que dix ans lorsqu'il plaida si éloquemment, dans un discours latin, la cause de son père et la sienne, devant la diète de l'empire, que Charles et les princes en furent touchés jusqu'aux larmes. L'empereur lui portait une affection paternelle, et sa mort prématurée en 1532 lui causa le plus vif chagrin. « Il est mort si exemplairement, écrivait l'empereur à la reine Marie, que quand même il aurait commis autant de péchés que moi, il y aurait grand espoir au salut de son âme; car, en mourant, il criait : Jésus[3]! » Marie avait de même une prédilection marquée pour sa nièce, Christine de Danemark. Elle la considérait comme sa propre fille; toute jeune, Christine suivait sa tante dans ces grandes chasses à cheval que la reine Marie aimait avec passion comme un exercice qui fortifiait son corps trop délicat et qui satisfaisait en même temps son âme ardente et passionnée[4]. Lorsque l'empereur eut manifesté l'intention de don-

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, IV.

[2] Altmeyer, *Histoire des relations des Pays-Bas avec le nord de l'Europe pendant le seizième siècle*, chap. V.

[3] Lanz, II, p. 3.

[4] « ...On lui avait donné le surnom de Diane la Chasseresse, bien que, sous d'au-

Digitized by Google

ner Christine, comme épouse, à François Sforce, duc de Milan, la reine Marie représenta à l'empereur (23 août 1533) que la princesse n'avait que douze ans; que c'était chose *contre Dieu et raison* de la marier sitôt; que si le mariage était consommé, la jeune princesse pourrait en mourir. Elle priait, au surplus, l'empereur de lui pardonner sa franchise en considération de l'amour qu'elle portait à l'enfant. Charles lui répondit : « Quant à l'âge, je crains plus qu'il sera trop grand pour le duc que pour notre nièce. » Il priait donc sa sœur de ne plus s'opposer à cette union toute politique [1]. Le mariage eut lieu, et la mort si prompte de François Sforce vint justifier les craintes de l'empereur. Christine épousa en secondes noces le duc de Lorraine; ce qui lui permit de venir souvent en Flandre pour y visiter sa tante.

Investie à vingt-six ans du gouvernement des Pays-Bas, Marie entrepenait une tâche qui eût effrayé les hommes d'Etat les plus fermes et les plus habiles. Placée entre l'Allemagne et la France, elle devenait la sentinelle de Charles-Quint, l'auxiliaire le plus actif de ses vastes desseins; toute la correspondance diplomatique de son frère passait sous ses yeux; sa pensée était sans cesse ramenée du détroit du Sund aux côtes de Tunis, de Fontainebleau à Smalkade. Surveiller le protestantisme, déjouer les intrigues de François Ier, ramener le nord de l'Europe sous l'influence autrichienne, défendre et contenir les Pays-Bas : telle était la mission que la veuve de Louis II devait remplir. En quittant les Pays-Bas, l'empereur s'était rendu à Ratisbonne, où il avait conclu une trêve avec les protestants, afin de les entraîner contre Soliman qui était rentré en Hongrie à la tête de 300,000 combattants. Les Belges, animés par leur nouvelle gouvernante, envoyèrent à l'empereur, indépendamment d'une forte somme d'argent, 7,000 hommes de pied et 2,500 chevaux [2]. Après la retraite des Turcs, Charles se dirigea vers l'Italie et s'aboucha à Bologne avec le pape Clément IV. Cette conférence ayant alarmé François Ier, il engagea la reine Eléonore à demander une entrevue à sa sœur dans quelque lieu de la Picardie ou de la Champagne. Marie, craignant d'occasionner un em-

tres rapports, elle ne ressemblât guère à la déesse de Leucus et d'Éphèse; car elle n'aurait pas demandé à Jupiter la faveur d'une perpétuelle virginité, et elle ne se serait pas contentée d'un chaste baiser donné au bel Endymion. Plus d'une fois les Français, pour se venger de ses haines nationales, lancèrent des épigrammes acérées et mordantes contre ses mœurs galantes et ses intrigues amoureuses. » Altmeyer, *Histoire des relations*, etc., p. 189. Voici maintenant le portrait de Christine de Danemark tracé par Brantôme : « Elle se tenoit fort bien à cheval et de fort bonne grâce et alloit toujours *l'estrieu sur l'arçon*, dont elle avoit la façon de la reine Marie sa tante. Cette tante l'aimoit fort, et *la trouvoit selon son humeur*, tant pour les exercices qu'elle aimoit, chasses et autres, que pour ses vertus qu'elle connaissoit en elle... » *Vies des dames illustres*, etc.

[1] Lanz, II, p. 87 et 89.

[2] Voy. Leti, *Vie de l'empereur Charles V*, part. II, liv. Ier.

Digitized by Google

barras à son frère, demanda préalablement l'avis du conseil d'Etat des Pays-Bas. Les uns déclarèrent que les Français étaient fins, cauteleux et malicieux; qu'ils ne demandaient cette entrevue que pour inspirer de la jalousie au pape et entraver réellement les desseins de l'empereur; qu'ils pourraient même retenir la gouvernante et tous ceux qui l'accompagneraient. D'autres, au contraire, estimaient que cette entrevue, en prouvant l'harmonie qui régnait entre les maisons de France et d'Autriche, intimiderait Henri VIII, le duc de Gueldre et même le pape. Dans une lettre écrite de Mons (27 novembre 1532) Marie rendit compte à son frère de ces deux opinions contradictoires et demanda des instructions. Charles répondit de Bologne, le 17 décembre, qu'il s'opposait à cette entrevue, parce qu'elle ferait naître trop de soupçons en Italie et qu'elle pouvait cacher un piége. La gouvernante devait prétexter un surcroît d'occupations et partir incontinent pour Gand ou Bruges afin de s'éloigner des frontières de France. « Quoique vous preniez ceci sur vous, ajoutait-il, j'en aurai le mauvais gré; mais *j'ai bon dos pour le porter* [1]. »

En 1534, la situation devint plus grave. La France armait sur les frontières; les anabaptistes s'emparaient de Munster et menaçaient le nord des Pays-Bas; les villes hanséatiques faisaient saisir les vaisseaux hollandais, décidées à les exclure du commerce de la Baltique. Déjà la gouvernante avait ordonné, comme représailles, que toutes les marchandises des Hanséates fussent séquestrées dans les Pays-Bas, lorsque le bourgmestre de Lubeck, le célèbre George Wullenwever, ennemi de l'aristocratie comme Christiern II, résolut de le rétablir sur le trône de Danemark avec l'appui de la cour de Bruxelles. Une paix de quatre ans, qui garantissait la liberté du commerce aux parties contractantes, fut conclue, et Christophe d'Oldenbourg, à la tête des troupes de la république, poussa jusqu'à Copenhague. Tandis que Marie favorisait cette restauration, elle envoyait aussi de l'argent et des munitions à l'évêque de Munster pour l'aider à détruire les fanatiques disciples de Jean de Leyde. Quoique, du côté de la France, il n'y eût encore que des apparences de guerre, la gouvernante réunit les états généraux pour les engager à ne refuser aucun sacrifice. Faisant allusion au régime plus monarchique imposé aux Français : « Les habitants des Pays-Bas, dit-elle, doivent vigoureusement défendre leur indépendance, car ils ont maintenant le bonheur de vivre réunis sous un seul prince et de jouir de priviléges si grands qu'ils sont inconnus chez les autres peuples. » Cependant les alarmes des Belges se dissipèrent lorsqu'ils virent Charles cingler vers Tunis (1535). Cette glorieuse entreprise accrut sa réputation, mais elle éveilla aussi la jalousie de son rival; jamais il n'avait cessé de craindre et de haïr l'empereur, qui, de son côté, n'avait pas la moindre confiance dans François Ier [2]. Tandis que Charles-

[1] Lanz, II, p. 29 et 41.

[2] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I. « Il est certain, dit Leti, que si un

Digitized by Google

Quint châtiait les barbaresques, François s'alliait avec Soliman, s'emparait de la Savoie, revendiquait le Milanais, soudoyait de nouveau le duc de Gueldre, déchirait enfin le traité de Cambrai.

Ce n'était pas l'unique souci de la gouvernante. Au mois de mai 1535, le comte palatin Frédéric épousa Dorothée, fille aînée de Christiern II et d'Isabelle d'Autriche. Marie voulait lui donner pour dot la Norwége et le Danemark; mais l'apathie de Frédéric, la chute de Wullenwever, et les autres obstacles qu'elle rencontra firent avorter ce dessein. Elle indiquait ses perplexités dans une lettre intime adressée à son frère Ferdinand (25 mai 1536). «La flotte du palatin, lui disait-elle, a été retardée par suite de la mauvaise volonté de certaines gens; M. de Gueldre *commence à lever ses cornes;* quant à l'Anglais, j'espère qu'il ne nous fera pas grand'chose, d'autant que nous sommes délivrés de sa demoiselle qui était bonne *française* (Anne Boleyn, décapitée le 10 mai); il a déjà épousé une autre gentille femme que l'on dit être bonne *impérialiste* (Jeanne Seymour)[1].»

Marie désirait aussi ardemment que son frère d'humilier François Ier; mais elle hésitait à engager les Pays-Bas dans la lutte depuis qu'elle connaissait mieux les rivalités de la noblesse, l'esprit mercantile des communes, et la difficulté d'obtenir des subsides des états. Elle crut devoir proposer à l'empereur la neutralité du pays. Charles répond de Naples qu'il désire la paix, mais qu'il ne néglige rien pour avoir la force en main; il sait que la pauvreté est grande dans les Pays-Bas, mais il se fie au patriotisme des habitants. Quant à la neutralité du pays, elle ne peut pas convenir, parce qu'elle ne serait pas respectée par les Français. Il ordonne que le commandement des troupes soit confié au comte Henri de Nassau; il veut aussi que la reine convoque immédiatement les seigneurs pour les engager à *mettre le tout pour le tout*[2]. Conformément aux instructions de l'empereur, la reine manda les états généraux à Bruxelles (14 juin); elle les exhorta de nouveau à résister vaillamment aux Français, et leur demanda un subside de 1,200,000 florins pour entretenir les troupes nationales commandées par le comte de Nassau.

Tandis que l'empereur envahissait la Provence, le comte de Nassau péné-

autre empereur, moins vaillant et moins zélé, eût en ces temps-là occupé l'empire. Luther serait allé à Rome, et Soliman à Paris. »

[1] La reine ajoutait en badinant : « Il est à espérer, si espoir l'on doit avoir à tels actes, que quand il (Henri VIII) sera las de celle-ci (Jeanne Seymour), il trouvera quelque occasion pour s'en faire quitte. Je crois que les femmes ne se contenteraient guère si telles coutumes vinssent en train (et à bonne cause). Combien que n'ay encore de me mettre en ce dangier, pour estre de genre féminin, prieray avec les autres qu'il nous en veuille bien garder. » *Archives de l'État.*

[2] Lanz, II, p. 657-664.

Digitized by Google

trait dans la Picardie, et une seconde armée, sous le commandement du gouverneur de la Frise, marchait en Over-Yssel contre le duc de Gueldre. De ces trois attaques, une seule réussit : l'armée de l'Over-Yssel réduisit la ville et le pays de Groningue. La correspondance de la reine avec l'empereur atteste ses anxiétés. Elle signale le mauvais esprit qui domine à Gand; l'épuisement des finances; la nécessité de venir promptement au secours des Pays-Bas, si l'on veut prévenir une révolte. Charles répond : « Temporisez avec les Gantois; mais notez les principaux opposants; j'apprécie les peines que vous éprouvez pour faire face en même temps à la France, au duc de Gueldre et au roi Christian de Danemark, mais *il faut faire plus que le possible!...* » La reine, presque désespérée et croyant d'ailleurs que l'on n'avait pas confiance en elle, finit par offrir sa démission[1]. Ce qui la chagrinait surtout, c'était la situation financière. La plupart des revenus ordinaires et extraordinaires des années 1536, 1537 et 1538 avaient été absorbés; les domaines de l'empereur étaient chargés d'une somme énorme; enfin, quoiqu'on eût également anticipé sur les aides de 1537 et 1538, l'État devait encore au-delà de 300,000 florins. Pendant l'hiver, la reine convoqua plusieurs fois les états, et, à force de sollicitations, elle leur arracha en quelque sorte les ressources dont elle avait besoin pour l'entretien d'une armée de 30,000 hommes[2].

François Ier, voulant humilier son puissant adversaire, venait de le déférer comme félon au parlement de Paris. Considérant que *Charles d'Autriche* n'avait pas prêté hommage pour le comté de Flandre et d'Artois, le parlement déclara ces provinces réunies à la couronne; et une armée s'avança pour faire exécuter cet arrêt. Cependant les Flamands reprirent la plupart des places qu'ils avaient d'abord perdues et ils avaient déjà investi Térouanne lorsqu'ils apprirent que, le 30 juillet 1537, une trêve de dix mois avait été conclue entre la France et les Pays-Bas. Cette trêve était due à la sagesse de la gouvernante qui l'avait négociée avec la reine Eléonore, sa sœur. Quelque temps auparavant, Marie s'était vue également obligée d'abandonner ses projets sur le Nord. Après la chute de Wullenwever, Lubeck s'était réconcilié avec Christian III; les démocrates qui résistaient encore dans le Danemark, s'étaient découragés; enfin les efforts du comte palatin et de la gouvernante des Pays-Bas étaient paralysés par la guerre contre la France. Le 12 février (1537), Marie écrivait à l'empereur qu'elle négociait un armistice avec le duc de Holstein qui occupait presque tout le Danemark. Il était nécessaire, disait-elle, parce que le duc empêchait les habitants des Pays-Bas de se rendre dans le Danemark, et qu'il retenait environ cinquante navires qui appartenaient à des négociants de la Hollande, de la Frise et de l'Over-Yssel. L'armistice fut converti, le 4 mai, en une trêve de trois ans qui assurait aux

[1] Lanz, II, p. 664-668.

[2] Voy. Gachard, *Anciennes assemblées nationales de la Belgique.*

Digitized by Google

navigateurs belges la liberté du commerce dans le Sund. En demandant à l'empereur de ratifier cette trêve, la reine lui disait qu'elle était le salut des provinces de Hollande, de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue, qui ne pourraient exister sans commerce avec le Nord[1].

Le 18 juin 1538, Charles et François déposèrent également les armes à la suite de la trêve de dix ans conclue à Nice, par la médiation des reines Eléonore et Marie. L'entrevue qui eut lieu dans le port d'Aigues-Mortes un mois après entre l'empereur et le roi fit espérer que la trêve serait convertie en paix perpétuelle, et que les deux monarques uniraient désormais leurs forces pour chasser le Turc de l'Europe. Mais cette détermination attristait la gouvernante, parce qu'elle devait éloigner l'empereur des Pays-Bas. « Sans doute, disait-elle, votre intention est louable; mais vous ne devez pas hasarder votre personne, car ce sacrifice, au lieu d'être utile à la chrétienté, pourrait être cause de sa ruine, s'il vous arrivait malheur. » Elle croyait devoir présenter ces observations parce qu'elle connaissait *par expérience* les forces des Turcs. Dans le même temps, elle conseillait à son frère de *tenir la Germanie pacifique*, en rassurant les luthériens et en s'efforçant de les gagner, sauf à suivre une autre politique lorsque les circonstances seraient plus favorables. Il faut surtout empêcher, ajoutait-elle, que les princes luthériens ne fassent obstacle à l'acquisition de la Gueldre.

Plus prudente à mesure qu'elle pouvait mieux apprécier la situation de l'Europe, elle pensait que les Pays-Bas n'avaient ni la volonté ni la puissance de soutenir une nouvelle guerre pour renverser Christian III du trône de Danemark. Aussi exposait-elle la nécessité de prolonger la trêve de trois ans, parce que la cessation du commerce avec le Nord serait la ruine des Pays-Bas, principalement des provinces maritimes[2]. Elle partageait l'antipathie, même la haine vigoureuse de son frère contre la France; mais la raison et l'expérience lui indiquaient le véritable rôle qui convenait aux Pays-Bas, nation industrielle et commerciale. Les guerres de Charles-Quint épuisaient ses ressources; une neutralité armée pouvait seule affermir sa prospérité et la préserver peut-être d'un démembrement. En étudiant la vaste correspondance de la reine Marie, déposée aux archives de Bruxelles, on reconnaît la haute capacité de cette femme éminente. Aux vues profondes du politique, elle joignait l'activité de l'administrateur. Finances, organisation des troupes, rien ne la rebutait. Ne se fiant pas aux rapports, elle voulait voir les choses par ses yeux. En 1537, elle parcourut les Flandres et la province de Namur; en 1538, l'Artois; pendant les deux années suivantes, le nord des Pays-Bas et le Luxembourg; mais sa résidence ordinaire était Bruxelles ou Malines. Encore, pour se livrer au plaisir de la chasse ou à la dévotion, faisait-elle des excursions fré-

[1] Lanz, II, p. 275-276.
[2] Lanz, II, p. 289-296.

Digitized by Google

trait dans la Picardie, et une seconde armée, sous le commandement du gouverneur de la Frise, marchait en Over-Yssel contre le duc de Gueldre. De ces trois attaques, une seule réussit : l'armée de l'Over-Yssel réduisit la ville et le pays de Groningue. La correspondance de la reine avec l'empereur atteste ses anxiétés. Elle signale le mauvais esprit qui domine à Gand; l'épuisement des finances; la nécessité de venir promptement au secours des Pays-Bas, si l'on veut prévenir une révolte. Charles répond : « Temporisez avec les Gantois; mais notez les principaux opposants; j'apprécie les peines que vous éprouvez pour faire face en même temps à la France, au duc de Gueldre et au roi Christian de Danemark, mais *il faut faire plus que le possible!...* » La reine, presque désespérée et croyant d'ailleurs que l'on n'avait pas confiance en elle, finit par offrir sa démission[1]. Ce qui la chagrinait surtout, c'était la situation financière. La plupart des revenus ordinaires et extraordinaires des années 1536, 1537 et 1538 avaient été absorbés; les domaines de l'empereur étaient chargés d'une somme énorme; enfin, quoiqu'on eût également anticipé sur les aides de 1537 et 1538, l'État devait encore au-delà de 300,000 florins. Pendant l'hiver, la reine convoqua plusieurs fois les états, et, à force de sollicitations, elle leur arracha en quelque sorte les ressources dont elle avait besoin pour l'entretien d'une armée de 30,000 hommes[2].

François Ier, voulant humilier son puissant adversaire, venait de le déférer comme félon au parlement de Paris. Considérant que *Charles d'Autriche* n'avait pas prêté hommage pour le comté de Flandre et d'Artois, le parlement déclara ces provinces réunies à la couronne; et une armée s'avança pour faire exécuter cet arrêt. Cependant les Flamands reprirent la plupart des places qu'ils avaient d'abord perdues et ils avaient déjà investi Térouanne lorsqu'ils apprirent que, le 30 juillet 1537, une trêve de dix mois avait été conclue entre la France et les Pays-Bas. Cette trêve était due à la sagesse de la gouvernante qui l'avait négociée avec la reine Eléonore, sa sœur. Quelque temps auparavant, Marie s'était vue également obligée d'abandonner ses projets sur le Nord. Après la chute de Wullenwever, Lubeck s'était réconcilié avec Christian III; les démocrates qui résistaient encore dans le Danemark, s'étaient découragés; enfin les efforts du comte palatin et de la gouvernante des Pays-Bas étaient paralysés par la guerre contre la France. Le 12 février (1537), Marie écrivait à l'empereur qu'elle négociait un armistice avec le duc de Holstein qui occupait presque tout le Danemark. Il était nécessaire, disait-elle, parce que le duc empêchait les habitants des Pays-Bas de se rendre dans le Danemark, et qu'il retenait environ cinquante navires qui appartenaient à des négociants de la Hollande, de la Frise et de l'Over-Yssel. L'armistice fut converti, le 4 mai, en une trêve de trois ans qui assurait aux

[1] Lanz, II, p. 664-668.

[2] Voy. Gachard, *Anciennes assemblées nationales de la Belgique.*

Digitized by Google

navigateurs belges la liberté du commerce dans le Sund. En demandant à l'empereur de ratifier cette trêve, la reine lui disait qu'elle était le salut des provinces de Hollande, de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue, qui ne pourraient exister sans commerce avec le Nord[1].

Le 18 juin 1538, Charles et François déposèrent également les armes à la suite de la trêve de dix ans conclue à Nice, par la médiation des reines Eléonore et Marie. L'entrevue qui eut lieu dans le port d'Aigues-Mortes un mois après entre l'empereur et le roi fit espérer que la trêve serait convertie en paix perpétuelle, et que les deux monarques uniraient désormais leurs forces pour chasser le Turc de l'Europe. Mais cette détermination attristait la gouvernante, parce qu'elle devait éloigner l'empereur des Pays-Bas. « Sans doute, disait-elle, votre intention est louable; mais vous ne devez pas hasarder votre personne, car ce sacrifice, au lieu d'être utile à la chrétienté, pourrait être cause de sa ruine, s'il vous arrivait malheur. » Elle croyait devoir présenter ces observations parce qu'elle connaissait *par expérience* les forces des Turcs. Dans le même temps, elle conseillait à son frère de *tenir la Germanie pacifique,* en rassurant les luthériens et en s'efforçant de les gagner, sauf à suivre une autre politique lorsque les circonstances seraient plus favorables. Il faut surtout empêcher, ajoutait-elle, que les princes luthériens ne fassent obstacle à l'acquisition de la Gueldre.

Plus prudente à mesure qu'elle pouvait mieux apprécier le situation de l'Europe, elle pensait que les Pays-Bas n'avaient ni la volonté ni la puissance de soutenir une nouvelle guerre pour renverser Christian III du trône de Danemark. Aussi exposait-elle la nécessité de prolonger la trêve de trois ans, parce que la cessation du commerce avec le Nord serait la ruine des Pays-Bas, principalement des provinces maritimes[2]. Elle partageait l'antipathie, même la haine vigoureuse de son frère contre la France; mais la raison et l'expérience lui indiquaient le véritable rôle qui convenait aux Pays-Bas, nation industrielle et commerciale. Les guerres de Charles-Quint épuisaient ses ressources; une neutralité armée pouvait seule affermir sa prospérité et la préserver peut-être d'un démembrement. En étudiant la vaste correspondance de la reine Marie, déposée aux archives de Bruxelles, on reconnaît la haute capacité de cette femme éminente. Aux vues profondes du politique, elle joignait l'activité de l'administrateur. Finances, organisation des troupes, rien ne la rebutait. Ne se fiant pas aux rapports, elle voulait voir les choses par ses yeux. En 1537, elle parcourut les Flandres et la province de Namur; en 1538, l'Artois; pendant les deux années suivantes, le nord des Pays-Bas et le Luxembourg; mais sa résidence ordinaire était Bruxelles ou Malines. Encore, pour se livrer au plaisir de la chasse ou à la dévotion, faisait-elle des excursions fré-

[1] Lanz, II, p. 275-276.
[2] Lanz, II, p. 289-296.

Digitized by Google

quentes au château de Tervueren et aux abbayes de Groenendael, de Sept-Fontaines et de Villers [1].

Après une absence de huit années, Charles-Quint était revenu, en 1540, dans les Pays-Bas pour châtier les Gantois. Nous avons déjà indiqué le rôle accepté par la gouvernante dans cette tragédie [2] : il ne fut pas digne d'éloges. De même que son frère, elle se montra dure, impérieuse, impitoyable. Cependant, après avoir anéanti les priviléges des Gantois, Charles réunit les états généraux à Bruxelles. Pour calmer l'agitation qui régnait dans le pays, il fit déclarer solennellement qu'il respecterait les libertés des provinces fidèles. Il annonçait en même temps qu'il avait confirmé la reine dans le gouvernement général parce qu'il la considérait *comme un autre lui-même.*

François Ier nourrissait l'espoir que l'empereur lui laisserait le Milanais comme prix du passage qu'il lui avait accordé par la France et de la neutralité qu'il avait observée pendant la révolte des Gantois. L'empereur ayant refusé, François prit une quatrième fois les armes sous prétexte de venger ses ambassadeurs assassinés à Milan. Il avait résolu de profiter des circonstances pour conquérir les Pays-Bas. D'effroyables tempêtes avaient anéanti devant Alger l'élite des troupes impériales; les Pays-Bas étaient sans défense. Mais la gouvernante sut pénétrer les desseins du roi et déploya la plus grande énergie; déjà elle avait ordonné de faire bonne garde dans les villes frontières et de lever 30,000 hommes de pied et 5,000 chevaux. En 1542, les ennemis se présentèrent : Martin Van Rossem, général des troupes de la Gueldre, envahit le Brabant, espérant surprendre Gand et Anvers, où il avait des intelligences; le duc d'Orléans pénétra dans le Luxembourg, après avoir promis aux confédérés de Smalkalde d'y laisser prêcher librement le saint Evangile; le duc de Vendôme attaqua l'Artois; enfin, le roi de Danemark se disposait à débarquer en Hollande. Mais toutes ces tentatives furent repoussées par l'activité héroïque de la gouvernante. Après Dieu, écrivit un contemporain [3], c'était à l'*extrême soin, travail et diligence* de la reine que les Pays-Bas durent leur salut. Enfin l'empereur, s'étant allié avec l'Angleterre, conduisit lui-même ses vieux soldats dans les Pays-Bas (1543), et son premier exploit fut de consommer la réunion des dix-sept provinces en enlevant la Gueldre et Zutphen au duc de Clèves. Après le châtiment infligé à ce vassal infidèle, Charles s'avança dans le Hainaut et vint mettre le siége devant Landrecy, dont les Français s'étaient emparés. « François marcha avec toutes ses forces au secours de la place; Charles couvrait le siége. Tous deux étaient déterminés à hasarder une action décisive, et l'Europe entière s'attendait à voir finir de si longs démêlés par une bataille

[1] Voy. Gachard, *Rapport sur les archives de l'ancienne chambre des comtes de Flandre à Lille* (Annexe I).

[2] *Revue nationale*, t. XVI, p. 171.

[3] *Lettre de Louis de Praet à l'empereur*, Lanz, II, p. 364.

Digitized by Google

entre deux grandes armées que leurs souverains commandaient en personne. Mais l'espace qui séparait les deux camps était disposé de manière que le désavantage devait être pour celui qui tenterait l'attaque, et ni l'un ni l'autre n'en voulait courir le risque [1]. » Tandis que l'anxiété régnait en France et dans les Pays-Bas, l'empereur échangeait avec la reine Marie, qui était venue résider à Mons, des lettres caractéristiques. Le 30 octobre, la gouvernante priait son frère, s'il hasardait bataille, de ne pas exposer sa personne. L'empereur la remercie le lendemain de son attention. « Pour vous donner en ce tout contentement, je vous assure, lui disait-il, que je ne ferai en ce chose *que vous ne feriez*, si vous étiez en mon lieu, *et que encore je suis certain que vous voudriez faire en l'état que vous êtes.* » La reine craint alors d'avoir mécontenté son frère; mais il l'assure qu'il a très-bien pris sa prière. « Aussi savais-je que vous auriez fait le même de ce que je vous écrivis, et si vous aviez autrement jugé de mon écrit, ç'aurait été contre l'intention avec laquelle je le fis. *J'avais demandé au porteur si vous n'aviez point ri en lisant ma lettre.* » La reine répond : « Votre Majesté a très-bien deviné que, quoique la matière me fût déplaisante, je n'ai su me tenir de rire à l'inspection de votre lettre, confessant en partie que Votre Majesté m'avait atteinte. En effet, si bataille se doit donner, je vous affirme que je voudrais y pouvoir être sans être connue, non pas que je doute que je n'eusse la crainte et la peur que d'autres femmes pourraient avoir, *mais pour le désir que j'ai de porter la fortune égale avec Votre Majesté* [2]. »

Après la paix conclue à Crespy, Charles voulut récompenser les services de sa sœur et lui tenir compte aussi de certains arrérages de sa dot et de son douaire qu'elle avait longtemps réclamés. Il lui fit don, pour en jouir sa vie durant, de la seigneurie de Turnhout et du territoire de Binche. Cette dernière ville était agréablement située sur la rivière de Haine, dans un pays abondant en gibier. En 1548, la gouvernante fit construire à une lieue de Binche, suivant le plan du Montois Jacques du Breucq, un château splendide qui était entouré de jardins vraiment royaux et de chasses magnifiques. Ce château fut appelé *Mariemont*. Dans Binche même, Marie avait fait élever un palais encore plus riche que le château de Mariemont : on admirait dans les jardins le mont Parnasse, un bassin de porphyre, la fontaine d'Hélicon avec les sept Muses en marbre blanc, et d'autres objets d'art non moins précieux. Lorsque, en 1549, Charles-Quint présenta son fils aux habitants des Pays-Bas, Marie donna dans le palais de Binche des fêtes splendides et chevaleresques à son neveu. « J'ai ouy, dit Brantôme, raconter à plusieurs gentilshommes et dames, que estoient pour lors à la cour de l'empereur, que ce roy son fils fit de très-beaux tournois et combat à cheval et à pied, en toutes les villes et pays où il prit possession et fit ses entrées; surtout à Binche, petite

[1] Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, t. III.
[2] Lanz, II, p. 403-410.

Digitized by Google

ville du Hainaut, chez la reine d'Hongrie, où il ne se fist jamais partie, fust à pied fust à cheval, que ledit roy d'Espagne n'en fust, et ne fist la sienne : où il acquit toujours la réputation des mieux faisant et combattant, et de force et d'adresse, monstrant toujours les armes si belles à la main, qu'il emportoit toujours le prix [1]. » Marie aimait également à se livrer au plaisir de la chasse dans un lieu nommé Pont-à-Fraisne, entre la Sambre et la Meuse. Ses fréquentes excursions dans ce lieu, ainsi que le désir d'opposer une nouvelle barrière aux Français, donnèrent naissance à *Marienbourg* [2]. Le hameau de Pont-à-Fraisne devint une ville forte qui contenait, ainsi que Binche, un palais pour la régente.

Le traité de Crespy avait mis fin à la longue rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Tandis que son ancien adversaire descendait dans la tombe (mars 1547), l'empereur tournait ses forces contre les confédérés de Smalkalde et remportait la grande victoire de Muhlberg. Il fit conduire le landgrave de Hesse à Malines; imposa l'intérim aux luthériens; rattacha les Pays-Bas à l'empire sous le nom de cercle de Bourgogne, et promulgua les édits les plus rigoureux pour extirper l'hérésie dans nos provinces. La prospérité croissante d'Anvers était menacée; les étrangers, luthériens pour la plupart, manifestaient l'intention d'abandonner la métropole commerciale des Pays-Bas, lorsque la gouvernante intervint pour les soustraire aux peines comminées par les ordonnances impériales. La tolérance n'était pas encore admise en matière de foi. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Paul III ait accusé Marie de favoriser les doctrines des novateurs.

Débarrassé de François Ier et vainqueur des confédérés de Smalkalde, Charles roulait les plus vastes desseins dans sa tête. Il voulait perpétuer son immense pouvoir dans sa descendance directe, en réunissant sur la tête de son fils unique (depuis Philippe II) les couronnes d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas. Après que l'infant eut été inauguré dans nos provinces, Charles se rendit avec lui en Allemagne et proposa au roi des Romains, son frère, de renoncer en faveur de Philippe à l'espérance d'occuper un jour le trône impérial. « L'empereur, dit Robertson, le fit solliciter par sa sœur Marie, à qui Ferdinand devait les couronnes de Hongrie et de Bohême, et qui, *par ses grands talents, joints à un caractère insinuant et aimable,* avait pris le plus grand ascendant sur ses deux frères. Elle adopta avec chaleur un projet qui tendait visiblement à agrandir la maison d'Autriche; et, se flattant que la possession actuelle d'un nouvel établissement pourrait engager Ferdinand à se désister de la succession du trône impérial, elle lui assura que, pour le dédommager du sacrifice qu'on lui demandait, l'empereur était prêt à lui accorder des Etats considérables, et en particulier ceux du duc de Wurtem-

[1] *Vie des capitaines estrangers,* II.

[2] *Analectes belgiques,* p. 475.

Digitized by Google

berg, qui pouvaient être confisqués sous différents prétextes. » Il résulte d'une pièce officielle que l'approbation donnée par la reine Marie au plan de l'empereur ne fut pas aussi absolue : elle ne voulait pas frustrer Ferdinand de la dignité impériale, mais elle désirait qu'après lui cette dignité fût assurée à l'infant Philippe. Tel est le plan qu'elle suggérait à Ferdinand, en l'engageant, dans l'intérêt de la maison d'Autriche à empêcher toute rivalité entre son fils et celui de l'empereur [1]. Mais Ferdinand refusa formellement de dépouiller son fils au profit de son neveu, et il fut impossible de vaincre sa résistance toujours respectueuse. L'empereur était désespéré. Le 16 décembre 1550, il écrivait d'Augsbourg à sa sœur pour la supplier de le rejoindre immédiatement afin de faire un dernier effort auprès de Ferdinand. « Je puis vous certifier, disait l'empereur, *que je n'en puis plus si je ne crève.* Soyez certaine que je n'ai jamais senti ni ne sens chose que le roi de France mort (François Ier) m'a fait ni que celui-ci (Henri II [2]) me voudrait faire, comme des termes dont le roi notre frère en use envers moi. Et ce que je sens le plus que, nonobstant tous les discours qu'il me fit, je ne lui peux connaître au visage, quand nous nous trouvons ensemble, nulle démonstration de repentir et de honte. Enfin je n'ai d'autre refuge que de me retourner à Dieu, le suppliant qu'il lui veuille donner la volonté et la connaissance, et à moi force et patience, et que nous puissions venir en accord, ou que si pour le moins votre venue ne sert à le convertir, qu'au moins elle serve à me conseiller et consoler en un tel cas [3]. » La gouvernante se rendit effectivement à Augsbourg (mars 1551) et proposa à la famille impériale une transaction. Ferdinand monterait le premier sur le trône impérial; Philippe lui succéderait, comme roi des Romains, et après lui l'empire reviendrait à son cousin, Maximilien, roi de Bohême. Pendant le règne de Philippe comme empereur, Maximilien aurait la lieutenance de l'empire; et, pendant le règne de Ferdinand, Philippe serait son vicaire en Italie [4]. Mais les électeurs refusèrent la couronne germanique au fils de Charles-Quint, et par leur inflexibilité ruinèrent les dernières espérances de l'empereur. Accusant son frère d'avoir cherché un appui parmi les électeurs protestants, il ne cessa depuis lors de lui témoigner de la défiance.

Par une coïncidence singulière, le jour même (5 octobre) où Maurice de Saxe arrêtait avec Henri II une alliance secrète à Friedewal, la reine Marie écrivait à Granvelle qu'il faudrait le mettre dans l'impossibilité de nuire en

[1] *Archives de l'État.*

[2] « Henri II hait l'empereur et montre hautement sa haine; il lui souhaite tout le mal qu'on peut désirer au plus mortel de ses ennemis. » *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, p. 383.

[3] Lanz, III, p. 15.

[4] *Archives de l'État.*

Digitized by Google

l'employant en Hongrie contre les Turcs. Elle était aussi d'avis que l'empereur devait montrer de la confiance aux enfants de son frère *quoiqu'on ne lui en ait pas donné occasion*, et ajourner l'affaire de la succession. « Si nous venons, dit-elle, au-dessus des Français et que le prince (Philippe) gagne crédit et réputation, Sa Majesté peut s'assurer de l'empire pour qui elle voudra. Mais si nous échouons, je tiens l'empire perdu et nous en grand danger[1]. » C'est Marie qui la première fait connaître à l'empereur l'alliance de Maurice de Saxe et de Henri II; c'est elle aussi qui conjure le roi des Romains de joindre ses forces à celles de son frère pour résister à l'ennemi commun. Dans cette crise suprême, elle se montre admirable de courage et de prévoyance. L'empereur la remercie des bons préparatifs qu'elle fait dans les Pays-Bas; mais il lui déconseille de chercher bataille pour ne pas risquer la perte totale du pays : elle doit conserver ses forces pour secourir Metz, dans le cas où les Français voulussent l'assiéger. De son côté, la reine conseille à l'empereur, s'il a l'intention de négocier avec les protestants, de délivrer le landgrave de Hesse, d'en agir généreusement avec lui, et de l'assister même pour l'opposer à Maurice de Saxe, si celui-ci ne voulait se prêter de bonne foi à la négociation.

Cependant l'empereur, surpris à Inspruck, est forcé de se réfugier dans les montagnes du Tyrol. Alors la reine redouble d'efforts; elle se rend elle-même à Aix pour raffermir la fidélité chancelante de l'électeur de Cologne et des autres princes qui penchent pour la France. Le péril est grand; les Français s'avancent vers le Luxembourg, tandis que l'on ignore encore l'issue qu'auront les négociations de Passau. La reine prie son frère d'engager « les États « et les princes de l'empire à secourir les Pays-Bas contre le roi de France, « selon qu'ils y sont obligés en vertu des recez et ordonnances du saint empire, « en leur exposant les obligations dans lesquelles ils se trouvent à l'égard des- « dits pays qui, depuis la confédération (d'Augsbourg, 1549), ont déjà fourni « plus de 60,000 carolus pour leur quote dans les aides de l'empire, et que « c'est par le moyen de l'armée desdits pays que les Français se sont retirés « de l'Allemagne et se sont tournés vers lesdits Pays-Bas. » Chaque jour la gouvernante reçoit des nouvelles plus alarmantes. L'empereur lui même lui donne avis que le roi de France entretient de grandes intelligences à Gand, Bruges et Arras. Pour comble de malheur, les gentilshommes, à qui elle a confié les villes fortes du Luxembourg, se montrent lâches ou traîtres. « Ils avaient bonne réputation, écrit-elle à l'empereur, mais je ne saurais donner le cœur aux gens ni leur faire garder fidélité s'ils ne veulent pas. » Les trois évêchés (Metz, Toul et Verdun) ont également ouvert leurs portes à Henri II. La gouvernante fait alors marcher des troupes vers la Moselle pour couvrir le Brabant, et vers le Rhin pour s'opposer au plus intraitable des protestants,

[1] Lanz, III, p. 82

Digitized by Google

Albert de Brandebourg. La convention de Passau, conclue le 20 août, permet enfin à l'empereur de venir au secours de ses États héréditaires.

Robertson accuse la reine Marie d'avoir outre-passé ses pouvoirs en prolongeant la captivité du landgrave de Hesse. La correspondance de la gouvernante atteste au contraire que non-seulement elle n'avait épargné aucune démarche pour hâter la délivrance du malheureux prisonnier, mais qu'elle vit même son autorité méconnue par le capitaine qui avait la garde du landgrave. Lorsque la reine lui eut ordonné de le mettre en liberté, le capitaine répondit qu'il ne le ferait point jusqu'à ce qu'il eût reçu la patente de l'empereur adressée à lui-même; et que si on le forçait, la vie du prisonnier ne serait pas en sûreté. Charles blâma l'insolence du capitaine, mais en insinuant que, *selon les lois d'Espagne*, il ne pouvait le délivrer *sans avoir la décharge de l'empereur*.

La gouvernante approuva Charles-Quint lorsqu'il eut formé le projet de reprendre Metz. C'était pourtant une faute énorme. L'empereur alla consumer son temps et ses forces sous des remparts presque inexpugnables, au lieu de s'avancer avec ses 60,000 hommes dans le royaume même, où la défense n'était pas organisée. La fortune, suivant les expressions d'un ambassadeur vénitien, protégea la France et aveugla l'empereur, qui ne sut pas profiter du moment pour fondre sur le pays ennemi. Mais Henri II commit une faute plus grande encore lorsque l'empereur, après avoir levé le siége de Metz, fut rentré dans le Brabant avec les débris de ses troupes. Si le roi de France avait poursuivi sa victoire, il se serait emparé de Bruxelles; déjà l'empereur avait fait seller son cheval et préparer les bagages pour s'enfuir [1]. L'année suivante (1553) Charles, impatient de venger l'affront qu'il avait essuyé devant Metz, mit de bonne heure ses troupes en campagne : elles s'emparèrent des villes de Térouanne et d'Hesdin qui furent littéralement rasées. De son côté, Marie avait envoyé le comte du Rœulx en Picardie, en lui enjoignant de faire la guerre sans merci. « Noyon, Nesle, Roy, Chauni, plus de sept cents villages, dit un historien, furent réduits en cendres. Les Impériaux renversèrent de fond en comble, par ordre exprès de la gouvernante des Pays-Bas, le beau château de Folembray, que François Ier avait fait bâtir. » Henri II ajourna sa vengeance jusqu'en 1554. Alors le connétable de Montmorency lui-même vint investir Marienbourg. Cette ville, que l'on croyait imprenable, se rendit après un siége de trois jours par la trahison ou la pusillanimité de son gouverneur, le seigneur de Rissart. Henri II, arrivé au camp, changea le nom de Marienbourg en celui de *Henri-Bourg;* après avoir emporté d'assaut Bouvines et Dinant, il alla saccager les autres possessions de la gouvernante; le palais de Binche et le château de Mariemont furent réduits en cendres; et sur les ruines du château, Henri fit mettre cette inscription : *Souviens-toi de*

[1] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, 379.

Digitized by Google

Folembray, reine insensée. « J'ay ouy dire, raconte Brantôme, que sa maistresse, quand elle en sceut la ruine, tomba en telle destresse, despit et rage, qu'elle ne s'en put de longtemps rapaiser : et en passant un jour auprès, en voulut voir la ruine; et la regardant fort piteusement, la larme à l'œil, *jura que toute la France s'en repentiroit* et qu'elle se ressentiroit de ces feux, et qu'elle ne seroit jamais à son aise que ce beau Fontainebleau, dont on faisoit tant de cas, ne fust mis par terre, n'y demeurant pierre sur pierre. Et de fait, elle en vomit fort bien sa rage sur la pauvre Picardie qui la sentit bien, et ses flammes. Et croy que si la trefve (de Vaucelles) ne fust entrevenue, que sa vengeance eust été grande; car elle avoit le cœur grand et dur, et qui mal aisément s'amollissoit; et la tenoit-on, tant de son costé que des nostres, un peu trop cruelle; mais tel est le naturel des femmes, et mesme des grandes, qui sont très-promptes à la vengeance, quand elles sont offensées [1]. »

Marie de Hongrie se retira de la scène du monde en même temps que l'empereur Charles-Quint. Lorsque Charles eut pris la résolution de déposer le poids de ses couronnes, sa sœur déclara qu'elle le suivrait en Espagne, et ni les exigences de la politique, ni les sollicitations de l'empereur ne purent triompher de cette détermination. « Le gouvernement des Pays-Bas, disait-elle à l'empereur, est le plus difficile, car il faut entretenir des relations continuelles avec tous les ordres de l'État pour gagner les bonnes grâces tant de la noblesse que des communes, ce pays n'étant ni une monarchie absolue, ni une oligarchie, ni une véritable république. Or, ce sont des devoirs pénibles pour une femme, principalement si elle est veuve; car la femme, quelle que soit sa qualité, n'est jamais crainte ni respectée comme l'homme. Bien que je porte une grande affection au roi votre fils, il serait également dur pour une personne comme moi, après avoir servi Votre Majesté jusqu'au bout, de *recommencer mon apprentissage.* Une femme de cinquante ans doit, après en avoir servi plus de vingt-quatre, se contenter pour le reste de sa vie d'un Dieu et d'un maître [2]. » Le 14 octobre 1555, l'empereur ayant abdiqué la souveraineté des Pays-Bas, Marie renonça immédiatement au gouvernement. Des démarches furent encore faites auprès d'elle pour qu'elle retirât sa démission, mais elle resta inébranlable. L'abdication de Marie consterna les Belges autant que celle de Charles-Quint. C'était, disait-on, « femme du plus grand esprit et du meilleur qui fut oncques, la plus diligente et mieux cognoissant les affaires de *par dechà* que nul autre, et sur laquelle avyons grand espoir en nos tribulations de guerres. Le roy (Philippe II) est *gentil prince et magnanime*; mais l'expérience d'icelle dame conjoincte ne nous eut esté que bonne [3]. » L'ex-gouvernante s'embarqua pour l'Espagne avec son frère et sa

[1] *Vies des dames illustres,* etc.

[2] *Papiers d'État de Granvelle,* IV.

[3] *Archives des comtes de Flandre à Lille,* p. 192.

Digitized by Google

sœur Éléonore, veuve de François Ier. Charles-Quint s'étant renfermé dans le monastère de Yuste, Marie se retira à Cygales, où elle mourut le 18 octobre 1558. Ses dernières volontés dénotaient un détachement complet des grandeurs humaines. Elle désirait d'être inhumée dans le même lieu que sa sœur Éléonore; elle prescrivait des obsèques modestes; elle ordonnait de faire fondre, pour en donner le produit aux pauvres, un *cœur d'or* qui avait appartenu à son mari et qu'elle avait constamment porté après lui. « Séparés par la mort, disait-elle, ils ne l'avaient jamais été *d'amour et d'affection!* » Peut-être voulait-elle, par cette déclaration solennelle, répondre aux épigrammes dans lesquelles les Français l'accusaient de n'être point cette veuve chrétienne tant louée par Érasme.

Digitized by Google

VOYAGE AU PAYS D'ASSAM,

Par un officier d'infanterie bengalaise au service de la compagnie.

L'Inde anglaise renferme encore de vastes régions inexplorées, par conséquent à peu près inconnues aux Européens. L'Angleterre s'en attribue sur la carte la possession, avec des limites fantastiques; tel est entre autres le pays d'Assam, qui figure au nombre des provinces anglaises dans l'Inde, sur les frontières de l'Indo-Chine; ce pays n'a jamais eu ni gouvernement à part, ni peuple parlant une langue à lui, ni rien de ce qui constitue une nationalité, avant de tomber sous la domination anglaise. Donnons d'abord une idée de sa situation. Les Birmans, les Chinois et les Indous s'accordent pour désigner sous le nom d'Assam une contrée dont la forme se rapproche de celle d'un triangle ayant ses trois côtés appuyés sur l'empire chinois, l'empire birman et le Bengale, et comprenant une partie du cours supérieur du fleuve Bramapouter. La partie élevée du pays est peuplée d'une race qu'on peut regarder comme autochthone, du moins on ne lui voit pas d'origine étrangère dans ses traditions. Les habitants de la plaine sont un mélange d'Indous et de Birmans, occupant seulement une très-petite portion du pays, dont la presque totalité est couverte de bois et de cette sorte de taillis mêlé de bambous et de lianes qu'on nomme *jungle* dans tout l'Orient au delà de l'Indus.

Les circonstances dans lesquelles l'Angleterre est devenue maîtresse de ce pays se rattachent à des événements récents, qui tien-

Digitized by Google

nent à l'état de la société dans la Chine et l'Indo-Chine. Les provinces de l'empire chinois et de l'empire birman limitrophes du pays d'Assam sont livrées à cet état de demi-civilisation sous lequel une partie des populations vit dans la condition la plus misérable. De là une émigration constante vers la plaine déserte de l'Assam. Cette émigration qui subsiste par l'agriculture s'accommode avec les sauvages des montagnes au moyen d'un tribut, d'une sorte de *black tax* (taxe noire) comme celle que les montagnards d'Écosse ont levée si longtemps sur leurs compatriotes de la plaine. Tel était l'état du pays il y a quelques années, lorsque l'empereur birman d'Ummérapoura se mit en tête de reprendre par force les esclaves fugitifs et les mécontents de ses États, qui commençaient à coloniser quelques cantons de l'Assam. Le gouverneur anglais du Bengale leur fit suggérer l'idée de se mettre sous la protection de l'Angleterre, ce qu'ils firent avec empressement. Ce fut l'origine de la guerre entre l'empire birman et la Grande-Bretagne, le gouvernement de l'Inde britannique ayant commencé par signifier à l'empereur birman qu'il eût à laisser ces pauvres gens en repos.

Les Birmans, avec cette présomption naturelle à tous les peuples orientaux tant qu'ils n'ont pas éprouvé à leurs dépens la supériorité des Européens, déclarèrent les premiers la guerre aux Anglais, ne parlant que de les renvoyer tous en Europe, ou même de les exterminer sur place jusqu'au dernier. Dès la première rencontre, les boulets de la flotte anglaise leur firent voir qu'il y avait beaucoup à rabattre dans leurs prétentions. Vaincus dans deux campagnes, ils s'estimèrent fort heureux d'accepter la paix à des conditions assez dures, en renonçant pour toujours à inquiéter les réfugiés du pays d'Assam. Ce pays est occupé militairement par l'Angleterre sur quelques points seulement, où elle s'efforce de créer une population en attirant de ce côté l'émigration des Birmans, émigration qui prend d'année en année des proportions plus importantes; ce qui est une preuve de plus de ce fait évident, que les pays de l'Asie orientale tiennent moins qu'on ne le pense en Europe à leur nationalité, et qu'ils n'ont pas grand'chose à perdre en échangeant la domination de leurs despotes contre celle de la compagnie anglaise des Indes orientales. A vrai dire, le gouvernement anglais ne possède de fait aucune autorité sur les tribus des montagnes du pays d'Assam. Il ne gouverne de la plaine que ce qui est à la portée de ses baïonnettes. C'est ce qu'avoue l'auteur d'une

Digitized by Google

relation fort curieuse, publiée tout récemment à Londres par un officier d'infanterie bengalaise, au service de la compagnie des Indes. Ayant tenu longtemps garnison au pays d'Assam, cet officier paraît avoir étudié à fond les mœurs des naturels. L'histoire, l'ethnographie, la géographie et les diverses branches de l'histoire naturelle ne pourraient manquer de faire des progrès importants si chaque officier détaché par le gouvernement anglais dans les parties les moins connues de son vaste empire des Indes, se faisait un devoir de recueillir, comme l'auteur de cette relation, les faits nouveaux avec lesquels il se trouve en contact, pour les livrer à la publicité.

Après avoir rendu compte de son voyage du Bengale au centre du pays d'Assam, il décrit avec soin les procédés agricoles et l'industrie naissante des habitants de la plaine; cette partie de son livre n'offre rien d'absolument nouveau, chaque détachement d'émigrants ayant apporté avec lui les coutumes de son pays natal qu'il continue à mettre en pratique. Les chapitres les plus instructifs du livre, qui sont aussi ceux auxquels l'auteur a donné le plus de développement, sont consacrés à décrire les tribus qui peuplent la partie montagneuse de la contrée. L'ensemble de ces tribus porte le nom de *Nagas :* c'est le nom qu'elles se donnent à elles-mêmes. Le portrait que trace de ce peuple le voyageur anglais ne doit pas être flatté. « Je ne crois pas, dit-il, qu'on puisse rencontrer nulle part ailleurs des sauvages qui poussent plus loin que les Nagas la barbarie et la férocité. » Pourtant ce qu'il raconte lui-même de leurs institutions donne l'idée ou d'une civilisation naissante, ou des débris d'une civilisation fort ancienne. Voici comment il décrit la manière dont la jeunesse est élevée chez les Nagas depuis la naissance des enfants jusqu'à l'entrée en ménage des jeunes gens : nous laisserons parler le narrateur.

« Dix jours après la naissance de l'enfant, on lui coupe les cheveux; les parents observent à cette occasion certaines cérémonies; ils invitent leurs amis à prendre part à une grande fête pendant laquelle un nom est donné à l'enfant. Les mères emportent leurs enfants sur leur dos pour se rendre aux champs où elles vont régulièrement aider leurs maris aux travaux de l'agriculture; elles les déposent à terre pendant leur travail. Lorsque l'enfant a atteint l'âge d'un an, on le laisse à la maison pendant que les parents vont aux champs. Ils ne font usage d'aucune espèce de vêtement jusqu'à l'âge de cinq ans; à cet âge ils commencent à porter une petite pièce

Digitized by Google

d'étoffe autour des reins. Parvenu à l'âge de neuf et dix ans, l'enfant, fille ou garçon, quitte invariablement la maison paternelle pour aller prendre sa place avec le reste de la jeunesse du village, dans un vaste bâtiment nommé *moorung*, où il reçoit l'éducation commune selon son sexe. Il y a deux moorung, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Les parents continuent cependant à être chargés de fournir la nourriture à leurs enfants, qui vont un certain nombre d'heures par jour les aider dans leurs travaux champêtres. Les garçons commencent à cet âge à apprendre à se servir du sabre et de la lance, et à porter le costume national des Nagas. A l'âge de quinze à seize ans ils ont assez du moorung, et ils prennent leurs dispositions pour se marier. Leur choix tombe le plus souvent sur une cousine, ordinairement sur la fille d'un frère de leur mère. Dans ces occasions, les parents doivent faire provision d'eau-de-vie et de liqueurs, et aussi de vaches et de buffles, selon leurs moyens.

« Les jeunes filles sont élevées, comme je l'ai dit, dans un moorung séparé; mais la jeunesse de l'autre sexe n'éprouve aucun obstacle pour visiter, sous la surveillance des inspectrices, le moorung des jeunes filles, à l'âge où les jeunes gens songent à faire un choix. Le procédé employé par les amants pour s'assurer des dispositions de la dame de leurs pensées est simple et ingénieux. Ils ont soin de passer devant elle et de laisser tomber leur pipe à ses pieds, puis le prétendant se retire discrètement et observe ce que va faire la jeune personne. Si elle passe à côté de la pipe sans la regarder, le jeune homme peut aller porter ses vœux ailleurs; si elle se baisse avec empressement pour ramasser la pipe avant qu'elle soit éteinte et qu'elle en tire quelques bouffées de fumée, les prétentions sont agréées; le jeune homme, certain des dispositions favorables de sa conquête, s'empresse d'en faire part à ses parents, lesquels arrangent l'affaire, comme on dit, avec les parents de la fille. Des présents sont envoyés à la fiancée : ils consistent en bijoux et vêtements dont elle doit se parer au moment même où elle les reçoit. On envoie en même temps aux parents un présent de liqueurs et de feuilles de bétel, après quoi la noce est arrêtée. Elle se fait dans la maison de la mariée, mais c'est la famille du marié qui envoie les vivres pour le repas de noce. Un vieux prêtre, portant le titre de *deodhunee*, accompagne la famille du jeune homme à la maison de sa fiancée à laquelle il présente un petit pot de gingembre

Digitized by Google

confit. Le jeune homme lui dit alors : « Je vous prends aujourd'hui « pour ma femme ; je ne vous quitterai jamais et je n'en aurai pas « d'autre que vous. Mangez ce gingembre en signe de consentement; « de ce moment, nous sommes mari et femme. » Alors le marié et la mariée s'asseyent côte à côte sur la même natte; la mariée dit à son époux en mangeant son gingembre : « Je suis votre femme, vous « êtes mon mari, et je vous obéirai en tout comme en ce moment. « Je n'aurai jamais d'autre mari, en foi de quoi je mange ce gin- « gembre. » La cérémonie du mariage étant ainsi terminée, la fête commence et dure une partie du jour; puis le jeune homme retourne tranquillement et tout seul dans la maison paternelle. Le soir sa femme vient l'y rejoindre, apportant avec elle le souper de son mari et quelques friandises pour sa famille. A dater de ce moment ils demeurent ensemble, et le jeune homme, inscrit sur le rôle des hommes mariés du village, a droit de remplir à son tour les fonctions de surveillant du moorung où il a été élevé. Dès le lendemain de sa noce il se met à l'œuvre pour se bâtir une cabane où il va tenir ménage en quittant le toit paternel. Quelques Nagas continuent cependant après qu'ils sont mariés à demeurer chez leurs parents, mais seulement jusqu'à la naissance de leur premier enfant. »

Assurément si l'auteur anglais n'avait rapporté que ce qui précède sur les mœurs des Nagas, le lecteur n'y verrait rien qui justifie ses assertions sur leur inhumanité. On peut même dire que, dans les pays les plus civilisés de l'Europe, l'existence de la population des campagnes n'offre pas, au point de vue de l'ordre et de la civilisation, une grande supériorité sur les Nagas. Mais il y a un terrible revers de médaille. Le peuple entier étant partagé en villages le plus souvent ennemis les uns des autres, l'état de guerre civile y est permanent, et cette guerre se pratique, à ce qu'il paraît, avec une aveugle cruauté. Voici comment la relation s'explique à ce sujet :

« Quand les Nagas se proposent de tirer vengeance d'une tribu voisine, le *khonbao*, ou chef, assemble les anciens du village. Selon la coutume du pays on consulte les présages, et s'ils sont trouvés favorables, l'expédition, qui consiste toujours dans une attaque par surprise, est résolue. Chaque homme doit se pourvoir lui-même d'une lance, d'un sabre et d'un tube de bambou plein d'eau avec une petite botte pleine de riz cuit. Les préparatifs étant terminés,

Digitized by Google

on s'avance le jour même jusque vers la frontière de l'ennemi qu'on se propose d'attaquer. Là on attend la nuit pour se glisser dans l'ombre et s'aller mettre en embuscade le plus près possible du village ennemi. La troupe prend son repas dans le plus grand silence et attend le point du jour. Au premier chant du coq, tout le monde se rue sur le village en jetant de grands cris. Si l'attaque réussit, on massacre tout sans épargner ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards infirmes et sans défense. On ne laisse aucun être vivant : vaches, cochons, volailles, tout est égorgé. Quelquefois le vainqueur reste deux ou trois jours sur le théâtre du carnage ; mais le plus souvent la troupe retourne dans ses foyers le jour même, emportant avec elle les têtes, les pieds et les mains des ennemis massacrés. Ces affreux trophées sont promenés de maison en maison au son d'une musique infernale ; on présente aux lèvres des têtes du riz et des liqueurs, en disant : « Appelez vos pères, vos mères et tous vos parents pour qu'ils viennent avec vous boire des liqueurs et manger du riz, afin que nous puissions les égorger avec le même sabre dont nous vous avons coupé la tête. » La population du village vainqueur célèbre son triomphe par des chants, des danses et des cérémonies qui paraissent porter le cachet d'une très-haute antiquité. Pendant ce temps les guerriers percent de leur lance ou de leur couteau les têtes des ennemis en les adjurant de convier toute leur race à venir subir les mêmes cruautés et les mêmes outrages. Si quelqu'un des Nagas s'est distingué par plus de férocité que les autres, il a soin de s'en faire honneur devant ses amis assemblés ; il marque et met à part les têtes des ennemis tués de sa main ; il leur prodigue toute sorte d'insultes, et célèbre son propre triomphe par des chants dont le passage suivant peut donner une idée :

« Je suis le plus fort et le plus courageux des hommes, et il n'y en a point qui puisse s'égaler à moi. Je suis le plus grand de tous les hommes ; il n'en est point qui puissent tuer comme je sais tuer. Semblable au tonnère qui gronde, à la boule de feu qui va sous l'eau donner la mort aux poissons, semblable au tigre qui s'élance pour donner la mort au cerf, semblable à l'hameçon qui perce la lèvre du poisson et l'entraîne hors de l'eau, je détruis, moi, tous mes ennemis avec mes armes et j'emporte leur tête comme un trophée. J'ai tué telle et telle personne (ici la liste des morts), oui, je les ai tués, et je connais leur nom. Mais j'ai tué d'abord l'éléphant,

Digitized by Google

le plus grand des animaux de la forêt; à quoi bon, après cela, me vanter d'avoir tué d'autres animaux? Il n'y a point de héros qui puisse se dire égal à moi! »

On ne peut nier que ces chants sauvages ne dénotent un peuple véritablement féroce et dépourvu de tout sentiment d'humanité. C'est ce qui a lieu d'ordinaire parmi les peuples chez lesquels il n'existe aucune force centrale garantissant la sûreté de tous, de sorte que chacun est à tout moment exposé à subir les mêmes désastres : la peur rend féroce.

L'auteur de la relation à laquelle nous empruntons ces détails n'a point été peu surpris de reconnaître dans la langue des Nagas une foule d'expressions appartenant évidemment à la langue des tribus de la Polynésie; les armes et un grand nombre de coutumes des Nagas, pays d'Assam, sont exactement semblables à celles que décrit le capitaine Cook pour les avoir observées chez les sauvages des îles de la mer du Sud qu'il avait visitées le premier et qu'il a fait connaître aux Européens. Ce fait tend à confirmer l'opinion déjà fort accréditée que les populations malaises de la Polynésie sont, comme celles de la presqu'île de Malaca, originaires des régions montagneuses où se trouvent les sources des grands fleuves qui arrosent l'Indo-Chine.

Il n'y a point d'uniformité, si ce n'est au point de vue de la cruauté et de la soif de la vengeance, parmi les peuplades des montagnes du pays d'Assam. Ainsi, par exemple, les Nagas punissent l'adultère avec la dernière rigueur, tandis que d'autres peuplades voisines ont des mœurs très-dissolues et n'y attachent aucune importance. La taxe noire, dont nous avons parlé, n'a pu jusqu'à présent être supprimée par les Anglais; les chefs montagnards regardent toujours le meurtre et le pillage comme l'exercice d'un droit incontestable, et le gouvernement britannique leur paye un tribut annuel pour le rachat de ce droit, en attendant qu'il trouve plus économique d'envoyer contre eux une expédition assez forte pour les détruire.

Le pays d'Assam a été représenté par diverses relations de voyageurs comme pouvant rivaliser avec la Chine pour la production du thé; l'arbre à thé y croît en effet spontanément en grande abondance. Mais, s'il faut en juger par ce que rapporte notre officier comme témoin oculaire, il s'écoulera beaucoup de temps avant que le thé préparé par les mains patientes et industrieuses des Chinois;

Digitized by Google

puisse être remplacé sur les marchés d'Europe par le thé d'Assam; voici ce qu'il dit à ce sujet : « Le thé est indigène de la province de Muttuck. La compagnie anglaise du thé d'Assam avait commencé par y cultiver en thé quelques jardins de peu d'étendue. Le succès de ces tentatives promettait dans un avenir peu éloigné des bénéfices importants pour la compagnie, et du travail assuré pour un grand nombre de bras. C'était un acheminement vers la formation d'une importante colonie. La difficulté n'est pas venue de la culture du thé. Il y en a en effet dans le pays d'Assam de quoi fournir à la consommation de l'Angleterre et à celle de tout le reste de l'Europe. Malheureusement la compagnie, par des dépenses inconsidérées et inutiles, a vu son capital se fondre à tel point qu'on a pu craindre un moment que l'entreprise ne dût être tout à fait abandonnée. Les surveillants, intendants et directeurs préposés à la culture du thé, avec de gros traitements, étaient multipliés hors de toute proportion avec les besoins. Un ou deux Européens expérimentés pour diriger les opérations exécutées par les gens du pays, c'était tout ce qu'il en fallait. Au lieu de cela on fit venir à grands frais des coolis ou laboureurs indous du Bengale avec des gages très-élevés, pour soigner les plantations de thé. Ces laboureurs, faute de la nourriture à laquelle ils étaient accoutumés, tombèrent malades dès leur arrivée et l'on en perdit un grand nombre. Les autres profitèrent des facilités offertes par les broussailles épaisses dont le pays est couvert pour s'esquiver, et l'on n'en entendit plus parler. La cause principale de leur désertion, c'était la mauvaise qualité des vivres qu'on leur distribuait. On avait, en effet, rempli les magasins de la compagnie d'une provision de riz avarié tellement mauvais que des éléphants affamés n'en auraient pas voulu. On ne pouvait pas espérer de le faire manger par des Indous. La désertion de ces travailleurs est un échec difficile à réparer dans un pays où les bras sont très rares. Mais, ce qui compromet surtout le succès, c'est la prodigalité qui préside à toutes les dépenses de la compagnie. Ainsi, par exemple, elle a acheté à un prix énorme et elle entretient à grands frais sur le Bramapouter un magnifique navire à vapeur de première grandeur pour quelque quintaux de thé qu'elle a à transporter, et pour rapporter à l'établissement quelques sommes d'argent destinées au payement des employés, transports dont les caravanes et les banquiers du Bengale se chargeraient avec la même sûreté et des frais insignifiants.

Digitized by Google

Nous avons rapporté ce passage pour montrer combien la prodigalité et le gaspillage des capitaux peuvent apporter d'obstacles au progrès d'un établissement naissant, même chez les Anglais, le peuple colonisateur par excellence. La relation dont nous avons extrait ces détails est pleine de tableaux animés, d'autant plus curieux que le pays d'Assam est moins connu. On voit que l'avenir de cette riche contrée tend à prendre un nouvel aspect, par la liaison de ses destinés avec celles de l'Inde britannique.

Digitized by Google

DE LA

DÉCOUVERTE DES SEXES DANS LES PLANTES.

Si nous évoquions les mânes des Hippocrate, des Aristote, des Théophraste, des Archimède et des Pline, et si nous leur faisions parcourir le cycle immense des connaissances actuelles, de quel étonnement ne seraient pas frappés ces grands hommes à la vue des trésors que la science moderne a amassés à force de travail et de persévérance; que diraient-ils en comparant leurs œuvres à celles des Vésale, des Newton, des Linné, des Buffon, des Lacépède et des Cuvier? Et toutefois, il faut le reconnaître, le germe des grandes découvertes qui ont signalé ces derniers temps se trouve souvent dans les écrits des anciens; telle pensée, conçue il y a plus de mille ans, a trouvé de nos jours sa complète application.

C'est que l'esprit humain conçoit plus de choses qu'il n'en peut embrasser; il peut bien s'élancer dans des théories sublimes, entrevoir de hautes vérités, mais ce ne sera souvent que plusieurs siècles après que l'observation des faits, venant compléter ou rectifier cette divination première, lui donnera son véritable caractère scientifique et la rangera en dehors de toute contestation.

C'est ce que prouve l'histoire de bien des découvertes scientifiques. Nous ne voulons aujourd'hui nous attacher qu'à une seule, la découverte des sexes dans les plantes.

La nature s'est plu à entourer la reproduction des plantes de plus de mystère encore que celle des animaux. Car, pour les plantes, elle a dérobé à nos yeux les organes même de la reproduction, en les dissimulant en quelque sorte au sein de la corolle des fleurs. De là l'ignorance où l'on est resté si

Digitized by Google

longtemps sur le fait de la reproduction des végétaux. Il a fallu des siècles d'observation pour mettre hors de doute ce fait si simple, que les deux espèces de petits filets qui se trouvent au milieu de la fleur et qu'on nomme les *étamines* et les *pistils* sont les organes de la reproduction des plantes, que les étamines sont les organes mâles et les pistils les organes femelles, que les premiers portent à leur extrémité une double poche contenant le *pollen* ou poussière fécondante, et que celle-ci en se déposant sur l'extrémité des pistils va par leur canal féconder de petits œufs destinés à devenir la semence de la plante. Heureusement la nature, tout en nous cachant son secret, avait laissé un coin du voile soulevé! Elle n'a pas réuni partout dans une même fleur les pistils et les étamines; toutes les fleurs ne sont pas hermaphrodites. Il y a des plantes qui portent des fleurs mâles ou à étamines séparées des fleurs femelles à pistils. Les palmiers n'ont les uns que des fleurs mâles, les autres que des fleurs femelles. C'est de ce fait qu'est sortie, à l'aide des siècles, la connaissance que nous avons aujourd'hui des organes de la reproduction des végétaux et de leur rôle dans la fécondation de la semence.

L'ouvrage le plus ancien que nous possédions, c'est le livre de Moïse; admirable sous tant de rapports, il comprend peu de chose touchant la botanique, toutefois on pourrait peut-être y trouver une première et vague lueur de la notion de la fécondation des plantes.

Hérodote vient ensuite, homme d'une grande érudition et qui avait considérablement voyagé. Ses ouvrages sont empreints d'une crédulité enfantine; il ne mérite pas néanmoins les reproches nombreux que lui adressait Voltaire toujours trop prompt à juger les grands hommes de l'antiquité. Hérodote a le premier parlé de la fécondation artificielle des palmiers, comme elle se pratiquait à Babylone; mais il est facile de voir par la lecture de ses écrits qu'il n'avait pas bien saisi l'opération dont on lui avait parlé. Voici du reste ses propres paroles : « Les Babyloniens cultivent les palmiers de la même manière que nous les figuiers. On lie et on attache le fruit des palmiers que les Grecs appellent palmiers mâles, aux palmiers qui portent des dattes, afin que le moucheron s'introduisant dans la datte la fasse mûrir et l'empêche de tomber; car il se forme un moucheron dans le fruit des palmiers mâles, comme dans celui des figuiers sauvages [1]. »

Ici, comme le fait très-bien observer M. Alph. de Candolle, Hérodote confond deux choses tout à fait différentes, la fécondation des palmiers comme elle se pratique encore en Égypte, et la caprification des figuiers qui a lieu depuis un temps immémorial dans l'Asie Mineure, en Italie et en Grèce [2].

La fécondation des palmiers, comme elle se pratiquait à Babylone, devait consister dans ceci : on coupait les fleurs des dattiers mâles et on les secouait

[1] Hérodote, liv. Ier, §. 193. Traduction de Larcher.

[2] Alph. de Candolle, *Introduction à l'étude de la botanique.*

Digitized by Google

au-dessus des dattiers femelles, de manière à féconder ceux-ci au moyen du pollen qui s'échappait des fleurs mâles.

La caprification des figuiers est une opération toute différente; elle consiste à introduire dans les fruits la larve d'un insecte qui en accélère le développement et la maturation [1].

Après Hérodote il n'est plus fait mention de la fécondation des plantes dans les ouvrages des anciens; les écoles philosophiques ionienne et pythagoricienne, absorbées par la recherche de l'origine première des choses, donnèrent peu d'attention aux phénomènes extérieurs de la nature; ce qui peut paraître plus étrange, c'est qu'Hippocrate et Aristote n'aient pas porté leur esprit méditatif et profond vers le fait si extraordinaire de la sexualité des plantes. Dans les nombreux écrits de ces deux grands hommes, on ne trouve aucune observation qui puisse s'y rapprocher, et l'on peut en conclure avec certitude qu'ils n'en avaient pas eu connaissance.

Le successeur d'Aristote à l'Académie, le judicieux et savant Théophraste [2], est le seul de cette époque qui fasse la distinction des sexes chez les plantes. Il ne faut pas croire cependant qu'il s'en soit fait une idée bien exacte et qu'il ait fait la distinction des organes mâles et des organes femelles; nous pouvons presque certifier qu'il envisageait la sexualité des plantes comme le font encore aujourd'hui bon nombre de nos cultivateurs qui considèrent les pieds les mieux développés et les plus forts comme des pieds mâles, et les autres plus chétifs et plus faibles comme des pieds femelles. Pour le chanvre, par exemple, les paysans distinguent un pied mâle et un pied femelle, et celui auquel ils donnent le nom de pied mâle, comme étant le plus vigoureux, est précisément celui que les botanistes ont reconnu être un pied femelle.

Si maintenant nous passons en revue toute la série des auteurs latins, nous n'en trouverons aucun qui émette une opinion quelconque sur la sexualité des plantes; Caton, Virgile, Columelle et Dioscoride [3] ne paraissent pas en avoir eu la moindre notion, et l'on peut dire qu'avant Pline les Romains n'avaient exprimé nulle part les connaissances qu'ils possédaient sur la fécondation des plantes.

Un des hommes qui honorent le plus Rome ancienne, c'est Pline le natura-

[1] Ce phénomène n'a pas lieu seulement pour les figues; chacun a pu se convaincre par sa propre expérience, qu'un fruit attaqué par un ver mûrit beaucoup plus vite et quelquefois acquiert un parfum plus exquis.

[2] Théophraste a composé un nombre immense d'ouvrages; il ne nous reste de lui qu'un traité de botanique, très-estimé encore aujourd'hui, et qui peut être considéré comme l'encyclopédie de tous les faits connus à l'époque de l'écrivain, touchant les plantes et leur culture.

[3] Dioscoride, bien que né en Cilicie, peut être compté parmi les écrivains latins; il servit en effet dans les armées romaines sous le règne de Néron, et voyaga beaucoup en Italie, en Grèce et en Asie Mineure.

Digitized by Google

liste. Doué d'une ardeur et d'une facilité extraordinaires, il étudia dès sa plus tendre enfance les ouvrages des anciens et ceux de ses contemporains; son immense fortune le mit à même de réunir une bibliothèque de 2,000 volumes; avec un pareil secours il ne lui fut pas difficile de composer ses ouvrages. Pline a écrit une Histoire du monde qui embrasse les trois règnes de la nature; cet ouvrage est remarquable sous plusieurs rapports; d'abord le style en est agréable et coulant, ensuite il nous donne une idée très-juste des connaissances de l'époque.

Mais un reproche qui a été fait à Pline par tous les auteurs qui en ont parlé, a singulièrement diminué la valeur de ses écrits. Nous voulons parler de la crédulité qui lui a fait accepter les fables les plus grossières comme autant de vérités [1].

Il n'y a pas d'esprit de critique chez Pline; ce n'est qu'un habile compilateur entassant pêle-mêle et sans choix les faits rapportés par tous ceux dont les ouvrages sont arrivés jusqu'à lui.

Toutefois il décrivit avec beaucoup plus de précision qu'Hérodote la fécondation des palmiers, et c'est principalement sur ce fait que nous voulons nous appuyer pour montrer comment il concevait la fécondation végétale.

Le premier il semble établir une distinction bien claire entre les mâles et les femelles, et admet la fécondation de celui-ci au moyen du pollen (poussière) du mâle. Nulle part, dit-il, la distinction des sexes ne se fait remarquer aussi bien que chez les palmiers.

Voilà donc des idées plus précises sur la sexualité des plantes; ce ne sont pas les seules qu'on rencontre à cette époque. Cassianus Bassus, quelques années plus tard, émettait des idées analogues : « Les palmiers s'aiment entre eux, disait-il, et les femelles sont fécondées et produisent des fruits par l'intervention du mâle. »

Nous arrivons au moyen âge.

Il faut jeter un voile sur les quinze premiers siècles de notre ère; sauf de très-légères exceptions il n'y a chez aucun homme amour véritable de la science ni érudition profonde; aussi, pas de découvertes en aucun genre; l'industrie est inconnue, le commerce languit, et les sciences sont considérées comme des choses inutiles et d'un intérêt tout à fait secondaire.

Mais si après la découverte de l'imprimerie, qui précéda celle d'un nouveau

[1] Nous citerons ici quelques lignes extraites de ses ouvrages qui pourront donner une idée de sa crédulité : « Si un éléphant, dit-il, rencontre un voyageur égaré dans les déserts, il ne lui fait point de mal *et même il le remet sur son chemin*. » Et ailleurs : « Etésias parle d'une espèce d'hommes *qui n'ayant qu'une jambe sont pourtant très-agiles;* il rapporte aussi que ceux-ci, couchés sur le dos pendant la grande chaleur, *se couvrent de l'ombre de leur pied.* » On pourrait citer une multitude d'assertions du même genre.

Digitized by Google

monde, nous portons nos yeux sur les générations alors vivantes, le tableau change entièrement, et nous sommes frappés du nouvel élan donné aux sciences naturelles. L'homme, sorti d'une longue léthargie, revit, pour ainsi dire; et, dépouillant sa barbarie profonde, il cherche de nouveau à l'élever jusqu'à Dieu en étudiant et en comparant les œuvres de la nature.

Nous n'avons pas à faire l'histoire des travaux de cette époque; nous ferons remarquer seulement que les manuscrits anciens furent recueillis avec soin, imprimés à grands frais, commentés par des hommes érudits, et médités par tous ceux qui se sentaient de l'entraînement vers les découvertes utiles et la recherche de la vérité.

Il est bien probable qu'à cette époque on s'occupa beaucoup de la fécondation des plantes; en 1505 le poëte Pontanus orna des richesses de la poésie le phénomène de la fécondation, et il décrivit dans des vers devenus célèbres la fructification de deux palmiers qui vivaient en Italie à trente milles de distance.

Mais ce ne fut qu'à la fin du seizième siècle que des observations bien faites furent rédigées avec soin. Prosper Alpin, né en 1553 et mort en 1617, fut un médecin savant et un profond botaniste; après avoir voyagé trois ans en Egypte, il professa publiquement à Padoue, et ce fut sans doute là qu'il enseigna la fécondation des dattiers telle qu'elle se pratiquait chez les Egyptiens. Les opinions qu'il émet à cet égard sont parfaitement fondées, et la science moderne n'explique pas le fait d'une manière plus raisonnée qu'il ne le fit alors.

Ce fut aussi lui qui parla le premier du café; il en avait vu une plante cultivée au Caire, dans le jardin d'un bey, et il en fit la description à son retour en Italie. Mais ce ne fut que sous le règne de Louis XIV que l'usage du café se répandit en Europe, malgré le mauvais vouloir des médecins et le dire de M^me^ de Sévigné.

Après Alpin, Cisalpin, Grew, Camérarius et Ray étudièrent la sexualité des plantes; les uns parlèrent de fleurs unisexuelles et les autres de fleurs hermaphrodites. Le célèbre naturaliste Ray est un des premiers qui aient formulé d'une manière exacte le rôle des étamines dans la fécondation : « Les étamines, dit-il, contiennent le pollen, substance analogue à la liqueur spermatique des mâles, et par la vertu de laquelle les femelles sont fécondées. »

On peut dire que dès ce moment le fait de la sexualité des plantes était posé; mais il était encore renfermé dans un bien petit nombre de têtes et n'était pas tombé dans le domaine public. Ce fut Sébastien Vaillant qui s'efforça d'accomplir cette dernière tâche.

Sébastien Vaillant était né botaniste comme il y en a d'autres qui naissent peintre ou musicien; dès sa plus tendre enfance, il se plaisait à ramasser des plantes qui venaient s'offrir à lui dans ses promenades; souvent même il les arrachait avec soin et les plantait de nouveau dans le jardin de son père. Mais

Digitized by Google

tel fut son zèle à s'acquitter de cette tâche, que bientôt après le jardin paternel se trouva littéralement encombré de plantes qui croissaient spontanément dans le voisinage. Son père qui n'avait pas pour la botanique le même amour que lui, et qui préférait la culture de ses légumes à l'étude des plantes vulgaires, employa son autorité pour se mettre à l'abri de cette invasion qui menaçait d'occuper toute sa propriété. A cet effet, le jeune botaniste fut relégué avec toutes ses plantes dans un coin du jardin, et défense lui fut faite à lui et à ses plantes de dépasser les limites tracées par la main paternelle.

Sébastien Vaillant ne se rebuta pas de cette espèce d'exil; ses études ne firent que grandir avec ses forces, et ses connaissances s'augmentèrent de beaucoup en fort peu de temps. Pour donner une idée de son zèle, on raconte de lui le trait suivant : Pour se réveiller de bonne heure il plaçait sous sa tête, en se couchant, une planche sur laquelle il avait préalablement fixé un clou; le frottement de sa tête contre la tête de ce clou triomphait facilement du sommeil, et chaque matin il s'applaudissait de son expédient. Mais sa tête n'eut pas lieu de s'en applaudir; à force de frotter contre le clou inhumain, elle se vit un jour augmentée dans son volume et une loupe malencontreuse se forma précisément à l'endroit où se faisait la rencontre de la tête avec le clou. Cette loupe fit beaucoup souffrir le jeune homme qui en ressentit de tristes effets pendant tout le reste de sa vie, et qui se trouva, par la suite de cet accident, obligé de renoncer à sa planche et à son clou!

Plus tard Sébastien Vaillant se rendit à Paris, et là il obtint de donner un cours de botanique au Jardin du Roi qui avait été fondé sous Louis XIII. Ce fut en 1717 qu'il ouvrit ses leçons par un discours dans lequel il décrit la structure des plantes, leurs différences et l'usage de leurs parties. Ce discours fit grand bruit; la sexualité des plantes y était démontrée d'une manière évidente et les auteurs qui s'opposaient à cette théorie n'avaient guerre été ménagés.

Aussi, grand émoi dans le monde savant; comme il arrive toujours en pareille circonstance, l'un fut pour, l'autre fut contre. Les opinions se partagèrent et la lutte s'envenima.

Pitton de Tournefort, connu dans le monde savant par ses Institutions de botanique et son Voyage au Levant, avait émis des opinions peu en harmonie avec celles de Sébastien Vaillant. L'illustre botaniste, dont le nom est encore un objet de gloire pour la France, n'admettait pas que le pollen pût féconder les plantes; aussi fut-il en guerre ouverte avec Vaillant, qui avait été son élève et son ami.

Le jeune Sébastien, sûr de la vérité de sa doctrine, ne craignit pas d'attaquer son maître, et il blâma ouvertement les idées de celui-ci [1]. L'expérience prouva qu'il avait raison et la majorité des botanistes partagea son opinion.

[1] Voyez son mémoire sur trois familles de plantes à fleurs inséré dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1718.

Digitized by Google

Tout le système sexuel de Vaillant peut être formulé ainsi : Les organes qui constituent les sexes sont les étamines et les ovaires; les fleurs mâles ne contiennent que des étamines, les fleurs femelles que des ovaires, et les fleurs hermaphrodites contiennent les uns et les autres.

Nous touchons à la fin de l'histoire de cette grande découverte; Antoine de Jussieu apporta de nouvelles preuves à la sexualité des plantes, et son opinion personnelle fut d'un grand poids pour l'admission de cette théorie.

Alors parut Linné, et avec lui s'ouvrit une nouvelle ère pour la botanique. Linné, que tout ami de la science doit saluer comme l'un des plus grands génies des temps modernes, porta ses regards d'aigle sur le monde entier; il comprit l'harmonie de tous les êtres de la création et il s'étudia à les ranger dans des tableaux systématiques.

Ce fut lui qui fonda une classification des végétaux établie sur le nombre des organes sexuels; cette classification, bien qu'elle ne soit plus adoptée de nos jours, surpassée qu'elle a été par celle d'Antoine-Laurent de Jussieu, présentait cependant un caractère admirable de simplicité et d'harmonie.

Linné donna un grand nombre de preuves de la sexualité des plantes; son esprit philosophique et poétique en même temps lui fit considérer la fécondation végétale comme un véritable mariage; il a exposé dans son style aphoristique tout le phénomène de la reproduction des plantes, mais la nudité qu'il a apportée dans ses tableaux ne nous permet pas de citer ses paroles [1].

Après Linné tous les botanistes s'occupèrent de la sexualité des plantes, et les preuves arrivèrent de tous côtés. Une de celles qui ont fait le plus de bruit est la suivante.

Dans le jardin de Berlin se trouvait un palmier femelle; tous les ans ce palmier fleurissait; comme les fleurs n'étaient pas fécondées, elles étaient stériles et ne produisaient pas de fruits. A la même époque se trouvait à Leipzig un palmier mâle qui fleurissait aussi et qui ne produisait pas non plus. Gleditsch eut l'idée de féconder le pied femelle malgré la distance qui séparait les deux arbres. Ayant réuni une certaine quantité du pollen de son palmier mâle, il envoya ce pollen à Berlin dans une lettre. Ce pollen ayant été répandu sur les fleurs femelles, celles-ci furent fécondées et produisirent des fruits.

Dès lors il ne fut plus question de douter, et malgré les faits avancés par l'abbé Spallanzani contre la fécondation des plantes, la nouvelle théorie se répandit de plus en plus.

Une science qui en a fait d'heureuses applications, c'est l'horticulture; on peut dire qu'elle repose presque tout entière sur la fécondation et la sexua-

[1] Ceux qui voudront recourir à l'original trouveront les idées de Linné exposées au § 146 de sa *Philosophia botanica*.

Digitized by Google

lité des plantes. Les horticulteurs ont créé une multitude de variétés au moyen des fécondations artificielles qui ont donné des métis; de nos jours ces variétés sont très-recherchées, et la Belgique est la terre classique de ces nouvelles fécondations.

Outre les variétés, on a produit les fleurs doubles qui sont dues à l'avortement des organes sexuels; ces fleurs doubles qui font le ravissement des amateurs et la fortune des horticulteurs, n'avaient pas les sympathies de Linné qui les considérait comme des monstruosités (*eunuchi*). Mais l'anathème du grand botaniste n'a point porté coup, et le goût du public a sanctionné la fo[illegible] des fleurs doubles.

Digitized by Google

LE DUC D'ANJOU EN BELGIQUE.

Don Juan mourant avait désigné Farnèse pour son successeur, et Philippe II ratifia les dernières dispositions de son frère. Ce ne fut pas sans hésitation que le fils de Marguerite de Parme accepta une mission toujours très-délicate, malgré les fautes du parti révolutionnaire. Les Espagnols avaient dû abandonner plusieurs de leurs conquêtes; ils ne possédaient plus que le Luxembourg, une partie de la province de Namur et quelques places éparses dans le Brabant et l'Overyssel. Pour le moment, le nouveau gouverneur ne pouvait qu'attendre le résultat des divisions intestines. Cette attente ne fut pas longue.

A cette époque, la scission, qui fut solennellement proclamée quelques mois plus tard, existait déjà de fait; les provinces wallonnes étaient, ou reconquises par l'Espagne, ou placées en état d'hostilité avec les provinces germaniques. C'est dans ces circonstances qu'intervint l'union d'Utrecht (23 janvier 1579). Œuvre des calvinistes ultras, elle consacra l'intolérance : la Hollande et la Zélande étaient libres « de se comporter, quant au point de la religion, « comme elles le trouveraient bon, » ce qui équivalait à y décréter l'exclusion du catholicisme; la liberté de religion, ou du moins le libre exercice du culte, n'était prescrite que pour les autres provinces. La réforme se faisait la part du lion, en exigeant la tolérance pour elle-même là où elle était encore en minorité, en la refusant à ses adversaires là où elle dominait.

Un tel acte est diversement appréciable. La responsabilité ne peut, en tout cas, peser sur le prince d'Orange. C'est le comte Jean de Nassau, son frère, calviniste intolérant au plus haut degré, homme du reste probe et loyal, qui prit l'initiative [1]. Sans doute il y fut déterminé par l'attitude des catholiques

[1] *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange Nassau*, vol. VI, p. 433.

Digitized by Google

des provinces wallonnes, et par la connaissance de leurs négociations avec le lieutenant de Philippe.

Mais Guillaume n'avait pas encore renoncé à l'espoir d'une association des deux croyances sur des bases équitables. Il ne souscrivit la nouvelle union, au bout de trois mois, qu'après avoir vu échouer une dernière tentative pour maintenir en corps des membres prêts à se disjoindre [1]. Ce ne fut pour lui qu'un pis-aller; les circonstances devenaient telles, qu'en refusant de sacrifier une partie, on s'exposait à perdre le tout.

L'union d'Utrecht précipita le résultat des négociations qui amenèrent le traité d'Arras. Les *malcontents* (c'est le nom que se donnèrent les catholiques des provinces wallonnes), irrités des persécutions que subissaient leurs coreligionnaires partout où la réforme obtenait la prépondérance, et voyant l'inutilité de leurs réclamations, s'étaient de plus en plus rapprochés de l'Espagne. A leur égard la question religieuse, la seule sur laquelle on devait renoncer à s'entendre avec le roi, n'était pas un obstacle; et comme cette réconciliation partielle, qui rompait le faisceau des provinces, importait au cabinet de Madrid, il était impossible qu'on ne finit par s'accorder.

Les négociations furent connues des états généraux. Ils rappelèrent à l'observation de l'acte constitutif de la confédération, qui défendait à une province de traiter seule. On répondit que cet acte avait été enfreint dans des dispositions non moins essentielles, et que, loin de se séparer de la généralité, on ne désirait rien tant que de voir les négociations se continuer de concert avec elle.

C'était précisément l'époque de la conclusion de l'union d'Utrecht. La confédération se composait alors de trois fractions bien distinctes : les catholiques du Midi, les réformés du Nord [2] et quelques provinces de la langue germanique; provinces centrales où les deux croyances se contre-balançaient, et qui n'accédèrent au nouveau pacte que plus tard. Les états généraux ne représentaient plus en réalité que cette dernière fraction quand ils envoyèrent leurs députés à Cologne.

Un nouveau congrès pour la paix venait de s'ouvrir dans cette ville (7 mai), toujours sous la médiation de la branche cadette de la maison d'Autriche, représentée alors par l'empereur Rodolphe II, frère de l'archiduc Mathias. Selon l'usage constamment admis, on débuta par des prétentions inadmissibles : le roi ne voulait tenir aucun compte des changements survenus dans les Pays-Bas; les états généraux réclamaient le maintien des conditions imposées à l'archiduc Mathias. Il y eut ensuite concessions réciproques, sans qu'il fût possible de s'entendre sur le point capital. Philippe persista à maintenir le

[1] *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange Nassau*, vol. VI, p. 613.

[2] L'union d'Utrecht ne fut d'abord signée que par la Hollande, la Zélande, Utrecht, les Ommelandes et la noblesse de Gueldre.

Digitized by Google

système de la pacification de Gand et de l'édit perpétuel de Marche : l'exécution des édits de Charles-Quint continuait à rester suspendue dans toutes les provinces, mais l'exercice du culte réformé n'était toléré, provisoirement encore, qu'en Hollande et en Zélande.

Ces conditions pouvaient satisfaire les catholiques, non les réformés. Même en ce qui concernait les deux provinces favorisées, la condescendance extraordinaire du roi cachait une arrière-pensée : la paix conclue, il espérait bien, sur la question religieuse, obtenir des états généraux appelés à statuer en dernier ressort, une décision conforme à ses désirs qui étaient ceux de tous les catholiques, et la réforme, renfermée en Hollande et en Zélande, ne semblait pas destinée à défendre avec succès son dernier asile.

Dans ces entrefaites, Farnèse avait vivement poussé l'œuvre de la réconciliation avec les *malcontents*. On n'attendit pas, pour conclure, le résultat des conférences de Cologne. A la liberté religieuse près, le traité d'Arras (17 mai) accorda tout ce qu'il était raisonnablement permis d'exiger : amnistie entière, maintien de la pacification de Gand et de l'édit perpétuel, départ des soldats étrangers, formation d'une armée nationale, rétablissement des priviléges. Ce traité replaça sous l'autorité du roi le Hainaut, l'Artois et les châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Dans les provinces de la langue romane, les états généraux ne conservaient plus que trois villes : Tournai, Cambrai et Bouchain.

Un tel résultat est à déplorer, car il retarda de deux siècles l'émancipation de la Belgique. Sans dissimuler les torts des réformés, on peut néanmoins se demander s'ils autorisaient les catholiques à déserter ainsi la cause commune. Il semble que le peuple, toujours plus désintéressé dans les grandes questions d'intérêt national, montra à l'arrangement avec Farnèse bien moins de propension que le clergé et la noblesse.

Nous lisons du moins, dans le rapport d'un des députés envoyés par les états généraux pour empêcher les négociations, qu'après avoir eu, à Arras, des conférences avec les représentants des deux premiers ordres, il n'en tira aucune explication satisfaisante; « mais ayant, ajoute-t-il, fait rapport à la « commune [1] et remontré les inconvénients et dangers qui procéderont d'une « paix particulière, ils ont *unanimement* déclaré qu'ils ne sont aucunement « intentionnés de se desjoindre de la généralité, ni faire paix particulière au « préjudice d'autres provinces. » Le député s'était ensuite transporté dans quelques autres villes, et y avait également trouvé *la commune bien inclinée*.

Nous lisons encore dans les résolutions des états généraux que, d'après une lettre de Valenciennes, « les notables et autres du premier membre » y avaient

[1] C'est-à-dire exposé sa mission au tiers état. Ce document plein d'intérêt se trouve dans les *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VI, 521.

Digitized by Google

voté l'acceptation des conditions proposées au nom du roi; « mais que le « second membre et même le peuple n'avaient rien voulu déterminer avant « que le tout fût préalablement communiqué aux états généraux [1]. »

Évidemment ce ne fut pas un intérêt national qui guida les deux premiers ordres : le clergé eut uniquement en vue le rétablissement de sa suprématie; la noblesse, des avantages personnels. La conduite de la plupart des seigneurs qui traitèrent avec Farnèse présente un triste spectacle. La Toison d'or, un commandement militaire, le gouvernement d'une province, de l'argent même, tels sont les moyens honteux par lesquels Philippe acheta leur soumission [2]. Il dut y avoir en secret des enchères ouvertes, car les résolutions des états généraux nous apprennent qu'on offrit de leur part, à certains chefs, « quatre « mille florins de rente leur vie durant, » s'ils rejetaient les propositions de l'Espagne [3].

Le traité d'Arras fut ratifié par Farnèse dans sa tente, au camp sous Maestricht. L'inaction des Espagnols n'avait guère duré après la mort de don Juan. Philippe envoya à son neveu des secours que sa méfiance avait refusés à son frère, et le nouveau gouverneur n'attendit pas la fin de l'hiver pour entrer en campagne.

Il fit d'abord une invasion dans la Campine, porta la terreur jusqu'aux portes d'Anvers, puis, rabattant à droite, il investit Maestricht (13 mars). C'était pour lui un point stratégique de la plus haute importance; il lui donnait une forte position sur la Meuse, et le moyen d'étendre dans le nord du pays l'œuvre de la restauration. La confédération n'existait plus que de nom; la plupart des provinces « prêtes chacune de faire son cas à part et de périr « ainsi par pièces [4], » retenaient pour leur défense l'argent qu'elles devaient à la généralité.

Malgré les instances de Guillaume, il fut impossible aux états généraux de secourir la place assiégée, et Maestricht succomba, après trois mois d'une défense comparable à celle de Sagonte (29 juin). Emportée de vive force, la malheureuse ville fut livrée, pendant trois jours, à la rage d'une soldatesque affamée de pillage et de sang. Cet horrible usage de ce qu'on est convenu d'appeler le droit de la guerre fait tache dans la glorieuse vie de Farnèse, et nous doutons qu'on puisse l'excuser par la maladie qui le retint sous sa tente.

Ce fut au reste le seul événement notable de cette campagne. Bientôt il

[1] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VI, p. 523.

[2] Strada les dit insatiables (*inexplebiles*) et se considérant comme maltraités quand on ne leur donnait plus rien. Cependant, puisqu'ils contribuaient au rétablissement du catholicisme, Strada est loin de leur être défavorable. *De Bello belgico* (édition de Leyde), vol. II, p. 150.

[3] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VI, p. 525.

[4] *Ibid.*, p. 397.

Digitized by Google

fallut renvoyer les soldats étrangers (mars 1580), et cette clause du traité d'Arras fut exécutée avec rigueur [1]. Pendant une année que les choses restèrent en cet état, le lieutenant de Philippe ne dut de maintenir sa position qu'à la désorganisation de ses adversaires, et à une nouvelle défection qui, en lui livrant Groningue, neutralisa les secours que la confédération pouvait attendre de la Frise. Georges de Lalaing, comte de Rennenberg, à qui le prince d'Orange avait fait confier un gouvernement important dans le Nord, fut encore un de ces nobles avides qui trafiquèrent de leur crédit [2]. On peut être indulgent pour les revirements d'opinion qui paraissent sincères; dans le feu des discordes civiles, les occasions d'entraînement, et les conversions aussi, sont fréquentes; mais il faut flétrir impitoyablement ces honteux marchés dont l'intérêt privé est le seul mobile.

Vers cette époque (août) eut lieu le retour de Marguerite de Parme. Philippe voulut, dit-on, essayer l'influence d'un nom qui devait sa popularité à l'horrible administration du duc d'Albe, et il rendit à sa tante le gouvernement des Pays-Bas, en conservant le commandement militaire à Farnèse. Il est permis de croire que ce fut, de sa part, un premier indice de la méfiance qu'on lui avait inspirée contre le vainqueur de Maestricht. Ce dernier semble du moins l'avoir ainsi compris; il fit valoir, avec force et raison, les inconvénients de ce partage du pouvoir, et il réitéra, à cette occasion, pour obtenir son rappel, les instances qu'il avait déjà faites lors du renvoi des soldats étrangers en vertu du traité d'Arras. Après avoir résisté d'abord et soutenu son système, le roi finit par comprendre les suites possibles du mécontentement de son lieutenant, et laissa son autorité entière. Pour ne pas ébruiter ces dissensions entre la mère et le fils, on présenta la mission de Marguerite comme une mission de réconciliation. La princesse fixa sa résidence à Namur, y vécut trois ans dans une complète insignifiance, et partit sans laisser la moindre trace de son nouveau séjour en Belgique. Cette période de temps fut cependant signalée par des faits qui appelaient sa médiation.

Quand le prince d'Orange vit le schisme consommé, et l'impossibilité

[1] Nous en avons un curieux exemple dans la manière dont elle fut appliquée à l'auteur du commentaire inséré dans le vol. IV des *Analecta Belgica* de Hoynck Van Papendrecht. Le père de J. B. de Tassis, l'introducteur des postes en Allemagne et qui obtint de Charles-Quint un monopole que ses descendants possèdent encore aujourd'hui, était Italien; mais sa mère, Catherine de Wachtendoncq, appartenait à une famille patricienne de Malines, et lui-même était né à Bruxelles. On eut cependant la cruauté de le tenir pour étranger. Voir, au commencement du livre VI de ses commentaires, ses plaintes à ce sujet. *Analecta*, vol. VI, p. 414.

[2] Il stipula, entre autres avantages, le payement d'une rente annuelle de 20,000 florins. Strada, qui donne les détails du marché, n'a pas un mot de blâme, vol. II, page 135.

Digitized by Google

d'une transaction entre la réforme et Philippe bien constatée aux yeux de tous par les dernières conférences de Cologne [1], il crut le moment venu de rompre le dernier lien qui unissait encore les Bays-Bas à l'Espagne. Il eût pu, nous apprend le comte Jean de Nassau, son frère, obtenir pour lui-même cette souveraineté qu'il s'apprêtait à faire déférer à un autre [2]. Ceux qui n'admettent en lui qu'un mobile, le désir d'élever sa maison sur les ruines de celle de son bienfaiteur, ne croiront pas à la possibilité d'un refus. Mais si l'on a peut-être été trop loin en exaltant son désintéressement, en lui donnant cette complète abnégation que possède à peine le cénobite retiré dans les profondeurs du cloître [3], est-on resté dans les limites du vraisemblable, en lui déniant tout sentiment généreux? Qu'il ait été ambitieux, nous le croyons. Seulement son ambition ne fut pas une ambition vulgaire, ramenant tout à soi, insoucieuse des intérêts généraux; ce fut une noble émulation qui ne sépara point la grandeur personnelle de l'homme, du succès de la cause à laquelle il s'était dévoué. A ce point de vue, Guillaume dut refuser. Il fallait avant tout sauver la révolution, et elle ne pouvait l'être alors (du moins il le pensait), qu'au moyen de secours étrangers dont on se fût privé en lui déférant la dignité souveraine.

Cette nécessité admise, la voie à suivre pour lui était toute tracée. Ses sympathies avaient toujours été acquises à la France, et la souveraineté de nos provinces ne fut offerte à Élisabeth qu'après avoir été refusée par Henri III. Repoussé sur ces deux points, c'est encore un prince français qu'il propose. La candidature du duc d'Anjou, à l'époque où il vint pour la première fois en Belgique, entrait dans ses vues, quoique momentanément alors il y eût renoncé; il ne s'agissait donc que d'imprimer plus d'activité à des négociations qui n'avaient jamais été entièrement abandonnées. Mais ce projet soulevait des difficultés de plus d'un genre.

Les réformés repoussaient cette candidature : les uns par fanatisme, *délicats théologiens*, comme les appelait Marnix [4], ne voulant d'un prince catholique à aucun prix, demandant qu'à défaut d'Élisabeth on offrît la couronne à Guil-

[1] « Je pense, écrivait à ce propos Duplessis Mornay, que tous gens d'entendement « doivent être résolus que la paix avec le roi d'Espagne, et l'exercice de la religion « dont faisons profession et laquelle devons maintenir jusqu'à la mort, sont choses « trop incompatibles. » *Mémoires et correspondance de Duplessis Mornay*, vol. II, p. 122.

[2] Voir sa lettre dans les *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VI, p. 338.

[3] C'est un peu ce que fait M. Groen Van Prinsterer, l'éditeur des *Archives de la maison d'Orange Nassau*. Trop loyal pour contester les taches que présente la vie de son héros, il le prétend complétement changé dans ses dernières années. Ce système peut avoir un côté vrai, mais nous persistons à le regarder comme formulé en termes trop absolus.

[4] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 277.

Digitized by Google

laume, et, sur le refus de celui-ci, à Jean Casimir [1]; les autres par méfiance contre la cour qui avait ordonné la Saint-Barthélemy, méfiance poussée à ce point qu'ils engagèrent Guillaume à ne pas aller à la rencontre du duc d'Anjou, pour ne pas s'exposer aux coups d'un second Maurevel [2].

Il y avait aussi à surmonter l'opposition d'Anvers, dont les intérêts commerciaux pouvaient être compromis par une rupture définitive avec l'Espagne, et le sentiment national généralement hostile à la France; car les luttes avec cette puissance sous Charles-Quint, sous les princes de la maison de Bourgogne et antérieurement encore, avaient laissé des traces profondes dans les souvenirs des populations, et développé une antipathie moins vive sans doute qu'à l'égard de l'Espagne, assez grande néanmoins pour susciter des obstacles sérieux à l'admission d'un prince français.

A ces difficultés d'ordre intérieur venait se joindre l'impossibilité de ménager également l'Angleterre, l'Allemagne et la France, intéressées toutes trois à imprimer à la révolution belge une direction différente et adaptée à leurs vues particulières.

On devait craindre de mécontenter le cabinet anglais, à qui l'arrivée du frère de Henri III en Belgique pouvait paraître une union déguisée avec la France. Mais il y avait peu de fond à faire sur Élisabeth. Flottant entre son inimitié contre Philippe et sa répugnance à encourager le principe insurrectionnel, entre la crainte de voir la France étendre son influence de l'autre côté du détroit et l'obligation de renoncer à des idées d'économie parfois mesquines, cette reine ne se pouvait décider à prendre une attitude franche et nette [3]; malgré les exhortations de ses ministres, moins irrésolus, elle s'était contentée jusqu'alors de timides envois d'argent, suffisants pour irriter le monarque espagnol et non pour sauver la révolution.

Le choix du duc d'Anjou était également mal vu en Allemagne. « Ne vous « hastez trop, écrivait à Guillaume un de ses correspondants, avec les lubric- « ques et frauduleux François, avec lesquels jamais estat ou prince est abordé « à bon port [4]. » Ce choix devait en effet soustraire les Pays-Bas à l'influence

[1] Les *Archives de la maison d'Orange Nassau* (VII, p. 286) signalent un mémoire commençant ainsi : « Quod impium, inutile, et non necesse, imo tentatio Dei, « eligere Alenzonem. Contra, quod honestum, utile, imo necessarium sit, recusante « prorsus Angliæ regina, eligere principem Orangium, sive renuente prorsus quoque « Orangiæ principe, Casimirum palatinum. » Tous les calvinistes ne partageaient pas cette étroitesse d'idées, et l'on peut lire, dans un sens contraire, les avis du pasteur Villers et de Marnix. *Ibid.*, p. 264 et 276.

[2] *Ibid.*, p. 590.

[3] Un correspondant allemand du comte Jean de Nassau dit qu'Élisabeth était « nach art ihres weiblichen geschlechts, in ihren *consiliis* ganz unbestendig. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 217.

[4] *Ibid.*, p. 229.

Digitized by Google

germanique, empêcher la réalisation de l'idée qui avait porté Charles-Quint à établir le cercle de Bourgogne, blesser enfin profondément la branche cadette de la maison d'Autriche et ses nombreux partisans en Allemagne. Car les descendants de Ferdinand Ier possédaient sur les Pays-Bas un droit éventuel qui avait été respecté jusqu'alors, même dans l'acte révolutionnaire le plus significatif : la nomination d'un gouverneur général par les états; et l'empereur eût voulu qu'en dépossédant Philippe on le remplaçât au moins par un archiduc [1].

Mais qu'avait-on à attendre de ce côté? Les princes catholiques étaient essentiellement hostiles à la révolution, et les princes protestants, livrés avec une prédilection toute germanique à l'examen de questions de théologie abstraite, continuaient à se montrer beaucoup plus disposés à persécuter qu'à soutenir les calvinistes des Pays-Bas [2]. « S'il faut venir, disait le ministre « Villers, à ceulx qui font vraie profession de nostre religion, nous n'avons « que l'Angleterre qui nous puisse aider, et nous avons peult-estre trop long- « temps attendu après son secours; car, quant aux Allemans, nous voions « aussi le peu d'espoir qu'il y a, quelque promesse qu'aulcuns fassent, et « dadventaige les nostres en Allemaigne sont tenus pour pires que Turcks [3]. »

Le prince d'Orange n'avait cessé d'espérer que cette hostilité ferait place à des sentiments plus raisonnables, qu'on finirait par voir dans la cause des réformés belges celle de tous les dissidents. Pour toute satisfaction, après des promesses souvent réitérées d'une intervention puissante, on venait de l'engager à attendre le résultat des conférences de Cologne, non encore officiellement rompues, quoiqu'il ne restât plus le moindre espoir de les mener à bonne fin; on venait de l'engager aussi à s'en rapporter aux instances de l'empereur, pour obtenir de Philippe II « ce que par avant avait été refusé [4]. »

A cette preuve nouvelle d'indifférence ou de crédule simplicité, la patience manqua enfin à Guillaume : « Il samble, répondit-il, qu'après une si longue « attente et vain espoir qu'on nous at donné et dont on nous at seulement « abreuvé, cecy est une froide et bien maigre consolation; estant, pour en

[1] « Imperator conatur ostendere, etiamsi rex Hispaniæ promeritus fuerit removeri, « se, qui ejusdem familiæ est, non extraneum, in ejus locum debuisse eligi. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 242.

[2] On lit, dans une lettre d'un savant suisse de ce temps : « Nescio an magis Belga- « rum calamitas aut Germanorum plus quam belluina stupiditas deplorari debeat... « Debemus hoc malum insanis contentionibus de religione et doctrina, quæ et ipsæ « ambitiosis quorumdam consiliis eo usque deductæ sunt, ut cædes et sanguinem « multi spirent contra fratres, qui interim evangelio quod pacis nuntium est glo- « riantur..... Jam processit Lutheranorum spiritus ut Papistas facilius quam nos « ferant. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII. p. 7.

[3] *Ibid.*, p. 272.

[4] *Ibid.*, p. 229.

Digitized by Google

« parler rondement, tout ainsi que si l'on auroit tenu quelque personne bien « estroictement l'espace de deux ou trois jours, sans luy donner aucune « chose à manger, soubz espoir d'un grand et magnificque bancquet que l'on « apprestoit pour luy, luy persuadant de ne se soucier de ceulx qui luy pré- « senteroient du pain, ains d'attendre ledict bancquet, et que toutesfois, les- « dicts trois jours expirés, on allast luy dire que le bancquet n'est encore « prest, mais qu'il doibt avoir espoir d'ung meilleur; ne seriez-vous pas « d'advis, monsieur, que ce povre homme, pour éviter l'apparente ruyne de « sa personne que la faim extrême luy apporteroit, ne doibt attendre dad- « vantaige, mais accepter du pain où il le pourra trouver [1] ? »

Il était impossible de caractériser la situation en termes plus énergiques et plus vrais.

Mais si l'on ne devait attendre d'assistance sérieuse ni de l'Angleterre ni de l'Allemagne, il n'en était pas de même de la France. Entre les huguenots et les réformés belges, il y avait identité de croyances religieuses, et les catholiques français, dominés par leur hostilité nationale, n'éprouvaient nulle répugnance à combattre Philippe. Pour entraîner la France entière dans une guerre avec l'Espagne, il ne s'agissait, semblait-il, que de réconcilier Henri III et le Béarnais. Le duc d'Anjou s'y employait vivement, et il y parvint en effet quelques mois plus tard [2]; c'était un heureux augure pour le règne d'un prince qui allait être appelé à gouverner un pays partagé aussi entre deux croyances religieuses; c'était en même temps une preuve de tolérance bien nécessaire dans une telle position. En France, l'idée de la réconciliation souriait à tous. On faisait aux Belges les promesses les plus brillantes; le roi de Navarre écrivait au prince d'Orange qu'il se préparait « à aller secourir « messieurs les estats », » et Henri III promettait à son frère *de l'assister jusqu'à sa chemise* [3]. Pour tromper les députés des états généraux, ce digne fils de Catherine de Médicis avait autorisé son frère à leur montrer une lettre où cette promesse était consignée, et il lui avait en même temps donné l'ordre, dit Duplessis Mornay, « de retirer aussitost la lettre après qu'ils l'auroyent « veue, et tirer promesse du seigneur duc que jamais il ne l'en importune- « rait. »

Ces négociations avec la France produisirent d'étranges déceptions; mais nul alors ne les pouvait prévoir, et l'hésitation ne semblait pas permise, car il fallait à tout prix l'assistance de l'étranger.

Philippe achevait en effet de soumettre le Portugal, et cette conquête allait le laisser maître de tourner de nouveau tous ses efforts sur un point. Comment

[1] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 240.
[2] Par le traité de Fleix conclu le 26 novembre 1580.
[3] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 467.
[4] *Ibid.*, p. 403.

Digitized by Google

lui résister dans l'état de désorganisation de la confédération? « En vérité, « écrivait le comte Jean de Nassau au comte de Schauembourg, les affaires « s'embrouillent d'une manière étrange; c'est un état de choses laborieux, « difficile et triste. Partout guerre, trouble, méfiance excessive, séparation, « désunion, ruine et plaintes à faire pitié. On a affaire ici aux Espagnols, là « aux *malcontents*, ailleurs à nos propres troupes à qui on doit beaucoup, « ailleurs encore aux habitants de la campagne que l'ennemi excite à la sédi- « tion, enfin à nos propres amis qu'on ne peut presque pas amener à recon- « naître leurs dangers, leurs besoins, et la nécessité pour eux de se disciplі- « ner. Le prince et moi, nous sommes surchargés de besogne; outre les soins « à donner à de nombreuses affaires, il nous faut veiller à défendre notre vie « et notre honneur que partout on attaque. Nos moyens d'existence sont si « restreints, que parfois il nous est difficile de nous procurer du pain.....[1]. »

Toutes ces raisons avaient été mûrement pesées, quand la proposition d'un changement de souverain fut faite aux états dans les derniers jours de 1579. Le délai de six mois qui s'écoula jusqu'à la décision prise, atteste une indécision suffisamment expliquée par les causes d'opposition que nous avons énumérées, par la gravité de la question[2], et par les idées de fidélité féodale, puissantes encore à ce point que des fonctionnaires tombèrent morts d'angoisse en abjurant leur ancien souverain[3]. Mais les motifs allégués à l'appui de la mesure étaient d'une évidence telle, que la résistance cessa.

Il fut donc décidé que la souveraineté serait offerte au duc d'Anjou[4], sauf à lui imposer des conditions propres à garantir les libertés du pays[5]. Avec un prince qui s'était déjà fait connaître par une politique tortueuse, par une duplicité et une dissimulation bien rares à son âge, la défiance n'était que prudence. S'il y a de l'exagération, il y a du vrai aussi dans ce portrait de lui, tracé par Henri IV : « Il me trompera bien, disait-il à Sully, s'il ne trompe

[1] « So geringer underhalt und mittel zu leben haben, das wir bixweilen auch « schwerlich das brot vor unter taeffelen haben mögten. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 328. Dans une autre lettre antérieure de quelques mois, le comte nous apprend que le boulanger venait de lui notifier : « das er über diezen « tag kein brodt mehr lieffern wolle. » *Ibid.*, p. 109.

[2] Quand Strada (II, p. 178) arrive au récit de ce fait, il commence avec solennité : « Jam mihi dicendum est facinus, cujus a commemoratione, quasi abhorrente animo, « hactenus supersedi. »

[3] Strada, II, p. 183.

[4] « Eodem tempore, dit Strada (II, p. 183), e provinciis regem, e templis Deum « exturbare hæretici festinarunt. »

[5] Dans un avis qui paraît destiné au comte Jean de Nassau, on se sert d'une expression un peu vulgaire, mais plus énergique, celle de *museler* : « dem *Alenzonio in* « *politica administratione* ein maulkorb anlegen. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 290.

Digitized by Google

« tous ceux qui se fieront en luy, et surtout s'il aime jamais ceux de la reli-
« gion ny leur fait aucuns advantages; car je sçay, pour luy avoir ouy dire
« plus d'une fois, qu'il les hait comme le diable dans son cœur; et puis il a le
« cœur double et si malin, a le courage si lasche, le corps si mal basty, et est
« tant inhabile à toutes sortes de vertueux exercices, que je ne me sçaurois
« persuader qu'il fasse jamais rien de généreux [1]. »

Les articles proposés au duc d'Anjou différaient peu de ceux que l'archiduc Mathias avait dû accepter : maintien de tous les priviléges et défense notamment « de lever ou asseoir aucuns deniers extraordinaires sans le consente-
« ment des états; » ratification de tout ce qui avait été fait précédemment; faculté aux états généraux « de s'assembler toutes et quantes fois qu'ils trou-
« veront convenir pour les affaires du pays, » et injonction au prince de les réunir une fois au moins chaque année; défense d'introduire dans le conseil d'État « aucuns étrangers, ni François ni autres, sinon un ou deux du consen-
« tement des provinces et agréables à icelles; » aux états le droit de présenter une liste triple de candidats, dans laquelle on devra choisir « quand il faudra
« pourvoir aux gouvernements des provinces et places fortes et aux princi-
« paux offices de la province; » maintien de la religion sur le pied existant; obligation d'avoir « l'avis et consentement des états, quant au choix du géné-
« ral de l'armée, » et de donner même aux troupes françaises « un chef
« agréable aux états susdits; » en cas d'infraction de la part du souverain, extension à toutes les provinces d'un droit qui n'avait jusqu'alors été écrit que dans la charte du Brabant, celui « de prendre un autre prince, ou autrement
« pourvoir aux affaires comme on trouvera convenir. »

Telles furent les principales clauses du traité conclu au Plessis-lez-Tours, entre le duc et une députation des états généraux que présidait Marnix. Les observations du jeune prince ne portèrent pas sur les dispositions qui étaient réellement restrictives de son autorité, et il finit par les accepter toutes, avec le dessein déjà conçu de n'en observer aucune.

Au nom de la Hollande et de la Zélande, qui s'étaient réservé par le traité le droit « de demeurer comme elles étaient, nommément au fait de la religion
« et *autrement*, » on exigea de lui des reversales, sur le contenu desquelles on ne s'accorde pas, mais qui, à coup sûr, anéantissaient son autorité. Depuis l'époque de l'administration du duc d'Albe, ces deux provinces, où dominait avec le calvinisme l'opposition au duc d'Anjou, n'avaient cessé de marcher vers l'établissement d'un gouvernement réellement national; elles n'avaient pas plus admis l'autorité de Mathias que celle de don Juan, et ne s'étaient jointes à la généralité qu'à la condition de ne pas aliéner leur indépendance propre; enfin, peu de mois avant le traité du Plessis-lez-Tours, elles avaient déféré provisoirement à Guillaume une souveraineté destinée à devenir défi-

[1] *Mémoires de Sully*, vol. I, p. 102.

Digitized by Google

nitive. Les reversales n'eurent sans doute pas d'autre objet, et il importe peu à l'histoire si la mesure fut spontanée ou provoquée par celui qui devait en profiter. De ces deux hypothèses, la première nous paraît plus probable.

Le traité avec le duc d'Anjou fut le signal de la retraite de l'archiduc Mathias; son autorité cessait avec celle du souverain à qui il avait été imposé comme lieutenant. Déjà antérieurement sa position avait cessé d'être tolérable [1]. Où pouvait-il espérer du soutien? Le parti catholique l'avait appelé, et la majorité de ce parti s'était réconciliée avec Philippe. Si les princes allemands, si les membres de sa famille, cédant à ses instances, eussent montré quelque sympathie pour la révolution, les réformés l'eussent ménagé. Mais, loin de lui venir en aide, on le laissa dans l'abandon et le dénûment [2], et il dut se croire heureux d'avoir excité la généreuse compassion de l'homme contre qui il avait été appelé. Pour reconnaître la condescendance dont il avait fait preuve au détriment de l'autorité de son oncle, les états généraux lui accordèrent une pension de 50,000 florins, qui paraît n'avoir jamais été payée.

Philippe ne se pouvait méprendre à la portée d'une décision qui blessa cruellement son orgueil de roi, à la main qui l'avait préparée. La proscription dont il frappa le prince d'Orange (mars 1580) témoigna bien son irritation.

Mettre à prix la tête d'un homme, est une horrible coutume qui a disparu du code des nations civilisées, mais dont personne alors ne songeait à contester la légitimité [3]. Granvelle, qui venait de rentrer aux affaires pour y faire prévaloir des mesures plus rigoureuses à l'égard de l'Angleterre et de la France [4],

[1] A ce propos, on lit dans une lettre adressée au landgrave de Hesse : « Le duc « d'Alençon a fait dire expressément qu'il ne vouloit avoir affaire avec l'archiduc « Mathias, mais avec les états tant seulement. Ce qui apporta tel soupçon audit archi- « duc, qu'entendant ces nouvelles, *il commença à pleurer* et demander aux assis- « tants s'il n'y avoit moyen tirer telle force de l'Allemagne pour résister à l'Espai- « gnol, que l'on se peut passer des François. » *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VI, p. 416.

[2] Une lettre du protestant Languet contient ce passage : « Certe archidux habet « justam causam conquerendi de suis, a quibus ita deseritur, ut non solum nihil pecu- « niæ ad ipsum mittant, sed nequidem secum quemquam habet, qui ipsi suo consilio « adesse possit in tantis difficultatibus quibus est undique circumventus, et ex quibus « se difficulter sine aliqua nota austriacæ familiæ explicare poterit. » *Ibid.*, VII, page 589.

[3] Cela est si vrai que Tassis, catholique sincère mais modéré, rapporte l'édit de proscription sans y joindre un mot de blâme; seulement il dit que cette mesure *apud Belgas inconsueta, prima facie inhumana ac crudelis visa est. Analecta*, IV, p. 410.

[4] C'est à cela que se rapporte cette phrase de sa correspondance avec Marguerite : « A mon advis, il y a par trop de mol et trop peu de dur, et en ce perdons-nous plus « de réputation que nous n'en gaignons. » *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, VII, p. 568.

Digitized by Google

« une bonne et gaillarde diversion, leur rendant le change, » comme il l'écrivait à Marguerite de Parme [1]; Granvelle proposa la proscription, « à l'exemple, disait-il, du band que se fit contre l'eslecteur de Saxe et le lantgraff de « Hesse [2]. » Le monarque en accueillit l'idée sans hésitation [3]. A ses yeux Guillaume était un rebelle déjà condamné, un hérétique qui méritait la mort; ne le pouvant saisir il le proscrivit, et son décret fut un jugement public dont Balthasar Gérard se fit l'exécuteur.

Le prince d'Orange répondit en publiant son *Apologie* (13 décembre). Cette pièce, écrite sous l'empire d'une colère bien légitime, est d'une telle violence [4] que les etats généraux refusèrent de la prendre sous leur patronage. Guillaume y lutte corps à corps avec son ennemi, et discute successivement les chefs de l'accusation dont il est l'objet, pour les renvoyer tous à Philippe, qu'il présente comme assassin de son fils, empoisonneur de sa femme, époux incestueux de sa nièce.

La déchéance du monarque, solennellement prononcée quelques mois après (26 juillet 1581) par les états généraux [5], fut un acte de vengeance qui appelait de sanglantes représailles. L'union d'Utrecht avait été un acheminement à cet acte décisif. Elle ne contenait pas une déclaration d'indépendance; mais, à la différence de la pacification de Gand qui maintenait formellement l'autorité du roi, elle prévoyait la possibilité d'une lutte ouverte avec lui.

Après le traité du Plessis-lez-Tours et la paix rétablie en France par son intermédiaire, le duc d'Anjou s'était occupé à recruter une armée. La saison était trop avancée pour entrer en campagne. L'année suivante, il vint forcer Farnèse à lever le siége de Cambrai (août).

Ce fut à peu près son seul exploit. Malgré les sollicitations du prince d'Orange, il refusa de joindre ses troupes à celles des états, ce qui eût mis

[1] *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 535.

[2] *Ibid.*, p. 193. D'autres passages de la correspondance de Granvelle, où il est question de la mesure, dénotent de sa part contre Guillaume une haine profonde, qui va jusqu'à insulter son ennemi : « Como es vil y cobarde, el miedo le pondria en confusion..... Como es pusillanime, no seria mucho moriesse de suyo, etc. » *Ibid.*, page 166.

[3] L'apostille, apposée par lui en marge de la proposition faite de proscrire le prince, est ainsi conçue : « Bien me paresce esto de la talla, pero es de ver si ay sententia contra « el, y si es menester que la aya para ello, y si la huvo seria en tiempo del duque de « Alva, que despues aca no la ha havido. » *Ibid.*

[4] Tassis appelle cette pièce *supra modum infamis* (*Analecta*, IV, p. 429), et l'on raconte que Marnix, qui se trouvait alors en France, s'écria, en la lisant, que le prince était un homme mort. Il paraît que l'*Apologie* est, du moins pour le style, l'œuvre du pasteur Villers. *Archives de la maison d'Orange Nassau*, VII, p. 263.

[5] Strada (II, p. 180) s'élève contre le jugement et le mode de procéder. Il est curieux de voir un jésuite se poser en défenseur du pouvoir royal.

Digitized by Google

Farnèse dans une position critique. Son dessein est évident : il voulait se rendre nécessaire, obtenir des conditions plus favorables que celles qui lui avaient été faites [1]. On ne peut expliquer autrement son irritation, et ses retards calculés à prendre possession d'une souveraineté qu'il avait tant ambitionnée. Les volontaires qui l'avaient suivi se dispersèrent donc, et il partit pour l'Angleterre. Élisabeth le flattait de l'espoir de sa main. Ce fut, paraît-il, un projet sérieux auquel la reine ne renonça que pour ne pas soulever l'opinion, hostile dans son pays à un mariage avec un prince catholique.

Au bout de peu de mois le duc d'Anjou quitta Londres, mécontent du rôle qu'il y avait joué. Il débarqua à Flessingue, le 1er février 1582, et fut inauguré bientôt après. Les fêtes qui se célébrèrent à cette occasion à Anvers, furent troublées par la tentative de Jaureguy sur Guillaume (18 mars). Abusé par sa méfiance, le peuple n'hésita pas à attribuer le crime au nouveau souverain. Ce sentiment, brutalement exprimé, eût occasionné quelque fâcheuse scène sans l'intervention du prince d'Orange, qui avait découvert dans le meurtrier un envoyé de Philippe. Le duc naturellement en éprouva un violent dépit.

La campagne de cette année fut fatale à la confédération. Après le départ du duc d'Anjou et la dispersion de son armée, Farnèse s'était emparé de Tournai, vaillamment défendu par la sœur du comte de Hornes, Marie de Montmorency, princesse d'Epinoy [2]. Il avait ensuite obtenu des Wallons, en excitant les haines religieuses, leur consentement au retour des troupes étrangères. La résolution fut prise en dépit de l'opposition de la noblesse, qui persistait à réclamer l'exécution de cette clause du traité d'Arras.

Avec les ressources seules du pays, divisé, dépeuplé, appauvri comme il l'était, on ne pouvait lutter à la fois contre la France et la Hollande [3]. Il y avait inconséquence à vouloir la rupture avec les provinces septentrionales, sans les moyens de pousser la guerre avec vigueur, et il fallait tout l'aveuglement qu'inspire l'intérêt personnel, pour se faire illusion sur le caractère essentiellement provisoire de la condition imposée à Farnèse. Les auteurs de la défection qui entraîna le partage des Pays-Bas en deux États distincts, n'en retirèrent donc pas les avantages dont s'était flatté leur égoïsme;

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 28 (édition de Bruxelles). Capefigue, dans son *Histoire de la réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV* (chap. 41), donne l'extrait d'une dépêche relative à des négociations entre le duc d'Anjou et Tassis, l'auteur du commentaire *De tumultibus belgicis*, à cette époque ambassadeur d'Espagne à Paris. Mais nous croyons que le document n'est pas à sa date, et qu'il faut le placer après et non avant la *camisade* d'Anvers.

[2] Voir la manière dont Strada (t. II, p. 211) dépeint la haine que cette femme *præferox* avait vouée à l'Espagne.

[3] Commentaire de Tassis dans les *Analecta*, t. IV, p. 454.

Digitized by Google

ils n'y avaient entrevu que le monopole des honneurs et des emplois, et ce monopole revint à leurs insolents dominateurs [1].

Philippe s'empressa d'envoyer des renforts qui portèrent l'armée de son lieutenant à soixante mille hommes, et lui permirent d'agir avec plus de vigueur. Bientôt la prise d'Audenarde (2 juillet) lui donna, avec une des plus fortes places du pays, une formidable position entre la Flandre et le Brabant. Ce n'était que le prélude de succès plus importants dont il allait être redevable à de nouvelles complications survenues chez ses adversaires.

Au milieu des embarras qui l'assiégeaient, Henri III, l'eût-il voulu, n'avait pu prêter assistance à son frère. Ce fut un cruel désappointement pour tous ceux qui avaient fait fond sur l'alliance française; c'était en même temps une notable infraction au traité du Plessis-lez-Tours, car l'union avec la France, union aussi intime que possible sans détruire la nationalité, en avait été le principal objet.

De son côté, le duc d'Anjou était mécontent de sa position, du peu d'autorité dont il jouissait [2]. Son amour-propre fut aisément stimulé par les jeunes courtisans qui l'avaient suivi, et aux yeux desquels toute restriction à l'exercice de l'autorité souveraine semblait un monstrueux empiétement. A les entendre, parmi les articles qui lui avaient été imposés, les uns respiraient un sentiment d'injurieuse méfiance; tel était surtout celui qui, généralisant la disposition d'une de nos chartes provinciales, déliait éventuellement les états du serment de fidélité; les autres lui imposaient une dépendance honteuse pour lui, fils de France [3]; la secouer était un devoir, et le succès ne pouvait manquer de couronner ses efforts.

Ces conseils, dictés par l'inexpérience et la perfidie, furent accueillis. On convint de s'emparer de plusieurs places, d'y mettre des garnisons françaises, et d'imposer ensuite aux états le système du bon plaisir tel qu'il régnait au Louvre. Le duc se réserva la plus importante des villes menacées, Anvers.

Au jour fixé (16 janvier 1583), après qu'on eut soigneusement éloigné des censeurs incommodes comme Duplessis-Mornay [4], le complot éclata. Termonde, Dunkerque et Dixmude tombèrent aux mains des conjurés. Mais le chef échoua. Il semble ne pas avoir connu la puissante organisation de nos vieilles communes. Ceux de ses soldats qui s'aventurèrent dans Anvers y trouvèrent la mort, et il dut avec le reste se réfugier en hâte à Termonde [5].

[1] Sur ces sentiments de la noblesse, voir Strada, t. II, p. 193 et 221.

[2] Il se plaignait, dit Meteren (folio 222), d'être *un zéro en chiffre*.

[3] Le royaliste Tassis dit qu'il était *sub Auraici virga. Analecta*, t. IV, p. 434.

[4] « Il me déplaît, lit-on dans une lettre écrite par lui un mois après, que notre « nation ait acquis de plus en plus le nom de *déloyale*, et peut-être perdu contre des « bourgeois la réputation de vaillance. » *Mémoires et correspondance de Duplessis Mornay*, t. II, p. 223.

[5] Nous demanderons, avec M. de Sismondi, si M. Capefigue avait la *camisade*

Digitized by Google

De ce lieu de réfuge il essaya de se justifier. Ses frivoles excuses firent ressortir davantage encore la déloyauté de sa conduite. Cependant, pour éviter une rupture avec la France, et rassurer Élisabeth qui craignait un rapprochement entre Henri III et Philippe II, les états généraux consentirent à traiter d'une réconciliation. On convint d'abord de l'évacuation immédiate de Termonde et de Dixmude, ce qui s'effectua. Mais, avant la conclusion du traité définitif, Farnèse, que cette rupture tranquillisait sur la crainte de voir la France intervenir plus vigoureusement [1], vint assiéger le duc, le força à abandonner le territoire belge, et s'empara de Dunkerque, puis de Nieuport (juillet).

Les états de Flandre voulurent épargner ce nouvel échec à la confédération, en marchant au secours du jeune prince. Les Gantois, faisant bon marché des intérêts généraux, s'y opposèrent en haine des Français. Le Sas, Hulst, Axel, Rupelmonde et Alost tombèrent encore successivement aux mains de Farnèse (octobre et novembre), et l'une des provinces les plus importantes de la confédération, isolée désormais, dut se résigner à une restauration devenue inévitable.

La question de la réconciliation avec le duc d'Anjou provoqua de longs débats. Le prince d'Orange, qui espérait toujours entraîner la France dans une guerre avec l'Espagne, qui voyait le roi de Navarre disposé à conduire une armée aux Pays-Bas si cette réconciliation s'effectuait [2], le prince d'Orange compromit sa popularité [3] en soutenant l'affirmative. Cette fois encore son opinion finit par l'emporter, mais le duc ne profita point de cette dernière marque de bon vouloir; il mourut à Château-Thierry, à la veille de signer un nouveau traité qui devait lui rouvrir l'entrée des Pays-Bas (10 juin 1584).

d'Anvers en vue, quand, dans son *Histoire de la réforme, de la ligue et du règne de Henri IV* (chap. 61), il donne aux compagnons du duc d'Anjou le nom de *braves et loyaux gentilshommes*.

[1] Strada, t. II, p. 253.

[2] *Mémoires et correspondance de Duplessis Mornay*, t. II, p. 227.

[3] Meteren (folio 230) rapporte qu'à Anvers on invectiva contre lui, en l'appelant *traître et introducteur de Français*.

Digitized by Google

FONTENELLE, ou de la Philosophie moderne, relativement aux sciences physiques, par P. Flourens, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences [1].

Le dernier ouvrage de M. Flourens est de nature à piquer vivement la curiosité. Ce n'est pas une étude sur Fontenelle considéré comme littérateur, comme bel esprit; mais une appréciation lumineuse et substantielle des travaux du philosophe. On peut regarder Fontenelle, disait Voltaire, comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit.

« D'un nouvel univers il ouvrit la barrière.
Des mondes infinis autour de lui naissants,
Mesurés par ses mains, à son ordre croissants,
A nos yeux étonnés il traça la carrière.
L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.
Que voulez-vous de plus? Il fit un opéra. »

M. Flourens a voulu étudier le philosophe qui a tant contribué à faire pénétrer dans les sciences un esprit nouveau; le continuateur de Descartes et l'historien de Newton; l'auteur de deux monuments immortels d'une philosophie aussi rare que neuve: l'histoire de l'Académie des sciences et les éloges des académiciens. « Sous ce rapport sa gloire est unique. Son bonheur fut de venir dans le temps même où de grands génies fondaient cette philosophie moderne qui a renouvelé les sciences. Il fut le premier interprète de ces grands génies. Il apprit d'eux à penser; et, dans ce genre, la plupart des autres hommes l'ont appris de lui. »

Fontenelle, né à Rouen le 11 février 1657 et mort le 9 janvier 1757, vécut donc un siècle moins vingt-neuf jours. Il vit passer le règne de Louis XIV, la

[1] Paris, 1847, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

régence du duc d'Orléans et les premières années du règne de Louis XV. Sa naissance touchait à la mort de Descartes; sa mort à la grande renommée de Voltaire. Il sert en quelque sorte de transition entre l'école monarchique du dix-septième siècle et l'école philosophique du dix-huitième. L'esprit philosophique, aujourd'hui si généralement répandu, dit M. Flourens, doit ses premiers progrès à Fontenelle. M. Villemain, dans son remarquable *Tableau du dix-huitième siècle*, a mieux encore caractérisé l'influence, la mission de cet écrivain unique. Il nous le montre contemporain de deux siècles mémorables, siégeant dans l'Académie française près de Racine et de Boileau, et restant trente ans le rival de Voltaire et l'ami de Montesquieu; prenant part à la vieille querelle des anciens et des modernes et donnant des conseils pour l'Encyclopédie. « Ce n'est pas, ajoute M. Villemain, que Fontenelle ait eu également le génie des deux époques auxquelles il assista; mais enfin, dès le temps même où il n'était encore qu'un bel esprit accusé de mauvais goût, et dépeint malignement par la Bruyère, il se ménageait une sorte de gloire nouvelle, en appliquant l'art du style à la science, et le doute philosophique à l'étude des lettres. » On peut dire que Fontenelle fut novateur pour le dix-septième siècle; modérateur pour le dix-huitième. La modération était d'ailleurs son caractère distinctif; elle était habituellement de la sagesse, mais elle devenait de la pusillanimité lorqu'elle engageait Fontenelle à faire un éloge hyperbolique du misérable cardinal Dubois. Personne n'ignore que Grimm reprocha beaucoup au panégyriste de Dubois le mot fameux : « Si j'avais la main remplie de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Mais M. Flourens affirme que Grimm se trompe : en dépit du mot, Fontenelle l'a souvent ouverte. Remarquons cependant que M. Flourens ne dit pas *toujours*. « Il vit, écrivait Voltaire, combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. » Fontenelle, au surplus, avait donné lui-même la portée de sa hardiesse : « Il faut oser en tout genre, disait-il; mais la difficulté est d'oser avec sagesse; c'est concilier une contradiction. » On connaît aussi le mot si fin de Crébillon : « On dirait quelquefois qu'il craint d'avoir raison. » Malgré cette timidité, Fontenelle rendit d'immenses services à la philosophie. Ce n'était pas d'ailleurs l'ambition qui lui imposait tant de prudence; non, c'était un besoin de repos et de calme. Le régent lui offre la présidence perpétuelle de l'Académie des sciences : « Ah! monseigneur, répondit-il, ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes égaux. » Il était fidèle à cette maxime : « Le sage tient peu de place et en change peu. »

M. Flourens, étudiant Fontenelle comme philosophe, indique avant tout la naissance et les progrès de la philosophie moderne. Elle commence, dit-il, par Bacon, par Galilée, par Descartes; elle se continue par Leibnitz, par Newton; elle se popularise par Fontenelle, par d'Alembert, par Voltaire. Fontenelle procédant de Descartes, l'auteur est naturellement amené à examiner le Discours de la méthode.

Digitized by Google

La *philosophie expérimentale* a été sanctionnée par Descartes. Une de ses *règles* est qu'il ne faut recevoir aucune chose pour vraie qu'on ne la connaisse évidemment être telle. Cependant, en physique, Descartes oublie bientôt sa *méthode*. Écrivant à une époque où l'on n'avait pas encore les faits, il prélude par la combinaison des hypothèses à la combinaison des faits. « La physique de Descartes est presque partout hypothétique, c'est-à-dire fausse; mais sa métaphysique est presque partout vraie. Comment cela se fait-il? C'est que Descartes va toujours de la cause à l'effet. Descartes va de la cause à l'effet en physique, et il a tort, car la cause n'est pas d'abord connue en physique[1]; mais en métaphysique, ce qui est le plus connu, le mieux connu, ce qui est connu d'abord, c'est la cause. » En résumé, Descartes a fondé la *méthode expérimentale* en métaphysique; trois autres hommes de génie ont fondé la même méthode en physique. Ces hommes sont : Bacon, Galilée et Newton. « Bacon a dit aux hommes qu'il fallait observer; Galilée leur a appris le grand art des expériences; et Newton, l'art plus grand encore de tirer des faits mêmes les forces qui produisent les faits, de poser les *forces expérimentales.* » Bacon rompit avec la philosophie creuse des scolastiques; il ramena les hommes aux faits et recommanda de joindre l'induction à l'observation. Mais toute l'influence de Bacon, remarque M. Flourens, s'arrête à la *théorie :* il a ramené les hommes à l'*expérience* et n'a pas fait des *expériences;* il a indiqué l'induction qui, bien suivie, mène aux *forces* et n'a découvert aucune *force.*

Ce fut Galilée qui introduisit le grand art des expériences. Enfin Newton substitua les *forces expérimentales*, c'est-à-dire les *forces manifestes* données par les faits, aux *forces occultes* des anciens, ces dernières n'étant que des mots. « Les aristotéliciens, disait Newton, n'ont pas donné le nom de *qualités occultes* à des *qualités manifestes*, mais à des qualités qu'ils supposaient cachées dans les corps..... Ces sortes de qualités arrêtent les progrès de la philosophie naturelle, et c'est pour cela qu'elles ont été rejetées dans ces derniers temps. »

M. Flourens ayant caractérisé avec beaucoup de bonheur les efforts de Descartes, de Bacon, de Galilée, de Newton, on comprend mieux l'état de *l'esprit moderne* au moment où Fontenelle devint son interprète. C'est comme secrétaire de l'Académie des sciences de Paris que Fontenelle exerce une influence décisive; aussi sait-on gré à son biographe d'avoir recueilli des notions intéressantes sur la célèbre compagnie dont il est devenu à son tour l'historien.

Il faut se garder de méconnaître l'importance des académies scientifiques; elles sont, dit M. Flourens, *filles de l'esprit humain moderne.* « Dès qu'on fut

[1] L'auteur a déjà rappelé qu'en physique nous ne connaissons les *causes* que par les *effets*.

Digitized by Google

las de la scolastique, cette *philosophie des mots*, qui pendant si longtemps avait empêché d'apercevoir la *philosophie des choses;* dès qu'on fut las de n'étudier la nature que dans les anciens, dès qu'on voulut étudier la nature elle-même, il se forma des académies. »

La première en date est celle des *Lyncei,* fondée à Rome par le prince Cesi en 1603; viennent ensuite l'académie *del Cimento,* fondée à Florence en 1651, l'académie des *Curieux de la nature,* créée en Allemagne en 1652, enfin la Société royale de Londres, légalement établie en 1660. L'Académie des sciences de Paris fut instituée six ans plus tard. « Partout où je vois naître le génie des expériences, dit M. Flourens, je vois naître une académie. La Société royale de Londres commence par des expériences de Boyle; l'académie del Cimento est l'œuvre des élèves de Galilée [1]; l'Académie des sciences de Paris fut d'abord cartésienne, et les systèmes de Descartes auraient pu détourner des expériences; mais sa méthode, sa grande méthode, plus forte que ses systèmes, y ramène sans cesse..... L'esprit de l'Académie des sciences à Paris a toujours été l'esprit d'expérience, d'étude directe, d'observation précise, *l'amour de la certitude.* D'abord cartésienne, elle devint ensuite newtonnienne; mais, soit avec Descartes, soit avec Newton, soit depuis Newton et Descartes, elle a toujours été vouée à l'expérience. »

Colbert eut d'abord l'idée de créer à Paris non pas une simple Académie des sciences, mais une Académie générale et universelle. Les savants en histoire, les grammairiens, les mathématiciens, les philosophes, les poëtes, les orateurs, devaient être également de ce grand corps. Mais ce projet ne reçut point d'exécution; on s'en tint aux académies distinctes. On voulut même trop diviser, après avoir voulu tout réunir. Il fut question de séparer les deux sociétés des géomètres et des physiciens; mais ce projet fut également abandonné. L'esprit géométrique, dit à ce sujet M. Flourens, est le guide partout présent, quoique souvent caché, de toutes nos sciences exactes. Fontenelle était encore plus explicite : « L'esprit géométrique, disait-il, n'est pas si attaché à la géométrie qu'il n'en puisse être tiré et transporté à d'autres connaissances. Un ouvrage de morale, de politique, de critique, peut-être même d'éloquence, en sera plus beau, toutes choses d'ailleurs égales,

[1] Dans la préface de l'histoire de l'Académie de 1666, Fontenelle signale avec une certaine amertume les obstacles contre lesquels devaient lutter les savants d'Italie : « Le renouvellement de la vraie philosophie, dit-il, a rendu les académies de mathétiques et de physique si nécessaires qu'il s'en établit en Italie, quoique d'ailleurs ces sortes de sciences ne règnent guère en ces pays-là, soit à cause de la délicatesse des Italiens, qui s'accommode peu de ces épines, soit à cause du gouvernement ecclésiastique, qui rend ces études absolument inutiles pour la fortune, et quelquefois même dangereuses. La principale académie de cette espèce qui soit en Italie est celle de Florence, fondée par le grand-duc. Elle a produit Galilée, Toricelli, Borelli, Redi, Bellini, noms à jamais illustres et qui rendent témoignage des talents de la nation. »

Digitized by Google

s'il est fait de main de géomètre. » En 1699 l'Académie, qui n'avait eu jusqu'alors pour loi que l'amour de la science, reçut des règles positives, écrites. Le nombre total des académiciens fut alors de soixante et dix. Parmi les *associés étrangers*, on vit presque à la fois Leibnitz, Newton, les deux Bernoulli, Ruysch et le czar Pierre. En 1697, Fontenelle fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; il était déjà membre de l'Académie française depuis six ans; et, quatre ans après, il le fut de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fontenelle ne se borna point à écrire en langue française l'histoire de l'Académie des sciences depuis 1699, tâche que lui imposait le règlement; il reprit toute son histoire depuis 1666, quoique son prédécesseur (Duhamel) eût déjà écrit cette première partie en latin. Mais Fontenelle, voulant populariser les sciences, désirait ne pas laisser incomplet le monument qu'il leur élevait. Fontenelle, dit Cuvier, par la manière claire, lucide, dont il exposait les travaux de l'Académie, concourut à répandre le goût des sciences plus peut-être qu'aucun de ceux qui en traitèrent de son temps. Son talent, comme annaliste, est parfaitement caractérisé par son dernier biographe. « Fontenelle, par rapport aux savants dont il écrit l'histoire, a deux mérites : celui d'éclaircir ce qu'ils peuvent avoir d'obscur, de généraliser ce qu'ils ont de technique, et celui de louer toujours chacun d'eux par ce qu'il nous a laissé de plus important et de plus durable. »

Après avoir rempli pendant quarante ans les fonctions de secrétaire, Fontenelle sentit le besoin de se retirer. Voici la lettre qu'il écrivit au cardinal de Fleury pour demander de nouveau la *vétérance*, qu'il avait demandée sept ans auparavant : « Il y a justement sept ans que j'obtins de Votre Éminence son agrément pour abdiquer la seule dignité que j'aie en ce monde, celle de secrétaire de l'Académie des sciences. Je me rendis cependant aux instances que plusieurs de ces messieurs me firent pour demeurer, quoiqu'il y entrât peut-être du compliment. Sept années de plus fortifient beaucoup les raisons que j'avais en ce temps-là ; il s'en faut bien que tout le monde ait une tête à ne se démentir jamais. Quelque différence qu'il y ait entre la France et l'Académie, je vous renouvelle ma très-humble prière..... » Malgré les délicates flatteries contenues dans cette lettre, le vieux ministre de Louis XV ne fit qu'une réponse évasive; puisqu'il gouvernait encore la France à soixante et seize ans, Fontenelle, qui n'en avait que quatre-vingts, lui semblait encore très-propre à diriger l'Académie. Fontenelle n'obtint la vétérance que trois ans plus tard; encore le cardinal fit-il ses réserves : « Vous n'êtes, lui disait-il, qu'un paresseux et un libertin; mais il faut de l'indulgence pour ces sortes de caractères... »

M. Flourens consacre à bon droit un chapitre spécial à l'examen des *éloges des académiciens*. Fontenelle en prononça soixante-neuf en quarante-deux ans, de 1699 à 1740. Parmi les académiciens, dont il raconte la vie avec tant de charme et de profondeur, nous remarquons le maréchal de Vauban,

Digitized by Google

Tournefort, Cassini, Mallebranche, Leibnitz, le czar Pierre, Ruysch, Boerhave et Newton. « Ce sont les *éloges* de Fontenelle, dit M. Flourens, qui, pour la première fois en France, ont mis les savants en lumière et les sciences à la mode..... Il y a dans la composition de chaque *éloge* un art infini; il y a un art particulier dans le portrait qu'il trace de chaque académicien. » En effet, Fontenelle n'apprécie pas seulement le savant, il fait connaître l'homme [1].

Voici le portrait de Newton tracé par ce grand peintre : « Il avait la taille médiocre avec un peu d'embonpoint dans ses dernières années, l'œil fort vif et fort perçant, la physionomie agréable et vénérable en même temps, principalement quand il ôtait sa perruque et laissait voir une chevelure toute blanche, épaisse et bien fournie. Il ne se servit jamais de lunettes et ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Son nom devait justifier ces petits détails. — Il était né fort doux, et avec un grand amour pour la tranquillité. Il aurait mieux aimé être inconnu que de voir le calme de sa vie troublé par ces orages littéraires que l'esprit et la science attirent à ceux qui s'élèvent trop..... Un caractère doux promet naturellement de la modestie, et on atteste que la sienne s'est toujours conservée sans altération, quoique tout le monde fût conjuré contre elle. Il ne parlait jamais ou de lui ou des autres, il n'agissait jamais d'une manière à faire soupçonner aux observateurs les plus malins le moindre sentiment de vanité. Il est vrai qu'on lui épargnait assez le soin de se faire valoir; mais combien d'autres n'auraient pas laissé de prendre encore un soin dont on se charge si volontiers, et dont il est si difficile de se reposer sur personne! Combien de grands hommes généralement applaudis ont gâté le concert de leurs louanges en y mêlant leur voix! Il était simple, affable, toujours de niveau avec tout le monde. Les génies du premier ordre ne méprisent point ce qui est au-dessous d'eux, tandis que les autres méprisent même ce qui est au-dessus. Il ne se croyait dispensé ni par son mérite, ni par sa réputation, d'aucun des devoirs du commerce ordinaire de la vie; nulle singularité, ni naturelle, ni affectée : il savait n'être, dès qu'il le fallait, qu'un homme du commun... »

Dans un dernier chapitre, M. Flourens, résumant les travaux philosophiques de Fontenelle, le considère par rapport à Descartes et à Newton. Avant Descartes, le respect aveugle pour l'antiquité arrêtait tout; Descartes pensa et

[1] « Grâce à la libre composition de l'Académie, cette belle revue (dit M. Villemain à propos des *Éloges* de Fontenelle) offre tour à tour des noms de tous les pays, des représentants de la science sous toutes les formes et dans toutes les fortunes, souverains, généraux, hommes de guerre et d'action, contemplateurs paisibles, vastes génies qui ont tout parcouru, en jetant la lumière, opiniâtres et patients esprits, qui n'ont éclairé que quelque coin obscur du champ des découvertes. L'unité du recueil, c'est l'amour de la science, le spectacle de ses progrès et l'avantage qu'elle rapporte à la vie humaine. »

Digitized by Google

apprit aux hommes à penser. « Comment se fait-il, demande M. Flourens, que ce même Descartes, qui juge si bien le *grand attirail* des scolastiques, en imagine aussitôt un autre? Il imagine une *matière subtile*, une *matière cannelée*, une *matière rameuse*, comme on imaginait avant lui des *qualités occultes*; il imagine des *tourbillons*, comme on imaginait des *formes substantielles*, etc. Descartes avait trouvé une *scolastique métaphysique*, qu'il détruit, et il y substitue une *scolastique physique* que Newton détruira bientôt. Fontenelle prit Descartes tout entier. Il prit sa métaphysique, transcendante et claire : il prit aussi sa physique. Il adopta les *tourbillons*, il adopta le *plein*... Pourquoi passe-t-il quarante ans à soutenir les *tourbillons* et le *plein* contre l'*attraction* et le *vide*? C'est qu'il avait commencé par les *tourbillons*; c'est que *la Pluralité des mondes*, le plus bel ouvrage de sa jeunesse, repose uniquement sur cette hypothèse; c'est que, tout Fontenelle qu'il est, il est homme, et qu'il est bien difficile que le même homme puisse également embrasser et comprendre deux grandes révolutions de l'esprit humain, deux révolutions aussi grandes que le sont celle qui détruit la *philosophie scolastique* par Descartes, et celle qui détruisit le *cartésianisme* par Newton. » Cette excellente appréciation indique parfaitement ce qui manquait à Fontenelle pour devenir novateur à son tour; par amour-propre ou par timidité, il se contenta de traduire, de commenter, de populariser Descartes. Il laissa à Voltaire l'honneur de vulgariser Newton. Cependant, hâtons-nous de le dire, Fontenelle, quoique toujours fidèle à Descartes, savait rendre une justice éclatante à son antagoniste. Il les apprécie l'un et l'autre en ces termes : « Les deux grands hommes qui se trouvent dans une si grande opposition ont eu de grands rapports. Tous deux ont été des génies du premier ordre, nés pour dominer sur les autres esprits et pour fonder des empires. Tous deux, géomètres excellents, ont vu la nécessité de transporter la géométrie dans la physique. Tous deux ont fondé leur physique sur une géométrie qu'ils ne tenaient presque que de leurs propres lumières. Mais l'un, prenant un vol hardi, a voulu se placer à la source de tout, se rendre maître des premiers principes par quelques idées claires et fondamentales, pour n'avoir plus qu'à descendre aux phénomènes de la nature comme à des conséquences nécessaires; l'autre, plus timide ou plus modeste, a commencé sa marche par s'appuyer sur les phénomènes pour remonter aux principes inconnus, résolu de les admettre, quels que les pût donner l'enchaînement des conséquences. L'un part de ce qu'il entend nettement pour trouver la cause de ce qu'il voit. L'autre part de ce qu'il voit pour en trouver la cause, soit claire, soit obscure. Les principes évidents de l'un ne le conduisent pas toujours aux phénomènes tels qu'ils sont; les phénomènes ne conduisent pas toujours l'autre à des principes assez évidents. Les bornes qui, dans ces deux routes contraires, ont pu arrêter deux hommes de cette espèce, ce ne sont pas les bornes de leur esprit, mais celles de l'esprit humain. » Fontenelle, malgré son attachement aux *tourbillons*, savait en outre

Digitized by Google

juger son maître lui-même avec un grand discernement. Aristote, disait-il, n'a jamais fait un vrai philosophe, mais il en a beaucoup étouffés; si l'on allait s'entêter un jour de Descartes, et le mettre à la place d'Aristote, ce serait à peu près le même inconvénient.

On voit poindre dans tout cela l'éclectisme. Mais le nom de ce système était inconnu du temps de Fontenelle. Il vaut mieux voir en lui un adversaire redoutable du pédantisme, un écrivain unique pour sa finesse et sa clarté. Aussi doit-il éternellement servir de modèle à ceux qui sont chargés, dans les académies ou dans les écoles, *d'enlever les voiles qui couvraient l'Isis des Égyptiens.* « Les subtilités, dit M. Flourens, les obscurités, les puérilités de l'école auraient peut-être détourné pour toujours les bons esprits des vraies et solides études. Le pédantisme était le dragon qui gardait cet autre jardin des Hespérides. Fontenelle apprit au monde que le bonnet, la robe, les enrouements gagnés sur les bancs des écoles, n'étaient pas la science; et il apprit aux savants qu'ils pouvaient très-bien rester hommes d'esprit en devenant savants. » Excellentes leçons que l'on ne devrait jamais oublier.

Digitized by Google

VOYAGE DANS LA PROVINCE DE PARA AU BRÉSIL,

PAR WILLIAM EDWARDS.

L'immense empire du Brésil, dans lequel quatre des plus grands royaumes de l'Europe tiendraient à leur aise, réunit sur ses côtes, le long de l'Atlantique, les contrastes les plus saillants de sauvagerie et de civilisation. Un naturaliste anglais, M. Edwards, a séjourné longtemps dans la province de Para, qu'il a étudiée sous tous les rapports, mais principalement en naturaliste. Le récit de son voyage ou plutôt de son séjour prolongé dans la partie du Brésil la moins civilisée, montre sous un jour tout à fait neuf les oppositions nettes et tranchées que présentent à quelques lieues de distance l'un de l'autre le spécimen de la société européenne chez les descendants des Portugais, et le désert complétement désert, animé seulement par des multitudes d'oiseaux tellement habitués à la solitude, qu'ils n'ont point appris à fuir à l'approche de l'homme.

Nous suivrons d'abord l'auteur dans une excursion à travers l'île peu connue et peu fréquentée de *Marajo*. Cette île, formée par deux des bras de l'Amazone à son embouchure, est comme un petit monde à part, dont la nature végétale et animale diffère essentiellement de celle du reste de l'Amérique du sud. Le but de l'excursion était de voir une sorte de république volatile existant au nord-est de l'île et composée d'innombrables bandes d'ibis et de hérons. « J'avais pour guide, dit M. Edwards, deux hommes du pays qui se faisaient une fête de m'accompagner. Ils s'étaient munis de leurs harpons pour se défendre contre les alligators (ce sont les crocodiles du pays), très-nombreux dans cette portion de l'île; ils portaient

Digitized by Google

aussi de grands paniers qu'ils comptaient rapporter pleins de jeunes oiseaux pris dans les nids. Dès en débarquant, nous fîmes lever des volées de grandes cigognes domiciliées dans les buissons qui bordent la côte. En avançant dans l'île nous nous trouvâmes sous de grands arbres chargés de fleurs répandant l'odeur la plus suave ; la lumière nous arrivait à travers des masses de feuillages qui nous préservaient des ardeurs du soleil. Les branches des arbres étaient littéralement couvertes d'oiseaux de toute espèce dont le nombre allait croissant à mesure que nous nous éloignions de la côte. Ils ne s'envolaient à notre approche qu'à quelques pas de distance, non pour s'enfuir, mais pour décrire des cercles au-dessus de nos têtes, en nous regardant avec beaucoup de curiosité. Le plus remarquable de ces oiseaux était un grand héron bleu, que nous aurions presque pu prendre à la main. Il y avait aussi des hérons un peu plus bas sur leurs pattes, blancs comme de la neige fraichement tombée. Je ne pourrais donner une idée de la multitude de ces oiseaux nommés dans le pays *tacuras*. Il y avait aussi des bandes innombrables de plusieurs variétés de canards. Tout ce monde ailé ne paraissait pas avoir le moindre sentiment du danger que pouvait leur faire courir notre présence.

« Comme pour nous offrir à combattre un ennemi plus digne de nos coups, un immense alligator était sorti de l'eau pour venir se chauffer au soleil précisément sur notre passage. Il rentra promptement dans son bain et donna apparemment un avertissement à ses camarades ; car un instant après, nous vîmes paraître à la surface de l'eau d'un lac le long duquel nous marchions, une vingtaine de têtes d'alligators qui nous regardaient avec des yeux étonnés, et dont les physionomies n'avaient rien de fort gracieux. C'étaient autant de cibles où nous pouvions loger à notre aise des balles de bon calibre ; mais nous avions autre chose à faire pour le moment. De jeunes alligators, encore naïfs et sans expérience, s'aventuraient hors de l'eau pour venir nous regarder de plus près ; nous aurions pu facilement en prendre quelques-uns. Un détour du sentier que nous suivions nous fit sortir de la forêt pour entrer dans un terrain frais couvert de roseaux de taille colossale. Ce marais, car c'en était un, à sec à l'époque de l'année où nous nous trouvions, était peuplé d'ibis rouges (flambants, phénicoptères), dont les petits, selon leur âge, se montraient tout à fait blancs, ou offraient déjà des traces de la brillante livrée écarlate portée par leurs parents. Leur nom-

Digitized by Google

bre ne saurait être évalué ; il y avait un nid partout où s'était rencontrée une place favorable pour en placer un : nous marchions littéralement dessus. Plus loin, en sortant du terrain occupé par les cannes, domaine exclusif des flambants, nous rentrâmes dans la forêt, propriété héréditaire des hérons blancs. Nous les trouvâmes fort occupés des travaux du ménage, les uns achevant de construire leurs nids, d'autres se donnant des peines infinies pour alimenter leur jeune famille. Ce fut là que nos gens commencèrent à remplir leurs paniers de jeunes oiseaux. Le nombre en était si prodigieux et ils étaient si peu farouches, que ce fut l'affaire d'un moment.

« Je tirai sur un beau héron que je voulais préparer pour ma collection. La détonation de l'arme à feu fit envoler des milliers d'oiseaux qui se mirent à voler en cercles au-dessus de nos têtes : l'air en était rempli. Nous étions évidemment parvenus au chef-lieu de cette république d'oiseaux. Le sol était battu sous les arbres comme dans les allées d'un jardin ; ailleurs, il disparaissait sous une couche épaisse d'excréments d'oiseaux ; jamais je n'aurais cru possible d'en voir ensemble une aussi nombreuse peuplade. Je pris beaucoup de plaisir à observer les allures des hérons blancs ; je remarquai surtout la manière dont ils nourrissent leurs petits. Le père et la mère vont pour eux à la pêche. Au-dessous du bec se trouve une poche pouvant contenir une provision de poisson du volume d'un gros œuf de poule. En arrivant près de la couvée, les parents ouvrent le bec, et chaque petit va prendre sa ration de poisson dans le réservoir placé sous le bec maternel ou paternel ; nous revînmes succombant sous la charge d'un gibier tellement facile à prendre que nous n'avions pas même pris la peine de tirer dessus, sauf le coup de fusil dont j'ai parlé.

M. Edwards décrit ainsi un indigène de race pure, des environs de Para. « Notre ami A... nous procura la connaissance d'un indien pur sang que j'eus beaucoup de plaisir à étudier. Ses yeux ressemblaient à ceux d'une chouette : ils étaient d'ailleurs remplis d'expression. On l'avait surnommé *le tigre*, à cause de son agilité ; les esclaves noirs, jaloux de la faveur dont l'honorait leur maître ; le nommaient petit diable (poco diabo). Dans les bois, il n'avait pas son pareil pour découvrir et rabattre le gibier vers les chasseurs. Mais à la maison, l'absence de toute notion du tien et du mien le rendait fort incommode, et il avait été impossible de lui faire entrer cette notion dans la cervelle. »

Digitized by Google

L'auteur a mis un soin particulier à faire voir au lecteur les objets qu'il décrit; le passage suivant que nous traduisons sans y rien changer, donnera une idée de sa manière.

« La première maison de campagne que je visitai aux environs de Para mérite une description détaillée. L'édifice entier n'était qu'une grande grange, couvrant un espace considérable, avec une profonde galerie ouverte sur la principale façade. Les murs, enduits d'une épaisse couche de plâtre en dehors comme en dedans, étaient faits de solives croisées, dont les intervalles étaient remplis par des briques. Les appartements ont peu de fenêtres et celles-ci sont fort petites. Les maîtres de la maison passent la plus grande partie de la journée dans leurs hamacs suspendus sous la galerie dont j'ai parlé; ils y font notamment une sieste de plusieurs heures tous les jours. Le toit est formé de côtes flexibles de feuilles de palmier, fort artistement tressées comme un ouvrage de vannerie; cette sorte de couverture pour les habitations est très-durable.

« On ne dîne jamais dans la maison; la table à manger est établie en permanence sous la galerie, au grand air. Pendant le repas, vous voyez fourmiller autour de vous des noirs esclaves et des petits négrillons, parmi lesquels circulent des cochons de lait, des chiens, des canards et toute sorte de volailles, de la familiarité la plus fatigante, malgré les efforts que fait pour les tenir à distance le nègre spécialement chargé de ce soin. Dans cette partie du Brésil, l'heureuse familiarité qui règne entre le maître et les esclaves, ôte à l'esclavage tout ce que son aspect offre de hideux en d'autres pays. Tous ces gens, maîtres et esclaves, sont d'une gaîté peu compatible, dirait-on, avec les rigueurs de l'esclavage. Au moindre mot plaisant du maître, au moindre geste sentant la plaisanterie, un rire homérique s'élève et fait le tour de la maison. »

Celle que M. Edwards s'est plu à peindre dans sa relation occupe le centre d'une plantation de cacaotiers. Le lecteur ne sera pas fâché d'avoir quelques détails sur cet arbre dont l'amande se consomme en si grande quantité en Europe sous forme de chocolat. La partie du pays que M. Edwards nomme la région du cacao comprend plusieurs centaines de kilomètres carrés dans le bassin inférieur de l'Amazone. Les plantations de cacaotiers se distinguent de loin à la teinte jaunâtre de leur feuillage contrastant avec le vert foncé du reste de la végétation. L'arbre ne dépasse pas 6 à 7 mètres d'élévation. Une fois planté, on ne lui donne plus aucun soin de

Digitized by Google

culture. Les colons, persuadés que l'ombre est favorable à la fructification des cacaotiers, plantent de distance en distance entre ces arbres des palmiers qui, grandissant avec eux, les protégeront plus tard de leur ombrage. C'est aussi d'après la même opinion qu'on plante les cacaotiers fort serrés, de sorte que leurs branches se croisent et s'entremêlent.

Quand le fruit est mur, on retire de sa pulpe les amandes qu'elle contient : c'est le cacao du commerce. Celui du Brésil est en lui-même aussi bon que tout autre, malgré la réputation peu avantageuse que lui ont faite les fabricants de chocolat en Europe. Voici à quoi tient son infériorité. Le cacao se vend au poids, aux lieux d'embarquement; afin qu'il pèse davantage, au lieu de le sécher convenablement, on le livre à moitié sec, et s'il paraît trop léger, on a soin de l'humecter en l'arrosant. On conçoit qu'il contracte un goût de moisi, malgré les soins que prennent les négociants de Para et des autres villes de commerce de la côte, pour le bien sécher avant de l'embarquer.

Un autre produit du pays, c'est le caout-chouc (gomme élastique), dont on récolte des quantités importantes, provenant, soit des arbres sauvages, soit des plantations de figuier à gomme (ficus elastica) que les colons établissent à portée des habitations. La manière d'en faire la récolte et de le préparer pour l'exportation est fort bien décrite par M. Edwards.

Le maître de la maison où nous recevions l'hospitalité, dit ce voyageur, était absent dès le matin. Vers le soir, il revint portant dans un vase de terre cuite environ huit litres de *lait de caoutchouc*, comme on dit dans le pays. On nomme ainsi le suc laiteux et visqueux du ficus elastica. Notre hôte s'était engagé de fournir tous les jours, pendant cinq mois, cette quantité de caout-chouc liquide. Ce qu'il en rapportait ce soir-là provenait de cent vingt arbres auxquels il avait pratiqué des entailles dès la veille pour favoriser l'écoulement de leur sève laiteuse qui est le caout-chouc. Les filles de la maison se mirent aussitôt à l'ouvrage pour utiliser cette récolte et en faire des chaussures. Elles avaient à cet effet chacune une jarre à mettre de l'eau, placée en sens inverse, et privée à dessein de son fonds. En brûlant dans l'intérieur des jarres ainsi disposées, les côtes à moitié vertes des feuilles d'une sorte de cocotier, elles produisaient une épaisse fumée, à travers laquelle nous avions quelque peine à les voir et à suivre les détails de leur opéra-

Digitized by Google

tion. Chacune d'elles avait d'un côté l'une des jarres produisant de la fumée, et de l'autre une grande terrine pleine de caout-chouc liquide. Elle y plongeait une espèce de forme en bois, analogue à celle dont se servent les cordonniers; cette forme était munie d'un manche court. Aussitôt retirée du liquide, la forme enduite de caout-chouc était exposée à la fumée sortant à flots de la jarre comme d'un tuyau de cheminée; le caout-chouc se durcissait instantanément. Une douzaine d'immersions sont nécessaires pour lui donner l'épaisseur voulue; nous remarquâmes qu'afin d'ajouter à la solidité aux semelles, le dessous des formes recevait un plus grand nombre de couches de caout-chouc que le reste de la chaussure. Toute l'opération, depuis la première couche de gomme élastique donnée à la forme, jusqu'à l'achèvement complet du soulier mis à sécher au soleil, ne durait pas cinq minutes. La couleur du caout-chouc était en ce moment d'un ton jaunâtre seulement un peu plus prononcé que celui du caout-chouc liquide; en quelques heures il devint d'un brun rougeâtre; au bout de vingt-quatre heures, il était noir.

Les mieux réussis de ces souliers sont mis à part pour être exportés comme chaussure; le plus grand nombre se place aux États-Unis; il n'en vient qu'une très-petite quantité en Europe. Les souliers défectueux sont coupés et vendus au poids : c'est la gomme élastique employée par les dessinateurs et les fabricants de taffetas gommé en Europe.

Le commerce principal de cet article se fait à Braves, ville portugaise de la côte, s'il est permis d'appeler cela une ville. Qu'on se figure un amas de maisons groupées au hasard, sans aucun alignement, ni rien qui ressemble de près ou de loin à des rues ou à des places publiques : c'est la ville de Braves. La plupart des maisons sont des huttes de terre battue; les meilleures sont en bois et en briques, le tout de la plus primitive simplicité d'architecture et d'ameublement. Quant aux ressources que présente la ville en fait de gastronomie, il suffira pour en donner une idée de rapporter que le matin de leur arrivée, M. Edwards et son ami M. Bradley, coururent toute la ville avant de parvenir à se procurer à prix d'argent chacun deux œufs pour leur déjeûner. Voilà ce que trouverait à Braves l'Européen qui, sur la foi des cartes et des livres de géographie imprimés en Europe, se serait embarqué dans l'intention d'aller, par exemple, exercer l'industrie de pro-

Digitized by Google

fesseur de déclamation dans la bonne ville de Braves. Il y a cependant une fabrique de poterie fort renommée dans cette cité si remarquable et si originale. Les jarres et pots de diverses formes sont fabriquées par de vieilles femmes qui savent les peindre de diverses couleurs et même les orner de dessins représentant invariablement des coqs et des pigeons, n'offrant toutefois avec ces oiseaux qu'une ressemblance fort éloignée. Il est vrai que la condition des Portugais créoles de cette partie du Brésil touche de très-près à la sauvagerie. Il en est beaucoup qui, dans leur jeunesse, se font fendre la lèvre supérieure selon la mode des tribus indigènes; c'est une demi-naturalisation ayant pour but d'assurer à ceux qui s'y soumettent une sorte de fraternité avec les sauvages. C'est bien un peu gênant pour parler dans les commencements; c'est surtout fort peu gracieux; l'Européen ainsi défiguré devient souvent presque aussi laid que le sont généralement les naturels. Mais l'avantage d'être bien en tout temps avec les sauvages semble une compensation suffisante pour ces légers inconvénients.

Toute cette population est d'ailleurs essentiellement inoffensive et hospitalière, ayant, comme on dit, le cœur sur la main. Partout M. Edwards et son compagnon de voyage ont reçu le plus cordial accueil. Mais il ne faut pas entreprendre une excursion sur ce point des possessions brésiliennes pour peu qu'on tienne aux aisances de la vie confortable; les raffinements de la civilisation y sont, quant à présent, totalement inconnus.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

LOUIS BOERNE.

Nous allons raconter l'histoire d'un homme qui, pendant les dernières années de la restauration et après 1830, a plus que tout autre préparé en Allemagne la vie politique dont les pulsations se font si vivement sentir dans le moment actuel. Il est impossible de se rendre compte des idées, des espérances et des agitations du passé le plus rapproché et de l'avenir imminent de nos voisins, sans connaître exactement ce qu'était Louis Boerne, quel but il poursuivait, quels moyens d'action il choisissait de préférence, quels résultats il a obtenus. Nulle part d'ailleurs comme dans cette carrière bien remplie ne se réflètent, en y jetant leur pâle lumière, les temps obscurs de la restauration d'outre-Rhin, période de la plus haute importance, puisqu'en absence d'un mouvement révolutionnaire bien décisif, l'Allemagne d'aprésent est sortie tout entière des tentatives de réaction qui se sont manifestées après la chute de Napoléon et de l'opposition provoquée par ces mêmes tentatives.

Bien plus, la restauration, dans une bonne partie des contrées que nous voyons s'éveiller à la conscience politique, a jeté de si profondes racines que de longtemps encore elle y dominera nécessairement quant au fond des choses. Essayer un récit qui se rattache à cette phase douloureuse, ce n'est donc malheureusement pas faire de l'histoire ancienne.

Dans la littérature allemande, d'autre part, les Français se sont peut-être trop habitués à considérer les productions du jour comme n'ayant aucun rapport essentiel avec ce qui, dans la marche naturelle des événements, a dû les précéder. Ils n'ont pas assez entrepris d'étudier la *génèse* des idées et des livres. Pourtant, la poésie autrichienne et la critique berlinoise ne sont pas sorties tout armées de la tête des contemporains. En Allemagne les parvenus littéraires sont rares. Les traditions précieuses s'y conservent avec amour et

Digitized by Google

qui veut y pénétrer dans le présent doit revenir sans relâche au passé qui l'a fait naître.

Boerne était un écrivain très-fécond. Avant l'apparition de ses lettres militantes adressées de Paris à une dame de Francfort et qui sont moins inconnues, sa réputation avait été faite par huit volumes de critiques, de mémoires et d'articles distincts les uns des autres de but et d'objet, mais que réunit le caractère individuel et bien marqué de l'auteur, l'identité inaltérable des vues et des principes, enfin une verve qui, en vérité, ne s'épuise jamais.

Nous passerons rapidement sur la jeunesse de notre héros. Elle n'était pas heureuse. Pourquoi donc attrister de son analyse ceux que la vie a satisfaits; pourquoi rappeler leurs propres infortunes à ceux que le sort a déshérités de la sollicitude maternelle et des pures joies de l'adolescence?

Les souffrances de ses premières années n'avaient toutefois rien de vulgaire. Boerne était né dans l'aisance sinon dans la richesse. Il n'a jamais eu le souci du lendemain. Les bourgeois philistins n'avaient pas la satisfaction de se consoler de sa supériorité par le spectacle d'une lutte acharnée contre les embarras inextricables du moment. Mais pour être immatérielles, ses douleurs n'en étaient que plus poignantes. Elles ont donné l'âpreté à son talent, la haine à sa politique. La pauvreté s'oublie, les dettes des écrivains et des hommes d'État sont acquittées par le public, mais rien ne saurait guérir les tressaillements maladifs d'un cœur froissé et les blessures de l'orgueil.

Le 22 mai 1786 naquit dans la rue des juifs, à Francfort, Löb Baruch, dit plus tard Louis Boerne. Être juif à Francfort, c'est l'être deux fois. Nulle part la haine historique de la société moderne contre les débris d'un autre âge n'est aussi vivace, aussi profonde. Une véritable fusion s'est opérée entre les deux confessions à Berlin et à Vienne. A Hambourg même un commerce européen a presqu'effacé les souvenirs d'aversion naturels surtout aux pays germaniques. Mais à Francfort, plus d'un tableau, plus d'une image en pierre des bâtiments publics rappelle les outrages que les patriciens de la ville libre versaient à pleines mains sur les têtes courbées de leurs parias. Du temps de l'enfance de Boerne, les juifs étaient enfermés à une heure déterminée de la nuit dans leur quartier horrible; aux promenades publiques, il leur était enjoint d'éviter les avenues destinées aux piétons, au risque de se laisser écraser par les voitures. Il n'y a pas longtemps le nombre des mariages juifs était légalement fixé à quatorze dans la ville de Francfort. Aujourd'hui encore, les casinos, les sociétés et les cabinets de lecture des chrétiens y sont interdits aux juifs. On dit que les loges maçonniques elles-mêmes les excluent opiniâtrement.

Un jour, un souverain étranger devait passer par Francfort. Aussitôt on ferme les portes de la rue des juifs, en plaçant des sentinelles aux deux issues. Il est interdit aux habitants de cette rue de se montrer dans d'autres parties de la ville, sous peine d'amende et d'incarcération. Au reste, on aurait fait

Digitized by Google

comme on disait. Pendant le couronnement de Léopold Ier on avait bien arrêté dans les rues et conduit au corps de garde les hommes les plus riches et les plus considérés de la communauté juive. Donc, ce jour-là, un des trop nombreux princes d'Allemagne devant séjourner à Francfort, les bourgeois ferment le ghetto. Boerne allait faire une promenade avec son précepteur. Le factionnaire les repousse rudement. L'enfant alors regarde le soldat d'un air de menace et dit en serrant les poings : « si je ne passe pas, c'est uniquement parce que tu es plus fort que moi ! »

Plus tard, se disposant à partir pour l'université, il demande un passeport au bureau de police. Un employé, bossu et méchant, fait précéder son signalement de la qualification ignominieuse de *juif de Francfort*. Les yeux du jeune étudiant se remplissent de larmes. Puis la colère lui monte au cœur. « Prenez garde, dit-il, je ferai votre signalement à mon tour et je vous délivrerai votre passeport. » — Il a tenu parole.

Cependant, s'il s'est vengé dans la suite, cette vengeance était digne de son noble cœur. Il a travaillé à l'affranchissement de tous ceux que la force stupide et un raffinement de mauvais vouloir tiennent opprimés et asservis. Boerne n'a jamais donné sa sympathie à cette question étroite et la plupart du temps mal comprise de l'émancipation des juifs. Il a cru que lutter pour le triomphe de la liberté universelle, c'était le mieux servir ses anciens co-religionnaires. Ceci, toutefois, se rattache à un acte important de sa vie et il faudra nécessairement y revenir.

A l'âge de quatorze ans (en 1804) Boerne avait réussi à se faire envoyer à l'université de Giessen, pour y étudier la médecine. Dans la maison du professeur Hetzel où il logeait, il fut introduit dans une société élégante. Les sombres réminiscences de la rue des juifs de Francfort s'effaçaient insensiblement. Le futur écrivain entrevoyait la vie. C'était mieux encore lorsqu'après quelque temps, il échangea Berlin contre Giessen. Berlin pouvait dès cette époque être considéré comme la véritable capitale intellectuelle de l'Allemagne. Elle comptait Fichte, Schleiermacher, les frères Schlegel et l'historien Jean Muller parmi les professeurs de son université. Rachel von Ense réunissait dans sa maison un cercle choisi et nouait ces relations épistolaires qui lui ont donné une influence si décisive sur la littérature de son temps [1]. L'esprit de Frédéric II semblait toujours vivre dans sa ville de prédilection. C'était avant la catastrophe de 1806, comme un reflet de la société de Versailles. Boerne ne se refusait pas à l'action de cette causerie étincelante, de ce foyer de lumières, que des femmes de goût et d'une beauté proverbiale venaient raviver à l'envi. Dans la maison du célèbre médecin Marcus Herz, il se laissait aller, on le prétend du moins, à aimer d'une affection aussi vive que pure la jeune femme de l'esculape aux cheveux blancs. Il n'en résulta rien toutefois qu'une corres-

[1] Une étude approfondie sur Rachel suivra de près celle qui nous occupe.

Digitized by Google

pondance, continuée longtemps après le départ de Boerne, souvent interrompue, toujours reprise. Malheureusement madame Herz, effrayée par les indiscrétions littéraires qui se sont récemment commises à Berlin, a eu le courage de brûler toutes les lettres de Boerne. C'est là une perte d'autant plus regrettable que nous ne retrouvons plus guère dans la vie de notre auteur un de ces sentiments intimes sans lequel le cœur se dessèche vite, et l'imagination a bientôt jeté son plus beau rayonnement. Pourtant la plume de Boerne n'en est pas moins chaude. On s'en apercevra sans doute aux extraits de ses ouvrages que nous aurons soin d'intercaler ça et là dans notre travail.

C'est madame Herz elle-même qui donna le conseil aux parents de Boerne de l'envoyer à Halle. Il ne faut pas s'étonner de ces migrations incessantes. L'habitude des Allemands de ne pas jurer sur les paroles d'un seul maître et d'écouter presque tous les ans un professeur différent sur la même matière, est précisément ce qui les préserve de la méthode uniformément stérile et de l'absence de spontanéité et de liberté qu'il faut signaler comme le vice inhérent à la science romane. Chez Boerne, il y avait à ces tergiversations un motif plus impérieux encore. Il n'avait pas beaucoup suivi jusqu'ici les intentions de ces parents ni à Giessen ni à Berlin. Au lieu de disséquer des cadavres ou de fréquenter les hôpitaux, il avait étudié l'histoire et l'économie politique. Sa famille qui, déjà, avait reconnu ses allures d'indépendance et qui, avec la peur héréditaire de sa nation, craignait de voir éclater un jour ses opinions *démagogiques*, espérait le ramener à la tranquille et honnête profession de médecin, en le faisant changer de résidence. On verra que l'attente de la famille fut trompée du tout au tout.

Boerne a esquissé lui-même le milieu social et scientifique qu'offrait alors la ville de Halle, dans un des trop rares morceaux où il parle de sa vie, dans son bel article intitulé les *Apostats de la science et les néophytes de la foi*, qui date de 1823 [1]. Nous allons en traduire quelques passages, cet article ayant de l'importance par le sujet qu'il traite et par sa forme : par le sujet, parce que les faits de conversion que Boerne y envisage avec une tolérance presque religieuse, ne sont pas rares de nos jours, témoin Schelling et tant d'autres; par la forme, parce que, sauf le dernier travail de notre auteur, connu sous le nom de *Menzel le mangeur des Français*, le reste de ses ouvrages n'est plus aussi libre d'amertume et de passion. Les *Apostats de la science et les néophytes de la foi* sont empreints encore d'un reflet de jeunesse; c'est précisément ce qui a dû nous engager à en reproduire les lignes qui vont suivre.

« Je me souviens avec joie, dit-il, des années que j'ai vécu à l'académie de Halle. La jeunesse est belle partout, mais elle l'est particulièrement à l'université. Gœttingue, alors comme aujourd'hui, représentait l'aristocratie tra-

[1] Cet article se trouve dans le 3e vol. des *OEuvres complètes*, édition Hoffmann et Campe, de Hambourg.

Digitized by Google

ditionnelle et la propriété foncière de la science. A Halle, au contraire, c'était comme l'industrie bourgeoise et la finance de l'esprit. La doctrine passait rapidement de main en main. La sollicitude sage et bienveillante du gouvernement prussien avait su réunir ici un noyau d'excellents professeurs. Wolff, dont la gloire ne surpasse pas le mérite, homme vigoureux du reste et de mœurs aimables, nous fit faire la connaissance intime d'Anacréon et des prétendants de Pénélope. Schleiermacher enseignait la théologie comme l'aurait fait Socrate s'il avait été chrétien.... Steffens enfin enthousiasmait les jeunes gens. Élève de Werner, il avait été appelé à Halle comme professeur de minéralogie; élève de Schelling, il y avait apporté la philosophie de la nature. Plus tard on s'est mis à sourire de la philosophie de la nature. Rien de mieux si l'on en avait souri comme nous faisons de nos années d'enfance. Mais on l'a oubliée ainsi que l'on oublie le printemps dans l'automne. Les savants ingrats n'ont pas songé que s'ils pouvaient se passer désormais de la philosophie de la nature, c'est cette philosophie elle-même qui leur avait appris à se passer d'elle. Cette philosophie est la clef du ciel et de la terre : qui a pris la clef pour le trésor et, au lieu d'or, n'a trouvé que du fer, celui-là n'a qu'à s'en accuser lui-même...

« Il y avait à cette époque douze cents étudiants à Halle, tous sauvages et quelque peu rudes. Leurs mœurs, leur langage et leur costume étaient travestis dans des proportions quasi-grandioses. Ils portaient des grandes bottes appelées *canons*, des casques aux plumes rouges, blanches, vertes ou noires, suivant le corps auquel ils appartenaient. Ils ressemblaient ainsi d'en haut à des guerriers romains et d'en bas à des postillons allemands. L'enthousiasme scientifique avait quelque chose de touchant chez ces êtres en apparence incultes. Je me souviens que, pendant un repas où les grâces n'avaient pas été invitées, deux compagnons se prirent de querelle pour la philosophie de Schelling. Ils avaient pu s'entendre quant aux *polarités*, mais le *point indifférentiel* les brouilla complétement; l'un fit remarquer à l'autre qu'il avait dit une bêtise. C'était une provocation et le lendemain on vit couler du sang. C'est ainsi que passèrent trois années, une longue suite de mois de mai. Oh, que la jeunesse académique est heureuse! Sèche la main qui oserait lui gâter sa belle vie!

« Vint alors la bataille d'Iéna et l'université de Halle fut suspendue. Napoléon ne craignait pas les armées de l'Europe, mais il avait peur de l'esprit, parce qu'il le connaissait. Sa peur était digne d'un héros. Que personne cependant n'ose se prévaloir de son exemple. Napoléon ne foula point l'esprit aux pieds à l'instar de ceux qui le méprisent comme un ver de terre, mais il l'enchaîna, parce qu'il le tenait haut dans son estime comme un lion. Et il a été rudement puni de l'erreur qu'il a commise de ne pas avoir enfermé plutôt les renards que les lions.

« Maintenant mes professeurs ont disparu. Wolff et Schleiermacher ensei-

Digitized by Google

gnent à Berlin; Steffens est à Breslau. Quant à Steffens, on a récemment appris, les uns avec surprise, les autres avec douleur, que, las et fatigué, il s'est détourné de la philosophie de la nature et qu'il est devenu croyant. Pourquoi cette surprise et cette douleur? Les erreurs d'un grand esprit renferment plus d'enseignements que les vérités d'un petit. Depuis vingt ans bien des hommes de cœur et de tête ont changé de route en Allemagne. Les uns l'ont fait en secret : ils se sont contentés de transformer leur cœur en un temple; d'autres ont embrassé le catholicisme ou le piétisme avec éclat. Quelques-uns d'entre eux y ont trouvé leur avantage terrestre en même temps que leur salut éternel. On a été assez impertinent ou assez insensé pour dire qu'ils avaient *cherché* cet avantage qu'encore une fois ils n'ont fait que *trouver*. Cela n'est pas. Jamais un homme n'a sacrifié son opinion à son intérêt. Quand cela est arrivé, l'opinion n'était pas sérieuse. L'homme le plus médiocre a une opinion comme il a une maison qu'il habite : il ne peut pas habiter deux maisons à la fois. Si on lui paie bien sa maison, il la donne, quelque attachement qu'il eût voué à sa demeure. Mais si vous n'habitez pas dans l'opinion, si l'opinion habite en vous, vous ne la donnerez pas pour une couronne. On peut donc plaindre l'action de ces hommes, mais il ne faut pas la condamner. Il est douloureux sans doute de voir que l'esprit, fût-ce dans un moment de folie, que la vertu, fut-ce dans l'égarement, se vendent à la stupidité et au vice. C'est un faux calcul qui fait mal à voir. Ces hommes savaient et croyaient quelque chose, et pour propager leur science et inspirer à d'autres leur foi, ils ont cru qu'il était bon et juste de se liguer avec des instruments puissants. Ils n'ont pas compris que si l'esprit fait alliance avec la machine dans un but commun, la machine seule y gagne. L'esprit est fragile, il se lasse, s'altère et s'évanouit. La machine ne se lasse jamais, car les mains qui la mettent en mouvement alternent et se relèvent. La machine détériorée est susceptible de réparation, la machine usée peut se remplacer par une autre. Ainsi ces hommes n'ont pas trouvé d'avantage à cette alliance, et encore moins d'amour et de gratitude. Car il faut savoir que la stupidité hait et craint bien plus l'esprit qui la sert qu'elle ne hait et ne craint la stupidité adverse qu'elle a intérêt à combattre.

. . . . . .

« Quelle philosophie est la véritable? Quelle foi est infaillible? Je m'en vais vous le dire. La philosophie qui, pour être vraie, n'a pas besoin d'en démentir une autre, celle-là est la véritable. La foi qui, pour être infaillible, n'en doit point combattre une autre, celle-là est authentique. Aussi longtemps que vous condamnez une erreur dans un homme ou dans une chose, vous marchez dans les ténèbres. Si vous reniez une erreur passée, vous renierez plus tard vos erreurs actuelles. Vous ne trouverez le repos et la clarté que si vous cherchez votre point d'appui en vous-même. . . . . .

. . . . . .

« De deux manières l'homme entre dans un conflit irréparable avec sa

Digitized by Google

conscience. Ou il se déchire lui-même et sacrifie l'une des deux moitiés de son existence à l'autre, ou bien l'époque se déchire et donne naissance aux irrésolus qui ne savent où aller; d'un pied ils se tiennent dans le passé, de l'autre dans le présent. L'histoire coule et écume au-dessous d'eux, et tôt ou tard enlève les rives où ils s'appuient et les entraîne vers la mer éternelle. Alors les diplomates vont disant : c'est le *comité-directeur* et la *propagande* qui remuent la terre dans l'ombre comme des taupes. C'est pour eux une consolation de croire que tout se fait par des hommes que l'on peut effrayer, guillotiner ou corrompre. Ils ont raison, car s'il y avait un Dieu, ils seraient tous perdus. »

La bataille d'Iéna ayant ainsi détruit l'Académie de Halle, Boerne, inscrit peu de temps après parmi les étudiants de Heidelberg, y rompt net avec la médecine et s'adonne entièrement à ses études favorites. Les parents font pour lui un dernier effort en vue d'une profession bourgeoise. Ils le forcent, en 1808, de se faire docteur en philosophie à Giessen. Sa thèse est intitulée : *Division géométrique du territoire de l'État;* elle devait faire partie d'un grand ouvrage qui n'a pas été achevé. Dans les fragments qui nous en restent, Boerne, remontant au traité selon lui regrettable de Verdun, est d'avis que l'union indissoluble de la France et de l'Allemagne doit sauver le monde et résoudre tous les problèmes historiques. Pour ne pas sourire de ce rêve, il faut se rappeler la date que porte l'ouvrage de Boerne. Napoléon semblait alors présider aux destinées de l'univers et ses merveilleux triomphes donnaient une apparence de raison aux utopies les plus audacieuses.

De retour à Francfort, Boerne, le futur républicain, par une de ces bizarreries où le destin semble parfois se complaire, accepta les fonctions d'employé à la préfecture de la police. Au Roemer de sa ville natale, il était chargé de signer des certificats, des livrets d'ouvriers, de dresser des procès-verbaux. Dans des occasions solennelles, il portait avec dignité l'uniforme et l'épée. De temps à autre il faisait même preuve d'un courage sérieux. C'est ainsi que lors du pillage de la ville par des soldats bavarois, en 1813, il protégea plusieurs citoyens en payant de sa personne. Encore un peu et Boerne aurait eu de l'avancement à la préfecture. Mais Napoléon tomba et à la rentrée victorieuse du sénat, Boerne fut destitué comme israélite.

Dans les loisirs qui lui étaient rendus, son talent d'écrivain commençait à se révéler par plusieurs articles anonymes, insérés dans le *Journal allemand de Francfort.* Il y combattit la réaction qui se préparait à porter haut la tête à Francfort et ailleurs.

Le père de Boerne s'effrayait de ses commencements de publiciste. Il avait engagé son fils à écrire une brochure sur la situation que faisait aux juifs le retour de l'ancien régime. Boerne, cédant à ses instances, avait terminé dans l'espace de quelques jours un travail intitulé : *Les juifs et leurs adversaires.* Le père recula de terreur à la lecture de ces pages brûlantes et qui plaidaient

Digitized by Google

la cause de tous les ilotes de l'humanité. Il racheta de ses propres deniers toute l'édition et la détruisit si bien que c'est à peine si un exemplaire en existe encore entre les mains de la famille.

Pourtant, en jetant sur le papier des pensées d'émancipation, Boerne s'était aperçu qu'il était chrétien au fond du cœur. La religion qui était venue enseigner l'affranchissement des esclaves s'était insensiblement emparée de son âme. Rester israélite était désormais pour lui une contradiction flagrante. Il pressentit d'autre part combien, dans les luttes politiques, il allait être entravé, harcelé ou du moins mal compris en sa qualité de juif. Le 5 juin 1818, il embrassa donc la religion protestante. Cette démarche resta longtemps inconnue. Plus tard seulement, publiant un journal, *la Balance* [1], et se voyant refuser l'admission au casino de Francfort et l'accès au cabinet de lecture de cet établissement, il déclara qu'il ne faisait plus partie de la communauté israélite et il lui fut permis dès lors de lire les journaux et les revues que l'on ne trouvait à cette époque en la ville de Francfort que dans ce même casino.

Dans *la Balance*, Boerne ne s'occupait ostensiblement que d'art et de littérature. Toutefois la politique palpitait en dessous. Il s'attaquait surtout à Goethe qui, dans son indifférence olympienne, avait déclaré s'intéresser bien autrement aux découvertes phrénologiques de Gall qu'au mouvement libéral de la patrie. Gutzkow l'a bien dit : ce qui rendait ces attaques plus âpres, c'est que Goethe et Boerne étaient compatriotes. Boerne connaissait au bout des doigts les influences patriciennes que le poëte aulique de Weimar avait subies dès son enfance. Dans le troisième volume des *Lettres de Paris* on a conservé une critique d'un journal (*Tagebuch*) de Goethe, extraite de *la Balance*, et qui n'est pas entièrement libre d'esprit de parti et de passion. En voici un passage contenant d'abord un feuillet des tablettes de Goethe daté de 1790, puis les notes que Boerne y a pour ainsi dire ajoutées en marge :

« 1790. Je revins, dit Goethe, d'Italie avec la princesse Amélie. A peine retourné chez moi, je reçus l'ordre de me rendre en Silésie où la position armée de deux grandes puissances favorisait le congrès de Reichenbach. Maintenant le quartier général et les cantonnements me donnèrent d'abord l'occasion de faire quelques épigrammes... A Breslau, au contraire, où une cour militaire et la noblesse d'une des premières provinces du royaume jetaient un vif éclat, où d'autre part les plus beaux régiments manœuvraient et défilaient sans cesse devant nos yeux, ce qui m'occupait de manière à m'absorber entièrement, c'était *l'anatomie comparée*, de sorte qu'au milieu de la plus grande

[1] Il faut se garder de confondre cette feuille, rédigée en langue allemande et intitulée *Waage*, avec une publication française qui parut plus tard à Paris sous la direction de Boerne et qu'il nomma *Balance*, en souvenir de son premier journal. Au reste, nous aurons occasion de revenir sur cette dernière.

Digitized by Google

agitation je vécus en ermite. Cette partie de l'histoire naturelle avait été du reste désignée de nouveau à mon attention par une voie assez singulière. Me promenant un jour sur les dunes du Lido qui séparent les lagunes vénitiennes de la mer Adriatique, je vis un crâne de brebis heureusement fendu qui me confirma une grande vérité précédemment par moi reconnue, à savoir que tous les os du crâne proviennent d'os vertébreux transformés... »

A cela Boerne répond *ex abrupto :*

« Comment! et Goethe serait un homme heureusement doué, un poëte! Il était alors dans ses plus belles années, à cette époque de la vie où l'adolescence salue la virilité, où l'arbre de la vie est chargé de fleurs et de fruits à la fois; il se trouvait au conseil de guerre, dans le camp des Titans où, il y a quarante ans, a commencé la lutte audacieuse mais sublime des rois contre les peuples, et ce spectacle grandiose ne lui a rien inspiré, ni amour, ni haine, ni prière, ni malédiction, rien si ce n'est quelques épigrammes de si peu de valeur que lui-même ne les a pas jugées dignes d'être conservées! Et lorsque les plus magnifiques régiments et les plus beaux officiers se présentaient devant ses yeux, alors, semblable à la femme jeune, pâle et nerveuse d'un vieillard, il ne trouve d'autre matière à réflexion que l'anatomie comparée? Et quand il se promène à Venise aux bords de la mer — Venise, ce conte de mille et une nuits, où tout brille et résonne, la nature et l'art, l'homme et l'état, le passé et le présent, la liberté et le despotisme; où la tyrannie et la mort elles-mêmes apparaissent seulement comme les accents plaintifs d'une sombre ballade, et puis le pont des soupirs, les terribles Dix, ces scènes du Tartare; Venise, mon paradis que je dévore de mes regards, mais où je ne puis entrer parce que le serpent de la politique autrichienne y est couché au seuil; c'est dans cette Venise que... A ce moment le soleil s'était couché, le rouge du soir ondoyait sur la mer et la terre, les vagues purpurines de la lumière enveloppaient cet homme pareil à un rocher... peut-être l'esprit de Werther planait au-dessus de sa tête, il sentait battre son cœur, il se disait tout bas qu'il y avait un Dieu et que l'humanité n'était pas une chimère... alors il s'effraie des palpitations de son cœur et de sa jeunesse qui surgit devant lui comme un revenant; les cheveux se dressent *et, suivant sa coutume, pour se défaire de toute réflexion,* il se fourre dans le crâne d'une brebis et s'y tient caché jusqu'au moment où la nuit et la fraîcheur sont rentrées dans son cœur!... Et vous voulez que je vénère cet homme, que je l'aime? J'aimerais mieux me jeter aux genoux de Fitzli-Putzli et baiser les pieds de Dalaï-Lama... »

Ce sentiment profond d'honnêteté et de vertu chrétienne faisaient quelquefois commettre à Boerne des injustices moins susceptibles d'être pardonnées que son indignation en face de l'indifférence de Goethe. C'est ainsi qu'il allait jusqu'à mépriser le *Guillaume Tell* de Schiller. Ce Tell lui semble un philistin. A entendre le directeur de *la Balance,* on peut excuser et mettre sur le compte du patriotisme un assassinat, un faux serment, mais non le sacrifice

Digitized by Google

d'un fils. « Tell, s'écrie-t-il, n'aurait pas dû tirer sur son enfant, et quand même toute la liberté de la Suisse y aurait péri! »

Il faut s'arrêter un instant à ceux des travaux politiques de Boerne qui, de temps à autre, se glissèrent dans *la Balance*. La réaction à ce moment reprenait vie. Napoléon, à qui Boerne, bien différent en ceci de Henri Heine le poëte, n'a jamais su pardonner le crime, selon lui grave, d'avoir trahi la révolution, sa mère, Napoléon venait de tomber. Les méfiances excitées chez les patriotes, par la sainte alliance où l'Angleterre, en vrai pays de liberté, s'était refusée d'entrer, furent justifiées par le congrès de Vienne. La confédération germanique s'épura peu à peu en rejetant de son sein les hommes de cœur que les commotions du jour y avaient fait recevoir. Des ministres libéraux quittèrent les conseils des grands rois. Il y eut de nombreux procès en démagogie. A Aix-la-Chapelle, à Carlsbad et à Vérone les diplomates enterrèrent par des notes et des résolutions perfides la jeune liberté de l'Allemagne. En présence de ces malheurs publics, les patriotes durent s'émouvoir. Boerne fit comme eux. La censure le surveillant de près, il préluda dès lors à ses *Lettres de Paris* par de fines et de malicieuses attaques. Dans un langage dangereusement modéré il se mit à semer des idées d'opposition. En 1818, pour citer un exemple, on s'arracha son article intitulé : *Réflexions timides sur l'Autriche et la Prusse*. Nous en donnons une page ou deux, car bien des remarques vraies alors n'ont pas vieilli au moment où nous écrivons ces lignes :

« Dans le parlement de la confédération germanique (c'est ainsi que débute ce morceau), l'Autriche représente le principe conservateur ou la chambre des pairs, la Prusse le principe créateur ou la chambre des députés. L'Autriche est l'azote liant, la Prusse l'oxygène dissolvant dans l'atmosphère politique. Leur mélange forme l'air vital de la nation. Si l'un de ces gaz domine, la chose publique mène une existence débile et languissante, si l'autre l'emporte, elle se consume dans une respiration chaude et fiévreuse...

« Le cabinet autrichien craint tout mouvement populaire, dût ce mouvement lui profiter. Dans les guerres de Napoléon, l'Autriche était la seule puissance qui arrêtât l'enthousiasme national. A cette époque les enrôlements de la bourgeoisie et d'autres manifestations de l'esprit public furent impitoyablement tournés en ridicule dans les salons et sur les théâtres de Vienne...

« L'Autriche est la seule monarchie pure de l'Europe. L'esprit de l'État est dans le gouvernement et le cœur dans la noblesse, tandis que le peuple, ne faisant que végéter, en forme l'estomac... L'Autriche est la Chine de l'Europe. C'est un arbre mûri, arrêté dans sa croissance, mais qui pousse ses racines bien au delà de son terrain. On doit admirer l'Autriche, il est difficile de l'aimer. Elle a gagné à sa cause quelques gens d'esprit. Raillés et détestés, ceux-ci soutiennent un combat ridicule contre l'opinion publique qui, bonne ou mauvaise, l'emporte toujours. Quand la tête lutte contre le cœur, la tête

Digitized by Google

succombe, c'est pourquoi l'Autriche doit succomber si elle ne pactise pas à temps avec les sentiments de l'époque...

« Des vices politiques, répondant à l'organisation d'un État, peuvent lui être salutaires. Mais ces mêmes vices, en contradiction avec la nature d'un État différent, perdent ce dernier. C'est ainsi que l'Angleterre trouve dans sa dette immense les garanties de sa liberté intérieure et de son repos extérieur, parce qu'au moyen de cette dette elle intéresse les autres nations à son existence. Pour l'Autriche, au contraire, le désordre des finances est un mal sans remède : car par suite de ce désordre, l'empire doit ménager et même accueillir les idées et les institutions constitutionnelles du reste de l'Europe, ce qui ne cadre pas avec son système de gouvernement, lui crée une fausse position et menace son indépendance.

« Néanmoins l'Autriche, malgré ou plutôt à cause de ces défauts, a sauvé l'Europe. Les princes doivent tout au cabinet de Vienne. Pendant vingt-cinq ans, il a défendu le droit divin. Tandis que la Prusse, dans son activité inquiète, a été terrassée par Napoléon qu'elle voulait arrêter, l'Autriche a tranquillement vaincu l'empereur par un mariage. L'alliance avec Marie-Louise prépara la chute de la révolution...

« La Prusse se meut avec peine dans son territoire trop étendu : ses frontières flottent autour d'elle comme un vêtement trop ample et qu'elle doit s'efforcer de remplir en croissant. Les provinces rhénanes peuvent exercer une bonne influence sur le reste du pays par les idées nouvelles que leur a laissées le gouvernement français... Mais si le cabinet de Berlin veut empêcher ces idées de pénétrer dans sa monarchie, il ferait mieux de donner au Rhin une administration à part, comme on a fait pour la Silésie... L'Autriche n'a si bien maintenu l'unité de son empire que parce qu'elle a laissé à chacune de ses provinces les coutumes et les traditions qui lui étaient propres... »

Certes, il n'est besoin de signaler à nos lecteurs l'ironie perfide qui se cache sous les conseils de Boerne. Toutefois la forme de ces réflexions se ressent de l'œil vigilant de messieurs les censeurs. Ce sera bien autre chose lorsque de Paris il lancera ses malédictions à l'Allemagne servile et dégénérée.

Les feuillets de *la Balance* étaient surtout remplis de critiques de théâtre, critiques profondes, ingénieuses, faites en conscience et rappelant de tout point la *dramaturgie* de Lessing qui fait foi maintenant, même à Paris. Boerne était sévère comme il faut l'être dans les arts où la médiocrité est le crime irrémissible. Une littérature qui tolère l'indulgence excessive et repose sur une camaraderie avouée, organisée, porte en elle un germe de mort, si elle a jamais vécu. L'écrivain qui ne supporte pas la critique ferait mieux de laisser là les livres et de retourner dans les rangs des philistins qu'il n'aurait jamais dû quitter. L'esprit mordant de Boerne trouvait du reste largement à se satisfaire dans la situation du théâtre allemand d'alors, situation qui, malheureusement, n'a pas beaucoup changé depuis. Des pièces patriotiques, sa-

Digitized by Google

turées des triomphes douteux de 1813 et 1815, tous les personnages mâles décorés de la croix de fer, les cosaques traités en frères, les philosophes suspects de sympathies françaises raillés comme des aventuriers et convaincus de dettes sinon de pis, des parades ensuite, des tambours, des fanfares, des canons, de l'enthousiasme et des feux de Bengale, c'était à ne pas y tenir! Dans les comédies bourgeoises d'autre part, que de révérences et de bassesses! La cour et les patriciens toujours nobles et magnanimes, les classes inférieures toujours grossières et perverties! de vérité et de vie réelle, pas de traces nulle part. Une société factice, des caractères de convention, des réminiscences et des copies de livres, tout comme de nos jours en un mot, comme sur les scènes de Hanovre, de Berlin et de Potsdam.

Boerne comprit parfaitement et ne se fit pas faute de dire que ces vices et ces ridicules avaient leurs racines dans la situation politique. Pas de théâtre sans liberté. Et ce n'est pas la censure seule qu'il faille accuser ici. Dans un pays organisé comme l'est l'Allemagne, la matière première manque aux auteurs, parce que la société fait défaut. Comédie, drame et roman n'existent pas en l'absence de salons où l'on cause, de *forum* où l'on agisse, de milieu où l'on se meuve. Ainsi conçue, la critique théâtrale faisait les affaires de l'opposition. C'est ce qui explique d'un autre côté le sérieux que Boerne apportait dans ses travaux chez lui plus qu'éphémères. Ses articles étaient souvent des réquisitoires. Parfois aussi on le voyait abandonner à leur néant les écrivains indigènes et fouiller dans les créations immortelles des poëtes étrangers. Un jour il médita sur *Hamlet*, méditation heureuse, puisqu'elle nous a valu un petit chef-d'œuvre d'analyse littéraire, d'autant plus piquante que, pour Boerne, le caractère du prince danois et celui du premier Allemand venu, c'est tout un. Que ne nous est-il permis, vu l'espace, de reproduire cette critique dans toute son étendue! En voici toujours les parties les plus saillantes :

« Parmi les drames du poëte britannique qui n'ont pas pour objet l'histoire ou la fable de l'Angleterre, Hamlet est le seul qui ait pour scène le Nord. Shakspeare savait bien quel ciel donner à ses divers personnages : au doux rire, à la joie folâtre, à la passion décidée, à l'action claire et précise il assigna le sud où la nuit n'est qu'un jour dormant, mais il transporta Hamlet, ce héros mélancolique et rêveur dans le pays des brouillards où le jour est une nuit sans sommeil. La tragédie se ressent du climat; elle nous accable comme un cachot, et si le nom si chaud de *Rome* ou de la *France* résonne au milieu de ces ténèbres, cela produit sur nous l'impression de rayons de soleil qui tombent sur le grabat d'un prisonnier...

« Voyons d'abord l'entourage du martyr. Et gardons-nous dans cet examen d'une erreur que l'on commet souvent dans la vie réelle comme au théâtre. Dans la réalité nous jugeons les hommes d'après leur réputation : au théâtre nous croyons des personnages, sans examen, ce que disent d'eux les vertueux de la pièce. Ce n'est pas là la bonne manière; il faut les examiner nous-

Digitized by Google

mêmes. Hamlet n'est pas aussi noble et aimable qu'il apparaît à son amante : le roi son oncle est beaucoup moins vicieux que Hamlet ne veut le faire croire. Il s'en faut même de peu que nous ne préférions l'oncle au neveu.

« La scène est une cour du Nord en partie revêtue du fer des temps anciens, en partie du drap des héros du jour qui, dans les coulisses, taillent des plumes avec leurs épées. La rouille de la politique commence déjà à tacher l'acier belliqueux. Les courtisans pressentent dès lors le dix-huitième siècle et ils sont pleins de ruses. Nous apercevons pas mal de calculs, mais ni esprit ni intelligence, ni culture. Hamlet et Horatio, deux étudiants, passent pour des oracles et l'on admire leur science. La plaisanterie qui a cours est un peu lourde, un peu obscène. Le peuple est rétif. « Faux chiens de danois, » dit la reine.

« Le roi a tué son frère, épousé sa veuve et ceint sa couronne. Il est réservé, nous ne pouvons lire dans son cœur; il semble néanmoins qu'il aime la reine et que son amour est plus ancien que son ambition et son crime. Il a commis ce crime, il s'est donné aux esprits de l'enfer : mais il ne se fait pas illusion : il sait ce qu'il a dépensé et ce qu'il a gagné. Le roi ressemble à tous les coquins de Shakspeare. On ne peut trop leur en vouloir. Ils ne sont pas méchants pour leur propre compte seulement, ils forment espèce : ils portent le signe de Caïn au front. L'oncle d'Hamlet n'est pas ombrageux. Seul il comprend son neveu et le traite avec une grande indulgence. C'est un noble esprit et qui ne permet à sa conscience de l'approcher que dans la plus profonde solitude...

« La reine est faible, c'est la vraie mère d'Hamlet. La participation au crime est douteuse; elle est *récéleuse*, elle achète bon marché le bien volé sans avoir grand souci du vol... »

Après avoir ensuite finement disséqué les caractères qui se trouvent sur le second plan, Fortinbras, Laertes, Horatio, Polonius et la malheureuse Ophélia, Boerne arrive à *l'Esprit*, au *Revenant*, au père de Hamlet et ici, nos lecteurs s'en apercevront, commence l'allusion ironique à la nature, irrésolue, flasque et molle des Allemands, allusion qui ne finira qu'avec l'article :

« Cet esprit est-il réellement aussi sublime qu'on s'est mainte fois plu à le représenter? Il arrive, armé de pied en cap, mais il me semble que son enveloppe seule est cuirassée, mais que son âme est nue et faible. La ressemblance de famille, qu'il a certainement avec Hamlet, n'est point à méconnaître. C'est un esprit timide, philosophique, muni d'ailes et qui a les airs pour demeure habituelle. Le père d'Hamlet parle volontiers : il parle beaucoup et avec art; on croirait entendre un acteur mort. Il a peu de temps pour ses courses sur la terre et il ne met pas à profit ces précieux moments. Au lieu de commencer par l'essentiel, par le fait, c'est-à-dire par son assassinat, il débute en racontant les tourments de l'enfer et il en fait une poétique description. Il veut observer les règles de la rhétorique et finit par le plus terrible, par le

Digitized by Google

fratricide. C'est une faute. La terreur dans un revenant, c'est le fait même qu'il revient, nous apparaît et parle; ce qu'il exécute et dit après cela, est de l'enfantillage, fut-ce la chose la plus horrible. Du reste, cet esprit dans l'autre monde ne paraît pas avoir gagné beaucoup en connaissance des hommes, sans cela il aurait certes choisi tout autre qu'Hamlet pour faire accomplir par lui sa vengeance...

« C'est dans ce pays, à cette cour, au milieu de ces hommes qu'arrive Hamlet, tout chaud, de Wittenberg. Il se refroidit aussitôt et gagne un de ces rhumes auxquels les âmes tendres sont forts sujets. De la serre chaude de l'école il est conduit en plein air et il y périt. A l'université, il se complaisait dans des thèses et des sophismes. La philosophie allemande, toute gracieuse qu'elle paraisse sur les lèvres du jeune prince, a pénétré ses veines et arrêté le cours de son généreux sang. Le seul art pratique qu'il ait acquis à l'Académie, l'art de faire des armes, sera plus tard sa perte. Il est presbyte, il voit clairement le danger qui le menace au loin, en Angleterre, mais il n'aperçoit pas l'épée effilée qui brille à un doigt de distance de ses yeux. Hamlet est un homme solennel, étranger aux choses communes de cette vie. Il raille les vanités de ceux qui l'entourent, tandis que ces derniers le méprisent pour son oisiveté. Comme un garde de nuit, il observe et annonce l'heure lorsque les autres dorment et ne se soucient aucunement de lui, puis il dort quand le monde veille et veut agir. Il respire en paroles et, historiographe de sa vie, il a toujours ses tablettes sur lui et tient un journal [1]. Il connaît l'humanité, mais il se trompe sur les hommes. Il est trop philosophe pour aimer et haïr. Il manque surtout de courage, cette garantie de l'immortalité. Il est timide parce que, encore une fois, dans chaque individu il aperçoit l'humanité dans ce qu'elle a d'imposant. Pour lui, la faute de sa mère c'est la fragilité de la femme; le crime de son oncle, c'est la fourberie souriante du monde entier. Il a le courage de la tête que donne la réflexion, mais non celui du cœur qui gît dans le sang. C'est pourquoi il est hardi dans ses projets et lâche dans leur exécution. Enfin ce qu'il y a de pis, c'est qu'il se connaît et que la conscience de sa faiblesse ne sert qu'à le décourager davantage...

« Dans ce monde corrompu la vertu doit être forte si elle veut régner; elle doit être orgueilleuse pour braver la prétention; elle doit gagner le ciel avec les armes de l'enfer. La vertu d'Hamlet manque de *virtus* (Tüchtigkeit)). Un jeune homme aussi tendre, doué d'un cœur si pur, ne peut prospérer dans un château royal où l'on naît vieux. Spirituel et bien élevé, il se sent mal à l'aise

[1] On se souvient des passages, acte Ier, scène V : *My tables, meet it is, I set it down, That one may smile, and smile and be a villain.*

On sait d'autre part que les Allemands ont l'habitude de noter dans un journal les moindres événements de leur vie, la plupart du temps commentés par force réflexions.

Digitized by Google

dans un pays d'ivrognes. Est-il triste et mélancolique, on le raille; est-il gai, il raille les autres, ce que les sots ne pardonnent jamais; son oncle lui est odieux et il le haïrait quand même il n'aurait pas tué son père. Esprit sans caractère et caractère sans esprit ne pourront jamais s'entendre. Hamlet plie sous le calme imposant du roi. Il sait bien que c'est chez le roi art de l'escrime tout pur, il s'y connaît lui-même en théorie et pourtant il ne sait comment se défendre...

« Son père apparaît et lui annonce tout haut ce qu'Hamlet avait pressenti au fond du cœur : il lui annonce son assassinat et le somme de le venger. Hamlet s'effraie, non du crime commis, mais de la vengeance. Habitué seulement à penser et à concevoir, il doit agir. Né pour la souffrance, il doit mener à fin une entreprise réelle et dangereuse. Serré de la sorte entre les ordres sacrés de son père et sa nature, il est entraîné çà et là, perd tout mouvement libre, voit échouer ses plans, s'évanouir ses résolutions et il ne produit que de grands mots qui le rendent ridicule, que de petites actions qui le font mépriser. . . . . .

« On a beaucoup parlé de l'ironie de Shakspeare. Je ne crois pas qu'il y en ait dans ses autres pièces, mais dans *Hamlet* elle abonde et elle nous attriste profondément. Nous voyons périr non les justes et les vertueux, mais la vertu et la justice elles-mêmes. Vainement notre amour nous dit de ne pas estimer le mal parce qu'il est fort, de ne pas mépriser le bien parce qu'il est faible : nous en croyons davantage nos yeux. Nous voyons que celui qui a beaucoup souffert a peu vécu et notre vertu chancelle. *Hamlet* est une tragédie chrétienne...

« Rien n'égale l'admiration que m'inspire Hamlet comme œuvre d'art. Le héros n'a ni but, ni volonté, ni caractère. Ne jamais s'oublier, toujours songer que le personnage ne doit point songer, en faire tout et rien, le faire agir sans rien exécuter, mouvoir sans qu'il avance, cela était difficile, surtout pour un Anglais. Chez un Allemand, je n'en serais point étonné. Un Allemand n'a besoin que d'une écriture lisible : il se copie et voilà Hamlet tout fait. »

Malheureusement, notre traduction ne saurait donner une idée du style achevé dans lequel tout cela se trouve écrit. Boerne, il ne faut pas l'oublier, est un des écrivains classiques de l'Allemagne moderne. Sa phrase n'a pas toujours l'ampleur et l'harmonie de celle de Henri Heine; parfois elle est hachée, saccadée et va par monts et par vaux. Mais sa diction est toujours pure et se distingue surtout par le caractère. Dans la *Balance*, le critique, n'étant pas forcé de fouetter ses articles le lendemain d'une représentation théâtrale, puisque le journal ne paraissait que tous les mois, avait le loisir de travailler sa forme. Celle-ci ne manquait toutefois ni d'à-propos ni d'improvisation. En veut-on un échantillon? Qu'on lise la toute petite critique qui suit :

« Le 28 juillet 1819. *Les Roses de M. de Malesherbes*, par Kotzebue.

Digitized by Google

Mademoiselle Lindner, Susette; M. Otto, Malesherbes, M. Schmitt, Peter. — Pas de roses sans épines. C'est mademoiselle Lindner qui était la rose. »

Sévère envers les auteurs dramatiques, Boerne ne l'était pas moins à l'égard des acteurs. Personne n'a jamais détesté la camaraderie comme Boerne. C'est ainsi qu'un beau matin on lut dans la *Balance :*

« M. Keller est venu me voir pour me prier de ménager sa femme dans le rôle d'Emma de Falkenstein. C'est ce que je fais. »

Au reste, le journal s'évanouit bientôt, faute de courage chez le rédacteur à user ses forces dans ces vaines escarmouches de paroles. Insensiblement les numéros venaient trop tard de plusieurs mois. Les deux derniers, publiés en 1821, à Tubingue, ne s'occupaient plus du théâtre.

Cependant, sa réputation de publiciste était faite. Un libraire de la ville n'hésita point à lui confier la rédaction d'une feuille nouvellement créée, la *Gazette de la ville libre de Francfort,* que Boerne dirigea pendant quatre mois, à partir du 1er janvier 1819. C'étaient quatre mois de luttes qu'il eût à soutenir contre le censeur, nommé Severus, un de ses anciens collègues à la préfecture de police. A tout cela Boerne ne gagna que des insomnies et des amendes. Il y dépensa son esprit et sa verve en pure perte.

Même résultat pour les *Zeitschwingen* (ailes du temps), publiées à Offenbach. Seulement, cette fois-ci ce fut plus sérieux : une nuit il fut arrêté et conduit au corps de garde qui, en 1832, devait être assailli par quelques gens de cœur mêlés à beaucoup de sots. Les *Zeitschwingen* avaient été supprimés quelques jours avant. Quel était le crime de leur directeur? Un folliculaire obscur, convaincu d'avoir répandu à Darmstadt des brochures dangereuses, les avait mises sur le compte de Boerne qu'il croyait parti pour la France. L'innocence de ce dernier éclata bientôt. Néanmoins ces messieurs de la police le firent traiter avec des précautions ridicules. On alla jusqu'à lui ôter tout instrument tranchant, crainte de suicide. Après quinze jours, il fallut bien relâcher le prisonnier, qui n'avait cessé de se moquer de ses geôliers.

Quant à son voyage en France, il en était dès lors question. Cotta, ce prince des libraires, allait l'y envoyer aux appointements de 6,000 francs par an. Boerne devait se charger d'écrire à la *Gazette d'Augsbourg* et aux autres feuilles du baron de Cotta ses impressions de voyage et les remarques que lui inspireraient les choses et les hommes, comme on dit. L'affaire se conclut à la satisfaction des contractants et aux conditions indiquées. Il partit vers le premier de l'an 1822.

Il n'était pas seul dans ce voyage. Madame Wohl, de Francfort, récemment divorcée de son mari, l'accompagnait avec une de ses amies. En Allemagne, cette liaison a donné lieu à bien de controverses. On s'est fort inquiété de la question de savoir comment et à quel point s'aimaient ces deux esprits distingués. Pour l'étranger, il suffira de faire remarquer que madame Wohl

Digitized by Google

n'était ni remarquablement belle ni dangereusement jeune et que Boerne, malade et souffrant, recevait surtout d'elle des soins inspirés par une tendre compassion. Peut-être Boerne aurait-il mieux fait de ne pas adresser plus tard et publiquement à madame Wohl ses lettres écrites pendant son second séjour à Paris. Cela a fait jaser les badauds et fini par amener un duel entre Henri Heine et M. Stremss, le frère de l'amie de Boerne. Nous avons du reste dit quelques mots de cette affaire dans un travail sur les *dernières chansons de Heine*, publié dans la *Revue nationale*. Il suffira d'y renvoyer.

Dans le cours de cet hiver, Boerne écrivit les excellents articles sur Paris que l'on trouve dans le cinquième volume des œuvres complètes. Nous croyons avoir vu une traduction de ces articles, dûe à M. de Cormenin. M. Gutzkow, d'autre part, dans sa biographie de Boerne [1], donne de ce dernier plusieurs lettres inédites qui remontent à cette époque. Une d'entre elles contient un passage qui nous a frappé par son tour original, le voici :

« La grande erreur des aristocrates, c'est qu'ils croient toujours avoir affaire à des démocrates. Ils confondent l'humanité avec les hommes et l'horloge avec le temps. Ils s'imaginent que tous les événements proviennent de petites causes que l'on n'aurait qu'à découvrir pour mettre fin à l'histoire. Ils ne soupçonnent pas les écluses du ciel, et s'il y avait un second déluge, ils diraient : c'est une intrigue! Et ils en chercheraient la source. »

Ayant quitté Paris dans cette même année, il alla chercher la santé dans les montagnes de Heidelberg. C'est là qu'il fut pour la première fois atteint d'une hémorragie. Ses travaux en souffrirent et les liens à peine noués avec Cotta durent se relâcher. Il en résulta d'abord pour Boerne la nécessité de s'adresser de nouveau à son père, un peu avare, comme tous les pères. A une économie native se joignit, chez M. Baruch, le mécontentement que lui causait la position politique de son fils. S'il faut en croire M. Gutzkow, il aurait répondu en ces termes aux amis de Boerne qui étaient venus le prier de soutenir quelque peu le jeune écrivain :

« Mes autres enfants m'ont donné de la joie. Mais le docteur, dont les études m'ont coûté 20,000 florins, qu'est-il devenu sinon l'auteur de quelques livres qui ne plaisent pas du tout au prince de Metternich, mon ami d'enfance et qui aurait voulu le protéger. A quoi sert son libéralisme? A lui faire des ennemis, voilà tout. D'attaquer les grands, cela ne va pas le moins du monde à sa position. Qu'est-il donc dans le monde, pour porter si haut la parole? Il pourrait être à présent médecin ou bien accoucheur; il aurait une

[1] Cette biographie, qui nous a été précieuse pour les *faits*, est blâmée en Allemagne comme trop modérée quant à l'esprit et à la tendance. On s'attendait à mieux de la part d'un homme comme Charles Gutzkow. Peut-être l'auteur a-t-il voulu réconcilier avec son héros les conservateurs dont il s'agissait de ménager les antipathies opiniâtres.

Digitized by Google

riche clientèle et à chaque foire on lui payerait ses notes. Il a voulu devenir jurisconsulte : bon! Mais alors, que n'est-il avocat? Il pourrait aller à l'hôtel de ville et avoir tous les procès de M. de Rothschild. Au lieu d'entreprendre quelque chose de pareil, il écrit des livres et quand ils lui rapportent quelque chose, il fait des voyages et dépense ses petits revenus! »

Il dit et engagea le docteur à se rendre à Vienne et à se présenter chez M. de Metternich. Il lui envoya même à Munich où il se trouvait en ce moment l'argent nécessaire pour faire la route. Boerne accepta l'argent, prit la poste et partit pour Stuttgardt, s'amusant à visiter les parties pittoresques du midi de l'Allemagne. M. Baruch, en apprenant cette escapade d'étudiant, entra dans une belle fureur et déclara qu'il ne pardonnerait de sa vie à ce fils ingrat et quasi fou.

De retour à Francfort, Boerne fit des articles pour le *Morgenblatt* de Stuttgardt et pour l'*Iris* de la ville. Au musée, il prononça l'éloge funèbre de Jean Paul, qui passe pour une de ses meilleures productions. De ce temps date aussi sa célèbre critique de mademoiselle Sonntag, pleine de fines louanges, d'ingénieuses antithèses et de malice sans fiel. Cette critique fit grand bruit en Allemagne et valut plus tard à l'auteur un accueil excellent à Berlin.

En 1827 mourut le père de Boerne. Son testament n'était pas très-favorable à notre auteur. Néanmoins ce dernier reçut environ 22,000 florins. Avec ce qui lui était revenu d'un autre côté par un héritage maternel, cela lui constituait une rente annuelle de 1,200 florins, suffisante pour un écrivain que recherchaient les libraires.

Campe, à Hambourg, avait de bonne heure jeté les yeux sur les fruits de cette plume habile entre toutes. Vers 1828, il fit offrir à Boerne 4,000 thalers, s'il voulait publier ses œuvres complètes et lui en céder, à lui Campe, la propriété pour dix ans. Boerne y consentit.

Cette affaire l'amena naturellement à se rendre à Hambourg [1]. Toutefois ayant bientôt reconnu la difficulté de travailler au milieu du *Londres de l'Allemagne*, il se réfugia « dans le silence de Hanovre, » ville plus ennuyeuse encore que ses livres, comme il disait, et consacra cinq mois d'un hiver rigoureux à mettre en ordre et à compléter ses travaux éparpillés un peu partout. Lorsque les huit volumes parurent enfin, à de courts intervalles, il n'y eut d'abord que cent cinquante souscripteurs. Qui saura jamais expliquer les caprices de la foule et les retours imprévus que subissent ses engoûments? Balzac et Voiture, jadis adorés, n'existent plus que dans les bibliothèques. Les chefs-d'œuvres de Boerne sont froidement accueillis au moment de leur publication : à l'heure qu'il est, l'Allemagne les sait par cœur.

[1] Quelque temps avant ce voyage à Hambourg se place une excursion à Berlin, où Boerne renoua des relations avec Varnhagen, Rachel et l'élite des penseurs et des écrivains qui se trouvaient dans la capitale.

Digitized by Google

Cependant, le travail excessif auquel Boerne s'était livré pendant son séjour à Hanovre, avait altéré gravement sa frêle santé. Il languit et se traîna d'un lieu de bains à l'autre jusqu'en 1830. La révolution de juillet le surprit à Soden, près de Francfort. Réduit à une faiblesse extrême par suite d'une nouvelle hémorragie qui venait de l'atteindre peu avant, il allait pourtant tous les soirs au-devant du facteur qui, de Hœcht, devait apporter les journaux tout brûlants en ces jours des nouvelles de Paris. A la fin, il n'y tint plus. Il quitta Soden, électrisé, presque guéri par le glorieux événement. Francfort ne lui parut pas moins étroit que la petite ville du Taunus. Avec les pensées qui bouillonnaient dans son cerveau et dans son cœur il aurait étouffé en Allemagne, quelque résidence qu'il y eût choisie. Il s'en aperçut et s'en alla demeurer à Paris où il devait rester jusqu'à sa mort.

Qu'il nous soit permis maintenant de ne pas trop insister sur l'amertume des lettres qu'il écrivit à cette époque et qui ont excité tant de haine et d'enthousiasme. Ces lettres, lancées comme autant d'articles de journal, en avaient les beautés et les taches. M. de Girardin, à l'occasion de son procès devant la chambre des pairs, a dit : Le journalisme c'est l'improvisation, c'est là son danger, c'est là sa puissance. Ce mot heureux s'applique exactement aux *Lettres de Paris*, signées du nom honorable de Louis Boerne. Ce qu'il importe de constater, c'est qu'elles ont remué les esprits au delà de tout ce qu'on peut dire. Si la jeunesse allemande a quelque vigueur, c'est le vieux Boerne qui l'a soufflée dans les âmes. M. Génin, en le comparant à Voltaire, ne croyait pas si bien trouver. Il n'avait pas que l'esprit de l'ermite de Ferney, il en avait l'action irrésistible. Peut-être était-il plus grand que le Français de vertu et de conviction.

Quels étaient au juste les principes politiques de Boerne? Son biographe prétend qu'il aurait désiré sur toutes choses l'unité de l'Allemagne, qu'il aurait désiré voir la Prusse chercher son centre et son point d'appui non dans la Russie, mais dans le pays même; l'Autriche renoncer à sa politique stationnaire, l'une et l'autre entrer franchement dans la voie constitutionnelle. Ce serait là tout. Si ces espérances devaient se démontrer comme chimériques, alors seulement Boerne aurait voulu substituer la république à tout autre forme de gouvernement. Nous croyons qu'il n'en est rien, que Boerne relève droit de Rousseau, qu'il était démocrate dans toute l'énergie de l'expression, qu'il aimait la révolution comme un enfant de Paris né entre deux barricades, qu'il était modéré par nécessité et prudence, mais qu'au fond du cœur ce qu'il aurait préféré, c'était de trancher dans le vif et de couper les nœuds gordiens de la société par le feu et le glaive.

En littérature comme dans le monde, qui veut comprendre les hommes doit observer plutôt ce qu'ils pensent tout bas que ce qu'ils nous débitent aux jours de parade et de représentation. A l'écrivain le plus circonspect échappent souvent à son insu des signes irrécusables de sa pensée intime. Ceux-là y sont

Digitized by Google

voir plus clair que trente volumes apprêtés. Chez Boerne, il n'est pas même besoin de tant épier. Sa colère républicaine éclate dans plus d'une page. Elle se retrouve partout entre les lignes.

Au reste, ceux-là mêmes qui ont entrepris de faire pardonner à Boerne ses opinions et de le donner pour doux et clément au besoin, ne peuvent nier les affinités nombreuses qui rattachent les *Lettres de Paris* au *Contrat social* et les vues de Boerne aux aspirations de Jean Jacques. Comme Rousseau d'autre part, Boerne met la liberté individuelle au-dessus de toutes les garanties constitutionnelles du monde. Il ne veut pas que l'homme soit immolé à l'État. Cette sympathie pour l'individu poussée jusqu'à l'indifférence envers les institutions toutes les fois qu'elles ne protègent pas suffisamment le libre développement des facultés humaines, c'est peut-être ce qui a fait se méprendre certaines gens sur la croyance politique de l'auteur des *Lettres de Paris*. Nos lecteurs n'en douteront plus, en prenant connaissance des lignes suivantes, tirées du septième volume des *œuvres complètes* et qui résument le mieux ce qui fait le fond des œuvres et de l'homme :

« Il s'agit de savoir si l'homme est né libre et si la société n'a été introduite que pour protéger la liberté, comme le vase qui entoure le vin et le conserve, ou bien si l'homme est né pour la servitude et s'il ne faut lui accorder de liberté qu'autant qu'il est besoin pour le service réclamé de lui par la société? En un mot, il faut se demander si l'Etat est le but ou bien si c'est l'homme. Lorsque Louis XIV a dit : l'État c'est moi, ce n'est pas le *moi* qui était dangereux, ce qui était dangereux, c'est qu'il eût accordé à l'Etat tant d'importance. Lycurgue n'était pas meilleur que Robespierre, il était pire. Lycurgue sacrifiait l'humanité. Robespierre sacrifiait quelques hommes à l'homme, à l'idée de l'humanité. Il les sacrifiait, il ne les immolait pas. Ce n'était pas un boucher, comme l'imaginent les vieilles femmes et les hommes qui radotent, c'était un bon citoyen, dans le sens de la foi la plus pure... »

En disant que Boerne n'a plus quitté Paris, c'est d'une absence longue que nous avons voulu parler. Paris était désormais son domicile, comme on dit au Palais. Mais le fait est qu'il revit l'Allemagne au printemps de 1831. Il passa l'été à Bade. L'automne était le terme fixé pour la publication des deux premiers volumes des *Lettres* [1]. Celles-ci parurent enfin ou plutôt éclatèrent comme des globes de feu. Elles répandirent la lumière, faute de mieux. Elles ont inauguré chez les Allemands le franc parler, le mot juste, la verve railleuse et dédaigneuse : encore une fois, elles ont rendu les plus grands services et leurs effets ne sont point épuisées en ce moment.

L'Allemagne en profita, mais l'auteur y laissa son repos et sa vie. Les clameurs insensées qui accueillirent ce nouvel évangile, auraient exaspéré un

[1] Les *Lettres* ont toujours été réunies à part et n'ont dans aucune édition fait partie des *OEuvres complètes*.

Digitized by Google

cœur moins noble : elles brisèrent le sien. Les volumes qui suivent [1], deviennent sombres de plus en plus. Personne n'a jamais osé mettre la main sur la plaie avec cette abnégation surhumaine. Dépouillant la phraséologie patriotique, la vanité nationale et les souvenirs libéraux, il dit aux *Germains* que le mal est avant tout dans leur caractère, dans leur servilisme inné, dans leur lâcheté traditionnelle. Ces paroles brûlent comme un fer chaud, mais elles apportent la guérison future.

Depuis, Boerne est allé de déceptions en déceptions. En 1832, il vint une dernière fois en Allemagne assister à la fête de Hambach, à cette assemblée honteuse où trois mille prétendus conjurés déclarèrent qu'ils étaient incompétents pour faire une révolution (*sic!!*). Désormais tout viendra consterner notre héros et le pousser vers la tombe. Il est forcé de rompre avec Heine; il s'épuise dans les vaines associations que forment à Paris les ouvriers allemands qui l'importunent sans le comprendre. Ensuite, reprenant la plume, il traduit les *Paroles d'un croyant,* prend part à la rédaction du *Réformateur* de Raspail, essaie d'intéresser les Français à la littérature allemande par une revue mensuelle, la *Balance;* et, harassé comme un chien de chasse, ainsi qu'il le dit lui-même, il entonne son chant du cygne dans sa réponse aux attaques vénimeuses de Menzel qui clôt ses ouvrages et sa vie. Le 12 février 1837, il s'éteint doucement entre les bras de quelques amis. Aucun monument n'indique sa tombe au cimetière de l'étranger, mais la nation allemande le compte parmi ses plus nobles enfants et un jour elle devra reconnaître qu'il était le Messie d'un avenir meilleur et le martyr d'une cause qui est celle du pays.

[1] Depuis 1832 jusqu'en 1836.

Digitized by Google

CESSION DES PAYS-BAS A ISABELLE.

Après l'incendie de Cadix, la perte d'une nouvelle flotte et les échecs éprouvés par ses armes en 1597 ; en présence surtout de sa détresse financière et d'un soulèvement qui semblait imminent en Belgique, la constance de Philippe II fléchit. Il se faisait vieux d'ailleurs, et ne voulait pas laisser à un successeur jeune, et déjà reconnu pour incapable, une guerre avec tous ses voisins. Henri IV aussi aspirait à la paix : il y avait en France, à la suite d'une longue guerre civile, tant de plaies à cicatriser ! La modération du monarque espagnol aplanit toutes les difficultés : il consentit à céder ses conquêtes, et à rétablir la position territoriale qu'avait faite aux deux États le traité de Cateau-Cambrésis.

Élisabeth et les états généraux rappelèrent vainement à Henri sa promesse de ne pas négocier sans eux ; il ne tint compte de leurs représentations, et cette conduite, peu loyale toujours malgré l'urgence des circonstances, fait contraste avec la fidélité que son adversaire garda à ses alliés.

Le traité qui réconcilia de nouveau la France et l'Espagne, fut signé à Vervins, petite ville de la Picardie (2 mai 1598). Ce fut une réconciliation trompeuse, une simple trêve mal observée des deux parts ; la haine héréditaire, qui divisait les deux familles d'Autriche et de Bourbon, réservait à l'occident de l'Europe encore un siècle de guerres. « Henri, dit Sully dans ses mémoires [1], fit entendre aux

[1] Vol. III, p. 201.

Digitized by Google

« ambassadeurs hollandais qu'il n'allait s'occuper à rétablir les affai-
« res de son royaume, que pour revenir après, avec plus d'espé-
« rance de succès, à son premier projet contre l'Espagne et la mai-
« son d'Autriche, mais que ces deux entreprises n'étaient pas de
« nature à pouvoir marcher ensemble. »

La paix conclue, Philippe crut le moment arrivé de réaliser un projet médité depuis quelques années : donner à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, née de son mariage avec une sœur du roi de France Charles IX, l'archiduc Albert son cousin pour époux, et les Pays-Bas avec la Franche-Comté pour dot.

Dès le 10 septembre 1597, il avait écrit à son lieutenant en Belgique de préparer les états des provinces à ce mariage, et à la cession qu'il se proposait de faire. L'objet de la mesure était bien positivement énoncé : Philippe voulait « voir si, par telle voye, on
« sçauroit réduire les provinces rebelles, dévoyées et distraittes de
« son obéissance, par quelque raisonnable traité et appointement,
« à rejoindre les autres, toutes en bonne paix, union et accord, qui
« est ce qu'il avoit toujours désiré [1]. »

Le monarque écrivit aussi aux états mêmes, aux grands corps constitués du pays, et aux fonctionnaires d'un ordre élevé : conseils collatéraux, conseils de justice, chevaliers de la Toison d'or, gouverneurs des provinces. Nous ne savons si les lettres destinées aux états des provinces *dévoyées* furent transmises à leur destination [2]; après le refus dont avait été l'objet l'offre de médiation faite l'année précédente par l'empereur, Albert crut sans doute cet envoi inutile.

Le message royal était une simple notification. Philippe n'admettait pas que sa volonté sur ce point pût être contrariée. D'après les principes de notre ancien droit public, cette prétention était fort contestable; mais ceux qui craignaient de l'opposition [3], qui croyaient que le peuple ne se soumettrait pas à ce qu'on disposât de lui sans son aveu, présumaient trop de son énergie et de celle de ses représentants; il n'existe pas de traces de la pensée même d'un débat. Toutes les réponses sont le développement de la même

[1] *Gachard, Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, vol. I, p. 379.

[2] Ces pièces se trouvent dans la *Collection de documents inédits*, I, 388-392.

[3] D'après les mémoires de Sully (III, 542), on s'attendait, paraît-il, à quelque résistance.

Digitized by Google

idée, présentée en ces termes dans la lettre des états de Brabant : « Véritablement nous serions très-marris... ne fût que la résigna« tion se fît à une princesse laquelle, outre ses propres vertus et « perfections, indubitablement portera quant et soi la même affec« tion et debonnaireté envers ses sujets, de plus étant alliée avec un « prince doué des mêmes vertus et perfections, comme il nous en « a fait déjà de très-bonnes preuves. Par où aussi espérons que, « comme ce cas advenant il y aura plutôt certaine forme de conti« nuation que changement de prince, Votre Majesté n'omettra rien « de sa bonté et affection paternelle envers nous, ains qu'elle sera « servie de maintenir toujours ce pays en sa bénigne grâce, en con« tinuant au besoin son secours accoutumé, afin que, après une si « longue et misérable guerre intestine (vraie ruine de tous États), « le pays se puisse remettre en paix et tranquillité[1]. »

A ces banales protestations, les états de Flandre ajoutèrent quelques réflexions fort justes sur la nécessité de faire la paix avec la Hollande, ou de se procurer les moyens de lutter avec plus de succès, en rétablissant la discipline dans l'armée, et en mettant un terme aux abus d'un gouvernement dilapidateur.

Philippe, rassuré sur l'accueil réservé à son projet, s'empressa de le mettre à exécution. Le 6 mai 1598, quatre jours après la conclusion du traité de Vervins, dans une assemblée composée de quelques hauts fonctionnaires, et à laquelle avaient été appelés le prince héréditaire et sa sœur, il fit donner lecture de l'acte qui décrétait la cession des Pays-Bas[2].

Cette cession portait aussi sur les anciens fiefs de la maison de Bourgogne en France. Elle était faite directement à Isabelle, mais à condition, *et non autrement*[3], qu'elle épousât l'archiduc Albert. Philippe exprimait l'espoir que, de cette façon, les provinces belges « reviendroient en la première fleur et prospérité dont elles sou« loient jouir. » Il alléguait l'utilité, pour ces provinces, d'un souverain qui y résidât, et reconnaissait « que le plus grand heur qui « puisse advenir à un pays, est de se voir gouverner par l'œil et

[1] *Collection de documents inédits*, I, p. 393.

[2] Buzanval, ambassadeur de Henri IV en Hollande, fait à ce propos la remarque : « Ce n'est pas un des moindres morceaux de la chrétienté, si elle (Isabelle) le peut « un jour posséder entier. » (*Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval*, etc., p. 136.)

[3] Il est vrai de dire que cette clause est attribuée à toutes les dispositions de l'acte.

Digitized by Google

« présence de son prince et seigneur naturel. » Vérité tristement démontrée dans notre histoire par trois siècles de domination étrangère.

La cession fut acceptée par l'infante, et par le prince héréditaire qui jura d'en maintenir l'exécution. Elle était soumise à des réserves qui en restreignaient considérablement la portée, et qui pouvaient dès lors passer pour superflues; à l'âge où Isabelle était parvenue [1], la réalisation de la clause qui stipulait le retour à l'Espagne en cas de non-postérité, devenait à peu près inévitable, et on prétend même que Philippe avait l'assurance positive du caractère inoffensif de ce mariage [2].

En faisant luire aux yeux des peuples des Pays-Bas un simulacre d'indépendance, le monarque ne voulait donc qu'obtenir, par des voies détournées, un résultat que la force avait été impuissante à lui procurer, et jamais la cour de Madrid n'envisagea la cession comme sérieuse. La possession des Pays-Bas importait trop à son système politique, et, sur ce point, le jugement de la postérité ratifiera, croyons-nous, celui des contemporains [3].

Philippe allait entrer dans sa soixante et douzième année. Pressentant sa mort prochaine, et ne voulant pas confier aux hasards d'un nouveau règne l'existence de l'apanage de sa fille, il s'empressa d'informer Albert de la cession qu'il venait d'accomplir (31 mai). Les lettres adressées en même temps aux états de toutes les provinces,

[1] Isabelle, née le 12 août 1566, était donc, à l'époque de son mariage, sur le point d'accomplir sa trente-troisième année; et on a fait remarquer avec raison qu'à cet âge, pour une femme du Midi, il y avait peu de chances de postérité.

[2] On lit dans une lettre de François d'Aerssen, envoyé des états généraux en France: « Syne Majesteit heeft my verclaert, dat den Ertshertoch in syn huwelyck impuissant « is gevonden geweest, twelck hem by dem generael van de Cordeliers, als synen « biechtvader, geconfirmeert is, seggende dat hy tot syn seven ende dertichste jaer « sonder conversatie van vrouwen heeft geleeft. » *Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval*, etc., p. 190. Le général des cordeliers qui aurait ainsi trahi, dans une conversation avec Henri IV, le secret de la confession, est le père Bonaventure Calatagirone, un des négociateurs du traité de Vervins. Sans entendre nous prononcer sur l'exactitude du fait signalé, nous ferons néanmoins remarquer qu'aucun des six fils de Maximilien II ne laissa de postérité.

[3] On lit dans un livre publié cinquante ans plus tard : « Les Espagnols ne se dessaisi- « ront jamais des Pays-Bas de telle sorte qu'ils ne le tiennent par quelque endroit, et ne « soient assurés de les faire revenir à eux, comme il arriva au mariage de leur infante « avec l'archiduc Albert. » De Silhon, *Éclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, p. 121.

Digitized by Google

renfermaient l'assurance nouvelle que son intention n'était nullement de les abandonner, comme des *malavisés* en répandaient le bruit [1], mais de les défendre jusqu'à ce que leur tranquillité fût bien assurée. Le prince héréditaire écrivit aussi pour notifier son assentiment à la mesure, et Isabelle joignit à toutes ces lettres une procuration qui chargeait Albert de prendre, en son nom, possession de la souveraineté des provinces belges.

Les états de ces provinces furent en conséquence invités à envoyer, le 15 août, à Bruxelles, des députés pour prêter et recevoir les serments exigés à l'avénement d'un nouveau souverain. Selon les intentions du roi, qui désirait sans doute écarter toute opposition en se tenant aux précédents, on suivit scrupuleusement les formes observées lors de l'abdication de Charles-Quint [2].

Les députés arrivèrent au jour fixé [3], et se constituèrent en états généraux dans la salle de l'hôtel de ville où siégeaient les états de Brabant. La politique ombrageuse de Philippe II redoutait ces grandes assemblées, qui pouvaient réveiller une énergie si tristement éteinte; mais l'occasion présente rendait une convocation nécessaire.

La souveraineté ne se transmettait pas de plein droit en Belgique. Une cérémonie, qu'on appelait le serment inaugural, déterminait les devoirs du prince et des sujets. Elle était nécessaire aux yeux mêmes de ceux qui persistaient à n'y voir qu'une prise de possession. Aussi longtemps que les provinces formèrent des principautés dont chacune avait sa dynastie, il dut y avoir autant de joyeux avénements. Mais du moment qu'elles reconnurent un même souverain, une seule cérémonie, où chaque province figurait par ses délégués, devint possible. C'est dans une assemblée semblable que Charles le Téméraire fut admis comme successeur de Philippe le Bon, et que Charles-Quint, quatre-vingt-dix ans plus tard, abdiqua en faveur de son fils.

A son tour, Philippe II se conforma à ces précédents. Il ne s'agissait que d'une acceptation d'héritier; la mission des états généraux étant restreinte à un objet déterminé, on pouvait rappeler les termes de leur mandat aux députés qui s'en écarteraient, et, à tout

[1] *Collection de documents inédits*, I. 426.

[2] *Collection de documents inédits*, etc. I, 379.

[3] Ils étaient au nombre de 152, le jour de la prestation du serment. *Ibid*, p. 464.

Digitized by Google

prendre, l'opposition d'une assemblée placée sous l'influence de la cour, semblait moins à redouter que celle de dix assemblées différentes, sur lesquelles ne s'exercerait pas aussi immédiatement l'action du pouvoir central.

Après quelques débats sur des questions de préséance entre certaines provinces, les états généraux débutèrent par la demande d'un délai de huit jours « pour sur le tout bien et meurement adviser, « attendu l'importance du fait [1]. » Cette demande présageait des discussions, et le gouvernement voulut y couper court, en déclarant qu'il ne reconnaissait pas à l'assemblée le droit d'examiner la légitimité d'un acte, qui avait au reste déjà reçu l'approbation des provinces. L'archiduc, vint-on leur dire « trouvoit en leur requeste des « termes absurdes, à sçavoir : que lesdicts estats estoient assemblés « pour résouldre sur le faict du transport, ce qui estoit abusif, « d'autant qu'il n'appartenoit auxdicts estats de prendre sur ce « résolution, et que Sa Majesté ne leur en demandoit advis ni réso- « lution sy elle povoit traicter ledict mariage et ledict transport, « ains ce dependoit de la pure volonté de Sa Majesté, si comme « chascun particulier avoit la faculté de disposer de ses biens les « donnant en mariage ou autrement, et y estoient lesdicts termes de « tant plus impertinents, que sur ce, au mois de novembre dernier, « Sa Majesté ayant escrit à chacune des provinces sa délibération « et intention touchant ledict mariage et transport, elles avoient « toutes unanimement et par lettres de chascune d'icelles, escrit à « Sa Majesté qu'elles en estoient très-joyeuses, et se rapportoient « au bon plaisir d'icelle [2]. »

Ce message, où l'on assimilait audacieusement à un patrimoine privé un pays renommé de tout temps par ses institutions libérales, fut transmis à l'assemblée par Richardot, président du conseil privé et chargé en cette qualité de traiter avec les représentants de la nation. Après avoir déclaré que l'archiduc accordait quatre jours pour tout délai, il ajouta que la communication des pièces relatives

[1] Nous empruntons les détails sur cette session des états généraux, à un *Rapport fait aux États du Tournaisis par leur conseiller pensionnaire Nicolas Du Bois.* (*Collection de documents inédits*, etc. I. 433.) Nous avons aussi trouvé quelques indications dans la *Lettre à messieurs les questeurs de la chambre des représentants, sur le projet d'une collection de documents concernant les anciennes assemblées nationales de la Belgique*, par M. Gachard.

[2] *Collection de documents inédits*, I. 456.

Digitized by Google

à la cession avait uniquement pour objet de leur permettre d'adresser une remontrance, « s'ils y trouvoient quelque doute; » dans ce cas encore, le prince « désiroit qu'ils avisassent les uns avec les « autres, et l'on n'entendait que cela se fist à pluralité de voix, « ni par forme d'assemblée des états généraux, mais par simple « conférence [1]. » En d'autres termes, on voulait éviter l'apparence même d'une discussion sur le fait de la cession.

Richardot termina sa harangue, en prévenant les députés qu'ils pourraient aussi « adviser et remonstrer ce qu'ils trouveroient bon, « pour le rétablissement des affaires et le plus grand bien du pu- « blic [2]. »

L'assemblée ne semble pas avoir tenté de sortir du cercle étroit où le gouvernement entendait la renfermer, et elle répondit que « son intention n'avoit été et n'étoit autre que celle du président. » Il fallut donc se borner à convenir « des choses nécessaires pour « remédier à l'état misérable du pays [3]. » Un projet de remontrance fut présenté dans la troisième séance (19 août) par les députés du Brabant [4]; mais il ne parut pas assez respectueux, assez soumis, car on y demandait que les indigènes seuls fussent admis aux fonctions de gouverneurs des provinces et de commandants des villes. Sur les observations de Richardot, les dix-huit articles qu'il comprenait furent réduits à cinq. On eut soin surtout d'en faire disparaître une clause qui présentait, sous une forme conditionnelle, le consentement donné à l'inauguration de l'infante [5].

De ces cinq articles, deux importaient réellement : on demandait l'autorisation de traiter de la paix avec la Hollande, et la promesse d'une prochaine convocation des états généraux « pour advi- « ser sur le redressement tant de justice que police, et généralement « sur tout ce qui concernait le service de Leurs Altesses, ensemble « la conservation, bien et repos du pays [6]. » Les deux points furent

[1] *Collection de documents inédits*, I, 437.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] Meteren est donc dans l'erreur, quand il donne (folio 432) ce projet comme adopté.

[5] Les états généraux déclaraient « qu'ils étaient consentents d'accepter la princesse « pour dame, recevoir le serment accoutumé et réciproquement faire aussi le leur, « *le tout néanmoins sous les conditions et articles suivants.* — *Collection de documents inédits*, I, 441.

[6] *Collection de documents inédits*, I, 447.

Digitized by Google

accordés, et sur le second le président ajouta : « Les états se peu-« vent assurer qu'ils seront convoqués plus souvent qu'ils ne dési-« reront, en tant qu'il faudra mettre les mains à la bourse [1]. » Il leur donna aussi une explication des mots *fief et arrière-fief* employés dans l'acte de cession par rapport aux provinces des Pays-Bas, et considérés comme pouvant porter atteinte aux droits de souveraineté.

Tout sujet de discussion avait disparu [2], il ne restait plus qu'à procéder à l'inauguration. Le 21 août, les députés des dix provinces se réunirent dans la salle de l'ancienne cour, où, quarante-trois ans auparavant, Charles-Quint avait consommé son abdication [3]. Les dispositions prises étaient les mêmes qu'alors. Une magnifique tapisserie, appartenant au chapitre de l'ordre de la Toison d'or et représentant l'histoire de Gédéon, ornait les murs. Dans le fond, contre la cheminée, avait été élevée une estrade avec un dais aux armes de Bourgogne et une *belle chayère à dos*. En face de cette espèce de trône, se trouvaient des bancs couverts de drap rouge et destinés aux députés, qui se levèrent, quand le prince entra précédé de ses hérauts d'armes. Il était accompagné de tous les hauts fonctionnaires du pays, qui prirent place sur des siéges à ses côtés. Albert, s'étant assis, permit aux députés de faire de même, et donna la parole à Richardot. Ce discours est un curieux échantillon de l'éloquence parlementaire du temps, et de la manière dont les agents de Philippe jugeaient son administration.

Le président commença par déplorer son insuffisance dans cette occasion « l'une des plus grandes et des plus importantes qui, « de plusieurs centaines d'années, ont eu cours sur le tablier du « monde. » Dès que vint la nouvelle de la cession, « courant, ajouta-« t-il, notre sensualité comme à bride avallée, sans admettre le frein

[1] *Collection de documents inédits*, I, 448.

[2] Loyens (*Brevis et succincta synopsis rerum maxime memorabilium bello et pace gestarum ab serenissimis Lotharingiæ, Brabantiæ et Limburgi ducibus*, p. 536) parle d'une opposition à ce système d'inauguration par procureur. Philippe semble l'avoir prévue dans cette phrase de sa lettre à Albert, où il lui dit de l'informer *si l'acceptation d'Isabelle peut se faire nonobstant son absence*. Les documents que nous avons eus sous les yeux ne portent pas de trace d'une opposition semblable.

[3] Voir dans la *Collection de documents inédits* citée plus haut, une *Relation des particularités et cérémonies passées à Bruxelles, lors de la publication des patentes royales de la cession des Pays-Bas*, etc., p. 460.

Digitized by Google

« de la raison, nous nous sentimes saisis d'une frayeur, et comme « d'une de ces sueurs froides que les médecins d'ordinaire jugent « mortelles ès corps affligés et débilités par une longue maladie ; « et, sans bien mâcher ce morceau avant que de l'avaler, nous ne « pensasmes pas moins, sinon qu'il s'agissait d'un changement géné- « ral que tous hommes prudents ont et doivent avoir en horreur, « pour ce que bien souvent il mène quant à soi l'éversion et la sub- « version de l'État. » Puis, montrant une famille désolée de la perte de son chef : « ô Dieu, s'écria-t-il, quelle différence il y a de ce que je « viens de dire à cecy ! Là ne pleurent pas les enfants d'une seule « famille, là ne gémissent les seuls paysans d'un petit village, là n'est « en tristesse une seule ville ou bourgade ; mais généralement tous « les sujets, jeunes et vieux, grands et petits, nobles, ignobles et « roturiers sont éperdus et comme assommés, ne sachant à quel « saint se vouer ni à quel parti se résoudre, principalement quand « ce a été un roi comme le nôtre, des meilleurs qui oncques furent « sur la terre ; et qui, en piété et religion envers Dieu, charité « envers son prochain, bonté, bénignité, douceur et clémence en- « vers ses sujets, se peut comparer à ce grand et saint personnage « David, tiré d'une bergerie et choisi de Dieu pour roi, pour rec- « teur et modérateur de son peuple. Voilà pourquoi il ne faut pas « s'ébahir, messieurs, si à l'arrivée de cette nouvelle, vous comme « moi et moi comme vous, nous sommes trouvés confus, jusques « à ce que nous nous soyons recueillis nous-mêmes, et qu'ayons « considéré de plus près les justes et prégnantes raisons qui ont mu « ce bon roi à prendre cette sainte et bénigne résolution [1]. »

Richardot fit ensuite l'historique du règne de Philippe II ; il glissa adroitement sur la partie la plus délicate, et présenta l'absence du monarque comme la cause unique des désordres dont la Belgique avait été le théâtre. La cession à Isabelle était précisément destinée à rendre le retour de ces désordres impossible.

« Cestuy-ci, messieurs, dit l'orateur en terminant, est le chan- « gement qui d'abordée nous a fait étonner, qui à la vérité n'est pas « changement et qui n'a rien de changement, sinon ce qu'est gran- « dement à notre avantage. Oyez comme je m'expliquerai. Nous « avions le père pour roi, et après lui eussions eu son fils : ce roi, « nous ne l'eussions jamais vu, ni lui nous ; et, ores que le fils ait

[1] *Collection de documents inédits*, I, 468.

Digitized by Google

« et l'âge et la disposition pour voyager, si nous écrit le père qu'il « n'était apparent de nous voir, pour les grands affaires et empê- « chements qu'il aura en ses autres états et royaumes dont Dieu l'a « si largement pourvu. Et maintenant il nous donne sa fille qui « jamais n'éloignera sa vue de nous autres, qui châtiera les mau- « vais, premiera les bons, et ne souffrira que soyons ni oppressés ni « outragés. Il y a plus : eh quoi! nous n'avions que le père, et après « lui nous n'eussions eu que le fils ; maintenant nous avons le père « et la fille, et après lui nous aurons le frère et la sœur. Je dis le « père, pour ce que jamais il n'abandonnera cette fille qu'il aime « comme ses entrailles ; et du frère, qui doutera qu'ayant été dès « son enfance si tendrement nourri de cette sœur; et comme allaité « de ses propres mamelles, qu'il ne l'aime comme soi-même et em- « ploye tous les moyens, pour lui garder ce que maintenant on lui « donne? joint qu'il a et aura de la prudence assez pour connaître « qu'en matière d'état, il y va de son intérêt. Savez-vous qu'il lui « donne pour mari celui que vous voyez ici ; l'un des meilleurs, « des plus prudents et des plus vertueux princes du monde, duquel « j'aurais bien à discourir, s'il n'était si proche de moi. Mais je sais « qu'il commencerait à rougir, et que sa modestie ne permet qu'on « le loue en sa présence ; joint que je veux plutôt avoir le nom « de simple et fidèle conseiller de mon maître, que non de parasite « ou de flatteur [1].... »

Au président succéda l'audiencier [2], qui donna lecture de toutes les pièces relatives à la cession ; puis Richardot prit de nouveau la parole pour dire aux députés « que ayant ouï le contenu et vu que « ès conditions il n'y avait rien de préjudicié aux droits et franchi- « ses du pays, il leur touchait de faire entendre à Son Altesse leur « intention [3]. »

Alors du banc des états de Brabant se leva leur greffier, Philippe Maes, qui avait rempli les mêmes fonctions auprès de l'assemblée, et parla en son nom. Ce discours, d'un style simple et sans prétention, dut faire un singulier contraste avec celui que le président du conseil privé s'était plu à orner des fleurs de sa rhétorique. Maes ne fit que développer une idée déjà signalée par nous comme se retrou-

[1] *Collection de documents inédits*, I, 474.

[2] C'est le nom que portait le secrétaire du gouvernement.

[3] *Collection de documents inédits*, I, 476.

Digitized by Google

vant au fond de toutes les reponses adressées à Philippe II : les Etats, rassurés sur un abandon qu'ils redoutaient, étaient prêts, déclara-t-il, à procéder aux formalités de l'inauguration.

Ainsi la Belgique, loin d'embrasser avec ardeur l'occasion de secouer un joug funeste, n'acceptait le bienfait de l'indépendance qu'avec crainte et à la condition qu'elle ne fût pas complète. Triste aveu de son impuissance, et de l'influence délétère que la domination étrangère exerçait déjà sur les esprits!

Une dernière séance eut lieu le lendemain, avec les mêmes formalités que celles de la veille, pour la prestation des serments. Richardot, au nom d'Albert, remercia les députés « de la prompte obéissance avec laquelle ils s'étaient soumis à la volonté du roi; » puis, Toison d'Or, le chef des hérauts, remplissant son office, appela à haute voix les états de Brabant, qui vinrent se ranger au pied de l'estrade, le clergé à droite, la noblesse à gauche, le tiers-état au milieu. Le greffier, s'avançant de quelques pas, fit lecture, en *langue thyoise*, du texte de la Joyeuse-Entrée telle qu'elle avait été confirmée par Charles-Quint, et de la formule du serment à prêter par le prince. La main posée sur un missel que lui présenta l'archevêque de Malines, Albert fit ce serment, et les prélats, les nobles et les représentants des quatre chefs-villes du duché, chacun à leur tour, jurèrent de même fidélité à leur nouvelle souveraine. Cette cérémonie, dont la fin fut bruyamment annoncée par les trompettes et les timballes qui étaient au bout de la salle, se répéta douze fois pour les députés de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Valenciennes, de Lille, Douai et Orchies, de Namur, de Tournai, de Tournaisis et de Malines.

Quand tous les serments furent prêtés, Philippe Macs s'avança de nouveau vers l'estrade, pour remettre à Albert la remontrance votée par les états généraux; la courte allocution qu'à ce propos il lui adressa, avait pour objet de l'engager à ne pas aller en Espagne, comme il se le proposait. Ce fut encore Richardot qui répondit au nom du prince : on promettait de prendre en favorable considération les demandes des représentants du pays; quant au voyage d'Espagne, déjà on l'avait déclaré, il était indispensable puisque telle était la volonté du roi, et les Pays Bas d'ailleurs ne pouvaient que profiter de la présence simultanée d'Albert et d'Isabelle à la cour de Madrid.

Pour sa péroraison, le président se mit de nouveau en frais d'é

Digitized by Google

loquence : « Or sus, messieurs, s'écria-t-il, j'ai encore un mot à vous « dire, et ne sais par où commencer, craignant de vous voir tous « fondre en larmes. Cestuy-ci est le dernier acte qui se fera au nom « du roi. C'est aujourd'hui qu'il prend congé de nous, qu'il nous « a licenciés, et demain, en toutes nos dépêches, parlera Isabelle et « non Philippe. O bon Dieu! en sommes-nous donc à ces termes? « O combien la douceur de votre allégresse est mêlée avec amer- « tume, estimant être délaissés de ce roi qui, par l'espace de qua- « rante-trois ans, vous a si bénignement gouvernés! Mais ne dites- « pas qu'il vous laisse, puisqu'il demeure avec vous, vous laissant la « meilleure partie de soi-même qui est cette très-chère fille, et pro- « mettant de vous faire la même assistance que du passé; aussi ne « voulez-vous l'abandonner, ains demeurer comme siens et avec lui, « et lui porter le même respect et honneur que s'il demeurait votre « roi, et le même ferez-vous, après ses jours, à Monseigneur le « prince son fils, bien assurés que nos nouveaux princes n'avoue- « ront pour leurs serviteurs ceux qui ne le seront très-humbles et « très-obéissants et du roi leur père, et du prince leur frère. Mais « encore n'est-ce pas assez ; il faut venir en compte et payer vos det- « tes, si vous ne voulez être tenus pour ingrats et méconnaissants « envers celui qui vous est créancier de si grandes et notables som- « mes. Vous savez ce qu'il a fait pour vous, les bienfaits qu'avez « reçus de sa royale main, les peines et travaux qu'il a eus pour « vous mettre à repos, les trésors qu'il a employés pour vous déli- « vrer et affranchir de l'oppression de vos ennemis, et ce que, pour « la fin de compte, il fait pour vous, vous donnant la plus précieuse « perle qui soit en ses trésors, qu'est cette fille très-aimée, et au « temps qu'il en a plus besoin pour adoucir les douleurs et infir- « mités de son âge; et comme il vous importe de maintenir votre « crédit et de ne faire banqueroute, trouvez argent à quelque prix « et à quelque intérêt que ce soit ; et bien que possible votre mon- « naie se trouvera légère et vos écus de bas aloi, ne vous étonnez « pas pourtant; il ne laissera de les recevoir, signamment quand « il verra que vous mettez en la balance votre bonne volonté, que « y sera et servira pour le grand remède, et que votre intention sera « de pour l'avenir l'amender et la rendre plus recevable. Ouvrez-lui « vos bourses et vos trésors, afin qu'il voie votre impossibilité, et se « contente de recevoir une partie de sa dette.

« Sire, nos doublons, nos perles et nos diamants, avec lesquels

Digitized by Google

« nous prétendons vous donner payement et à plus haut prix qu'ils « ne valent, sont nos larmes et nos sanglots; nos Indes sont nos « prières; notre Perou sont nos vœux et nos oraisons, desquels ne « vous seront jamais chiches les Etats des Pays-Bas et de Bour- « gogne; et ores que notre monnaie soit légère, et que nos prières « ne méritent d'être reçues, nous procurerons d'amender nos vies et « nos mœurs, afin de rendre nos oraisons tant plus acceptables de- « vant Dieu [1]... »

« En après, ajoute la relation qui nous fournit ces détails, Toison « d'Or, par charge de son Altesse, dit à haute voix aux Etats que, « pour le lendemain, ils voulussent se trouver en la même salle, « à l'heure de diner, où son Altesse les faisait convier [2]. »

Le repas, servi sur deux grandes tables garnies chacune de quatre-vingts couverts, fut splendide. On remarqua que l'archiduc se fit dresser une table à part. Dans un pays hostile de tout temps à l'étiquette, où se conservait le souvenir de la simplicité flamande, qui avait rendu Charles-Quint populaire, en dépit de ses façons despotiques, cet orgueilleux isolement dut exciter un sentiment pénible [3].

La mission des états généraux n'était pas terminée; il restait à régler plusieurs points, qui exigèrent encore cinq séances [4]. Une députation devait accompagner Albert en Espagne, pour « prendre « congé de Sa Majesté, congratuler madame la Sérénissime infante, » et la presser de se rendre dans le pays. On ne tomba d'accord que sur un seul député, Philippe de Croy, comte de Solre, conseiller d'état et gouverneur de Tournai et du Tournaisis, l'un des seigneurs belges les plus accrédités à la cour de Madrid. Les représentants de quelques provinces, ceux de la Flandre notamment, refusèrent de s'associer à une démarche qu'ils n'avaient pas mission d'approuver et dont ils n'entendaient pas supporter les frais [5].

[1] *Collection de documents inédits*, I, 493.

[2] *Ibid*, p. 495.

[3] Toutefois, nous l'avouons, l'auteur de la relation, quelque gastronome sans doute, ne laisse percer à ce propos d'autre sentiment que celui de la gourmandise satisfaite : « et son Altesse, dit-il, mangea à une table à part, qui fut dressée sous le « desseret sur le haut passet faisant aux États beaucoup de démonstrations d'affection « et de bonne volonté; ce que, avec le bon traitement des viandes, fut cause que tous « firent bonne et allegre chère. » *Ibid.*, p. 496.

[4] Les 25, 26, 27, 28 et 29 août.

[5] Les frais de cette députation s'élevèrent à plus de 15,000 florins. Le comte de Solre voulut faire les choses grandement et ses prétentions étaient telles que le gou-

Digitized by Google

Les députés du Brabant tentèrent de retenir les états généraux, sous prétexte de préparer les points à discuter dans l'assemblée qu'Albert avait promis de convoquer aussitôt après son retour d'Espagne; la proposition, combattue au nom du gouvernement comme pouvant susciter quelque dangereuse velléité d'indépendance, ne fut pas accueillie par les autres provinces.

On se sépara donc, après avoir adopté la formule d'une lettre aux états généraux de Hollande; elle proposait d'ouvrir des conférences pour la paix. Ce document fut traduit en flamand, car les Hollandais ne voulaient pas traiter en français, et refusaient même d'ouvrir les pièces qui leur étaient adressées en cette langue [1]; le greffier des états de Brabant, Philippe Maes, eut charge de le faire parvenir à sa destination.

Quelques jours après, Albert partit pour l'Espagne, laissant comme gage de sa piété à la vierge de Hal, son chapeau de cardinal, emblème d'une dignité qu'il venait d'abdiquer, ornement impropre à son nouvel état. En ce moment même, Philippe se mourait. S'il eut été moins intolérant, les catholiques de son temps n'auraient pas manqué de voir la main de Dieu dans sa longue et douloureuse agonie, dans la maladie hideuse qui le tourmenta à ses derniers instants. Mais son orthodoxie n'était pas douteuse, et ses souffrances ne parurent qu'une épreuve.

Le portrait du fils de Charles-Quint a été tracé bien des fois, et avec des couleurs bien différentes, flatté ou chargé, selon l'opinion que le peintre s'était faite, sur le caractère du mouvement intellectuel qui agita l'Europe au seizième siècle. Parmi ses contemporains, il s'est trouvé des hommes qui, sous l'impression des passions religieuses et politiques, applaudirent aux horreurs commises en son nom; mais nous doutons qu'aujourd'hui, avec le progrès des idées, le panégyriste le plus hardi ose faire autre chose qu'expliquer sa conduite.

vernement même les trouva exagérées. Richardot eut occasion de s'en expliquer avec les députés du Tournaisis, et leur dit « que ledit comte s'abusait, ayant baillé une « liste de son train par trop grand, prétendant avoir le traitement à l'avenant, et ce « par mois et non pour une fois; qu'il convenait qu'il le modererait. » *Collection de documents inédits*, I, 458. La noblesse belge maintenait ces traditions ruineuses de la maison de Bourgogne, qui avaient autorisé le comte de Berlaymont à dire d'elle que c'étaient *un tas de gueux*.

[1] *Ibid.*, p. 456.

Digitized by Google

Philippe II prit à la lutte mémorable de cette époque une part trop grande, il y occupa une position trop élevée pour ne pas être apprécié avec passion. Vivement attaqué, vivement défendu, il ne mérita ni tout ce blâme ni tout cet éloge. Chez lui, nulle des qualités qui font l'homme supérieur; mais de l'application, de la sagacité, de la justice même lorsque ses préjugés religieux n'en étouffaient pas la voix en lui, certaine habitude des affaires qui a pu passer pour de l'habileté. On a beaucoup trop exalté la profondeur de ses calculs politiques, à moins qu'on ne veuille en trouver la preuve dans les embarras qu'il prit une sorte de plaisir à se susciter à la fois sur plusieurs points. Il maintint l'Espagne en paix, mais à quel prix! L'histoire de ses successeurs est là pour répondre. Sa résignation tant vantée ne fut que de l'insensibilité, sa constance une folle opiniâtreté qui épuisa les ressources de sa monarchie, et creusa le gouffre où elle s'abima un siècle après lui.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR SALLUSTE et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité, considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains, suivies de réflexions sur la manière d'écrire l'histoire, par E. C. de Gerlache [1].

Le titre de cet ouvrage, très-remarquable à divers égards, n'est pas exact, car il dit trop ou trop peu. Salluste, qu'on nous passe cette comparaison, semble un clou auquel M. de Gerlache a voulu rattacher un double parallèle, d'abord entre les civilisations païenne et chrétienne, puis entre les institutions de l'ancien régime et les institutions modernes. Les études sur Salluste précèdent, sous forme d'introduction, une traduction de la Conjuration de Catilina que M. de Gerlache publia pour la première fois à Paris en 1812. Les sévères critiques de Dussaut nous ont valu ce nouveau travail : M. de Gerlache a passé trente-cinq ans non à refaire sa première version, mais à se nourrir des grands historiens de Rome, mais à méditer sur la société païenne et sur la société chrétienne, mais à chercher dans le rapprochement des deux civilisations et dans la comparaison des historiens anciens et modernes, les principales règles de la politique et de l'histoire. Noble et forte occupation qui a fait la gloire d'un autre magistrat, l'illustre Montesquieu.

Comme écrivain, M. de Gerlache a voulu suivre les traces de l'immortel auteur des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains;* mais, comme politique ou philosophe, il n'appartient pas à l'école du dix-huitième siècle ni même à l'école historique moderne dont M. Guizot est le représentant : il cherche plutot ses inspirations dans les ouvrages également

[1] Bruxelles, 1847, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

impérissables du grand Bossuet. Nous aurons plus tard l'occasion de signaler les opinions souvent trop absolues du savant magistrat belge; pour le moment, nous nous bornerons à parler des qualités littéraires de son œuvre. Comparé aux précédents ouvrages de M. de Gerlache, l'*Essai sur Salluste* dénote un incontestable progrès : l'inspiration semble moins laborieuse; le style a plus de force et de précision, la pensée plus de profondeur; pour tout dire en un mot, l'écrivain n'est pas resté au-dessous de son sujet. Toutefois, à côté de ces éloges, nous exprimerons le regret que M. de Gerlache n'ait pas *achevé* le livre dont il nous offre une esquisse lumineuse, mais incomplète. Si, comme tant d'autres hommes d'État, il avait voulu seulement, avant de quitter la scène, écrire son testament politique et littéraire, nous n'aurions pas le droit de nous plaindre; mais cet essai étant le fruit de longues études et devant révéler autre chose que des vues personnelles sur la politique contemporaine, l'auteur aurait dû percer la terre, comme disait Montesquieu, creuser plus profondément, persévérer enfin, pour doter sa patrie d'un monument véritable.

Quant à sa traduction, M. de Gerlache en fait bon marché. Il déclare qu'il n'a nullement eu la téméraire et tardive envie de prendre une revanche sur Salluste, et qu'il aurait fait sans peine le sacrifice de cette *version d'écolier*, si ce fragment ne servait en quelque sorte de preuve et d'appendice à son esquisse sur Salluste et sur son époque. Après avoir comparé plusieurs traductions françaises de la Conjuration de Catilina, nous serons moins sévère que l'auteur; il aurait pu sans doute s'efforcer davantage à égaler la concision de son modèle, mais il serait difficile de rendre plus exactement le sens de l'ouvrage latin. Au surplus, M. de Gerlache lui-même signale, dans une excellente note, l'écueil que tout traducteur doit rencontrer. « Dans l'écrivain original, dit-il, il y a deux hommes, l'auteur et le critique, celui qui produit et celui qui juge. Dans le traducteur, il n'y en a qu'un, c'est le dernier; c'est celui qui est stérile.—Les traducteurs ont cela de commun avec les commentateurs, les rhéteurs et tous ceux qui travaillent sur un fond étranger, qu'ils sont en général frappés de froideur et d'impuissance; lorsqu'ils se passionnent par aventure, comme ils s'échauffent sur les pensées d'autrui, le lecteur ne ressent guère les mouvements de leur éloquence plus ou moins factice, et leur course ne saurait jamais être bien longue. Ceci n'est pas un système inventé à la dé-

Digitized by Google

charge des mauvais traducteurs : c'est l'application naturelle de ce fait, trop bien constaté, que nous n'avons point dans notre langue de traductions irréprochables des grands auteurs classiques. Ajoutons maintenant la différence des idiomes. Dans une langue morte, quoiqu'en puissent dire les érudits, les nuances nous échappent souvent. Telle phrase ou telle épithète offrira peut-être à dix interprètes différents autant de sens divers, et tous plus ou moins probables. Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien à gagner dans cette rude gymnastique : je la regarde au contraire comme un exercice très-utile pour apprendre à bien écrire dans notre propre langue. Mais songer à traduire ces grands génies, et à les traduire tout entiers, c'est vraiment vouloir arracher à Hercule sa massue. »

Au dix-huitième siècle, le savant président de Brosses écrivit une vie de Salluste qui se fait encore lire avec un vif intérêt. Quoique le style en soit prolixe et quelquefois incorrect, cette notice résume tous les détails qui ont été conservés sur un des plus grands historiens de l'antiquité ; le consciencieux biographe s'était même rendu à Rome pour décrire avec exactitude les débris du palais et des splendides jardins que Salluste avait fait construire sur le mont Quirinal. M. de Gerlache n'a pas voulu recommencer l'ouvrage du président de Brosses ; laissant là les détails de pure érudition, il étudie Salluste de plus haut et au milieu de toute la puissance et de toute la pourriture romaines [1].

Avant de nous montrer Salluste dans le tourbillon des affaires publiques, M. de Gerlache passe en revue les révolutions de Rome et décrit la situation des partis au moment où son héros paraît sur la scène. Ce tableau est animé, vrai pour le fond et palpitant d'intérêt, car il soulève les plus redoutables problèmes de la politique. La conclusion, où l'auteur nous montre la dégradation de l'ancienne aristocratie et l'anéantissement du vrai peuple romain, est une page remarquable. Nous la citerons : « Une noblesse nouvelle, la noblesse d'argent, celle des financiers, des publicains, des entrepreneurs enrichis par le maniement des deniers publics, par la spoliation des provinces conquises ou alliées, par les usures et les rapines, envahit

[1] Nos lecteurs savent que Salluste, sorti d'une famille plébéienne, était contemporain de Cicéron, de Pompée, de César : dans sa jeunesse, il avait été témoin de la conjuration de Catilina. Il mourut en 718 (avant J.-C. 35), dans la cinquante et unième année de son âge.

Digitized by Google

toutes les magistratures et tous les pouvoirs. Ces hommes furent sans pitié pour le peuple, dont ils étaient sortis, qu'ils méprisaient et dont ils étaient méprisés. La vieille aristocratie suivit leur exemple; elle s'allia et se confondit avec eux; et le peuple, le vrai peuple romain, écrasé par la misère, disparut à jamais. Une tourbe innombrable de prolétaires et d'affranchis de toutes les nations, le remplaça dans le Forum, prête à tout bouleverser au premier signal de ceux qui pouvaient la payer. Le sol de l'Italie se trouva concentré entre les mains de quelques hommes aux fortunes colossales dont les maisons de campagne et les parcs immenses couvraient presque toute la surface du pays. Dans l'Italie entière la population agricole libre, ce que nous nommons aujourd'hui la moyenne et la petite propriété, celle qui fournissait à la république des hommes sains de corps et d'âme, de braves soldats et de bons citoyens, fut complètement anéantie. Les terres, abandonnées à des esclaves, qui les cultivaient pour le compte de leurs maîtres, cessèrent de produire, et la grande capitale du monde devint tributaire de l'étranger pour sa nourriture de chaque jour. Alors commença une lutte furieuse, non pas comme affectent de le répéter des esprits superficiels, entre l'aristocratie et le peuple, car ni l'un ni l'autre n'existaient réellement plus, mais entre ceux qui possédaient et jouissaient, et ceux qui voulaient posséder et jouir. — Enfin Rome se trouvait mûre pour une révolution, puisque tout y concourait. » Cette vive peinture nous conduit à la conjuration de Catilina, après nous l'avoir en quelque sorte laissé deviner.

Toutefois la victoire de Cicéron ne fut qu'une halte; les partis, dont Catilina avait voulu se servir, continuèrent à se déchirer. Le plus fort était le parti populaire sur lequel s'appuyait César : Salluste y chercha également la fortune et combattit vigoureusement Pompée lorsque le sénat l'eût nommé seul consul. L'aristocratie triomphante imagina pour Salluste un châtiment qui devait le discréditer. « Appius Claudius Pulcher, sénateur, homme de grande naissance, renommé pour son extrême corruption, dans un siècle profondément corrompu, exerçait alors la censure : il résolut de faire un exemple sur Salluste. Lorsque les censeurs passèrent la revue annuelle du sénat, arrivant au tour de notre historien, Appius lui reprocha vivement le scandale de ses amours et avec les affranchies et avec les matrones, et il le raya de la liste des sénateurs. Salluste se contenta de répondre que l'accusation était injuste,

Digitized by Google

attendu qu'il n'avait rien de commun avec les matrones. On peut juger, d'après ce seul fait, et des mœurs de Rome, vengées par un infâme tel qu'Appius, et de celles de Salluste lui-même qui, tout en convenant de ses désordres devant cette grave assemblée, se croyait suffisamment justifié par une distinction entre les dames romaines et les affranchies. » Cette disgrâce scandaleuse accabla Salluste sans le décourager ; il s'ensevelit dans la retraite, non pour s'y faire oublier, mais pour conquérir une réhabilitation par le travail. « Celui-« là, et celui-là seul, écrivit-il, me paraît vivre et jouir de son âme, « qui, se proposant un noble but, cherche à se faire un nom, soit « par quelque action mémorable, soit par l'exercice d'un art ho-« noré... Je revins à mes anciennes études, dont m'avait détourné « une ambition fatale. » Il composa la *Conjuration de Catilina*, qui révélait un écrivain dont il fallait respecter sinon le caractère du moins le génie. Cependant la retraite de Salluste n'avait pas duré deux ans qu'il sentit renaître les appétits mal éteints de sa vieille ambition. Fidèle à César, peut-être parce qu'il le voyait faire chaque jour un pas en avant, il s'attacha plus étroitement à la fortune du futur dictateur. Celui-ci, après son triomphe sur Pompée, ne se montra pas ingrat : non-seulement Salluste se vit réintégré dans le sénat, mais il fut nommé successivement préteur, questeur, gouverneur de la province d'Afrique. Les affaires de ce gouvernement ne l'absorbèrent pas; il trouva le temps de réunir des matériaux pour raconter la guerre de Jugurtha et d'accumuler d'immenses richesses, fruit de ses rapines. Les Africains eurent beau venir témoigner à Rome contre leur gouverneur; celui-ci, familiarisé avec la corruption, acheta la protection du dictateur, son ami, en lui comptant une somme d'à peu près un million de francs. « Salluste, content de sa fortune, résolut de vivre désormais selon ses goûts, en simple particulier. Peu jaloux d'imiter ces vieux Romains, qu'il avait tant vantés dans ses livres, et qui décoraient, dit-il, de leur gloire leurs modestes demeures, il acheta un immense terrain sur le mont Quirinal, y construisit un palais magnifique, fit planter ces vastes jardins, cités comme la plus délicieuse promenade de Rome, et les orna d'une multitude de chefs-d'œuvre amassés à grands frais. Il se procura aussi plusieurs maisons de campagne, afin d'en avoir pour toutes les saisons... Salluste, au milieu des richesses de l'Afrique, du luxe de l'Asie, des arts de la Grèce, professant dans ses discours toute l'austérité des vieilles maximes républicaines, et

Digitized by Google

conservant avec cela le goût de l'étude et un besoin insatiable de renommée, nous présente un type singulier, mais qui caractérise bien la civilisation de cette époque, l'une des plus éclairées et des plus corrompues dont l'histoire fasse mention... La gloire littéraire demeura la dernière passion de cet homme, qui en avait eu de très-véhémentes, qui pouvait en mener plusieurs de front, et des plus difficiles à accorder. Il aimait à réunir dans sa douce et studieuse retraite un petit nombre d'hommes d'élite, heureux de jouir de ses entretiens et d'entendre réciter d'avance ces belles histoires à la composition desquelles il se livrait avec une ardeur infatigable. On pourrait, ce semble, appliquer à Salluste, sur la fin de sa carrière, ce que lui-même avait dit de Sylla : « *Voluptatum cupidus, gloriæ cupidior; otio luxurioso esse; tamen a studiis nunquam voluptas remorata.* »

Après avoir crayonné les principaux traits de la vie de Salluste, M. de Gerlache recherche dans quel état le premier des grands historiens romains trouva les sciences historiques et politiques lorsqu'il se lança dans la carrière. Les devanciers et les modèles de Salluste sont : Hérodote, Thucydide, Xénophon. L'appréciation que M. de Gerlache fait de leurs œuvres ainsi que de l'influence qu'elles ont exercée, est, en général, très-heureuse. Toutefois il nous semble qu'il n'a pas fait assez ressortir comment Thucydide substitua l'histoire positive ou politique aux narrations poétiques et fabuleuses d'Hérodote. Il suffisait d'ouvrir Thucydide : « Quant aux événements, dit-il, je ne me suis pas contenté de les écrire sur la foi du premier qui m'en faisait le récit, ni comme il me semblait qu'ils s'étaient passés; mais j'ai fait des informations aussi exactes qu'il m'a été possible, même sur ceux auxquels j'avais été présent. Ces recherches étaient pénibles; car les témoins d'un événement ne disent pas tous la même chose sur les mêmes faits, ils les rapportent au gré de leur mémoire et de leur partialité. Comme j'ai rejeté ce qu'ils disaient de fabuleux, je serai peut-être écouté avec moins de plaisir. Mais il me suffira que mon travail soit regardé comme utile par ceux qui voudront reconnaître la vérité de ce qui s'est passé, et en tirer des conséquences pour les événements semblables ou peu différents, qui, par la nature des choses humaines, se renouvelleront un jour. C'est une propriété que je laisse pour toujours aux siècles à venir, et non un jeu d'esprit fait pour flatter un instant l'oreille. » Voilà comment Thucydide annonçait la véritable his-

Digitized by Google

toire : il voulait qu'elle fût un tableau exact du passé et un enseignement pour l'avenir; il rejetait les fables accueillies par Hérodote et qui naguère avaient flatté l'oreille des Grecs aux jeux olympiques. Thucydide écrivit réellement pour les siècles à venir, car la *Guerre du Péloponèse* a été dans tous les temps une source inépuisable d'enseignements pour les hommes d'État et les orateurs politiques. Démosthène copia huit fois de sa main Thucydide tout entier; Charles-Quint le portait toujours avec lui dans ses voyages et ses expéditions militaires; c'était également la compagnie habituelle de l'illustre Pitt.

Nous remarquons aussi que M. de Gerlache est trop systématique dans ses études sur les anciens historiens et philosophes de la Grèce. Partout il cherche la condamnation de la démocratie, « forme de gouvernement, dit-il, où tout est livré aux caprices d'une multitude aveugle et sans frein, envieuse de toute supériorité sociale et toujours dupe des intrigants qui la flattent. » Cette opinion est étayée sur divers fragments détachés des ouvrages de Xénophon, de Socrate, de Thucydide, de Platon, d'Aristote. Mais à ces citations nous pourrions en opposer d'autres, extraites des mêmes écrivains, pour montrer la supériorité du gouvernement populaire sur le gouvernement oligarchique. C'est ainsi que Thucydide intercale un éloge remarquable de la constitution d'Athènes dans le discours prononcé par Périclès en l'honneur des citoyens morts pour la patrie : « Comme notre gouvernement n'est pas dans les « mains d'un petit nombre de citoyens, mais dans celles du grand « nombre, il a reçu le nom de démocratie. Dans les différends qui « s'élèvent entre particuliers, tous, suivant les lois, jouissent de « l'égalité; la considération s'accorde à celui qui se distingue par « quelque mérite, et si l'on obtient de la république des honneurs, « c'est par des vertus, et non parce qu'on est d'une certaine classe. « Peut-on rendre quelque service à l'État, on ne se voit pas re- « poussé parce qu'on est obscur et pauvre. Tous, nous disons libre- « ment notre avis sur les intérêts publics... » Hâtons-nous de dire cependant que nous ne sommes pas plus partisans que M. de Gerlache d'une démagogie anarchique et violente; mais nous doutons que le système de Lycurgue ait été un plus puissant véhicule du progrès que le système de Solon; nous préférons le pouvoir limité des consuls au despotisme d'Auguste; enfin, puisque M. de Gerlache a toujours le présent en vue dans ses études rétrospectives,

Digitized by Google

nous ajouterons que nous ne pouvons approuver les traits dirigés çà et là contre les inconvénients du régime constitutionnel, car ces inconvénients sont balancés par d'immenses avantages.

En revanche, on lira avec fruit la réfutation de l'opinion émise par La Harpe sur l'infériorité de Salluste, comparé à Tite-Live et Tacite. M. de Gerlache démontre que ces trois historiens sont également grands et que, s'ils diffèrent dans leur *politique*, c'est parce que les temps qu'ils dépeignaient étaient différents. Mais, après ce parallèle, nous remarquons une lacune dans l'ouvrage que nous analysons. La comparaison entre les historiens anciens et modernes est incomplète : M. de Gerlache se contente de donner quelques leçons aux écrivains de notre pays. Il fallait, ce nous semble, prendre les choses de plus haut, afin de ne pas amoindrir un des plus vastes sujets qu'il soit donné à l'esprit humain de traiter. En résumant les principaux caractères de la civilisation païenne et de la civilisation chrétienne, l'occasion s'offrait de comparer l'école théocratique et l'école éclectique ou rationaliste, de constater la distance qui sépare Bossuet de Montesquieu, de Gibbon, de Herder, de Guizot. Après avoir signalé les hautes et solides qualités des grands historiens de la Grèce et de Rome, pourquoi passer sous silence, dans des réflexions spéciales sur la manière d'écrire l'histoire, les travaux les plus célèbres des modernes? Machiavel, Guicciardini, Hume, Thiers, aussi consciencieux dans ses récits militaires que l'auteur de la *Guerre de Jugurtha*, n'eussent pas été déplacés dans la galerie élevée par M. de Gerlache.

Les considérations les plus graves sur l'influence du christianisme terminent les *Études sur Salluste*. Ici, l'estimable auteur semble flotter entre l'école théocratique et l'école progressive. Il y a là des paroles généreuses sur la fraternité des hommes, de nobles idées sur la puissance de l'opinion publique, des vœux ardents pour le bonheur de l'humanité; mais vous y trouverez aussi certaines propositions trop exclusives. C'est ainsi que les opinions de M. de Gerlache sur la liberté de l'enseignement seraient la négation de l'État, si elles étaient admises complétement. « Cette politique de nos jours, dit-il, qui laisse au pouvoir civil le droit de manipuler les âmes à volonté, par le moyen de l'éducation, et qui regarde l'autorité religieuse comme une entrave dont il faut la débarrasser, n'est qu'un retour vers le système païen; et c'est, pour des chrétiens, une tyrannie beaucoup plus cruelle que celle de la force brutale, car

Digitized by Google

elle viole tout ce qu'il y a de plus inviolable au monde : la liberté de la raison et de la conscience ! » Admettre ces idées sans réserve, ce serait retourner vers la théocratie ; enlever à l'État tout moyen d'influence sur les esprits, ce serait détruire la nationalité.

M. de Gerlache croit que la religion n'a pas encore achevé son œuvre. « Depuis trente ans, dit-il, nous avons vu, plus d'une fois, la solution des différends entre les nations remis à la diplomatie et non pas à l'épée. Espérons que l'on ne s'arrêtera point là ; que le le temps viendra où les barrières qui séparent les peuples s'abaisseront ; où les haines s'éteindront ; où les guerres entre chrétiens paraîtront tellement odieuses, qu'elles seront presque impossibles ; où, sous prétexte de diriger les esprits, on n'osera plus les asservir ; où la centralisation, en matière intellectuelle et morale, semblera monstrueuse, immorale et impolitique. Nous le croyons, parce que nous croyons à la toute-puissance de la vérité, quand elle est appuyée sur une force divine. Mais ces idées ne passeront dans la pratique des gouvernements qu'après avoir pris racine dans la conscience des peuples. Sans vouloir deviner les secrets de la Providence, nous pensons que la liberté de la presse, cette arme à mille tranchants (si toutefois nos mœurs peuvent la supporter), contribuera puissamment à les répandre et à rapprocher toutes les nations entre elles, pour n'en faire plus à la fin qu'une grande famille. Ce sera, si Dieu le permet, l'œuvre de la raison éclairée et du temps... » C'est par ces éloquentes paroles que l'honorable et savant magistrat termine son livre. Nous respectons ses convictions et nous souhaitons que ses vœux pour le bonheur des hommes soient exaucés.

Digitized by Google

INFLUENCE DE L'ARGENT

DANS

L'ÉLECTION DE CHARLES-QUINT.

Au déclin de sa carrière, l'empereur Maximilien, dont le caractère était si mobile, ne parut pas d'abord prendre fort à cœur les intérêts de sa maison. Dégoûté de l'empire, il avait offert d'abdiquer sa dignité non en faveur de son petit-fils, le roi d'Espagne, mais en faveur du roi d'Angleterre. Une démarche formelle fut faite dans ce sens auprès de Henri VIII en 1517. Mais le monarque anglais remercia très-poliment l'empereur, persuadé que sa proposition ne tendait qu'à obtenir quelque somme considérable à titre d'indemnité [1]. Alors seulement Maximilien résolut de conserver la couronne impériale dans sa famille. Il commença des démarches auprès des électeurs pour qu'ils donnassent le titre de *roi des Romains* soit à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, soit à son frère, l'archiduc Ferdinand. Mais il se présenta tout d'abord un obstacle assez sérieux : n'ayant jamais été couronné par le pape, cérémonie qu'on regardait alors comme essentielle, Maximilien n'était considéré lui-même que comme empereur *élu*, c'est-à-dire roi des Romains. Or, comme on ne trouvait dans l'histoire aucun exemple d'un roi des Romains à qui, de son vivant, l'on eût nommé un successeur, les Allemands, toujours attachés à leurs formes, ne voulaient pas accorder au petit-fils de Maximilien un rang pour lequel il n'y avait pas même de nom dans la constitution de l'empire [2]. Pour lever cette difficulté, l'empereur sollicita le pape Léon X d'envoyer des légats en Allemagne, afin de le couronner, ce qui était encore sans exemple, le couronnement ayant toujours eu lieu à Rome.

Maximilien penchait pour Ferdinand, le plus jeune de ses petits-fils. Il était persuadé que la grandeur de la maison d'Autriche serait plus durable quand

[1] Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. I, p. CXXX.

[2] Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, II.

Digitized by Google

deux princes la soutiendraient que si toute la puissance se réunissait sur la tête d'un seul. Ce projet eût servi les intérêts de la France. Aussi les ministres de l'empereur lui représentèrent-ils que l'intérêt de sa maison s'opposait à un partage qui diviserait sa puissance; qu'en ajoutant la couronne impériale à celle d'Espagne, Charles aurait assez de force pour subjuguer l'Italie entière; que l'exécution de ce projet ferait non-seulement la grandeur de sa postérité, mais encore la sûreté et le bonheur de tous les chrétiens qui n'auraient plus tant à craindre de la part des infidèles; que la dignité impériale possédée depuis si longtemps par la maison d'Autriche n'ayant presque été jusqu'alors qu'un magnifique titre sans puissance réelle, tant par la propre impuissance de Maximilien même que par celle de ses prédécesseurs, il devait ne rien négliger pour lui rendre son ancienne splendeur, ce qu'il ne pouvait faire qu'en se donnant le roi d'Espagne pour successeur [1]. Ces raisons persuadèrent Maximilien. Aussi la cour de France redoubla-t-elle d'efforts pour faire échouer la candidature de Charles. Elle agissait à la fois auprès des électeurs, auprès du pape et auprès de la république de Venise.

Exposons maintenant les négociations, vraiment étranges, qui eurent lieu de part et d'autre pour acheter la couronne de Charlemagne. Ce tableau montrera que l'or seul détermina la conduite des électeurs à une époque où ils tenaient l'avenir du monde en leurs mains [2].

François Ier avait confié ses intérêts en Allemagne à Robert de la Marck, seigneur de Sédan, et au marquis de Fleuranges, son fils : leur mission eut des résultats heureux; car on lit dans les mémoires écrits par le marquis de Fleuranges : « Furent gagnés trois ou quatre électeurs, *dont ne veux dire les noms*, de telle sorte que le roi pensait avoir bonne part à l'empire [3]. » Ils avaient en outre attiré dans le parti du roi de France un aventurier célèbre, Franz de Seckingen [4], qui pouvait mettre au service de ses protecteurs 10,000 piétons, 2,000 cavaliers et plus de vingt places. Franz étant venu voir la cour à Amboise, François Ier lui assura une pension de 3,000 fr., indépendamment des présents qu'il lui donna et parmi lesquels se trouvait une chaîne de 3,000 écus. Le puissant aventurier fut moins satisfait de la réserve

[1] Guicciardini, *Hist. d'Italie*, livre XIII.

[2] Les pièces diplomatiques relatives à l'élection se trouvent aux archives de Lille; elles ont été publiées par M. Le Glay dans les *Négociations entre la France et l'Autriche*, vol. II, p. 125-456. Les pièces omises dans cette collection avaient été insérées par M. Mone dans l'*Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit* (Karlsruhe, 1835-1838). En 1841, M. Gachard fit connaître dans son *Rapport sur les archives de l'ancienne chambre des comptes de Flandre à Lille* (p. 146-189) les pièces les plus importantes récemment publiées *in extenso* par M. Le Glay.

[3] *Mémoires du maréchal de Fleuranges* (édition de 1753), p. 271.

[4] Il était fils de Sivick, seigneur de Seckinghen, gentilhomme du Creighau, à qui l'empereur Maximilien avait fait trancher la tête pour ses méfaits et séditions.

Digitized by Google

du roi. « Il ne m'a point déclaré de son affaire de l'empire, dit-il au marquis « de Fleuranges; toutefois je sais bien ce qui en est. Dites-lui que les grands « princes le tromperont, et n'y aura point de faulte, et lui donneray à cong- « noistre dedans peu de temps que je suis pour lui faire service, car j'entre- « prendrai quelque bonne chose avec votre aide. »

De son côté, Charles avait envoyé auprès de son aïeul, dès le mois d'avril 1518, le chambellan Jean de Courteville avec 100,000 florins en lettres de change pour gagner les électeurs. Cette somme lui paraissait assez forte, car il se défiait de la prodigalité de Maximilien. Celui-ci, en l'avertissant des premières démarches qu'il avait faites, disait qu'il était impossible de gagner les électeurs et les personnes ayant influence sur eux si ce n'est par argent comptant, vu que les Français faisaient aussi leurs affaires par argent comptant et non pas seulement par promesses ni paroles [1]. Le roi devait abandonner à sa discrétion la distribution de l'argent, puisqu'il était trop éloigné pour qu'on pût l'avertir régulièrement de ce qui se passait. Avant que nous puissions avoir votre réponse, disait l'empereur, « le tout pourrait se ren- « verser, vu qu'ils croiront plus en l'argent comptant des Français que en « nos bonnes paroles. » D'après les instructions de Charles, on devait promettre au comte palatin, au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg une pension annuelle de 4,000 florins d'or et assurer les électeurs ecclésiastiques qu'on les pourvoirait de beaux bénéfices. Ces offres étaient insuffisantes : on ne pouvait payer les électeurs ecclésiastiques de promesses, tandis qu'ils recevaient déjà une pension du roi de France; on ne pouvait non plus promettre 4,000 florins aux électeurs laïcs, tandis que le roi de France leur accordait davantage. L'empereur conseillait aussi à son petit-fils de s'assurer des Suisses et de chercher à gagner Franz de Seckingen. La réponse du roi catholique se fit attendre; enfin il écrivit à Courteville qu'il donnait toute latitude pour les dépenses à faire dans l'intérêt de son élection. A la fin du mois d'octobre, Courteville fut chargé par Maximilien d'aller rendre compte au roi des résultats favorables qu'il avait obtenus dans la diète impériale qu'il venait de présider à Augsbourg. L'élection de Charles coûterait 450,000 florins, indépendamment de 75,000 écus déjà distribués, mais on était à peu près sûr de la victoire.

A l'exception de l'archevêque de Trèves, tous les autres électeurs ecclésiastiques avaient vendu leurs voix.

Le cardinal Albert de Brandebourg, électeur de Mayence, avait reçu une

[1] « Les practiques des François sont assez sy avant que l'on ne les scauroit reculer, « soit par affinité, parentelle ou autrement, sinon par grant argent; aussy vous ne « scaurez avoir grant proffit dudit empire, quand oires vous en seriez desja joissant. « Toutefois vous assecurerez par ce tous nos royaumes et maisons, et mesmement celle « d'Autriche et de Bourgogne, qui sera un grand profit et beaucoup gaigné. »

Digitized by Google

somme de 4,200 florins d'or pour son entretien à la diète d'Augsbourg. De plus, Maximilien s'était engagé à lui compter 50,000 florins aussitôt que les autres électeurs auraient contracté l'engagement de donner leurs suffrages au roi d'Espagne. C'était une prime allouée au cardinal de Mayence, pour avoir le premier promis sa voix ; on devait ajouter à ce don une crédence d'or et une tapisserie des Pays-Bas. L'avide électeur toucherait encore une pension viagère de 10,000 florins du Rhin, payable annuellement à Leipsick au comptoir des banquiers Fugger et garantie par les villes d'Anvers et de Malines. Enfin le roi catholique devait le protéger contre le ressentiment du roi de France et contre tout agresseur quelconque en même temps qu'il insisterait à Rome pour lui faire obtenir le titre et les prérogatives de légat *à latere* en Allemagne, avec la nomination des bénéfices.

Herman de Wied, archevêque-électeur de Cologne, avait reçu en argent comptant 20,000 florins pour lui et 9,000 florins à partager entre ses principaux officiers. On lui promettait en outre une pension viagère de 6,000 florins pour lui, une pension également viagère de 600 florins pour son frère, le comte Guillaume, une pension perpétuelle de 300 florins pour son autre frère le comte Jean, enfin d'autres pensions s'élevant à 700 florins à partager entre ses principaux officiers.

Richard de Greiffenklau de Volratz, archevêque-électeur de Trèves, n'avait voulu prendre aucun engagement formel envers la maison d'Autriche; Maximilien espérait néanmoins qu'il favoriserait son petit-fils le jour de l'élection.

Frédéric III, dit le Sage, duc de Saxe, s'était également montré désintéressé et réservé.

Les autres électeurs laïcs étaient le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin et le marquis de Brandebourg.

Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, n'avait que treize ans; déjà fiancé à Marie d'Autriche, sœur de Charles, il devait nécessairement voter pour ce candidat.

Mais les prétentions des deux autres électeurs avaient été grandes. Louis V, dit le Pacifique, comte palatin du Rhin, avait engagé son vote à Charles, moyennant 100,000 florins d'or, tant pour pension viagère que pour gratification et à titre d'indemnité pour l'avouerie ou landtvodie de Haguenau. Il avait stipulé en outre la restitution d'une somme de 6,665 florins due à son frère, le duc Frédéric, sans préjudice d'une pension de 5,000 florins; ce dernier avait encore l'espoir d'obtenir une *confiscation* de 20,000 ducats pour avoir procuré la voix de son frère. Les conseillers de l'électeur palatin étaient également récompensés.

Joachim, électeur et marquis de Brandebourg, avait voulu une compensation pour les avantages qu'il perdait en abandonnant le roi de France. Celui-ci lui avait promis une princesse du sang royal pour son fils et une grande

Digitized by Google

somme d'argent. Aussi Joachim désirait-il remplacer Renée de France par la princesse Catherine, sœur de Charles, et il demandait, en pensions viagères, 8,000 florins pour lui et 600 pour ses conseillers. Ce n'était pas tout. On devait lui payer en argent comptant, le jour de l'élection, 70,000 florins en déduction de la dot de la princesse Catherine; 50,000 florins à cause de l'élection; 5,000 florins destinés à son chancelier et 500 florins pour son conseiller, le doyen Thomas Krol [1].

Maximilien ne s'était pas oublié dans la répartition des 450,000 florins. Il voulait, comme nous l'avons dit, se faire couronner par des légats du pape avant de présider à l'élection du roi des Romains qui devait avoir lieu à Francfort. Il demandait 50,000 florins pour couvrir les frais que lui occasionnerait la diète. A la vérité, Charles trouvait exorbitant le prix que l'on mettait à la couronne impériale; mais ses parents et ses plus sages conseillers l'engageaient à ne pas marchander de peur que le roi de France ne profitât de sa lésinerie [2].

François Ier se montrait prodigue, mais impolitique. Au moment où il aurait dû gagner de nouveaux amis, il perdait quelques-uns de ceux qui auraient pu lui rendre les plus grands services. Il indisposa successivement le seigneur de Sédan, son frère Erard de la Marck, évêque de Liége, et le redoutable chef de partisans, Franz de Seckingen. Robert de la Marck encourut la disgrâce de François Ier pour s'être montré, sous le règne précédent, partisan d'Anne de Bretagne contre les prétentions de Mme d'Angoulême, mère du roi; Erard de la Marck reçut une injure plus sanglante, car au moment où, se fiant à la parole royale, il se flattait d'être promu au cardinalat, François faisait donner le chapeau à l'archevêque de Bourges; quant à Franz de Seckingen, le roi lui retira brusquement ses pensions parce que, dans une querelle entre des marchands allemands et milanais, Franz avait pris parti pour les premiers. Robert de la Marck et son frère se retirèrent à la cour de Bruxelles, et Maximilien s'empressa aussi de traiter avec Franz de Seckingen.

Bref, Charles d'Autriche allait être proclamé à Francfort roi des Romains lorsque Maximilien mourut à Wels, le 12 janvier 1519. Cet événement rouvrait un champ libre à tous les concurrents. « La survivance si chèrement

[1] Le Glay, *Négociations*, t. Ier, p. CXLIII.

[2] Marguerite d'Autriche exprimait cette idée dans un langage pittoresque : « Le sei-« gneur Roy, mon nepveu, nous a escrit que le cheval sur lequel il nous vouldroit « bien venir voir est bien chier. Nous sçavons bien qu'il est chier; mais toutefois il est « tel que, se il le veult avoir, il y a marchant prest pour le prendre, et, puisqu'il l'a « fait dompter à sa main, semble qu'il ne le doibt laisser, quoiqu'il lui couste. » Gachard, *Rapport sur les archives de l'ancienne chambre des comptes de Flandre à Lille*, p. 155.

Digitized by Google

achetée par le roi d'Espagne, dit M. Le Glay, fut dès lors considérée comme non avenue. Charles eut tout d'abord pour compétiteurs sérieux le roi de France, qui ne s'en cachait point, et le roi d'Angleterre, qui, ayant refusé naguère les offres de Maximilien, brûlait d'envie de se mettre sur les rangs, mais n'osait l'avouer. Son adroit ministre, Thomas Wolsey, dépêcha en Allemagne Richard Pace avec la charge de pressentir les intentions des électeurs, et, au besoin, de négocier au nom de Henri VIII. Wolsey, présumant en outre que le pape exercerait une grande influence sur l'élection, adressa à l'ambassadeur anglais à Rome des instructions qui témoignent d'une grande habileté ou plutôt d'une duplicité merveilleuse. — Fidèle à ce système, Henri VIII promit à chacun des deux compétiteurs le secours de son influence, tout en se promettant bien de les desservir l'un et l'autre autant qu'il le pourrait. La fourberie ne tarda point à être découverte. Le roi d'Angleterre écrivant à Charles d'Autriche, s'était vanté d'avoir refusé à François Ier son assistance auprès des électeurs; il exprimait, en outre, le vif désir que le roi catholique l'emportât sur son rival. M. de la Roche-Beaucourt, ambassadeur de France en Espagne, ayant eu connaissance de cette lettre, en rendit compte au roi, lequel ne manqua pas de faire savoir à Henri VIII que sa conduite déloyale était dévoilée. Tandis que Wolsey et son maître perdaient du temps dans ces négociations indirectes et dépourvues de franchise, les deux autres compétiteurs poursuivaient leurs démarches avec activité et au grand jour. Quand le docteur Richard Pace se présenta enfin aux électeurs avec ses lettres de créance, datées du 19 mai 1519, on lui répondit qu'il arrivait trop tard, et que les engagements étaient pris avec un autre prince. »

En effet, les rois d'Espagne et de France avaient multiplié leurs moyens de séduction auprès des électeurs; mais on ne savait encore lequel des deux l'emporterait dans cette lutte, où l'or était l'arme la plus puissante. Après la mort de Maximilien, un des agents du roi d'Espagne, Maximilien de Berghes, mandait à la duchesse Marguerite qu'il importait de mettre la plus grande diligence à assurer l'empire à son neveu, la gloire de sa maison y étant fortement intéressée. Du reste, Charles n'était nullement disposé à cesser ses dé-

[1] Henri VIII cherchait d'abord à effrayer le pape en lui montrant François Ier *étendant son sceptre tyrannique sur le monde entier,* et en signalant aussi la puissance trop redoutable du roi de Castille. « Dans l'intérêt de la chrétienté, disait Henri, « il ne faut protéger aucun des deux concurrents. Si l'on ne peut se dispenser d'accor- « der des lettres de recommandation à l'un ou à l'autre, il faudra user de beaucoup de « dissimulation pour en neutraliser l'effet. Enfin, il faut démontrer au pape, si les re- « gards se tournent vers Sa Majesté d'Angleterre, tous les avantages qu'un tel choix « assurerait au saint-siége et à la chrétienté. » Tel était le sens des instructions du monarque anglais. Que serait devenu le monde si le bouillant et féroce Henri VIII eût remplacé Charles sur le trône impérial? Un tel caractère osait tout.

Digitized by Google

marches, puisqu'il venait d'écrire à sa tante d'attirer à son service messire Franz de Seckingen.

De son côté, François Ier, dès qu'il connut le trépas de Maximilien, résolut d'envoyer une ambassade en Allemagne pour solliciter ouvertement les électeurs. Il choisit Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, Jean d'Albret, sire d'Orval, et le marquis de Fleuranges qui n'avait pas suivi son père à la cour de Bruxelles; ils eurent, comme auxiliaires, le président Guillard, Olivier de la Vernade, maître des requêtes, et du Plessis, gentilhomme lorrain. Ces derniers prirent les devants pour s'aboucher avec les agents secrets que François entretenait en Allemagne, tandis que les chefs de l'ambassade se tenaient à Lunéville « pour regarder de là en avant ce qu'ils auraient à faire [1]. »

Le 3 février, Marguerite d'Autriche, de l'avis du conseil privé des Pays-Bas, avait envoyé le trésorier Marnix aux agents espagnols avec l'instruction suivante : « Madame et le privé conseil, n'ayant pas encore reçu des nouvelles du roi catholique, depuis le décès de l'empereur, et étant avertis des pratiques du roi de France auprès des électeurs et des villes de l'empire, ont résolu d'envoyer Marnix aux personnes ci-dessus nommées, afin que, par commun avis, ils députent vers chaque électeur, nommément vers ceux qui ont donné leurs promesses à feu l'empereur, pour les engager à y demeurer fidèles. On assurera ceux-ci que tout ce qui leur a été offert sera effectué. On dira au marquis de Brandebourg, mais sans prendre un engagement formel, que le roi, parvenu à l'empire, le fera son principal lieutenant et vicaire pendant son absence. On fera aussi espérer à l'électeur de Saxe la lieutenance de l'empire ou quelque traité de mariage. On remontrera à ceux qui inclineraient pour le roi de France que son élection serait le présage de leur servitude; on leur fera sentir que ce sera le sujet d'une éternelle honte pour la nation germanique de transférer l'empire à un étranger. Si, malgré tout ce qui leur sera proposé, on voyait la plupart des électeurs disposés plutôt pour le roi de France que pour le roi catholique, on emploierait l'influence des amis du roi à faire porter l'élection sur un autre prince, avec lequel le roi pourrait s'allier et s'entendre plus tard, de manière à ce que lui, ou son frère Ferdinand, fut élu roi des Romains. » Ces instructions prouvaient que l'élection de Charles paraissait encore fort problématique à la gouvernante des Pays-Bas. Avant de les avoir reçues, Maximilien de Berghes mandait à la duchesse que si le roi ne venait pas en Allemagne ou s'il n'y envoyait son frère Ferdinand, il ne voyait point comment les affaires pourraient se conduire; les Allemands étaient persuadés que Charles ne voudrait pas abandonner l'Espagne. Quelques jours après, il écrit que le cardinal de Mayence semble dévoué au roi catholique; mais que l'élec-

[1] *Mémoires de Fleuranges*, p. 294.

Digitized by Google

teur de Brandebourg, *père de toute avarice*, écoute les Français. On lui envoie le marquis Casimir de Brandebourg et le comte de Mansfeldt pour lui garantir les promesses faites au nom du roi d'Espagne. Marnix s'étant abouché avec Maximilien de Berghes, celui-ci écrit à Marguerite que les agents de Charles n'épargneront rien de ce qui dépend d'eux pour satisfaire à ses instructions; mais il faut que l'*effet* vienne du roi : car les Français n'y vont pas seulement par paroles, *mais à pleines mains*, ce qui donne au prêcheur bon crédit. Il est essentiel, ajoute-t-il, que les personnages que l'on enverra vers les électeurs, notamment vers les électeurs ecclésiastiques, ne leur rappellent pas trop leurs promesses faites et leurs sceaux donnés à feu l'empereur, « car ils ne veulent être pris par ce bout parce que l'élection doit être libre ; » il faut seulement les prier d'avoir mémoire des choses traitées à la journée d'Augsbourg et de persister dans leur bonne affection pour le roi catholique. Il importe, continuait l'ambassadeur, que le roi écrive des lettres de sa main ou du moins quelques mots en latin aux électeurs pour les assurer que, dans les affaires de l'empire, il se laissera diriger par leurs avis. Deux jours après, Maximilien de Berghes fait savoir à Marguerite que l'archevêque de Mayence a résolu d'envoyer des citations aux électeurs afin que, endéans trois mois, à partir du 13 mars, ils se trouvent à Francfort pour faire l'élection; le roi ferait bien d'adjoindre quelque bon personnage d'Espagne à ceux des Pays-Bas, parce qu'on dit que c'est malgré les Espagnols qu'il veut devenir empereur. « L'électeur de Mayence est toujours dans les mêmes dispositions pour le roi; mais l'électeur de Brandebourg se montre mécontent et plus avide que jamais : il dit qu'on s'était engagé à réaliser, avant le jour de Noël, les promesses qu'on lui avait faites ; or, il croit qu'on veut le tromper, puisque, relativement au projet de mariage, on ne lui a pas envoyé la ratification de la princesse Catherine; il réclame une obligation du banquier Fugger pour le reste de la dot, s'élevant à 200,000 florins d'or, et il demande que les deniers lui soient payés, que le mariage ait lieu ou non; il demande encore, indépendamment des 50,000 florins promis pour sa voix, une autre bonne somme, et ajoute que l'on ne doit pas trouver cette prétention étrange, les Français lui offrant davantage et en argent comptant; il entend avoir une réponse définitive avant cinq semaines, après quoi il s'arrangera selon son intérêt. Bref, c'est, dit l'ambassadeur, un homme diabolique pour besoigner avec lui en matière d'argent. » Dans une autre lettre, Maximilien de Berghes parle des divisions qui existent entre les électeurs et qui serviront la cause du roi de Castille. Le duc de Saxe ne souffrira jamais que le roi de France soit empereur, parce qu'il a promis à l'électeur de Brandebourg de le nommer son lieutenant : or, aucun des électeurs n'est satisfait de cette promesse, Joachim étant un *homme véhément*, avec lequel nul ne veut avoir affaire. D'autre part, l'électeur de Saxe travaillait en Bohême et en Hongrie pour faire décerner la couronne impériale au roi Louis; il mettait pour condition que la sœur de Louis, promise à l'archiduc

Digitized by Google

Ferdinand, épouserait son neveu et héritier. Cette combinaison était énergiquement combattue par l'électeur de Brandebourg. Quant à l'archevêque de Trèves, il ne voulait s'engager ni pour le roi de Castille ni pour le roi de France; il penchait alors pour l'archiduc Ferdinand.

Sur ces entrefaites, Henri Lebègue, écuyer du roi Charles, parti en poste d'Espagne le 6 février, était arrivé à Augsbourg. Les lettres du roi ayant été déchiffrées le 20, on trouva que le conseil d'Inspruck, chargé des négociations relatives à l'élection, devait être composé du cardinal de Gurck, de Michel de Volckenstein, du chancelier Serntein, de Villinger et de Renner; il était enjoint à Maximilien de Berghes d'obéir en toutes choses à leur commandement. Cette espèce de disgrâce affligea vivement ce serviteur si intelligent et si dévoué : il écrivit à la gouvernante des Pays-Bas qu'il n'avait pas demandé la mission qu'il avait remplie jusqu'alors; que c'était contre son gré et par pure obéissance qu'il l'avait acceptée; et que, loin d'y gagner, il y avait déjà dépensé 4,000 florins du sien. Le trésorier Marnix écrivit, de son côté, que la détermination du roi n'était guère propre à avancer ses affaires. Maximilien de Berghes, disait-il, est déterminé à retourner aux Pays-Bas : Marnix l'a supplié d'attendre au moins jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse de la duchesse; il ne peut pas demeurer à Augsbourg, serviteur d'un conseil de quatorze à quinze personnes, après y avoir été considéré comme ambassadeur. On a également éloigné Ziegler, qui était l'un des piliers de la négociation, et on l'a remplacé par le cardinal de Gurck, homme de bien, mais peu propre en cette occasion « pour aucunes raisons dangereuses à écrire. »

Marguerite s'empresse de répondre à Maximilien de Berghes que les dépêches reçues d'Espagne ne doivent pas l'empêcher de continuer ses bons et loyaux services; car elle est persuadée que s'il a été oublié dans l'ordonnance royale, « cela ne procédait pas du vouloir du roi, mais de la faute, ignorance et imbécilité du secrétaire qui a fait les dépêches [1]. » Elle vient d'écrire à son neveu pour lui exposer que les négociations relatives à l'élection exigent des personnages plus qualifiés et pour lui proposer d'expédier de nouveaux pouvoirs au cardinal de Gurck, à l'évêque de Liége, au marquis Casimir, au comte palatin Frédéric, et à lui, seigneur de Zevenberghe; ils auraient pour conseillers Michel de Volkenstein, Sereintein, Villinger, Ziegler et Renner. Déjà Charles avait signé une dépêche par laquelle il nommait chef de l'ambassade le comte Henri de Nassau, attendu que le roi de France se faisait aussi représenter en Allemagne par des personnages importants [2].

[1] Dans une lettre du 12 mars, le roi expliquait comment le seigneur de Zevenberghe (Maximilien de Berghes) n'avait pas été compris parmi les premiers commissaires : on le croyait en Suisse.

[2] Charles choisit définitivement pour ses commissaires en Allemagne : Henri, comte de Nassau, de Vianden et de Dillenbourg, vicomte d'Anvers, baron de Breda et de

Digitized by Google

D'après les sentiments exprimés par l'archevêque de Trèves, on a vu qu'un nouveau concurrent était opposé à Charles ; c'était son propre frère Ferdinand, alors dans les Pays-Bas. L'avis de Marguerite d'Autriche et du conseil privé des Pays-Bas était de solliciter les électeurs en faveur de l'archiduc, si la candidature du roi échouait, et, au pis aller, de faire élire un prince allemand quelconque. Mais Charles ne voyait pas cette combinaison de fort bon œil. Dès le 4 mars, il écrit à son frère qu'il a été averti que quelques-uns lui conseillent d'aller en Allemagne; il n'entend pas qu'il exécute ce dessein, qui serait préjudiciable à leur honneur. Quelques jours après, Marnix mandait à l'archiduchesse que ses collègues s'étonnent que le roi ne veuille pas l'élévation de son frère : il parviendrait plus facilement à la couronne impériale, « au gré de tous les princes et peuples de l'Allemagne. » Ce rival était donc plus dangereux que le roi de France. Charles ne se le dissimulait pas : il fit connaître à sa tante qu'il trouvait étrange que, à son insu et sans ses ordres, on se fût si fort hâté de mettre en avant le voyage de l'archiduc en Allemagne et que l'on eût même parlé de son élection. Marguerite crut devoir se justifier : elle écrivit à son neveu (20 mars) que lorsqu'on avait appris dans les Pays Bas la maladie de l'empereur, le conseil avait jugé utile d'envoyer l'archiduc Ferdinand en Allemagne « pour la sûreté des pays du roi. » Du reste, quand on lui eut communiqué les intentions de son frère, il avait répondu qu'il serait toujours prêt à lui obéir. « Jamais, disait Marguerite, on ne vit prince de son âge ni plus sage ni plus débonnaire, car il ne sait assez s'humilier devant le roi. » A ces excuses mielleuses, le conseil privé des Pays-Bas ajoutait, pour sa défense, de graves considérations politiques : 1° Le bruit courait et court encore en Allemagne que les princes, États et cités de l'empire ne désiraient point un empereur aussi puissant que les rois d'Espagne et de France, qu'ils préféraient un prince moindre, d'origine germanique, et disposé à résider en Allemagne; 2° à la dernière *journée* tenue en Suisse entre les ambassadeurs de France et les cantons, ceux-ci avaient répondu à la demande que les premiers leur firent de favoriser l'élection de leur souverain, qu'ils s'y refusaient et qu'ils souhaitaient que ni l'un ni l'autre des deux rois triomphât; 3° le conseil avait appris que le roi de France était dans

Diest, etc.; Mathieu Lang, cardinal de Gurck, et Maximilien de Berghes, seigneur de Zevenberghe. A ces directeurs de la négociation s'adjoignirent comme auxiliaires Érard de la Marck, évêque de Liége; Bernard Von Glofs, évêque de Trente; Mathieu Schinner, cardinal de Sion; Gérard de Pleine, seigneur de la Roche; le sommelier Amerstorff; le marquis Casimir de Brandebourg et le comte Frédéric de Bavière. Le comte de Nassau reçut soixante livres par jour, outre ses gages et pensions, ce qui n'était pas trop, disait la gouvernante des Pays-Bas, parce que sa suite se composerait de plus de cent chevaux; l'indemnité du seigneur de la Roche, qui l'accompagnait avec une dixaine de chevaux, fut fixée à douze livres par jour.

Digitized by Google

l'intention, s'il ne pouvait réussir lui-même, de procurer l'empire au marquis Joachim de Brandenbourg et de faire élire son fils roi des Romains, en lui accordant la main de la princesse Renée avec une dot de 300,000 écus comptant et 60,000 francs de rente; 4° les électeurs déclaraient que les engagements contractés par eux envers l'empereur Maximilien étaient annulés par son décès; 5° si le marquis de Brandebourg, le duc de Saxe ou quelque autre prince était élu par la faveur des Français, il en pourrait résulter un grand préjudice pour le roi et ses États. Enfin le conseil suppliait le roi de croire que sa proposition n'avait pas été mise en avant par aucune affection particulière, mais que c'avait été le résultat des convictions de tous les membres du gouvernement.

Que d'obstacles à vaincre! L'incroyable avarice des électeurs était surtout un écueil redoutable; l'archevêque de Mayence venait d'en fournir la preuve. Le sommelier Amerstorff l'avait trouvé dans des dispositions peu favorables pour le roi. « Par leur diabolique trahison et leurs manœuvres perfides, les François (écrivait Amerstorff au roi le 4 mars), sont parvenus à le faire changer d'avis, ainsi que son frère le marquis Joachim et l'électeur de Cologne. Ceux-ci disent maintenant qu'ils sont dégagés de leurs promesses, puisqu'on n'a pas tenu celles qui leur avaient été faites. » Amerstorff ayant justifié son maître, le cardinal de Mayence l'avait appelé en particulier pour lui dire : « Nous sommes secrètement avertis qu'après que nous aurons élu, on ne « nous tiendra rien de ce que nous a été promis, en pensions et autres choses, « car nous savons que les Espagnols ne veulent ni que le roi sollicite la cou- « ronne impériale, ni que sa sœur (la princesse Catherine) sorte d'Espagne, « ni qu'elle épouse le fils de mon frère. » Il ajoutait que le pape, le roi de France et le roi d'Angleterre s'étaient ligués pour faire échouer la candidature du roi d'Espagne; enfin il prétendait que celui-ci ne viendrait jamais en Allemagne et que l'empire demeurerait sans chef. Amerstorff fit à toutes ces objections des réponses satisfaisantes: mais il dut s'apercevoir que le langage du cardinal provenait des offres qui lui avaient été faites par les Français. Pour conclure, le cardinal demanda un supplément de 100,000 florins d'or que le lendemain, après beaucoup de débats, il consentit à réduire à 20,000. Amerstorff s'engagea, au nom du roi, à condition que le marché serait tenu secret et que le cardinal s'employerait auprès du marquis, son frère, et de l'électeur de Cologne pour qu'ils se contentassent des promesses antérieures. Cet arrangement arrêté, le cardinal lui dit : « Afin que vous voyiez que je puis et veux « rendre service au roi et que je ne regarde pas tant au bien que vous pensez, « vous promettez de ne me découvrir à personne jusqu'à ce que l'élection soit « faite et je vous montrerai quelles pratiques il y a au monde. » Alors le cardinal ouvrit coffres et lettres et lui montra en effet de *terribles pratiques*. En envoyant copie de cette dépêche à la duchesse Marguerite, Amerstorff lui mandait que, voyant l'élection compromise, il avait été trois ou quatre jours

Digitized by Google

sans dormir et désespéré. A la même époque, Maximilien de Berghes indiquait au roi, sans rien ménager, ce qu'il avait à craindre et à espérer : « Faut « entièrement accomplir ce que les électeurs désirent, *lesquels n'ont nul re-* « *gard au bien de l'empire et de toute la chrestienneté, ains seulement à leur* « *particulier intérêt* : par quoy fault, puisqu'estes à leur misericorde, passer « ce pas, car tout le monde en ce pays est affecté à Votre Majesté, et ne me « doute que s'ils sceussent que les électeurs par avarice deussent elire ung « estranger ou autre que vous, ils s'emouvroient par ensemble contre lesdits « électeurs, et leur diroient pleinement que en ce cas ne leur obeiroient, ou à « un tel estrangier esleu, et principalement le Franchois, auquel de leur « nature ils sont contraires [1]. On ne pouvait stigmatiser assez énergiquement l'avarice et la duplicité des électeurs. Dix jours après avoir traité avec Amerstorff, le cardinal de Mayence concluait avec un agent du roi de France un tout autre arrangement : outre une pension viagère de 10,000 florins, on lui assurait une somme de 120,000 florins, *pour œuvres pies*, payables avant l'élection ! Le même jour, Joachim de Brandebourg traitait, comme son frère, avec François Ier, qui, entre autres avantages, lui assurait pour son fils la main de la princesse Renée de France, dont la dot était augmentée de 100,000 écus d'or, indépendamment d'une pension viagère de 12,000 florins, réversible sur le fils du marquis [2].

Cependant le roi d'Espagne se montrait alors fort généreux ; il avait déclaré qu'il ne voulait rien épargner pour son élection, et que si les sommes promises ne suffisaient pas, il en ferait fournir d'autres [3].

Le 9 mars, l'archiduchesse Marguerite communiquait à son neveu des nouvelles assez fâcheuses. Les Français, disait-on, déclaraient qu'ils parviendront à l'empire par amour, par argent ou par force ; ils ont séduit Charles de Gueldre, qui déjà réunit ses troupes ; le roi de France augmente aussi son armée en Italie, et le bruit court qu'il veut se faire couronner à Rome, qu'il

[1] Le comte de Konigstein, qui n'avait pas voulu accepter d'argent, et beaucoup d'autres seigneurs, déclarèrent effectivement aux électeurs que, s'ils s'avisaient d'élire François Ier, ils verseraient tous la dernière goutte de leur sang plutôt que d'être Français.

[2] Les pièces de conviction ont été insérées par M. Le Glay dans le tome II des *Négociations*, p. 379.

[3] L'état des pensions promises par le roi d'Espagne aux électeurs et autres personnes influentes s'élevait alors à la somme de cinq cent quarante-cinq mille six cent cinquante florins d'or, sans les cadeaux. Le banquier Fugger devait liquider les sommes promises immédiatement après l'élection ; Charles offrait du reste, comme garantie, des hypothèques sur ses domaines dans les Pays-Bas. Charles avait écrit à sa tante qu'il fallait que les Pays-Bas contribuassent aux charges qu'il avait à supporter, « comme ceux qui étaient plus près du feu. » Mais la gouvernante et le conseil privé lui exposèrent que cette prétention ne pouvait être admise.

Digitized by Google

soit élu ou non; il négocie avec les Suisses pour qu'ils se joignent au duc de Wurtemberg, qui défendait sa cause les armes à la main. Mais le conseil des Pays-Bas ne restait pas inactif : Maximilien de Berghes se rendait en Suisse, et le duc de Wurtemberg trouverait bientôt un adversaire en Franz de Seckingen, qui avait vendu son épée à Marguerite moyennant une pension de 5,000 livres et une compagnie de vingt hommes *d'ordonnance*. François Ier ayant envoyé à Liége des ambassadeurs, qui avaient cherché ouvertement à rompre l'alliance existante entre la principauté et les Pays-Bas, la gouvernante mande au roi qu'elle avait chargé son ambassadeur en France de porter plainte contre ces agents d'une politique presque aggressive.

Les démarches de Maximilien de Berghes auprès des cantons suisses avaient réussi. Ayant eu audience à Zurich, le 17 mars, il leur avait exposé : 1° Que le roi d'Espagne désirait ratifier la ligue héréditaire existant entre les cantons et la maison d'Autriche; 2° qu'il désirait même contracter avec eux une plus étroite alliance; 3° que les Français ne cherchaient qu'à mettre le trouble dans l'empire afin d'opprimer plus facilement la nation germanique; 4° qu'ils devaient se souvenir que l'empire avait été bien gouverné par des princes allemands, principalement par ceux de la maison d'Autriche. Le roi les priait en conséquence d'écrire en sa faveur aux électeurs et d'envoyer, à ses frais, leurs députés à Francfort. Le lendemain, les cantons répondirent que leur intention était de demeurer toujours les bons confédérés de la maison d'Autriche et de Bourgogne; quant à la prétention du roi de France, ils étaient décidés à « ne l'endurer ni souffrir, pour perdre leur vaillant et leur vie, mais tenir la « main qu'un prince d'Allemagne, électeur ou autre, soit élu empereur. » L'argent avait encore été, dans cette circonstance, un auxiliaire de Charles : son ambassadeur avait promis à chaque canton 800 florins par an, indépendamment d'une somme de 200 florins en considération de la ligue héréditaire. Remarquons toutefois que les prétentions des Suisses étaient plus modestes que celles des électeurs; du reste, ils écrivirent effectivement au pape et aux électeurs d'élire un prince d'Allemagne, mais sans vouloir nommer le roi d'Espagne dans leurs lettres. On ne pouvait d'ailleurs se méprendre sur leurs sympathies, car ils avaient répondu à l'ambassadeur du roi de France « qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient souffrir que l'empire allât en d'autres « mains qu'en celles d'un prince d'Allemagne et qu'ils étaient décidés, avec « la ligue de Souabe et d'autres membres de l'empire, à mettre en danger « corps et bien pour repousser tout prince étranger. »

La conduite du pape Léon X, plus ambiguë que celle des Suisses, tendait également à l'élection d'un prince allemand, à l'exclusion de Charles et de François Ier, dont la puissance l'effrayait. A ses yeux, le roi de France avait peu de chances de parvenir à l'empire, tandis que le roi d'Espagne en avait beaucoup. Pour les faire échouer l'un et l'autre, le pape résolut d'encourager François Ier, présumant, non sans raison, que plus il aurait fait de pas, plus il

Digitized by Google

serait facile de l'engager à procurer l'élection d'un tiers, surtout dans la chaleur du dépit que devait lui causer la fausseté des espérances qui lui étaient inspirées par les électeurs. D'un autre côté, il se flattait qu'il pourrait arriver que le roi d'Espagne, le voyant embrasser avec chaleur les intérêts de son rival, se déterminerait lui-même à faire élire un tiers dans la crainte que la France ne l'emportât [1]. Il fit partir pour l'Allemagne, en qualité de légat, le cardinal de Saint-Sixte, et, en qualité de nonce, Robert des Ursins, évêque de Reggio. Ce dernier était particulièrement chargé de faire ouvertement et de concert avec les ministres de France, toutes sortes d'efforts pour procurer la couronne à François Ier; mais il lui était enjoint secrètement de régler ses démarches sur les dispositions où il trouverait les électeurs et sur l'état des affaires. Au commencement du mois d'avril, les électeurs étaient réunis à Wesel; le comte de Nassau, le seigneur de la Roche et le sommelier Amerstorff se trouvaient aussi dans cette localité. En apprenant l'arrivée du légat et du nonce, les agents de Charles ne cachèrent ni leur inquiétude ni leur irritation. Sans l'intervention de l'électeur de Mayence, Amerstorff aurait même fait un mauvais parti à l'évêque des Ursins; déjà « il lui avait dressé une maulvaise compaignie par eaux et par terre, qui lui eust cousté chier [2]. » Les ambassadeurs du pape exhortèrent les électeurs à choisir un bon prince; mais ils ne devaient pas élire Charles, *roi de Naples*, attendu que, ce royaume appartenant à l'Église, le prince était *incapable* en vertu de la constitution de Clément IV [3]. Les électeurs répondirent qu'ils ne s'étaient pas assemblés à Wesel pour désigner l'empereur, mais à cause des armements qui avaient lieu et qui menaçaient la paix de l'empire. Ils ne pouvaient donc donner réponse au légat; mais le pape pouvait être assuré que lorsqu'ils procéderaient à l'élection, ils travailleraient à la louange du saint-siége et au profit de la chose publique. Du reste, ils s'émerveillaient que le pape eût voulu prescrire une loi aux électeurs; cela ne s'était jamais vu. Le légat répliqua que le pape serait fort peu content de cette réponse; qu'il ne leur voulait pas prescrire de loi, mais seulement garder le droit de l'Église [4].

[1] Voy. Guicciardini, *Hist. d'Italie*, livre XIII.

[2] Le Glay, *Négociations*, etc., II, p. 377.

[3] En apprenant ce qui s'était passé à Wesel, Charles écrivit à ses ambassadeurs qu'il faisait savoir aux électeurs et au pape que les *pratiques* du légat et du nonce étaient *mauvaises*. Léon avait-il oublié que, du vivant même de l'empereur Maximilien, il avait accordé à Charles dispense de l'investiture de Naples? Charles pouvait donc se passer de son consentement, puisqu'il ne devait plus le reconnaître comme suzerain. Antérieurement, Charles avait chargé ses agents à Augsbourg « d'empêcher le passage « des postes du pape par le Tyrol, et de saisir ses lettres pour dévoiler ensuite ses il- « licites poursuites et prétentions. »

[4] D'après Guicciardini, la *fine politique* de Léon X n'aurait pas manqué d'avoir son effet si les ministres de France en Allemagne eussent eu plus de prudence et l'évêque de Reggio moins d'indiscrétion et plus de fidélité aux ordres de son maître.

Digitized by Google

L'époque de l'élection approchant, les grands seigneurs, qui représentaient les deux rivaux, devaient voir eux-mêmes les électeurs et s'assurer de leurs dispositions. Le comte de Nassau ne se faisait pas illusion sur les difficultés à vaincre. « Le roi, écrivait-il à Marguerite, est peu connu en Allemagne; les Français en ont dit beaucoup de mal et les Allemands qui viennent d'Espagne n'en disent guère de bien. » Le 25 mars, le comte avait eu audience de l'électeur de Cologne : celui-ci ne s'était pas engagé positivement, mais ses délégués avaient débattu la question d'argent et demandé, outre les sommes promises, la cession de Kerpen, petite ville du duché de Juliers. Trois jours après, le comte avait vu l'électeur de Trèves dans un château près de Coblentz. Ce prélat avait déclaré qu'il ne pouvait prendre d'engagement, mais que, comme homme privé, il était tout disposé à servir le roi catholique. Du reste, le chancelier de M. de Trèves, se faisant fort de gagner son maître, avait obtenu un cadeau de 2.000 florins d'or, en outre promesse d'une pension de 500 florins. A Wesel, après l'entrevue des électeurs avec le légat, le chancelier de l'électeur palatin vint trouver le comte de Nassau et lui dit que l'on faisait à son maître des offres plus grandes que celles du roi catholique. Aussi croyait-il devoir demander 60,000 florins au lieu de 20.000, indépendamment de la promesse de l'avouerie de Hagnenau et de la lieutenance de l'empire; il exigeait aussi la restitution de l'engagement remis par lui à Augsbourg, parce que si l'existence de cet acte était prouvé, il serait privé de son droit électoral. La même demande avait été faite par les électeurs de Cologne et de Mayence; le comte de Nassau crut devoir y faire droit. Pour satisfaire l'électeur palatin, il lui assura un supplément de 10,000 florins, argent comptant, et une augmentation de pension de 2,000 florins. A la fin du mois d'avril, le comte alla trouver à Berlin le plus intraitable de tous ces trafiquants, le marquis Joachim de Brandebourg [1]. Celui-ci demanda : 1° une augmentation de 100,000 florins d'or pour la dot de la princesse Catherine; 2° une autre augmentation de 4,000 florins pour sa pension; 3° une gratification de 60,000 florins au lieu de 30,000, comme prix de sa voix : 4° une indemnité mensuelle de 3,000 florins au lieu de 1,500, pour qu'il se rende à l'élection; 5° le vicariat de l'empire pour la Saxe et les pays adjacents; 6° un engagement par écrit que ces demandes lui étaient accordées. A ces conditions, il promettait de donner sa voix au roi catholique, s'il obtenait celles de quatre autres électeurs. Le comte de Nassau, effrayé de ces nouvelles prétentions, refusa positivement les cinq premiers points. Alors l'électeur, satisfait du marché qu'il avait conclu avec François Ier, déclara qu'il se contentait de la première convention d'Augsbourg; on lui demanda ce qu'il ferait dans le

[1] Ils étaient bien jugés par les agents de Charles. « Je rougis de honte, écrivait l'un « d'eux, pour les bassesses que commettent les électeurs; mais puisqu'on y est, il faut « passer outre et non regarder à leur honte. »

Digitized by Google

cas où l'un des quatre autres électeurs ne tiendrait pas sa promesse[1] : il répondit que, dans ce cas, il se croirait libre. Les ambassadeurs de Charles, voyant que l'électeur de Brandebourg leur échappait, s'efforcèrent de gagner l'électeur de Saxe, en flattant le désir qu'il manifestait de conclure un mariage entre la princesse Catherine et son neveu.

Les ambassadeurs de François Ier, qui avaient prolongé leur séjour à Nancy, entraient alors en Allemagne. Leur suite se composait de quatre cents chevaux allemands aux gages du roi de France ; et ils avaient toujours avec eux « quatre cent mille écus que archers portaient en brigandines et en bougettes[2]. » Ils se rendirent d'abord à Coblentz pour y saluer leur plus sincère partisan, l'électeur de Trèves, et de là ils allèrent à Bonn pour demander la voix de l'électeur de Cologne. Au moment où la diète allait s'ouvrir, les Français disaient publiquement qu'ils avaient traité avec l'électeur de Brandebourg et qu'ils étaient également sûrs des électeurs de Bohême et de Trèves ; ils ajoutaient que l'électeur de Cologne et le comte palatin étaient ébranlés, que l'électeur de Mayence était pour le roi Charles et que l'électeur de Saxe était libre. Le caractère chevaleresque de François Ier contribuait au triomphe qu'allait remporter son rival. La ligue de Souabe, victorieuse du duc de Wurtemberg, tenait ses troupes à la disposition de celui qui voudrait les acheter. Le marquis de Fleuranges avait conseillé à François Ier de les prendre à sa solde et de les placer aux environs de Francfort, de manière à influer par un tel déploiement de force sur l'esprit des électeurs. Le seigneur de Sédan, père du marquis de Fleuranges, avait donné le même conseil au roi catholique. « Dieu voulust, dit Fleuranges, que le père feust creu de son costé, et que le fils ne le feust pas du sien. »

Lorsque la diète s'ouvrit enfin à Francfort le 17 juin, Franz de Seckingen et le marquis Casimir s'approchèrent de la ville électorale avec les troupes de Souabe, au nombre de vingt mille hommes de pied et de quatre mille chevaux. Le voisinage de cette armée consterna les partisans de François Ier et réjouit ceux du roi catholique. Les ambassadeurs de Charles attendaient l'événement à Mayence ; les ambassadeurs de François dans une abbaye en face de Coblentz. L'amiral Bonivet fit une dernière tentative : il s'introduisit, au mépris des règlements, dans la ville électorale. Il partit de Coblentz avec quatre chevaux « et s'en alla auprès de Francfort, dit Fleuranges, en un château, là où il menait pratique avec le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg, et fut là longtemps caché en ce château qu'on n'en sçavait nouvelles ; car s'il eust été découvert, il eust été en danger de sa personne, et falloit que

[1] Les agents de Charles croyaient pouvoir compter sur le comte palatin, les archevêques de Cologne et de Trèves, et sur l'électeur de Mayence qui, après avoir traité avec les Français, était redevenu le plus ferme partisan de Charles.

[2] *Mémoires de Fleuranges*, p. 296.

Digitized by Google

quand mon dit seigneur l'admiral vouloit aller à Francfort qu'il y allast en valet, portant la malle d'un gentilhomme allemand. » Déjà quatre électeurs avaient donné leur voix à Charles d'Autriche; le marquis de Brandebourg était indécis; le comte palatin et l'électeur de Trèves avaient voté pour François Ier. L'approche des bandes de Souabes effraya le marquis de Brandebourg : n'osant affronter l'impopularité qui le menaçait, il se rangea parmi les partisans du roi catholique. La même cause détermina la défection du comte palatin; bien que le roi de France lui eût fait plus de bien qu'aux autres électeurs, il l'abandonna pour donner sa voix au petit-fils de Maximilien. L'électeur de Trèves était resté inébranlable; mais se voyant seul contre tous, il ne crut pas devoir prolonger une lutte trop inégale. Le 28 juin, on proclama, dans la grande église de Francfort, que Charles d'Autriche avait été élu *roi des Romains*.

Cette importante nouvelle arriva en neuf jours de Francfort à Barcelonne, qui était alors la résidence de Charles. « Il apprit cet événement, dit Robertson, avec toute la joie que pouvait inspirer à un jeune ambitieux un accroissement de puissance et de dignité qui l'élevait à un si haut degré au-dessus de tous les autres souverains de l'Europe. Ce fut dès ce moment qu'il conçut ces vastes projets de gloire qui séduisirent son imagination pendant tout son règne; et c'est à cette époque qu'il faut remonter pour voir naître et se développer ce grand système d'ambition qui rend si intéressante l'histoire de sa vie. »

Digitized by Google

DE LA POPULATION

ET

DES OBSTACLES QUE RENCONTRE SON ACCROISSEMENT.

Les anciens économistes considéraient généralement l'augmentation toujours croissante de l'espèce humaine comme un indice certain de la situation florissante et prospère d'un pays. On persista bien longtemps dans cette opinion, car nous voyons sous Louis XIV les chefs de familles nombreuses exemptés de l'impôt. En 1797, Pitt proposait à la chambre des communes d'encourager, par des secours et des gratifications, les ménages comptant un grand nombre d'enfants. Or, c'est en 1798, une année seulement après la proposition de Pitt, que parut sous le titre de *Essay on the principles of population* (Essai sur le principe de la population), la première édition de l'œuvre de Thomas Robert Malthus. Ce petit volume, qui, plus tard devait devenir un travail considérable, à l'aide de développements successifs, excita au plus haut point l'attention publique. Les idées de Malthus prônées par les uns comme la base de toutes les vérités que renferme l'économie politique et comme la source de tout le bien-être de l'espèce humaine, furent critiquées par les autres avec passion, et des protestations haineuses vinrent s'attacher au nom de l'auteur. Les choses en arrivèrent à ce point qu'un écrivain déguisé sous le nom de Marcus, conseilla gravement aux mères de famille de consentir à ce que chaque troisième ou quatrième enfant nouveau-né fut étouffé par le gaz carbonique, ou par tout autre gaz malfaisant.

Malthus établit d'abord qu'il y a chez les êtres vivants une tendance constante à accroître leur espèce plus que ne le comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée. Il donne ensuite pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît, de période en période, selon une progression géométrique, tan-

Digitized by Google

dis que les moyens de subsistances, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique.

On voit tout de suite la conséquence inévitable de ces deux lois d'accroissement, qui ont été comparées à la joûte entre le lièvre et la tortue, le lièvre représentant le développement de la race humaine et la tortue la production possible de la subsistance. Supposons, dit Malthus, que la population de la Grande-Bretagne s'élève à 11 millions, et accordons que le produit seul de son sol suffit pour maintenir une telle population. Au bout de vingt-cinq ans, la population serait de 22 millions; et la nourriture étant aussi doublée suffirait encore à son entretien. Après une seconde période de vingt-cinq ans, la population serait portée à 44 millions, et les moyens de subsistance n'en pourraient soutenir que 33. Dans la période suivante, la population, arrivée à 88 millions, ne trouverait des moyens de subsistance que pour la moitié de ce nombre. A la fin du premier siècle, la population serait de 176 millions et les moyens de subsistance ne pourraient suffire à plus de 55 millions, en sorte qu'une population de 121 millions d'hommes serait réduite à mourir de faim.

Prenons la surface de la terre tout entière et portons à mille millions le nombre de ses habitants : la race humaine croîtrait comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256; tandis que les subsistances croîtraient comme ceux-ci : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Au bout de deux siècles la population serait aux moyens de subsistances comme 256 est à 9; au bout de trois siècles comme 4096 est à 13, et, après 2000 ans, la différence serait immense et comme incalculable.

Telle est la base de l'édifice élevé par Malthus. D'autres ont été plus loin encore : ainsi le docteur Price et le docteur Chalmers soutiennent que l'espèce humaine doublerait tous les quinze ans, et sir W. Petty que le doublement de la population s'effectuerait tous les dix ans.

Nous n'examinerons pas s'il est possible d'établir un principe fixe et certain suivant lequel les subsistances augmentent et s'il est rigoureusement vrai que le pouvoir de procréation chez l'homme est tellement actif, que les populations peuvent se doubler en vingt-cinq ans. Nous dirons seulement que ce doublement n'a pas lieu. Nous ne connaissons pas de pays qui offre l'exemple d'un accroissement de ce genre; si ce n'est ceux où se portent les émigrations. Le double exemple d'une population dont le chiffre a doublé de 1784 à 1809, et de 1800 à 1825, c'est-à-dire en vingt-cinq ans, nous est offert par l'Amérique du Nord, et doit être attribué à la situation prospère de ce pays, et aux émigrations qui se sont portées vers cette partie du monde.

Il résulte des recherches faites dans les archives de la statistique de l'Europe, que l'accroissement de la population est loin d'être partout le même et varie même dans des rapports singulièrement éloignés. Ainsi en France le

Digitized by Google

doublement du nombre des habitants s'effectue tous les cent dix-huit ans, tandis qu'en Suisse il a lieu au bout de quatre-vingt-dix-sept ans, et en Prusse, au bout de soixante-dix ans.

Il est incontestable toutefois que la puissance de se multiplier, qui est inhérente à la nature humaine, amènerait avec le temps la population à surpasser les moyens de subsistance que cette population peut produire, si cette tendance n'était contrebalancée par de puissants obstacles. Ces obstacles, que les Anglais appellent *schehs*, ont été divisés par Malthus en obstacles privatifs et obstacles destructifs, *preventive scheck*, *positive scheck*. L'obstacle privatif est celui qui arrête l'accroissement de la population, en prévenant la naissance des enfants; l'obstacle destructif est celui qui arrête cet accroissement en faisant périr les individus de l'espèce humaine après leur naissance.

Il serait difficile d'attribuer à chacun de ces obstacles la part d'influence exercée sur la race humaine. Nous nous bornerons à citer ceux dont l'action a été la plus étendue et la plus puissante; ce sont : l'insalubrité du climat, les famines et les épidémies, les guerres, l'ignorance, les préjugés et les mauvais gouvernements, les persécutions religieuses, l'esclavage, la pauvreté et la misère, la stérilité, l'infanticide et l'avortement, le célibat, la polyandrie, la polygamie, etc.

Insalubrité du climat. On sait quelle importance Hypocrate attachait non-seulement au climat pris dans son ensemble, mais à chacune des circonstances qu'il en regarde comme les parties constitutives.

Les expériences de Tillet et Duhamel ont démontré que l'homme peut supporter une température capable de torréfier les substances animales privées de la vie. Les deux jeunes filles qui, en présence des membres de l'académie des sciences, restèrent, pendant quelques minutes, dans un four où le thermomètre marquait 131 degrés; cet espagnol d'Andalousie que l'on a vu à Paris boire et manger dans un lieu qui avait une température à peu près égale, prouvent jusqu'à quel point les propriétés vitales peuvent annihiler le calorique.

L'homme a le privilége de pouvoir vivre à toutes les latitudes. Il doit ce privilége aux moyens que la raison lui fournit pour se défendre contre les influences du dehors. La nourriture, les habitations, les vêtements viennent modifier ces influences. Cependant, les peuples des différentes parties de la terre ne résistent pas avec la même facilité aux effets extrêmes de la chaleur et du froid. L'homme du Nord, transplanté tout à coup dans le Midi, sera plus sujet que les indigènes à certaines maladies. Le Nubien, forcé de quitter le sol brûlant qui l'a vu naître, pour vivre dans le Nord, sera exposé à des affections souvent graves.

C'est surtout la chaleur et l'humidité de l'air réunies qui produisent sur l'économie animale les effets les plus désastreux. Il est reconnu que les bas fonds, les terrains où l'argile retient les eaux près de la surface du sol, four-

Digitized by Google

millent de fièvres intermittentes et rémittentes, qui se rapprochent les unes des autres par différentes particularités de leur type, et qui sont plus ou moins graves, suivant le caractère de l'année, la saison, et les diverses circonstances relatives à l'individu.

Les marais Pontins, les environs de Venise, les provinces de l'Égypte que le Nil arrose de ses eaux dans ses débordements annuels, les savanes de l'Amérique méridionale, etc., sont des contrées très-malsaines. Leur influence délétère est due à la décomposition des matières animales et végétales; l'humidité et la chaleur sont les deux agents indispensables pour que cette décomposition ait lieu.

On ne peut pas se prononcer sur la question de savoir si la mortalité est moins grande dans les climats froids que dans les climats chauds. Mais les chiffres de M. Moreau de Jonnès concluent à la moindre mortalité dans la zône tempérée, plus particulièrement du côté du Nord. D'après M. Quetelet on meurt plus en hiver et moins en été. Janvier est 50 pour cent plus mortel que juillet. Cette différence est moins sensible dans les villes. Le froid de l'hiver et les chaleurs de l'été tuent les enfants qui viennent de naître, et l'on conçoit que les enfants des malheureux surtout succombent dans ces saisons extrêmes. M. Quetelet a même calculé l'influence des heures : c'est entre minuit et midi qu'on meurt le plus; la seconde moitié du jour est plus favorable.

Le climat le plus sain paraît être celui où la température moyenne est assez abaissée sans l'être trop, où les extrémités du chaud et du froid sont inconnues, où les variations de la température ne sont pas trop considérables entre le jour et la nuit. La douce température des pays méridionaux développe les circonstances qui accroissent la fécondité. En Norwège, en Suède, en Écosse, dans les pays danois, le nombre des enfants qui naissent annuellement est moindre d'un tiers comparativement aux naissances de la Lombardie, de la Toscane et du royaume de Naples.

Épidémies et famines. Nous lisons dans l'histoire d'Angleterre par Hume que la peste se déclarait à Londres régulièrement trois ou quatre fois par siècle. Dans les villes de l'Europe, dit Süsmilch, elle moissonnait habituellement la moitié, et, dans les campagnes, le tiers des habitants. Le choléra enleva dix-huit millions d'individus à l'Inde, et près de quarante millions d'habitants à la Chine. Quelque désastreux qu'ait été le choléra, il n'est rien en comparaison des ravages exercés par la grande épidémie dans le quatorzième siècle, dont nous pouvons lire le tableau dans l'ouvrage du savant professeur Hecker, de Berlin. En Espagne seule, cette maladie fut si fatale que 12 millions y succombèrent; et cette peste ne cessa qu'après la destruction de la moitié, selon d'autres, des trois quarts des habitants des pays qu'elle désola.

Le docteur Short nous a laissé une histoire des famines avant et après Jésus-Christ, et cette histoire est réellement affreuse à lire. Les famines ont

Digitized by Google

été, généralement parlant, le résultat d'une consommation bornée à un seul comestible. C'est ce qui explique l'apparition fréquente de ce fléau chez les Chinois et les Indiens qui, en général, ne font usage que d'une seule espèce d'aliment, le riz. En Chine, la famine est peut-être le plus puissant des obstacles destructifs.

Une partie des ordonnances de Menou, le législateur de l'Inde, est expressément consacrée aux temps de disette. On y donne des instructions aux différentes classes sur la conduite qu'elles doivent tenir durant ces tristes périodes. Il y est souvent question de bramines tourmentés par la faim, et de quelques hommes vertueux de l'antiquité, que les extrémités auxquelles ils ont été réduits ont absous de certains actes impurs.

« Ajigarta mourant de faim, fut sur le point de vendre son fils pour acheter du bétail ; il ne fut pas coupable parce qu'il cherchait un remède à la faim.

« Vanmadeva, qui connaissait bien le juste et l'injuste, ne contracta aucune souillure, quoique, dans l'angoisse de la faim, il conçut le désir de manger de la chair de chien.

« Viswamitra, mieux instruit que personne à distinguer le bien du mal, étant près de mourir de faim, résolut de manger la hanche d'un chien, qu'il avait reçue de Chandala. »

Un missionnaire dit qu'il lui est impossible de décrire en détail les souffrances dont il a été témoin pendant les années de famine 1737 et 1738. Un autre dit : « chaque année nous baptisons un millier d'enfants, que leurs parents ne peuvent plus nourrir, ou qui paraissant près de mourir, nous sont vendus par leurs mères afin de s'en débarrasser. »

La plupart des contrées européennes ont fait un pas vers le moyen d'éviter la famine. Avec la diversité des aliments qui ne peuvent jamais manquer tous à la fois, avec l'abondance du capital et la facilité des transports qui ouvrent tous les marchés du globe, nous ne nous verrons jamais réduits à saigner les bestiaux pour en boire le sang, à manger des herbes crues, comme Volney le vit faire en Égypte, encore moins à nous nourrir des vers engendrés dans les arbres et dans les viandes corrompues, comme l'a vu M. Collins à la Nouvelle-Galles du Sud.

M. Villermé nous assure que dans les pays catholiques, le carême tel qu'on l'observe, et surtout tel qu'on l'observait il y a quatre-vingts ans, diminue le nombre des conceptions, du moins pendant qu'il dure.

D'après ses recherches, dans les villes d'Amsterdam, de Rotterdam, de Genève, où le calvinisme est la religion dominante, et dans celles de Francfort-sur-le-Mein, de Copenhague, dans le Wurtemberg, la Suède, etc., où la presque totalité des habitants professe le luthéranisme, les naissances du mois de décembre (qui a pour neuvième antécédent le mois de mars, époque du carême) sont plus nombreuses que celles du mois de novembre et établis-

Digitized by Google

sent la transition naturelle de novembre à janvier, ou, si l'on remonte aux fécondations, de février à avril.

« En France, dit M. Villermé, avant l'année 1788, les naissances du mois de décembre étaient moins nombreuses que celles du mois de novembre. A Paris, leur *minimum* absolu tombe en décembre. De 1790 à 1800, époque de la révolution, les naissances de décembre sont au contraire en plus grand nombre que celles de novembre. De 1817 à 1826, époque marquée par un retour aux idées religieuses, les naissances du mois de décembre deviennent moins nombreuses que pendant l'époque précédente.

Quelle est la condition à laquelle il faut attribuer cet effet? Est-ce à l'abstinence des viandes? Mais il est beaucoup de pays où les douze treizièmes de la population, pour ne pas dire davantage, sont forcément au régime maigre durant toute l'année, et néanmoins il ne s'y produit pas moins d'enfants qu'ailleurs. D'un autre côté, s'il est vrai que les habitants des bords de la mer soient plus féconds que ceux de l'intérieur des terres, ainsi qu'on le soutient communément, par cela même qu'ils se nourrissent de poissons, comment se fait-il que le temps de l'année, où le poisson devient un aliment plus général, soit le plus stérile?

Cette stérilité ne paraît pas due au régime ni empêchée non plus par l'usage du poisson pour nourriture; mais elle s'explique aisément quand, par leur nature ou leur qualité, les aliments ne nourrissent pas assez, ou quand le jeûne va jusqu'au point d'affaiblir le corps, d'altérer la santé. L'effet du jeûne est alors celui d'une disette : seulement cette sorte de disette est volontaire, elle ne dure pas plus de quarante-six jours. »

Guerres. Chez les peuples sauvages, il n'est pas rare de voir s'éteindre, par la guerre, des tribus entières. Ils ne combattent pas pour conquérir, mais pour détruire. C'est par la mort de son ennemi, que le vainqueur assure sa propre vie. Les Iroquois expriment la résolution prise de faire la guerre, par ce peu de mots : « Allons manger cette nation. » Lorsqu'ils invoquent le secours d'un allié, ils le convient à boire du bouillon fait avec la chair de leurs ennemis.

Les guerres durent agir efficacement sur les états libres de la Grèce pour en diminuer la population. Ces guerres étaient non-seulement continuelles, mais sanglantes. Dans ces petites armées, qui combattaient corps à corps, il y avait bien plus de morts en proportion, que dans les grandes armées modernes, dont souvent la plus grande partie demeure saine et sauve.

Chez les Romains qui, dès le commencement de la république, eurent à soutenir des guerres continuelles, cet obstacle destructif dut agir avec une force prodigieuse. Cicéron prétend que la guerre a produit de son temps plus de maux que toute autre calamité qui viendrait fondre sur une nation. Le temple de Janus était presque toujours ouvert. Les Romains se vantaient de trois cent vingt-deux triomphes; et, pour avoir droit à un triomphe, il fallait

Digitized by Google

avoir tué 5,000 hommes. Pompée s'est vanté, lors de son troisième triomphe, d'avoir tué et fait prisonniers 2,183,000 hommes.

Infanticides. La pratique de l'infanticide prévaut en Grèce dès les premiers temps. Dans les parties de l'Amérique où on l'a trouvée établie, elle paraît née de la difficulté d'élever plusieurs enfants dans le cours d'une vie vagabonde exposée à des famines et à des guerres perpétuelles. On peut croire qu'elle eût la même origine chez les ancêtres des Grecs ; et qu'en permettant l'exposition des enfants, Solon ne fit que sanctionner une coutume La pratique de l'infanticide, fut, dans les premiers temps, établie en Italie, comme en Grèce. Une loi de Romulus défendit d'exposer les enfants avant l'âge de trois ans accomplis, ce qui prouve qu'auparavant on les exposait dès la naissance. D'après la manière dont Plutarque parle de l'usage d'exposer les enfants, il y a lieu de croire qu'on en faisait périr souvent, malgré les faveurs accordées aux pères de trois enfants. Le passage où Tacite, en parlant des Germains, faisait allusion à cette coutume romaine, paraît autoriser la même conclusion. On voit à quel point les lois faites pour encourager le mariage et augmenter le nombre des enfants étaient méprisées, par un passage de Minutius Felix dans son dialogue d'Octave, C. 30. « Vos enim vides procreatos liberos nunc feris et avibus exponere, nunc adstrangulatos misero mortis genere elidere : sunt quæ in ipsis visceribus, medicaminibus epotis, originem futuri hominis extinguant, et parricidium faciant antequam pariant. »

Ce crime était si commun à Rome que Pline même entreprend de le justifier : « Quoniam aliquarum fecunditas plena liberis tali venia, indiget. » Lib. XXIX, C. IV. Chez les Grecs et chez les Romains, lorsqu'un enfant venait au monde, on le mettait aux pieds de son père, et s'il tournait le dos l'enfant était mis à mort ou exposé. Or, parmi les enfants exposés, la plupart périssaient de faim ; s'ils étaient recueillis et élevés par quelqu'un, les garçons étaient destinés à l'esclavage et les filles à la prostitution. Les choses en vinrent au point que Constantin porta deux lois qui sont encore dans le code théodosien : l'une ordonne d'assister avec les fonds du trésor public les pères surchargés d'enfants, afin de leur ôter la tentation de les tuer ; l'autre accorde un droit de propriété sur les enfants exposés à ceux qui ont la charité de les recueillir.

Aujourd'hui si l'infanticide a presque entièrement disparu de nos mœurs, l'abandon des enfants n'est pas moins fréquent. En France, il y a eu de 1816 à 1840, 794,831 enfants trouvés admis dans les hôpitaux ; ils ont coûté en 15 ans plus de 135 millions. En Angleterre, il y eût en 1835, sur environ 375,000 naissances, 64,475 enfants mis à la charge des paroisses, ou 1 sur 6.

Esclavage. Les races s'éteignent dans l'esclavage au lieu de s'y multiplier. Tous les anciens attestent qu'il y avait une perpétuelle affluence d'esclaves en Italie, où on les envoyait des provinces les plus éloignées ; en particulier de la

Digitized by Google

Syrie, de la Silicie, de la Cappadoce, de l'Asie-Mineure, de la Thrace et de l'Egypte. Cependant le nombre des habitants n'augmentait pas, et les auteurs du temps se plaignent sans cesse de la décadence de l'agriculture et de l'industrie. Wallace, dans sa *Dissertation sur le nombre des hommes*, soutient qu'il est de l'intérêt du maître de prendre soin de ses esclaves et d'élever leurs enfants; Hume veut, au contraire, prouver dans son *Essai* que le maître a plus souvent intérêt à empêcher ses esclaves d'avoir des enfants qu'à les y encourager. Si l'opinion de Wallace était fondée, les esclaves auraient pu aisément se maintenir au même nombre par la seule naissance des enfants; or, c'est ce qui n'eut pas lieu.

Il y avait à Athènes vingt et un mille citoyens et quatre cent mille esclaves; c'est environ vingt esclaves pour un citoyen; la proportion était la même à Rome. Titus-Minucius, chevalier romain, en avait quatre cents; un certain Cécilius en avait quatre mille. La liberté était tout au plus l'apanage du vingtième de l'humanité. Or, on sait quel était à Rome et dans la Grèce l'état des esclaves. On se jouait de leurs mœurs, de leur santé, de leur vie. On connaît l'histoire de ce Védius Pollion dont parle Sénèque, qui nourrissait les poissons de ses rivières avec la chair de ses esclaves. Quand la vieillesse ou les maladies les rendaient inutiles, on les laissait mourir de faim. Plutarque s'en indigne en disant que son bœuf et son esclave méritent la même reconnaissance.

Homère pense que Dieu n'a donné aux esclaves que la moitié de l'âme. Aristote dit nettement dans son traité sur la politique : « Parmi tous les êtres créés, les uns sont nés pour obéir, les autres pour commander. La nature elle-même a marqué d'un caractère différent le corps des hommes libres et le corps des esclaves. »

Platon lui-même juge innocent celui qui tue son esclave; il ne le condamne qu'à l'amende pour avoir tué l'esclave d'un autre. Dans Juvenal, une femme furieuse, prête à tuer un esclave par caprice, demande à son époux si un esclave est donc un homme. A Rome, on vit mourir en un jour quatre cents esclaves pour le meurtre d'un citoyen, sans que l'on eût pu prouver qu'un seul de ces malheureux fût coupable.

Juste-Lipse soutient qu'en moins d'un mois souvent plus de 30,000 personnes avaient été immolées dans les seuls combats des gladiateurs, et n'hésite pas à avouer, en opposition à Cicéron, que ce genre de divertissement chez les anciens a détruit un plus grand nombre d'êtres humains que la guerre elle-même.

Chacon sait que dans l'amphithéâtre Flavien, une foule nombreuse prenait plaisir à contempler les membres déchirés et palpitants des victimes; que par toute l'Asie, l'Afrique et l'Europe, on faisait la chasse aux animaux féroces pour les amener en foule à Rome, où ils devaient servir à satisfaire le goût dépravé du peuple et des patriciens.

Digitized by Google

Pauvreté et misère. L'indigence est la cause qui abrège le plus la vie. Pénétrons dans une de ces chambres étroites, peu aérées, qui servent d'habitation aux ouvriers dans les villes manufacturières. Une odeur âcre vous prend à la gorge; le sol en est humide. Chaque chambre renferme un ménage complet, c'est là que couchent cinq, six personnes; filles et garçons vivent et couchent pêle-mêle au milieu des insectes qui pullulent. Les enfants sont hâves, pâles, la poitrine étroite, les muscles peu charnus, sales, petits, rabougris, scrofuleux, rachitiques. La femme est déguenillee, aussi sale que le mari. Des pommes de terres, des viandes salées, du poisson salé ou fermenté, des fruits verts ou pourris forment leur nourriture habituelle. Ils boivent de l'eau et de l'eau-de-vie de grains, souvent altérée par un acide.

M. Moreau de Jonnès cite un exemple frappant des effets de la misère à Paris; cet exemple ressort de la comparaison numérique de deux arrondissements : l'un riche, qui comprend la Chaussée-d'Antin, le faubourg Montmartre et le Palais-Royal; l'autre pauvre, qui renferme les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau.

Population recensée.

2e arrondissement.		12e arrondissement.	
1817.	65,523 habit.		80,079 habit.
1831.	74,773 »		78,086 »
1836.	85,374 »		83,952 »
Totaux.	225,670 habit.		242,117 habit.
Moyenne.	75,223 »	Moyenne.	80,706 »

Mortalité.

2e arrondissement.		12e arrondissement.	
1817.	1,018 habit.		4,873 habit.
1831.	1,231 »		6,255 »
1836.	1,221 »		5,183 »
Totaux.	3,470 habit.		16,311 habit.
Moyenne.	1,157 »	Moyenne.	5,437 »
Un décès sur	65 »	Un décès sur	15 »

Il résulte des rapports des inspecteurs des manufactures, que la moyenne de la mortalité en Angleterre est de 2,20 ou 1 sur 45 habitants; à Liverpool elle est de 1 sur 28, 75 ou environ de 3 et 1/2 pour cent. En comparant les divers quartiers de Londres on constate que dans les quartiers riches la mortalité est de 1 sur 78, et dans les quartiers pauvres de 1 sur 36. Les mêmes

Digitized by Google

résultats se représentent dans les villes industrielles de Glascow, Leeds, Manchester, Liverpool, Birmingham, Preston, etc.

A Bruxelles, comme partout ailleurs, le rapport des décès varie suivant les quartiers et même suivant les professions : près du tiers des décès a lieu dans les hospices et dans les hôpitaux, c'est-à-dire que l'aisance et la misère sont les principaux régulateurs de la mortalité. Pour préciser de plus en plus l'influence de ces deux causes générales, la commission centrale de statistique a décidé récemment que des démarches seraient faites auprès des autorités locales, pour les engager à faire procéder à la vérification des causes de décès d'après un mode uniforme.

L'agglomération des ouvriers autour d'un même centre d'industrie élève le prix des denrées et rend le sort des artisans plus précaire. La concurrence, l'entassement des marchandises dans les magasins, l'introduction des procédés nouveaux amènent souvent des crises bien rudes à traverser.

« A Mulhouse, dit M. A. Cochut, la vie probable pour la ville, prise dans son ensemble, est de 7 ans et six mois; mais les probabilités varient beaucoup suivant les conditions. Un enfant naît dans la classe la plus misérable, celle des fileurs, attachés, corps et âme, à une mécanique assourdissante. Quelle est pour cet enfant la chance de vie? un an et trois mois! Pour le fils du simple tisserand, dont le salaire est un peu plus élevé, la chance est de deux mois de plus. Dans les classes ouvrières, comme partout, il y a une aristocratie : ce sont les contre-maîtres, cet élite des ateliers, dont la main doit être guidée par l'intelligence; ceux-ci peuvent espérer de conserver leurs enfants 2 ans et 6 mois. Les graveurs et les dessinateurs sont déjà des artistes; pour ceux qui naîtront dans ce groupe, une existence de 3 ans et 1 mois est probable. Laissons les vassaux de la fabrique. Observons les artisans libres, qui ont souvent le privilége de travailler au grand air : avec les journaliers, les manœuvres, la probabilité atteint déjà 9 ans et 4 mois. Les tailleurs n'ont pas à lutter contre la concurrence de la mécanique, et le nécessaire ne leur manque pas s'ils sont adroits et laborieux. Aussi, dans ce groupe, peut-on prédire au nouveau né une vie de 12 ans. En remontant l'échelle des probabilités, je m'arrête à un chiffre déjà satisfaisant, 20 ans et 9 mois. A qui cette existence est-elle promise? aux enfants des domestiques qui participent à l'aisance des maîtres; ceux-ci, lorsqu'ils sont manufacturiers, fabricants, spéculateurs, marchands d'étoffes, vivent dans l'abondance sans doute, mais ils ont à supporter le poids de la guerre industrielle. La poursuite des chalands, la prespective de la fin du mois, assombrissent leur existence, et ils ne peuvent compter que sur 28 ans et 2 mois. Bien plus heureux sont les boutiquiers voués au détail, dont l'ambition ne s'étend pas au-delà du coin de la rue. A l'épicier, le destin réserve 32 ans; au cabaretier, au bonnetier et au petit bourgeois, 42 ans et plus. Abordons enfin les classes favorisées, les propriétaires, les rentiers dont l'unique travail est d'avoir soin d'eux-mêmes, et

Digitized by Google

de conserver leurs revenus. Dans ces familles bien assises, l'âge probable de la mort sera 67 ans et demi. A présent, que l'on rapproche les chiffres trouvés aux deux extrémités de l'échelle : vie probable pour les pauvres habitants de Mulhouse : 15 mois; vie probable pour les plus riches : 810 mois, c'est-à-dire une durée de cinquante-quatre fois plus longue. N'est-ce pas un beau privilége que la richesse? »

Nous ajouterons que les classes vouées aux travaux pénibles du sol ne se trouvent pas dans des conditions beaucoup plus favorables. M. Bourgoing, dans un mémoire présenté récemment aux chambres françaises, nous a fait connaître le sort des travailleurs et des indigents dans la classe agricole. L'habitation du paysan est petite, humide, mal éclairée; le plus souvent elle est privée de fenêtres: le jour et l'air y arrivent par une seule porte qui ferme mal et lui apporte le froid rigoureux de l'hiver et en tous temps les exhalaisons pestilentielles du fumier et des immondices qui croupissent dans une eau fétide devant sa maison, car c'est devant sa porte qu'il amasse tout ce qui peut faire un peu de fumier, boues, pailles, herbes, déjections des animaux. Cette odeur infecte est pour lui la cause de ces maladies qui sévissent dans les villages et engendrent ces fièvres si difficiles à extirper avec le manque de soins, l'insouciance et la malpropreté habituelle des gens de la campagne.

Un misérable grabat, un coffre qui contient ses hardes, une tasse, un seau, quelques assiettes et un banc composent son mobilier, une petite boite sert de berceau à l'enfant nouveau né, et dans beaucoup de ménages la famille entière couche dans la même chambre.

La nourriture plus que frugale du paysan consiste en pain de seigle. Ceux qui ont quelque aisance mélangent par tiers le froment, le seigle et l'orge; cette mouture produit un pain qui, lorsqu'il est bien fait, est substantiel et agréable au goût; la viande leur est inconnue; ils ne font jamais usage de vin ni de boisson fermentée. Deux fois par jour, ils mangent une soupe épaisse, dans laquelle l'eau vient abondamment délayer une mesure de lait. Le pain sec, dur et noir est l'aliment des autres repas. Pendant l'été, au milieu des champs, une eau croupie et chaude vient souvent étancher leur soif, excitée par les ardeurs d'un soleil brûlant; aussi, à combien de maladies les paysans ne sont-ils pas en proie à la suite des travaux de l'été? Dans cette saison de pénibles labeurs, rien pour réconforter ces corps fatigués par un travail de seize heures; ni aliment substantiel, ni boisson qui répare les forces constamment épuisées par des sueurs abondantes.

Lorsque le paysan est malade, tous les secours, tous les soulagements lui manquent à la fois. La commune, chef-lieu du département ou de l'arrondissement, a un hôpital, des secours quelquefois organisés, parfois un bureau de bienfaisance, des dames de charité dont le zèle et l'intelligence sont ingénieux à créer des ressources à la classe indigente; des autorités qui, dans les moments de misère publique, organisent parfois quelques travaux momen-

Digitized by Google

tanés et procurent des ressources précaires. Rien de tout cela n'existe pour les communes rurales, abandonnées de tout le monde et n'ayant que rarement part aux secours accordés aux habitants des villes.

Stérilité. La stérilité est une maladie qui peut provenir de diverses causes entre lesquelles on doit particulièrement noter les vices de conformation et d'organisation. Elle peut provenir encore d'une détérioration de la constitution, des excès du mari dans sa première jeunesse ou de ceux de la femme en même temps. Il faut encore l'attribuer quelquefois à l'imagination, à un déréglement accidentel de la santé générale, l'abus du mercure et d'autres médicaments nuisibles.

La fécondité semble diminuer à mesure que la société civile progresse. La table suivante, formée de chiffres officiels, le prouve suffisamment pour la France :

Années.	Population.	Naissances.	Rapport.
1772.	22,672,000	923,107	1 sur 24,50
1784.	24,800,000	965,648	1 25,70
1801.	27,349,000	918,703	1 29,77
1811.	29,092,000	926,904	1 31,40
1821.	30,461,000	963,364	1 31,55
1826.	31,858,000	992,266	1 32,11
1831.	32,569,000	986,843	1 33.00
1836.	33,540,000	979,820	1 33,75
1841.	34,230,000	976,929	1 34,10

Ainsi, comme le dit M. Moreau de Jonnès, une population de plus de 34 millions d'habitants, dans un temps de prospérité et dans un état d'aisance et de civilisation incomparablement plus grand, ne donne naissance qu'au même nombre d'enfants qui étaient procréés, il y a 60 ans, par une population moins grande de dix millions. — Et à une distance de 70 ans, comprenant la période qui nous sépare du règne de Louis XV, il se trouve que dans le même pays, la fécondité a diminué comparativement à la population de plus de deux cinquièmes ou 40 pour cent.

Persécutions, préjugés et ignorance. — Des multitudes d'hommes ont été détruites pour avoir mal interprété les dogmes non-seulement de la religion païenne, mais de la religion chrétienne. Voyez les sacrifices en l'honneur de Saturne, les 50,000 victimes immolées par Montezuma, les sacrifices volontaires à Juggernaut, les suttées, les persécutions souffertes par les premiers chrétiens, etc., etc., etc.

La plupart des peuplades sauvages sont encore aujourd'hui en proie à la dépopulation par suite de l'absence de sentiments de famille, de la servitude de la femme, de la malpropreté, de l'anthropophagie, etc.

Un auteur estimable nous a fourni dernièrement des détails curieux sur les

Digitized by Google

mœurs et les coutumes d'une vaste association, qui s'étend depuis le cap Comorin jusqu'aux monts Himalaya, qui n'a d'autres moyens d'existence, d'autre gloire, d'autre but avoué, d'autre religion que de tuer, et qui sème dans l'Inde l'épouvante et la mort. Ces assassins ou Thugs sont non-seulement moralistes, mais prêtres. Ils tuent sans scrupule, sans remords; ils développent ingénument les principes de leur caste, en soutiennent l'excellence et rapportent leurs crimes à une nécessité supérieure dont ils se croient les instruments.

Mauvais gouvernements. — Les mauvais gouvernements, où la loi ne respecte pas la dignité de la nature humaine, et où la liberté de tous ne repose sur aucune garantie forte et générale, ont été et sont encore un des principaux obstacles à l'accroissement de la population. Ainsi la cause fondamentale de la faible population de la Turquie, comparée à l'étendue de cet État, est incontestablement la nature de son gouvernement. La tyrannie, les mauvaises lois, une administration vicieuse, l'incertitude de la propriété, la faiblesse de l'agriculture, apportent de continuelles entraves à l'accroissement de la population.

Dans des États ainsi constitués, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la religion, les sciences, les arts, en un mot toutes les branches de la culture sont à l'état d'enfance et ne peuvent se développer.

Célibat. — Tout ce qui tend à empêcher le mariage empêche aussi l'accroissement de la population. Le célibat ecclésiastique a produit ce résultat et a dû avoir une très-grande influence sur la population alors que le nombre des prêtres et des religieux atteignait des proportions très-élevées. Beausobre a calculé qu'au milieu du seizième siècle l'église romaine avait seule, en Europe, 288,000 paroisses et 44,000 couvents. L'évêque Lecamus écrivait à Belley, au milieu du dix-septième siècle, qu'alors l'église romaine comptait 600,000 moines répartis entre 98 ordres.

Les mariages sont moins nombreux parmi les classes riches que parmi les classes pauvres. L'égoïsme prudent, l'instinct calculateur apportent ici un puissant obstacle à la multiplication de l'espèce. Le riche tient à ce que ses enfants aient une position dans le monde; une nombreuse famille l'effraie sous ce rapport. Mais le pauvre est certain de donner à ses enfants la faculté de gagner leur pain à la sueur de leur front. C'est pour lui un immense avantage. En effet, comme dit Montesquieu, l'ouvrier qui a donné à ses enfants son art pour héritage leur a laissé un bien qui s'est multiplié avec leur nombre; mais il n'en est pas de même de celui qui a dix arpents de fonds pour vivre et qui les partage à ses enfants. Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas. Celui qui n'a aucun bien et qui travaille est aussi à son aise que celui qui a cent écus de revenu sans travailler.

Le déclin et l'extinction des familles opulentes et l'accroissement des familles pauvres est un fait déjà fort ancien. Les écrivains sur la statistique de

Digitized by Google

Berne, de Genève et de Venise donnent de nombreux exemples de l'extinction des familles riches. A Genève, où les registres ont été mieux tenus que partout ailleurs pendant quatre cents ans, vous chercheriez en vain les héritiers des grands noms qui y fleurissaient pendant les quinzième et seizième siècles.

La pairie anglaise compte très-peu de maisons qui remontent au temps des Tudors. Alison remarque qu'en Angleterre, au milieu d'un accroissement général de population, une seule classe est stationnaire, celle dans laquelle se recrutent la chambre des pairs et la chambre des communes.

Dans le 1er arrondissement de Paris, qui est peuplé d'habitants riches, les naissances font 1/32, dans le 12e arrondissement 1/24 de la population, et cependant il n'y a pas plus d'enfants au-dessous de cinq ans dans ce dernier que dans le premier, ce qui démontre que la mortalité est plus grande parmi les enfants des pauvres que parmi ceux des riches.

Polyandrie et polygamie. — La polyandrie est un des grands obstacles à la multiplication de l'espèce humaine. M. Turner nous raconte qu'au Tibet tous les frères d'une même famille, sans aucune exception de nombre ni d'âge, mettent leurs biens en communauté avec une seule femme, du choix de l'aîné, et qui est considérée comme la maîtresse de la maison. M. Turner vit à Tichou-Loumbou une famille de cinq frères qui vivait avec la même femme en parfaite harmonie. Aussi au Tibet la population est-elle limitée à deux millions d'âmes sur un territoire plusieurs fois grand comme la France.

La polygamie est également un obstacle à l'accroissement de la population. Partout où la polygamie devient la base de la société domestique, les femmes sont des propriétés, elles cessent d'être des personnes et prennent le caractère de choses. Toute la société domestique repose alors sur la servitude; d'un côté sur le despotisme, de l'autre sur la crainte.

Sussmilch affirme que l'émasculation et la polygamie, en Orient, ont été aussi nuisibles à la propagation de notre espèce que le célibat religieux en Occident.

En Turquie, les familles chrétiennes sont composées d'un plus grand nombre d'enfants que les familles turques qui pratiquent la polygamie. Ce fait paraît d'abord extraordinaire, car quoique la polygamie, en distribuant les femmes de manière inégale, tende à diminuer la population d'un pays, les chefs de famille qui ont plusieurs femmes devraient avoir plus d'enfants que ceux qui n'en ont qu'une. Volney explique ce phénomène en disant que la polygamie a énervé les Turcs dès leur jeunesse, et qu'à trente ans ils sont souvent hors d'état d'avoir des enfants.

Les hommes sont en effet usés de bonne heure par le développement excessif de la faculté génératrice; ils sont alors en proie à un affaiblissement physique tel, qu'ils deviennent bientôt incapables de s'acquitter de la seule fonction qui remplissait toute leur vie.

Tous les obstacles que nous venons d'énumérer ont agi puissamment sur

Digitized by Google

la race humaine et en ont singulièrement retardé l'accroissement. Le monde est sans contredit beaucoup moins peuplé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a deux ou trois mille ans.—Un savant jésuite, le père Pétau, prétend que deux cent quatre-vingt-trois ans après Noé, le globe avait cent cinquante-cinq fois autant d'habitants qu'au temps de Louis XIV. Les travaux de la critique contemporaine ont prouvé que le monde gréco-romain a été beaucoup moins peuplé qu'on a été disposé à le croire de nos jours. Néanmoins nous pensons qu'on peut soutenir, jusqu'à preuve positive du contraire, que la Grèce ne contient peut-être pas aujourd'hui la sixième partie de ses anciens habitants. — Les juifs furent très-nombreux; ils comptaient parmi eux 600,000 combattants et étaient au nombre de 3,000,000 en tout, lorsqu'ils sortirent de l'Égypte. Les empires des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses n'existent plus que de nom. Agrigente comptait à elle seule 500,000 habitants. La Germanie, au rapport de Tacite, était foulée par une population immense. L'Égypte, au temps de Ptolémée, renfermait vingt-cinq mille cités. Mirabeau prétend que, du temps de Jules-César, l'Espagne avait 52 millions d'habitants, et Montesquieu affirme que le monde ne contient pas la cinquantième partie de ce qu'il contenait du temps des Césars. Cet auteur pensait que la population, loin de tendre vers l'accroissement, marchait vers une extinction lente et graduée. En ceci, Montesquieu est évidemment allé trop loin; les obstacles à la multiplication de l'espèce n'ont plus aujourd'hui la même force qu'ils avaient autrefois. La mortalité est soumise à une diminution gradative, dûe à de meilleures conditions hygiéniques, aux effets réunis des progrès des sciences et de la civilisation.

Voici les termes de l'accroissement progressif de la durée moyenne de la vie en France :

1772.	24	ans	6	mois
1784.	25	»	8	»
1801.	29	»	9	»
1806.	31	»		
1821.	31	»	6	»
1826.	32	»		
1831.	33	»		
1836.	33	»	9	»
1841.	35	»		
1845.	36	»		

Ainsi, comme le remarque M. Moreau de Jonnès, en l'espace de soixante et treize ans, la vie a obtenu en France une prolongation de moitié en sus. La découverte du vaccin a singulièrement diminué la mortalité des enfants. Il y a eu 15,000 décès varioliques en Suède, en 1779, et seulement 11 en 1822.

Toutes les grandes nations européennes ont constaté de pareilles améliora-

Digitized by Google

tions. Voici des chiffres fournis par M. Cochut, d'après une statistique allemande publiée en 1824.

A Londres	en 178 ans	la mortalité est diminuée	d'un tiers.
A Cambridge	10	»	deux cinquième.
A Manchester	64	»	trois cinquième.
A Birmingham	10	»	deux cinquième.
A Liverpool	38	»	moitié.
A Berlin	72	»	un quart.
A Rome	63	»	moitié.
A Amsterdam	64	»	un sixième.
A Pétersbourg	40	»	deux tiers.
A Vienne	80	»	un quart.
A Stockholm	67	»	un tiers.

Remarquons cependant que les tables de mortalité actuelle ne présentent rien de tout à fait exact, qu'elles sont rejetées en grande partie par la science, que les documents officiels sur les décès contiennent de nombreuses inexactitudes sous le rapport des âges, et que les corps savants ont refusé de s'associer à un travail dont les éléments sont malheureusement encore incomplets et incertains. Accorder à ces chiffres une valeur entière et une importance exagérée serait s'exposer à de nombreuses contradictions; mais ne tenir aucun compte des recherches de ce genre serait encore plus fâcheux ; la lueur qu'elles projettent peut être d'une très-grande utilité quand on se place dans un milieu convenable, et quand on présente les chiffres non comme des faits éprouvés, mais comme des indications approximatives.

Le principe de Malthus subsiste et subsistera toujours : la population aura toujours une tendance à dépasser le niveau des subsistances; mais nous ne saurions voir dans ce fait un motif de frayeur pour l'avenir de la société. Les progrès de la science agricole et la facilité des transactions commerciales reculent singulièrement les limites de la population. Il est aujourd'hui assez facile de déterminer, au moins d'une manière très-approximative, combien il faut d'hectolitres de froment pour nourrir un millier d'individus.

M. Verhulst, membre de l'académie de Bruxelles, dans un intéressant mémoire sur la loi d'accroissement de la population, s'est livré à des recherches, afin d'établir la quantité moyenne de blé que chaque individu consomme annuellement en Belgique. Elle est selon lui d'à peu près trois hectolitres et un tiers.

Le dernier recensement a constaté, au 15 octobre 1846, une population de 4,335,349 individus. La quantité de blé nécessaire à une telle population est donc, en nombre rond, de 17,500,000 hectolitres chaque année. Si l'on était obligé d'importer de l'étranger seulement la quantité de blé qui est consommée en un mois en Belgique, ce serait presque un million et demi d'hectolitres qu'il faudrait lui demander; ce qui constituerait la charge d'à peu près 1,000 navires de 100 tonneaux.

Digitized by Google

M. Legoyt a recherché combien il faut d'hectolitres de froment pour nourrir un million d'individus : « En 1789, dit-il, Lavoisier avait évalué la consommation en pain, dans Paris, pour chaque habitant de tout âge et de tout sexe *intrà-muros*, à 15 onces ou 0,45,891 kilogr. par jour; 342 livres 3 onces, ou 167,50 kilogr. par an. En 1818 elle a été évaluée à 0,460,25 kilogr. par jour ou 167,99 kilogr. par an.

Cette évaluation, exacte peut-être pour la population de la capitale, cesse vraisemblablement de l'être pour la population générale de la France, dont près des trois quarts, employés aux travaux des champs, doivent naturellement consommer davantage, et pour lesquels d'ailleurs le pain est l'alimentation principale et souvent unique.

M. Necker était plus près de la vérité, lorsque « se conformant à la variété du sort des habitants de la France, et ayant égard aux enfants en bas-âge et aux malades qui ne font aucun usage de pain, » il avait estimé, dans son livre sur le commerce des grains, la consommation individuelle à 1 livre 8 onces ou 0,7343 kilogr. par jour; 347 livres 8 onces, ou 268 kilogr. par an. C'est ce qu'on pourrait démontrer par le calcul suivant :

Sur 100 habitants on en compte :

21	de l'âge de 0 à 15 ans, qui ne doivent au plus consommer en moyenne par jour que 1 livre, ensemble.	21 livres.
70	de l'âge de 15 à 60, savoir :	
	36 femmes consommant chacune 1 livre 8 onces, ou ensemble.	54 »
	34 hommes consommant 2 livres, ensemble. . . .	68 »
9	de l'âge de 60 et au-dessus consommant 1 livre. . , .	9 »
100		152 livres.

100 : 152 :: 1 : 152:

Ce qui reproduit, à une très-minime fraction près, le chiffre de M. Necker.

Maintenant, quelle quantité de blé faut-il pour obtenir les 268 kilog. de pain nécessaires à chaque individu? Dans la boulangerie de Paris, pour chaque sac de farine pesant 159 kilog., on obtient 208 kilog. de pain :

208 : 159 :: 268 : 205.

Donc, pour obtenir les 268 kilog. de pain consommés individuellement, par année, il est nécessaire d'avoir 205 kilog. de farine, qui, augmentés de 41 kilog. pour l'extraction du son, représentent 246 kil. de blé. Ces 246 kil., divisés par 74 kilog., poids moyen de l'hectolitre, donnent 3,33 hectolitres par individu. »

On peut, sans avoir à craindre le reproche d'exagération, estimer à 3,330,000 hectolitres la quantité de froment nécessaire pour alimenter une population d'un million d'âmes.

Digitized by Google

Il peut certes fort bien arriver qu'un pays renfermant une population d'un million d'habitants ne produise pas 3,330,000 hectolitres de froment. Mais alors ce pays pourra tirer de l'étranger une partie de sa nourriture. Les moyens de subsistance ne sont pas nécessairement limités à la somme d'aliments que produit habituellement un pays; il peut échanger d'autres objets contre des aliments.

Malthus prétend qu'il n'y a pas dans l'histoire d'exemple d'une grande nation qui, sans perdre de sa puissance, ait pu entretenir 4 millions d'individus avec du blé importé. Mais on lui a fort bien objecté que cette assertion n'était pas exacte. Rome, qui sous Auguste et ses successeurs, avait plus de quatre millions d'habitants, tirait ses blés de l'Égypte et de l'Afrique. Chacune de ses provinces, au rapport de Tacite, lui en fournissait annuellement 20 millions de muids, et l'on sait que ce n'est pas le manque de subsistances qui entraîna la chûte de l'empire romain. Que chaque peuple ne puisse être riche qu'à proportion des subsistances que produit son sol, que sa richesse ne puisse pas trouver un point d'appui dans l'agriculture étrangère, c'est un paradoxe. Un peuple qui ne tire de son propre sol qu'une partie des subsistances nécessaires à sa consommation, peut être très-riche, tandis qu'un peuple qui abonde en subsistances nationales, peut être très-pauvre.

Remarquons toutefois qu'on ne multiplie pas les subsistances avec la même facilité que les produits manufacturiers. Supposons que l'Angleterre tire aujourd'hui de la Russie 1,000,000 d'hectolitres de froment; l'année suivante il lui en faudra 1,010,000 par exemple, et chaque année davantage, à mesure que sa population augmentera. Mais l'agriculture russe ne suffira pas à une demande toujours croissante, car la population russe croîtra elle-même et deviendra de plus en plus manufacturière. Le prix des produits anglais baissera d'ailleurs sur les marchés russes : on ne consomme pas des cotons et des fers aussi facilement que des céréales. Une fois approvisionné de marchandises anglaises, le paysan russe en exigera une quantité de plus en plus grande, en échange d'une même quantité de froment, et l'importation des céréales en Angleterre sera bientôt fort limitée, quant à la Russie. L'Angleterre devra alors fabriquer des produits nouveaux, ou chercher ailleurs les céréales qu'elle ne peut tirer du sol national.

Malthus a affirmé gravement que de son temps l'Angleterre avait dépassé la somme des subsistances. Qu'aurait-il donc dit s'il avait pu vivre jusqu'en 1841 et comparer les cinq derniers recensements décennaux? Le tableau suivant nous montre que la population des trois royaumes est à peu près double depuis 50 ans.

	1801	1811	1821	1831	1841
Angleterre, Galles et Écosse.	10,942,646	12,609,864	14,391,631	16,537,398	18,659,865
Irlande.	»	»	6,801,827	7.767,401	8,205,000
			21,193,458	24,304,799	26,864,865

Digitized by Google

Malthus n'eut pas avancé cette assertion erronée, s'il n'avait pas confondu la surabondance des mangeurs avec la surabondance des travailleurs. Les hommes étaient trop nombreux comme travailleurs, mais non pas comme mangeurs. Il est vrai que l'Angleterre a importé des blés étrangers; mais avec ses exportations énormes, elle aurait pu en importer six à sept fois davantage. Ce n'est qu'une mauvaise distribution de la richesse qui, en Angleterre, est cause de l'état de souffrance des classes inférieures. Lorsque la somme totale des richesses, en s'augmentant, se répand également dans toutes les classes, il y a bénéfice réel; mais quand les richesses nouvelles se distribuent d'une manière arbitraire et inégale, cette augmentation a pour effet de changer l'état des mœurs, de créer des nécessités nouvelles. Tout ce qui tendra soit à diminuer l'offre, soit à augmenter la demande, tendra à faire disparaître la surabondance de population. Le salaire se règle toujours en définitive sur le rapport de l'offre à la demande. Quand la population est grande comparativement aux capitaux, les salaires baissent au point de suffire à peine à l'entretien des ouvriers. Dans l'hypothèse contraire, les ouvriers peuvent donner plus d'étendue à leur consommation, ils peuvent adopter un genre de vie plus favorable à leur santé, donner plus de soins à l'éducation physique et morale de leurs enfants, faire des économies, qui les mettent à même de supporter plus aisément les crises et les malheurs, et les empêchent de tomber immédiatement dans la misère.

Chez les peuples dont l'industrie est avancée et florissante depuis longtemps, les richesses n'augmentent plus que lentement, les capitaux ne favorisent plus autant l'accroissement de la population, et le salaire des ouvriers est conséquemment moins élevé; cependant il y a des circonstances qui nous offrent l'exemple du contraire. Les salaires sont au plus bas dans les pays dont l'aisance décroît, car alors la population est trop grande pour les besoins des productions.

« Un homme, dit Malthus, qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. *Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution.* » Cette phrase a été supprimée plus tard, mais elle existe dans la seconde édition de 1803.

Il y a loin de là à ce principe que l'auteur de l'Esprit des lois pose en axiome : « L'État doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit pas contraire à sa santé. »

« Malthus, dit un économiste moderne, dispute au malheureux la seule illusion qui puisse tromper ses souffrances : on le claquemure dans sa chaumière ou dans sa mansarde en interceptant le rayon de bonheur qui y pénètre

Digitized by Google

quelquefois, cette fugitive ivresse que, dans le langage populaire, on appelle le seul plaisir des pauvres gens. Non, Malthus n'a pu dire vrai; il n'est pas possible que la pauvreté soit un délit aux yeux de la Providence. S'il n'y avait d'autres préservatifs contre la famine que d'éteindre l'instinct de la reproduction chez tous ceux qui ont le malheur d'être pauvres, il faudrait désespérer des sociétés humaines. »

Malthus ne voit qu'un moyen d'éviter les maux qu'engendre à ses yeux le principe de la population. Ce moyen est appelé par lui *moral restraint*, contrainte morale. C'est une vertu qui consiste à ne point se marier quand on n'a pas de quoi faire subsister une famille, et toutefois à vivre dans la chasteté. L'auteur distingue la contrainte morale de la simple prudence (prudential restraint), en ce que celle-ci ne suppose pas nécessairement l'observation rigoureuse de la chasteté. D'après Malthus, les lois relatives aux pauvres sont un encouragement au mariage, qui agit d'un manière constante et systématique; car elles ôtent à chaque individu le poids de la responsabilité que la nature impose à tout homme qui devient père. Il en est de même de la charité privée. Le malheur et la misère se proportionnent toujours à la quantité d'aliments qui se distribuent.

De nos jours plusieurs économistes, disciples de Malthus, ont avancé que les institutions secourables, surtout celles qui ont l'appui du gouvernement et une existence légale, font beaucoup plus de malheureux qu'elles n'en soulagent. En 1829, l'Institut de France couronna deux ouvrages où ces principes étaient professés avec talent, ceux de MM. Duchatel et Naville, qui veulent que le gouvernement s'interdise toute intervention dans les œuvres de bienfaisance et n'agisse que préventivement, en abandonnant ce soulagement des misères actuelles aux hasards de la charité individuelle. Nous examinerons peut-être un jour quelle est la valeur pratique des moyens proposés dans ces derniers temps pour venir en aide aux classes inférieures de la société. Aujourd'hui nous dirons seulement que le remède que propose Malthus produirait sans doute son effet, si la classe ouvrière voulait se soumettre aux privations qu'il lui impose. Mais l'illusion à cet égard n'est pas possible. Voici en effet ce que se dira l'ouvrier : si je ne me marie pas, nul doute que dans vingt ans d'ici j'aurai diminué le nombre des travailleurs : personnellement je n'ai rien à attendre de ce sacrifice si ce n'est d'ici à vingt ans, et encore faudra-t-il que les autres ouvriers fassent comme moi, car s'ils ne font pas comme moi, je ne retirerai aucun profit de la privation que je me serai imposée. Il se dira encore : Si les autres ouvriers ne se marient pas, je me marierai et mes enfants profiteront de leur sacrifice. S'ils restent célibataires, je ne perds rien en me mariant ; s'ils se marient, je ne gagne rien à rester célibataire.

Ajoutons que les réflexions morales de Malthus ont peu de pouvoir sur les classes inférieures. L'ouvrier ne se reproduit pas à la suite de réflexions pro-

Digitized by Google

fondes sur l'avenir qui lui est réservé et qu'il prépare à ses enfants, ou bien après avoir fait de savants calculs sur les moyens de les élever; il prend pour guide la nature et obéit à cet instinct aveugle auquel elle a donné tant de force. La continence volontaire, la crainte de mettre au monde plus d'enfants qu'on en peut nourrir, suppose une prévoyance, une force morale qui ne sont que des exceptions.

Dans le tableau que Malthus présente d'une société modèle (liv. IV, chap. 11), nous voyons les ouvriers des deux sexes passer, dans l'observation exacte des lois de la chasteté, l'intervalle entre l'âge de la puberté et l'époque du mariage. « Alors, dit-il, que l'on sera convaincu de la nécessité qu'il y a de retarder le mariage, mais aussi de vivre dans la chasteté en l'attendant, il pourra se former des relations plus intimes. Un ami, une amie, quoique jeunes, pourront s'entretenir familièrement dans le sein de la confiance, sans qu'on en conclue aussitôt à l'existence de quelque intrigue. Ainsi, de part et d'autre, on étudierait mieux ses penchants, et on aurait plus d'occasion de former des attachements durables, sans lequel le mariage a moins de douceur que d'amertume. Les premières années de la vie ne seraient pas étrangères à à l'amour, à un amour chaste et pur, qui, loin de s'éteindre par la satiété, se soutiendrait avec constance, pour briller avec plus d'éclat et ne finir qu'avec la vie. Le mariage ne serait pas envisagé comme un moyen de suivre avec plus de liberté ses goûts par une mutuelle tolérance; il paraîtrait la récompense du travail et de la vertu, le prix d'un attachement constant et sincère. »

Certes, les conseils de Malthus sont excellents; mais pouvons-nous espérer qu'ils seront suivis, pouvons-nous, en présence du mélange imprudent des sexes dans la plupart des ateliers, raisonnablement espérer que les ouvriers des deux sexes passeront dans l'observation exacte des lois de la chasteté l'intervalle qui sépare l'âge de la puberté de l'époque du mariage?

Parcourez une ville manufacturière, vous trouverez quelquefois dans une seule maison quinze à vingt individus formant plusieurs générations vivants pêle-mêle; des jeunes gens se livrant aux plus graves excès dès l'âge de 14 à 15 ans; de jeunes filles ayant des enfants à l'âge de 15, 16 ans, semblables à ces fleurs hâtives, pour me servir de l'expression de M. Virey, que l'ardeur de l'été fait éclore et faner en un jour, et passant presque subitement de leur aurore à leur déclin. Mais combien de fois rencontrerez-vous dans les classes ouvrières, un jeune homme et une jeune fille, convaincus de la nécessité de retarder leur mariage, et vivant, en l'attendant, dans un amour chaste et pur?

D'ailleurs, Malthus lui-même a été forcé d'avouer que la prudence humaine n'était pas une digue suffisante, et qu'il n'est pas raisonnable d'attribuer à la contrainte morale un degré de force au delà de ce que l'expérience du passé nous a montré lui appartenir.

Digitized by Google

DE

QUELQUES APPLICATIONS NOUVELLES

DE LA PHYSIQUE.

Les sciences ont leur destinée comme les peuples; la physique est peut-être, de toutes les sciences humaines, celle qui a subi le plus de transformations. Confondue dans l'origine avec l'histoire naturelle tout entière, puis avec la médecine chez les nations modernes pendant toute la durée du moyen âge, elle a fini par être circonscrite, à la fin du siècle dernier, dans le cercle encore très-vaste de l'étude des propriétés externes des corps, de leur action les uns sur les autres, et des forces qui déterminent cette action. Aux yeux de la génération qui précédait la nôtre immédiatement, le physicien de profession se dessinait comme un être tout à fait excentrique. La partie la moins éclairée du public se le représentait comme un demi-sorcier, faisant des expériences en plein air pour l'amusement et l'instruction des badauds; les autres le voyaient, en habit brodé de membre de l'Académie, entouré de centaines de machines et d'appareils dont il connaissait seul les noms et les usages, parlant une langue à part, connue seulement de quelques académiciens comme lui.

De nos jours, il a bien fallu que le physicien fît comme le chimiste, qu'il se mît à la solde de l'industrie, qu'il abordât, bon gré, mal gré, la période d'application d'une science qui ne pouvait pas plus que les autres rester, au dix-neuvième siècle, à l'état de savoir abstrait. Quoique moins larges et moins nombreuses que celles de la chimie,

Digitized by Google

les applications de la physique à la satisfaction des besoins de l'humanité civilisée ne sont guère moins importantes. Elles ont eu surtout pour objet, dans ces derniers temps, l'électricité, cette force mystérieuse dont l'homme a commencé par avoir peur, et dont il finit par avoir besoin.

Constatons d'abord un fait dont l'avenir, et un avenir encore éloigné peut-être, doit seul révéler la haute portée. Le monde scientifique commence à entrevoir que le calorique, la lumière, l'électricité, si bizarrement compris sous le nom de *corps impondérables* (comme si quelque chose qui n'a pas de pesanteur pouvait être un corps), pourraient bien n'être au fond que des manifestations diverses de la même force, des formes variables d'un seul et même principe. En attendant que cette lumineuse vérité soit admise par la science, celle-ci continue à enregistrer patiemment les faits à mesure qu'ils se produisent, jusqu'à ce que la masse des faits connus, débordant par-dessus toutes les limites de la théorie, vienne la renverser pour lui en substituer une nouvelle, destinée à périr à son tour.

Qu'est-ce que l'électricité? C'est un fluide composé de deux fluides, le résineux et le vitré, le positif et le négatif, dit-on depuis la fin du siècle dernier. Cette définition, dont le sens est plus apparent que réel, a suffi pendant près d'un siècle à la théorie, et n'a point empêché quelques grandes et précieuses découvertes, entre autres celle du paratonnerre : c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. Il serait plus rationnel et plus conforme à l'état actuel de la science de dire tout simplement : « L'électricité est un des effets par lesquels se manifeste *la force* répandue dans l'univers, force dont ce qu'on nomme *le fluide électrique* est une des formes les plus remarquables. » De même que l'étude approfondie de la chimie conduit à l'unité de la matière, l'étude approfondie de la physique conduit à l'unité de la force. L'attention publique a été vivement excitée, dans ces derniers temps, par deux brillantes applications de la force électrique : la télégraphie et la galvanoplastie.

Ce que nous faisons en Europe avec le télégraphe électrique semble un véritable jeu d'enfants, comparé à ce que savent en faire les Anglo-Américains des Etats-Unis. La *Revue nationale* a donné, avec des développements suffisants, l'exposé de la théorie de la télégraphie électrique. Rappelons seulement qu'en Amérique M. Morse s'est posé le problème dans ses véritables termes, et qu'il l'a résolu

Digitized by Google

dans son vrai sens, en arrivant, non pas à *transmettre* des signes, mais bien à *transcrire* des lettres à des centaines de kilomètres de distance.

Ainsi les chemins de fer qui rayonnent autour de Washington, centre du gouvernement de l'Union, ont tous leurs télégraphes électriques, sur une longueur de plus de deux mille kilomètres (quatre cents grandes lieues, vieux style). Un acte officiel, une résolution du congrès, un discours du président, peut être ainsi lu à d'énormes distances et imprimé presque en même temps qu'à Washington, aux extrémités opposées du territoire des États-Unis. Le dernier message du président Polk, pour l'ouverture de la session du congrès, a été ainsi reproduit textuellement par *le Patriote de Baltimore* moins d'une heure après qu'il avait été prononcé. L'électricité, comme force motrice, n'a point fait de progrès récents depuis la construction d'une machine fort ingénieuse mise en mouvement par cette force unique, due aux travaux persévérants d'un jeune aveugle de Florence. Un ami dévoué, doué de deux bons yeux et d'une grande aptitude pour l'exécution des pièces de mécanique, réalise tout ce que l'aveugle invente. Quand l'emploi de l'électricité comme moteur sera devenu vulgaire, c'est à ces deux jeunes intelligences qu'on en aura obligation. Mais, pour utiliser sous ce point de vue et sous une foule d'autres la force électrique, il faut la travailler en grand, s'habituer à la manier, à s'en servir, surtout à la prendre où elle est en quantités illimitées : dans l'atmosphère. Ceci nous conduit à dire un mot de l'éclairage électrique.

Remarquons d'abord quels progrès ont été accomplis dans l'éclairage public et privé, depuis l'ignoble chandelle. La lampe à courant d'air, qui a donné l'immortalité à son inventeur, M. Quinquet, apothicaire à Paris, après avoir détrôné la chandelle dans les magasins comme au théâtre, est détrônée à son tour par le gaz hydrogène carboné, lequel attend d'heure en heure son successeur naturel, l'éclairage électrique. C'est en effet une chose bien sale, bien fétide, bien incommode, qu'une usine au gaz avec ses tuyaux qu'on ne peut réparer sans ouvrir à chaque instant des tranchées dans les rues de nos villes populeuses. Évidemment, cette énorme consommation de charbon fossile, nécessitée par le besoin d'éclairer pendant la nuit les grandes cités, touche à son terme. Avant même que la pure lumière de l'électricité remplace le gaz, on aura pour transition l'hydrogène obtenu par la décomposition de l'eau avec l'interven-

Digitized by Google

tion de l'électricité. On sait que deux courants électriques, d'une force même médiocre, décomposent l'eau et envoient chacun de leur côté les deux éléments de ce liquide, l'hydrogène et l'oxygène. Si le gaz destiné à l'éclairage était obtenu par ce procédé, d'une part il laisserait la houille disponible pour les besoins de l'industrie, de l'autre il mettrait à la disposition de l'homme de grandes masses d'oxygène, gaz appelé à rendre les plus signalés services, bien que jusqu'à présent, faute de savoir s'en servir et l'obtenir libre avec économie, on l'ait laissé sans usage dans l'industrie humaine. La combustion alimentée par un mélange d'air et d'oxygène produirait une chaleur tellement intense et rapide, que la fusion des métaux et des corps les plus réfractaires s'effectuerait presque instantanément. C'est là, sans doute, un progrès réalisable dans un avenir très-prochain, quand la science aura vulgarisé les procédés simples et économiques de puiser dans l'atmosphère cette force électrique illimitée que la nature met gratuitement à notre disposition. Mais ce ne sera point encore là le dernier mot de l'électricité dans la question de l'éclairage. Un courant électrique, traversant un morceau de charbon de bois parfaitement desséché et placé dans le vide, donne une lumière si blanche, si pure, si éclatante, qu'entre cette lumière et celle du gaz il y a la même différence qu'entre le gaz et la chandelle. Or, le merveilleux, le magique de cette lumière comparable à celle des astres, c'est qu'elle se produit sans dégagement de chaleur, sans déperdition de matière, en un mot, sans combustion. Une pile ordinaire de Bunsen, dépensant à peine en vingt-quatre heures pour quelques centimes d'eau aiguisée d'acide nitrique ou sulfurique, suffit pour produire cet effet qui tient du prodige; les plaques de zinc de la pile, attaquées par l'eau acidulée, doivent aussi être renouvelées au bout d'un certain temps. Mais qu'est-ce que cette dépense comparée à celle d'une usine à gaz, d'un gazomètre et de l'entretien de ses conduits, sans parler des risques d'explosion? Un seul pas reste à faire pour réaliser l'éclairage électrique : il reste à trouver un moyen économique de construire des capacités transparentes propres à résister à l'action pneumatique; il faut établir à bon marché des vases de verre assez résistants pour qu'on y puisse faire le vide à volonté : l'obstacle ne paraît pas infranchissable. On dit tout haut, dans les cercles les mieux informés du monde industriel et scientifique, que ce serait déjà chose faite sans l'influence des gros capitalistes intéressés dans

Digitized by Google

l'exploitation de l'éclairage au gaz. Ces compagnies ont eu, dit-on, le crédit d'empêcher à Paris et à Londres les essais publics du nouvel éclairage. Quoi qu'il en soit, il n'est donné à personne d'empêcher la marée de monter à son heure. Que la science poursuive ses travaux d'application; qu'elle offre un beau jour à l'industrie un mode d'éclairage supérieur en lumière, en sécurité, en économie, au système actuel, et des capitalistes se trouveront pour le mettre à exécution, comme il s'en est trouvé pour l'éclairage au gaz, lequel n'a point passé sans une opposition désespérée de la part des entrepreneurs de l'éclairage à l'huile.

De toutes les découvertes modernes sur l'action électrique, il n'en est pas de plus lumineuse, de plus saisissante pour le penseur et le naturaliste que celle de l'électricité humaine. On savait déjà que la *torpille*, espèce de raie assez commune dans l'Océan sur les côtes de France, d'Espagne et de Portugal, possédait à un très-haut degré la faculté singulière de produire avant sa mort, une fois retirée de l'eau, de fortes décharges électriques. Plus tard, la science constata de nos jours la même propriété chez la *gymnote électrique*, espèce d'anguille de l'Amérique du Sud. Certains phénomènes plus ou moins analogues avaient été observés de loin en loin chez quelques individus de la race humaine; on n'a point oublié le bruit que fit en Europe la jeune fille électrique, venue de Bretagne à Paris pour se soumettre aux observations de l'Académie des sciences, laquelle ne put rien observer. La faculté électrique, de même que tous les phénomènes de la vie liés à l'action du système nerveux, est essentiellement intermittente. Celui qui écrit ces lignes possède en certains moments la faculté d'attirer des morceaux de fer d'un poids médiocre au bout de ses doigts et de les y tenir en suspension; il lui est impossible de reproduire cet effet à volonté.

Quelques anatomistes modernes, Pacini à Florence, Andral et Cruveillier à Paris, ont découvert, dès 1831, les organes producteurs de l'électricité chez l'homme, mais sans en reconnaître d'abord les propriétés : ils les prenaient pour des produits pathologiques d'une affection maladive. Aujourd'hui ces organes nouveaux, admis dans le domaine de l'anatomie physiologique, sous le nom de corpuscules de Pacini, auquel restera l'honneur de la découverte, sont assez étudiés, ainsi que les phénomènes auxquels leur action donne naissance, pour que nous puissions en entretenir le lecteur avec connaissance de cause.

Digitized by Google

Les corpuscules de Pacini sont des globules légèrement elliptiques, tenant aux nerfs par des filaments ligamenteux. En nous en occupant ici, nous ne sortons point du domaine de la physique pour entrer dans celui de l'anatomie. Cette affirmation peut sembler paradoxale; elle est pourtant d'une exactitude rigoureuse. Savez-vous ce que sont les corpuscules de Pacini? Des piles, de véritables piles électriques, construites par la nature avec une si parfaite conformité aux principes qui règlent la construction des piles que chacun peut voir fonctionner chez le premier physicien venu, que si la découverte n'en était toute moderne, on croirait que l'idée de la pile a été suggérée par l'examen microscopique des corpuscules électriques de Pacini.

Une pile est essentiellement composée de plaques solides, séparées par des intervalles remplis d'un liquide propre à la transmission de l'électricité. Cette définition est, mot pour mot, celle qui convient à la construction intérieure des corpuscules de Pacini.

Un physicien allemand, M. Bekeinsteiner, a multiplié depuis plusieurs années les expériences sur l'électricité des animaux. Il a retrouvé les organes producteurs de l'électricité, notamment chez le singe, le chat et la vache. Sa première expérience eut lieu sur un chat, par un froid sec; le physicien avait lui-même très-froid, condition favorable au développement de l'électricité. Il prit le chat sur ses genoux, appliqua les extrémités des doigts d'une de ses mains sur la poitrine de l'animal, et passa l'autre main sur son dos selon la manière ordinaire de caresser les chats. Bien que l'animal semblât d'abord recevoir ses caresses avec plaisir, au bout d'un certain nombre de passes il reçut une violente secousse électrique, ressentie également par l'expérimentateur, et alla rouler à l'autre bout de la chambre. Plusieurs jours se passèrent avant que le chat consentît à se laisser caresser de nouveau. Le même effet se reproduisit, mais avec moins d'intensité. Un troisième essai ne donna qu'une secousse très-faible. Le chat, dès la seconde secousse, avait perdu toute sa vivacité; bientôt il cessa de manger et de boire, et ne tarda pas à mourir d'épuisement. M. Bekeinsteiner eut l'inhumanité de profiter de cette découverte pour se défaire d'une multitude de chats dont le voisinage l'incommodait; les gens de son quartier prétendaient qu'il jetait un sort sur les chats, dont il était devenu la terreur et le fléau.

La même expérience, répétée exactement de la même manière

Digitized by Google

sur un grand nombre d'innocents lapins, amena les mêmes résultats, c'est-à-dire de violentes décharges électriques, puis la langueur et la mort.

Les vaches coûtant beaucoup plus cher que les chats et les lapins, le physicien ne put se permettre à leur égard qu'une seule expérience : peu s'en fallut qu'elle ne lui coûtât la vie. D'abord la secousse électrique fut si violente qu'elle renversa l'expérimentateur. Ensuite il paraît que la vache avait éprouvé une douleur très-vive et surtout une profonde terreur. Si elle n'eût été solidement attachée, elle aurait foulé aux pieds et mis en pièces M. Bekeinsteiner : heureusement la corde tint bon et la fureur de la vache finit par se calmer. Cette bête ayant été livrée dès le lendemain à la boucherie, il ne fut pas possible de vérifier les conséquences de la secousse électrique qu'elle avait ressentie.

Les faits qui précèdent jettent un jour tout nouveau sur l'électricité produite dans l'organisme de l'homme et des mammifères; nul doute que le magnétisme, qui n'a pas dit son dernier mot, ne se rattache par des liens intimes à l'action physiologique des corpuscules de Pacini. Il y a là toute une mine féconde de découvertes pour l'avenir. En attendant, la mesure longtemps cherchée de la force électrique s'est trouvée là où on ne la cherchait pas : dans la galvanoplastie; c'est-à-dire que cette force est reconnue très-exactement proportionnelle à la quantité d'un métal quelconque, qu'elle peut précipiter de sa dissolution dans un temps donné.

Une autre branche de la physiologie, la dynamique, ayant pour objet spécial l'étude de la force et des conditions dans lesquelles elle se produit, vient de réaliser une conquête depuis longtemps entrevue, qui se présente au monde industriel avec un immense avenir : il s'agit de l'emploi de la vapeur d'éther à la production de la force nécessaire pour mettre en mouvement les locomotives. Nous sommes forcés, dès à présent, de nous avouer que toutes nos machines à vapeur sont l'expression de l'art de produire la force tout à fait à l'état d'enfance. Quel embarras, en effet, pour traverser, par exemple, l'immensité de l'Océan par la navigation à vapeur, que cette nécessité de s'encombrer d'une énorme provision de combustibles, et de se détourner de sa route pour aller dans des ports où l'on n'a que faire, renouveler sa provision d'eau et de charbon? On a songé depuis longtemps à remplacer la vapeur d'eau par celle d'un liquide vaporisable avec une très-faible dépense de chaleur :

Digitized by Google

l'éther remplit parfaitement cette condition. Pour rendre son emploi possible, il fallait, en raison de son prix élevé, trouver un appareil qui permît à l'éther, après avoir produit tout son effet utile sous forme de vapeur, de reprendre sa forme liquide pour se vaporiser de nouveau. L'éther est tellement inflammable et sa force d'expansion est si grande, qu'on n'a pas osé du premier coup lui appliquer directement la chaleur, et lui confier à lui tout seul le soin de faire marcher une locomotive. On ne lui a demandé de prime abord que la moitié de cette force, et on ne lui a appliqué pour la produire que la chaleur provenant de la vapeur d'eau d'une locomotive ordinaire.

L'appareil nommé machine étherhydrique se compose donc de deux machines placées côte à côte, l'une à l'eau, l'autre à l'éther, ce qui, à égalité de force produite, donne déjà une économie de moitié dans la dépense en combustible. Il est très-probable que nos descendants conserveront, comme des curiosités pour servir à l'étude de l'histoire de la science, des modèles aussi imparfaits, que les mécaniciens de l'avenir ne pourront considérer sans sourire.

Les physiciens d'aujourd'hui sont nés trop tôt; dans moins d'un siècle, la science appliquée aura révolutionné radicalement l'état des sociétés humaines; la physique aura dans cette transformation une part prépondérante, bien qu'elle ne vienne qu'en seconde ligne après la chimie, dont les prodiges récents seront l'objet d'un prochain article.

Digitized by Google

LA PRUSSE,

SON PROGRÈS POLITIQUE ET SOCIAL,

PAR A. MOREAU DE JONNÈS, FILS [1].

Il s'est opéré de nos jours une salutaire révolution dans une partie de la presse française. Elle ne se complaît plus uniquement dans l'examen des institutions et dans l'admiration exclusive des gloires de la France; elle croit maintenant qu'elle trouvera d'utiles enseignements dans une étude sérieuse de l'histoire et des institutions des autres peuples; et pour que son appréciation soit impartiale, elle sait même oublier des rivalités et des rancunes que l'on croyait éternelles. Il y a, en ce moment, scission flagrante entre l'ancienne école impérialiste et la nouvelle école économique. On n'a pas oublié le remarquable travail publié par M. Faucher sur l'Angleterre; entrant courageusement dans la voie ouverte par ce publiciste, M. Moreau de Jonnès a pris pour objet de ses études une nation qui s'est élevée rapidement sur l'échelle des puissances, et dont l'influence sur une partie du continent est maintenant immense. La France s'en est aperçue, mais un peu tard. « Il a fallu récemment, dit M. Moreau de Jonnès, un grand acte politique de la Prusse pour attirer sur elle notre attention, et pourtant voilà quarante ans que ce pays accomplit sous nos yeux un travail immense de recomposition, dont la diète de 1847 est le corollaire nécessaire, et qui est destiné à devenir par ses conséquences le fait social le plus important de la première moitié de ce siècle... Aujourd'hui la Prusse grandit dans la paix par le travail, après avoir grandi dans la guerre par son courage. Le zollverein lui fait un empire commercial dont elle tient le sceptre, les chemins de fer qui tous rayonnent de sa capitale, enlacent le corps germanique d'un réseau de fibres vivantes dont Berlin est

[1] Paris, 1848, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

le cœur. Elle attire graduellement l'Allemagne par la centralisation des idées et des intérêts, et la domine par un ascendant bien plus irrésistible que l'effort passager des conquêtes; l'assimilation politique complétera l'ouvrage. » On voit que l'auteur du livre, dont nous allons présenter l'analyse, comprend la position acquise par la Prusse dans l'Allemagne du Nord, si différente de l'Allemagne pétrifiée du Midi.

L'ouvrage de M. Moreau de Jonnès est divisé en deux parties. La première se compose d'un *exposé historique* des vicissitudes et de la marche ascendante de la Prusse depuis les temps les plus reculés jusqu'à la diète de 1847; la seconde est un *exposé économique et statistique* des réformes opérées depuis 1806 jusqu'à l'époque actuelle. La première partie est l'œuvre de M. Moreau de Jonnès; l'exposé économique, traduit de l'allemand, est dû à M. Dieterici, directeur des travaux statistiques de la Prusse. « Le développement progressif de la Prusse, dit M. Moreau de Jonnès, est la donnée de ce livre; l'exposé historique le raconte, l'exposé économique le prouve. L'un résume les hommes, les événements, la vie politique et extérieure; l'autre énumère les choses, déduit les résultats, compare les époques, analyse la vie intérieure. »

Dans une introduction, remarquable par la netteté des vues et la vigueur du style, l'auteur indique succinctement le résultat de ses études et le but qu'il voudrait atteindre. Monarchique par devoir, libérale par opinion, religieuse par besoin de croire, philosophique par éducation, la Prusse, suivant lui, a encore un pied dans la féodalité; mais sa tête et son cœur sont libres. Cependant aucun pays ne mérite davantage l'attention des hommes d'État. Le désastre d'Iéna, le démembrement imposé par le traité de Tilsit, nous dirions presque l'anéantissement de la nation prussienne, a été la cause déterminante des efforts qu'elle a faits pour reconquérir parmi les puissances un rang plus glorieux que celui qu'elle occupait avant ses malheurs. Nul peuple n'a montré une plus énergique persistance. Il est vrai, suivant la remarque de M. Moreau de Jonnès, que le changement prodigieux qui s'est opéré en Prusse depuis 1806 a été favorisé par une succession inouïe d'hommes supérieurs, animés du même esprit, tels que Stein, Hardenberg, Dohna, Humboldt, Bulow, Bernstoff, glorieux auteurs de sa révolution par les lois. Stein avait pris l'initiative de cette révolution bienfaisante. En détruisant le servage, la corvée, les priviléges, enfin tout l'édifice du vasselage, « il avait donné à l'Autriche un exemple salutaire qui, si elle eût daigné le reproduire chez elle, eût probablement épargné les horreurs de Lemberg et de Tarnow. » Mais l'Autriche, suivant l'expression du publiciste français, est la Chine de l'Occident. Elle oppose au progrès une résistance désespérée, tandis que le progrès seul peut consolider et augmenter la puissance des États. La situation actuelle de la Prusse devrait à cet égard détruire tous les doutes des hommes d'État les plus craintifs. M. Dieterici prouve, par le rapprochement des résultats, que sous l'influence d'institutions meilleures, la fortune matérielle de la Prusse a plus que doublé

Digitized by Google

en trente ans, dans son rapport avec la population, tandis que le nombre des habitants s'augmentait d'un tiers. Le bien-être de la Prusse féodale est à la Prusse actuelle comme 55 est à 111 ; en d'autres termes : une famille qui avait 1200 francs à dépenser en 1805 en avait 2500 en 1845. L'analyse économique démontre donc que la prospérité, l'intelligence et la force se développent chez une nation en raison proportionnelle de la justice, de l'ordre et de la liberté.

Disons maintenant quelques mots du but que M. Moreau de Jonnès avait en vue en composant son ouvrage. Les observations un peu âpres de M. Bulow-Cummerow sur les tendances qui prévalaient en France en 1840, ont porté des fruits. Tandis que la diète délibérait à Berlin, M. Thiers lui adressait du haut de la tribune des encouragements sympathiques et émettait le vœu d'un rapprochement plus étroit. On va maintenant plus loin. M. Moreau de Jonnès demande formellement que la politique française se tourne vers la Prusse. Le temps a détruit le levain des vieilles rivalités ; Waterloo a payé la dette d'Iéna ; les tendances libérales du peuple prussien l'éloignent des puissances absolutistes ; la France a besoin de la Prusse au Nord autant que de l'Espagne au Midi. Telles sont les considérations émises par M. Moreau de Jonnès. « Un accord durable entre la France et la Prusse rétablirait, ajoute-t-il, l'équilibre de l'Europe par l'alliance constitutionnelle de l'Occident vis-à-vis de la Sainte-Alliance de l'Orient, oppressive des nationalités. Alors la Pologne pourrait espérer renaître, sans même qu'un nouvel ébranlement d'empire remît en question les frontières du continent. La Prusse arrivera probablement un jour, en achevant de s'assimiler les deux Hesses, le Mecklembourg et peut-être même le Hanovre, à masser en un groupe unique les parts disjointes de son territoire ; mieux pénétrée des vrais droits des nations, elle pourrait alors, en restituant à la Pologne la part qui lui reste des injustes démembrements de 1772 et 1795, se délivrer d'un élément dangereux d'inquiétude et de discorde et se constituer puissance exclusivement germanique. Elle se délierait enfin de cette fatale solidarité avec les iniquités de la vieille tyrannie, qui contraint ses magistrats à condamner, la rougeur au front, de braves gens convaincus d'avoir voulu faire ce que la Prusse se glorifie d'avoir tenté en 1809 et accompli en 1813 : rétablir l'indépendance de leur patrie. »

L'exposé historique est divisé en cinq périodes. Dans la première, l'auteur raconte l'origine de l'électorat de Brandebourg et l'avénement des Hohenzollern. En 927, Henri l'Oiseleur, voulant protéger l'empire contre les Slaves et les Vandales, plaça un margrave dans la Marche de Brandebourg, contrée sablonneuse, infertile et coupée de lagunes. Neuf races de margraves gouvernèrent le Brandebourg jusqu'aux Hohenzollern. Ce fut l'empereur Sigismond qui, se trouvant endetté d'une somme de 100,000 florins envers Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, lui livra le margraviat de Brandebourg à titre d'hypothèque. Frédéric, ayant lié l'empereur par de nouvelles

Digitized by Google

avances s'élevant à 400,000 ducats, obtint de lui en 1417 la cession définitive du duché avec la dignité d'électeur. Plus tard, il réunit la Poméranie à la Marche.

M. Moreau de Jonnès observe que le génie particulier de la maison de Hohenzollern se révèle déjà tout entier dans son fondateur. Un des caractères distinctifs de cette illustre lignée est, du reste, la perpétuation du type primitif au milieu de l'abâtardissement général des races aristocratiques. Sauf deux exceptions, les rois Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume II, empreintes effacées d'un beau moule, on retrouve partout le même homme légèrement modifié par l'éducation ou les événements. Une pensée unique occupe les descendants du burgrave de Nuremberg : l'agrandissement ; et tout tend à ce but. Jamais oisifs, toujours vigilants, ménagers jusqu'à l'avarice ; circonspects par système, mais hardis à propos, absolus et pourtant sachant concéder à temps : ils ont à un haut degré la justesse du coup d'œil et l'intelligence de l'opportunité. Toutes ces qualités, bonnes ou mauvaises, dit M. Moreau de Jonnès, ressortent plus ou moins supérieures chez chacun d'eux ; on croit, en les étudiant, suivre le même héros à travers un seul règne de 400 ans ; cette parité de destinée, cette unité d'intention explique la durée de leur œuvre. L'auteur avait déjà rappelé ailleurs que les plus puissants promoteurs de la civilisation moderne, sont : l'aristocratie en Angleterre, le peuple en France, la monarchie en Prusse. Les Hohenzollern, surtout dans la période de 1640 à 1840, ont été les véritables créateurs de la Prusse. « C'est à force de ténacité et d'industrie que ces patients architectes ont construit pièce à pièce l'édifice de sa puissance. *Moderata durant* est leur devise ; et le tact et la mesure leur ont tenu souvent lieu de génie. »

Ces réflexions de l'écrivain français font très-bien ressortir les qualités héréditaires des Hohenzollern. Au seizième siècle, quand la lutte était engagée entre Rome et Luther, ils embrassent le parti de ce dernier, autant par des motifs purement temporels que par conviction. Ils cèdent à propos. Depuis le treizième siècle, la région qui s'étend à l'orient de l'Oder, c'est-à-dire la Prusse, appartenait à l'ordre Teutonique ; cette contrée contenait 55 villes, 19,000 villages et 48 manoirs. Albert, cadet de la maison de Brandebourg, ayant été nommé maître de l'Ordre et se considérant comme un anachronisme, se sépare des chevaliers et se fait accorder en 1525 par le roi de Pologne, en réservant les droits de ce suzerain, le titre de duc de Prusse. Pour consolider son usurpation, il embrasse ensuite la doctrine luthérienne et convertit ses sujets. Cet exemple est imité, en 1539, par l'électeur Joachim II. Il ne s'associe pas à la guerre entreprise par ses alliés contre l'empereur Charles-Quint, mais il profite des troubles suscités par cette guerre pour confisquer les duchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus. Son petit-fils, Joachim-Frédéric poursuit la conquête de l'important archevêché de Magdebourg, que le traité de Westphalie réunira plus tard à l'électorat. La plus considérable

Digitized by Google

des pacifiques acquisitions de ce prince habile fut l'investiture du duché de Prusse, qu'il obtint en 1568 de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, dont il épousait la sœur. On raconte que Joachim, pour consacrer solennellement le mariage de la Prusse et du Brandebourg, entra dans le lit nuptial, la première nuit des noces, armé de toutes pièces. L'électeur Jean-Sigismond, qui monta sur le trône en 1608, fit aussi bon marché de sa religion pour acquérir les beaux duchés de Clèves, Berg et Juliers. La population de ce dernier duché était moitié catholique et moitié calviniste. Le duc de Neubourg, compétiteur de Jean-Sigismond, pour s'assurer des partisans et l'appui de la Bavière, avait embrassé le catholicisme. L'électeur ne voulut pas rester en arrière; de luthérien, il se fit calviniste et appela les Hollandais à son aide. Il triompha, mais la guerre de trente ans faillit anéantir la puissance naissante de la Prusse; l'électeur George-Guillaume, ayant voulu conserver dans ces circonstances décisives une neutralité impossible, se vit traité en ennemi par les deux partis; ses forteresses furent prises, ses villes et ses villages saccagés. De ces ruines, un homme de génie, Frédéric-Guillaume, surnommé *le Grand Électeur* (1640), fit sortir un nouveau peuple. Indiquons seulement le résultat de ses travaux et de sa politique. A sa mort (1688), il laisse à son fils une armée de 28,500 hommes, une souveraineté paisible et florissante, peuplée de 1,600,000 habitants et s'étendant sur 2,042 milles carrés de surface. Il prépare la seconde période, pendant laquelle s'élève la *monarchie prussienne*.

Par vanité, Frédéric Ier, fils du *Grand Électeur*, se fait couronner roi et s'entoure d'une cour fastueuse. « Mais sous cette puérile ostentation, dit M. Moreau de Jonnès, s'accomplissait pourtant un fait considérable, qui devait un jour changer la face de l'Allemagne. En dépit des réserves du contrat, il détruisit sans retour la suzeraineté exercée par la maison de Habsbourg sur celle de Brandebourg; il affaiblit le colosse de l'empire par une scission légitimée, qui en peu d'années devint une rivalité permanente; donna à la réforme une couronne en Allemagne, et aux États secondaires un chef et un drapeau contre les entreprises des grandes monarchies. » Au surplus, Frédéric Ier avait, comme ses prédécesseurs, l'instinct de possession. Il ne perdit aucune occasion d'agrandir sa souveraineté : il s'appropria successivement la principauté de Neufchâtel en Suisse, qui lui revint par héritage, le comté de Tecklembourg en Westphalie, Pétersberg près de Cologne, et les territoires de Mœrs et de Gueldre sur la Meuse. En 1698, il prit de vive force Elbing, ville importante de Pologne, et acheta de la Saxe le château-fort de Quedlinbourg, placé à sa frontière. A un roi dissipateur et ami de l'ostentation succède un roi avare, dur, plein de mépris pour les arts, despote jusque dans le sein de sa famille, n'ayant enfin qu'une passion : l'armée. C'est Frédéric-Guillaume Ier, surnommé par l'Europe *le Roi sergent;* il inaugure le despotisme militaire et transforme la Prusse en caserne. Il ne fait pas la guerre, mais l'armée qu'il a créée va servir les desseins de Frédéric II. Il lui laisse une épargne de 80 mil-

Digitized by Google

lions, un revenu de 48 millions, une armée de plus de 66,000 hommes; des arsenaux remplis de munitions, des forteresses en état de défense; une monarchie de 2,240,000 âmes, et une capitale contenant 90,000 habitants. Le développement industriel était dû surtout aux colons français accueillis par le grand électeur après la révocation de l'édit de Nantes. Politique heureuse que ses deux successeurs s'efforcèrent de suivre en attirant de nouveaux réfugiés dans les sables du Brandebourg.

D'après le témoignage de Frédéric II, les réfugiés achevèrent la civilisation de la Prusse. L'ambassadeur de Louis XV demandait un jour à Frédéric ce que son maître pourrait faire pour lui être agréable. « Une seconde révocation de l'édit de Nantes » répondit le roi philosophe.

Frédéric II remplit la troisième période, celle de la *grandeur militaire*. Elle est caractérisée par la conquête de la Silésie; l'héroïque guerre de sept ans et le premier partage de la Pologne, prologue d'une série d'iniquités. La guerre de sept ans dévora au moins un million d'hommes; des cercles entiers en Prusse furent changés en déserts; en Silésie, la population avait diminué de 150,000 âmes; bref, les campagnes étaient tellement dépeuplées que les femmes poussaient à la charrue. De 1762 jusqu'à sa mort en 1786, Frédéric s'efforça de cicatriser les plaies de la guerre; une administration vigilante, les dépouilles de la Pologne et la répartition des terres infertiles entre de nouveaux colons contribuèrent à relever la Prusse. Frédéric laissa à son successeur une monarchie redoutée au dehors et dont le territoire et la population étaient doublés; un trésor plein qu'on estimait à 400 millions, et 300 vaisseaux qui formaient le noyau d'une marine marchande naissante. Toutefois M. Moreau de Jonnès n'est pas un admirateur passionné de Frédéric II; il le juge très-sévèrement au point de vue du progrès social. « Ce prince philosophe, dit-il, sentait l'injustice du régime qui pesait sur ses sujets, toutefois il n'osa prendre l'initiative du rachat des corvées et de l'abolition du servage. Nourri de sceptitisme et d'aristocratie, il ne pouvait pas croire à l'avenir du peuple. Il maintint strictement l'inégalité des castes, tout en traitant la naissance de préjugé. Les roturiers ne furent admis que dans l'artillerie, les gentilshommes possédant rarement les connaissances nécessaires à cette arme. Il autorisa seulement deux fois dans sa vie des acquisitions de terres nobles par des bourgeois... Tant qu'il vécut, Frédéric fut l'âme et le cerveau de la Prusse : ce tenace génie l'avait tellement pénétrée de sa personnalité et assouplie à sa rude discipline, qu'il en était venu à manœuvrer son peuple comme un régiment. Les secrétaires ou les ministres rédigeaient des rapports, et le roi décidait... Quelque imparfaits qu'aient été les résultats de cette administration, elle n'est pas moins un des efforts les plus prodigieux qu'il soit donné à l'homme d'accomplir. Frédéric gouverna seul six millions d'hommes durant quarante-six ans, jusqu'à son dernier jour... Le despotisme personnel, la rudesse du régime militaire, l'inégalité du régime féodal, la cupidité du monopole commercial, en un mot l'oppression sous toutes les formes, écrasèrent la

Digitized by Google

Prusse sous ce roi; quand il mourut, pas une larme ne coula. Ce grand homme crut avoir assez fait en rendant son peuple puissant; il ne songea pas à le rendre heureux. »

Dans la quatrième période, M. Moreau deJonnès raconte les deux derniers partages de la Pologne, qui caractérisent le règne de Frédéric-Guillaume II, monté sur le trône à 42 ans. Il était en tout le contraste de son oncle; tandis que celui-ci, infirme et caduc, ne voulait recevoir de soins que de son fidèle hussard Schœning, dépositaire de ses secrets, le prince royal avait une cour bruyante et où dominait une orgueilleuse favorite. « Les mœurs dissolues de cette cour choquaient jusqu'au fils du prince royal lui-même : il y paraissait rarement, et quand il fut marié, il interdit à sa femme (Louise de Mecklenbourg) d'y mettre le pied. Pieux, sobre, intègre, curieux de s'instruire, ce jeune homme fut plus tard Frédéric-Guillaume III. » Le neveu du grand Frédéric affecta d'adopter une marche opposée à celle de son oncle. Le pays gagna d'abord quelques adoucissements aux charges qui l'accablaient : les douanes et l'accise furent allégées, les monopoles du café et du tabac supprimés, les frais des procédures diminués; en même temps le roi publiait quelques règlements pour centraliser l'instruction publique, et s'érigeait en protecteur des *lettres allemandes*. C'était une réaction contre les goûts de Frédéric II; la philosophie voltairienne était condamnée; un édit défendit même aux prêtres et ministres du culte de s'écarter de la lettre de l'Évangile, sous peine de destitution. Du reste, le nouveau roi ne changea rien à l'organisation militaire et féodale de Frédéric II; aucune institution utile ne marqua son passage. M. Moreau de Jonnès ne fournit pas de renseignements nouveaux sur les partages de la Pologne et la honteuse campagne des Prussiens contre la révolution française. En résumé, le traité de Bâle de 1795 avait enlevé à la Prusse ses possessions de la rive gauche du Rhin; mais elle avait trouvé une compensation dans l'adjonction des provinces polonaises. A la fin de ce règne, la Prusse comptait plus de dix millions d'âmes, et Berlin 165,726 habitants. L'auteur remarque avec raison que Frédéric-Guillaume II, esprit inconstant et d'une portée médiocre, mourut à temps pour la royauté prussienne. « Il eût été dépassé, dit-il, par les événements, car l'esprit d'indépendance et de mécontentement s'éveillait avec énergie, surtout en Silésie; des doléances contre l'oppression, des demandes de franchises, des réclamations contre les monopoles surgissaient en foule; encore un mauvais roi, elles fussent devenues menaçantes et révolutionnaires. L'avénement, en 1797, d'un jeune roi de 27 ans, aimé pour son caractère et estimé pour sa conduite, rappela les esprits inquiets à cette vieille fidélité allemande qui est encore aujourd'hui la plus sûre garantie de la monarchie prussienne. »

La cinquième période, à laquelle l'auteur donne le nom de *Réforme civile*, s'ouvre au moment où la Prusse, que l'on croyait presque anéantie après Iéna, se relève par un effort prodigieux. Le traité de Tilsit avait réduit la monar-

Digitized by Google

chie de dix millions d'habitants à moins de cinq millions; et l'occupation française avait coûté 400,620,900 fr. Pour ranimer son royaume affaissé, Frédéric-Guillaume III s'adjoignit un des plus grands hommes d'État des temps modernes, le baron de Stein, dont le génie organisateur et ferme suppléait à la faiblesse du monarque. Stein créa une nation par ses mesures hardies. Son premier acte annonçait une révolution : c'était l'édit du 9 octobre 1807, qui réglait la libre possession des biens ruraux, ainsi que la condition des habitants de la campagne. « Tout habitant du royaume, disait cet édit, pourra désormais, sans exception aucune, devenir propriétaire d'immeubles; le noble sera libre d'acquérir des biens non nobles, des biens de bourgeois et de paysans; le bourgeois et le paysan pourront acheter des biens nobles. Les nobles pourront sans déroger se livrer à l'industrie, le paysan pourra devenir bourgeois et le bourgeois cultivateur; les propriétaires d'immeubles, dans les villes et les campagnes, sont autorisés à vendre par portions les biens principaux, *Radicalien*, et les *Pertinenzien* ou dépendances; les copropriétaires peuvent partager entre eux. Tout bien féodal non soumis à un suzerain, toute fondation de famille, tout majorat peut être modifié ou abrogé d'après la décision d'un conseil de famille : tout rapport de sujétion ou de servage des vassaux, de leurs femmes et enfants, ayant des fermes ou métairies, soit en propriété, soit héréditairement, soit à titre de redevance, soit comme fermage héréditaire, est aboli des deux parts. Aucune convention de cette nature ne pourra désormais être établie de quelque manière que ce soit. Après la Saint-Martin 1810, tout servage cessera complétement en Prusse : *à la Saint-Martin* 1810, *il n'y aura plus en Prusse que des hommes libres*[1]. » La loi du 27 juillet 1808 et plusieurs ordonnances postérieures complétèrent le premier édit et octroyèrent en pleine et entière propriété aux paysans de la couronne les terres qu'ils cultivaient, moyennant une modique redevance : c'était décréter la liberté de 50,000 familles. En août 1808, les grades militaires cessèrent d'être l'apanage exclusif de la noblesse; la valeur et le mérite furent les seuls titres reconnus, et tous les citoyens furent déclarés admissibles aux charges militaires et civiles; la schlague et les punitions déshonorantes furent supprimées. Au mois de novembre, la réforme fut introduite dans l'administration des villes. Voici l'analyse de la loi communale : « Il n'y aura plus qu'une seule catégorie dans la bourgeoisie; les distinctions entre grands et petits bourgeois, colons palatins, réfugiés français, sont abolies. Il n'y aura plus aucune différence entre les villes médiates et immédiates; nul seigneur ne pourra exercer sur les villes médiates des droits qui se trouveraient en opposition avec la présente loi. Le droit de bourgeoisie résulte de l'exercice d'une industrie urbaine ou de la possession de propriétés foncières dans la banlieue de la ville. On ne pourra refuser le droit de

[1] *Exposé économique* de M. Dieterici, p. 272.

Digitized by Google

bourgeoisie à aucune personne dont le domicile est reconnu et lorsqu'elle jouit d'une réputation sans tache. La position sociale, la naissance, la religion, ni aucune circonstance personnelle ne pourront créer d'exception ni d'obstacle à l'acquisition du droit de bourgeoisie. La commune urbaine ou bourgeoisie est représentée par les députés des villes : ceux-ci sont élus par les citoyens. En général, tout citoyen ou bourgeois est électeur, excepté, dans les grandes villes, ceux qui n'ont pas 200 thalers (750 fr.) de revenu, et dans les petites, ceux qui n'ont pas 150 thalers (562 fr.) de revenu. Tout bourgeois ayant droit de voter est éligible, et nul autre. L'élection se fait par district ou par quartier, et non par classe, corps de métier ou jurande. Les députés de la ville, *Stadtverordnete*, sont chargés du contrôle de l'administration; la direction est entre les mains du *magistrat :* c'est le chef exécutif de la cité. Le *collegium* ou conseil du magistrat ne se compose que de membres de la bourgeoisie honorés de la confiance de leurs concitoyens. Les magistrats sont nommés, suivant l'importance des villes, pour douze ou six ans par les députés. Le gouvernement se réserve la haute surveillance des villes, de leurs administrations et de leurs biens [1]. » Stein s'occupait de la réorganisation des pouvoirs suprêmes du royaume et de son administration financière, lorsque Napoléon ayant pris ombrage de ce génie audacieux, il fallut que Frédéric-Guillaume s'en séparât, en novembre 1808. « Si un tel homme, dit M. Moreau de Jonnès, eût pu gouverner vingt ans son pays, comme Pitt l'Angleterre, la Prusse serait depuis longtemps une monarchie représentative, et sa constitution civile et politique serait maintenant achevée. C'est le ministre le plus démocratique qu'ait eu l'Allemagne. » Mais quoique absent, son esprit ne cessa de regner dans les conseils de Frédéric-Guillaume; les édits réformateurs se succédèrent, mais déguisés aux yeux de Napoléon sous des titres énigmatiques; adouci ou plutôt trompé, il toléra, au mois de juin 1810, l'élévation de Hardenberg au poste de chancelier d'État. Plus délié que Stein, il avait aussi à un plus haut degré la science pratique de l'homme d'État et de l'économiste. Abolition des taxes et redevances payées à la noblesse; dissolution des maîtrises, jurandes et corporations; affranchissement de l'industrie; égalité devant l'impôt : tous ces bienfaits tendirent à la continuation de l'œuvre commencée. L'acte le plus important fut la loi du 14 septembre 1811 qui décrétait le *partage* des terres féodales. Le vassal héréditaire devint alors propriétaire légal des deux tiers du domaine exploité par lui; au fermier à vie et au fermier temporaire dont le droit n'était pas consacré par une aussi longue possession, on assura la moitié de la propriété; le seigneur eut la moitié ou le tiers restant et put en disposer soit en nature, soit en recevant sa valeur du fermier, à titre de redevance. « Cette loi, dit M. Moreau de Jonnès, fut une véritable loi agraire, bien plus libérale et bien plus hardie

[1] *Exposé économique*, p. 275.

Digitized by Google

que celle pour laquelle périrent les Gracques; ceux-ci ne réclamaient que le partage des terres conquises, tandis qu'ici c'était le patrimoine antique qu'on divisait : il y avait expropriation réelle d'un titre légitime pour l'octroyer à d'autres. C'était aussi un amoindrissement considérable de la fortune de l'aristocratie et une grave atteinte portée à son autorité au profit de l'influence démocratique; mais ce fut avant tout la consécration et le succès complet du plus grand des principes : l'immolation de l'intérêt individuel à l'intérêt social, le sacrifice d'une caste à la nation, en un mot le triomphe de l'équité le plus complet qui se soit vu depuis 1789. Il n'y a pas d'autre exemple d'une telle transformation accomplie au sein de la paix, par la seule autorité gouvernementale. » Une ère nouvelle s'ouvrait pour la Prusse : l'élan vers le bien-être et l'amélioration était général, passionné. Faut-il donc s'étonner si cette nation, qui voyait briller devant elle un glorieux avenir, qui sentait sa force et qui comprenait qu'une indépendance sérieuse pourrait seule l'affermir dans la voie progressive où elle entrait, faut-il s'étonner si la Prusse régénérée se leva tout entière en 1813 contre la domination de Napoléon? M. Moreau de Jonnès juge courageusement (nous employons ce mot à dessein) le soulèvement de 1813 et le rôle de la Prusse dans la grande coalition. « Assez d'autres, dit-il, par une étrange inconséquence de principes, après avoir glorifié la révolution française repoussant l'invasion, glorifient l'empire et ses usurpations. Un si étroit patriotisme ne doit point nous aveugler. Les peuples sont solidaires; entre la France conquérante régnant par l'oppression militaire, et la Prusse vaincue se relevant par un sublime effort de nationalité, l'histoire ne saurait hésiter : la palme est aux martyrs, et la gloire à la cause la plus sainte. »

Tout le monde connaît les avantages qui furent accordés par le congrès de Vienne à la Prusse; elle obtint le duché de Posen, une partie de la Saxe et la magnifique province rhénane. En 1817, on évaluait sa population à 10,536,571 habitants. Un autre résultat de la lutte soutenue contre Napoléon fut d'associer tous les citoyens à la défense du pays. La loi du 3 septembre 1814 établit le service militaire comme un devoir général, sans exemption possible de la conscription ni remplacement; la loi du 21 novembre 1815 organisa la landwehr. Sous l'influence des idées qui prédominaient en 1815, les peuples, qui avaient sacrifié tant de sang pour les dynasties, s'attendaient à des marques éclatantes de reconnaissance. M. Moreau de Jonnès croit que la gratitude de Frédéric-Guillaume III fut sincère. Dès 1810, Hardenberg, dans son édit sur les finances, avait indiqué le projet d'une représentation nationale, tant pour les diverses provinces que pour l'ensemble de l'État; cette assemblée ne devait pas non plus être classée par ordre, mais former une réunion de députés. Après la délivrance du territoire, le roi, dans toutes les prises de possession des provinces reconquises, faisait mention de la constitution (*Verfassung*); et il la promit formellement aux habitants des provinces rhénanes et du grand-duché de Posen. Le 22 mai 1815, il décide même qu'un projet de constitution sera rédigé par une com-

Digitized by Google

mission formée de membres du gouvernement et d'hommes notables choisis par les provinces. Mais après Waterloo, le roi subit la pression de la Sainte-Alliance, et tout est ajourné; après le congrès de Carlsbad, le gouvernement sévit même contre les progressistes, disciples de Stein. Frédéric-Guillaume III tomba sous l'influence d'Ancillon dont la polilique se résumait en cet axiome: « Tout pour le peuple, rien par le peuple. » Il voulut donc être le régulateur du progrès : il le dispensa avec modération; il voulut enfin que la constitution promise fût l'œuvre du temps et de concessions successives. Tel fut le système qui présida à la formation des états provinciaux et des comités permanents, dont les débats les plus importants ont été analysés dans ce recueil. M. Moreau de Jonnès les passe aussi en revue dans la sixième période de son livre, qui comprend en outre, sous le titre de *Progrès pacifique*, l'exposé des développements du Zollverein, l'examen des mesures financières et de l'admirable extension donnée à l'instruction publique [1].

Quelle influence les réformes de Stein et de Hardenberg ont-elles exercée sur le bien-être des masses? La solution de cette question appartient à la statistique; elle forme la partie la plus intéressante de l'exposé de M. Dieterici. Il indique d'abord le progrès accompli de 1805 à 1831, puis les résultats encore plus remarquables obtenus de 1831 à 1843. Nous allons résumer les faits les plus caractéristiques.

De 1805 à 1831, on constate un accroissement de bien-être dans la proportion de 100 à 185, ou bien, si l'on adopte l'ancien prix, de 100 à 169 1/2. En 1831, chaque habitant de la Prusse a donc pu consommer en moyenne, pour la même somme d'argent, le double de ce qu'il était à même de consommer en 1805 en objets de première nécessité. La consommation par habitant, en sucre, vin, café, tabac, a doublé et triplé de 1805 à 1831. Dans cette dernière année, chaque individu a usé deux fois autant de drap et neuf fois autant d'étoffe de coton qu'en 1805. La conclusion de l'économiste prussien est digne d'attention. « Ce n'est pas seulement au profit d'un nombre égal d'habitants, dit-il, que cette amélioration s'est opérée, mais bien de trois millions de plus. L'extension du nombre des consommateurs a naturellement été suivie de l'accroissement du nombre des producteurs. Ainsi s'est donc confirmé le principe fondamental établi par Adam Smith : « La richesse c'est le travail. » En 1831, il y avait en Prusse une plus grande masse de travailleurs produisant mieux, avec plus de vigueur et de succès que la population de 1805. Au contraire la règle de Malthus, que la population s'accroit plus vite que les moyens de subsistance, n'a pas reçu sa confirmation, car 1831 présente une moyenne

[1] En Prusse, d'après le recensement de 1843, sur une population de 2,992,124 enfants, comprenant tous ceux de 6 à 14 ans, 2,328,146 fréquentent les écoles primaires. C'est 79 sur 100 pour toute la Prusse; dans la province de Saxe, ce chiffre s'élève à 94 pour 100. En aucun pays de l'Europe, dit M. Moreau de Jonnès, l'instruction n'est aussi répandue.

Digitized by Google

d'alimentation plus forte pour chaque individu que 1805. D'après les calculs les plus positifs, la nourriture s'est accrue dans une progression beaucoup plus rapide que les habitants. Si la population s'était multipliée dans une proportion inverse des moyens de subsistance, il y aurait eu appauvrissement général, car la même somme de richesse existante partagée entre un plus grand nombre de besoigneux, la part de chacun serait devenue plus petite; or c'est le contraire qui est arrivé, et une masse plus nombreuse de travailleurs a fait naître une somme de richesses relativement plus forte qu'autrefois. » L'activité commerciale et industrielle est constatée par le résultat suivant : Dans la période entre 1828 et 1831, la Prusse fut assez riche pour acheter de l'étranger une valeur d'environ de 300 à 319 millions de marchandises, et les payer par l'excédant de sa production. M. Dieterici prouve, au surplus, que le progrès s'est étendu généralement à tout le royaume et détruit ainsi l'objection résultant de l'adjonction des cinq millions d'habitants riches et industrieux de la Saxe, de la Westphalie et de la province rhénane.

L'examen de la période comprise entre 1831 et 1843 donne des résultats plus importants encore. D'abord, l'accroissement de la population de 100 à 119 en onze années est par lui-même assez remarquable. Depuis 1831, le partage des biens entre les anciens seigneurs et leurs anciens serfs a considérablement avancé, et il a été créé un grand nombre de propriétaires ruraux, vivant dans l'aisance et l'indépendance. Malgré l'extension que prennent le paupérisme et le prolétariat, il ne paraît pas cependant que cette plaie se soit agrandie chez les cultivateurs. Aucune plainte ne s'est encore manifestée dans les provinces orientales, au sujet du morcellement des terres, parmi les paysans. Quelques-unes se sont élevées dans les contrées occidentales où le paysan était déjà propriétaire avant 1806. Partout où le paysan est devenu propriétaire libre, une culture plus intelligente a remplacé la routine. Le cultivateur connaît mieux le terrain qu'il ensemence, et, intéressé par la possession, il redouble d'efforts pour le féconder. Une conséquence naturelle du rendement des champs, c'est l'enchérissement de leur valeur. Les pâturages communaux, la vaine pâture dont les terrains n'étaient soumis à aucune culture, disparaissent de plus en plus du territoire prussien et font place à la nourriture de l'étable et aux prairies artificielles. La pomme de terre qui, sur un même espace, donne plus d'aliments que les céréales, s'est multipliée dans une proportion extraordinaire. Le tiers des terres ne demeure plus en jachère comme autrefois. Les jachères sont aujourd'hui cultivées en plantes sarclées, telles que betteraves, navets, haricots, pommes de terre, etc., et c'est là un des plus grands progrès de l'agriculture. Dans les arts et métiers, même progrès. Il y avait en 1831 un artisan sur 38.93 habitants, et un apprenti sur 69.49; en 1843 un artisan sur 38.59, et un apprenti sur 80.—La population s'étant accrue comme de 100 à 118, le nombre des ouvriers-maîtres a augmenté de 100 à 122, et celui des apprentis de 100

Digitized by Google

à 168. Les usines et fabriques ont augmenté dans une proportion considérable; enfin toutes les branches de l'industrie se sont améliorées depuis 1831, et la vapeur a été appliquée avec un développement inattendu.—Le développement des affaires n'est pas moins significatif. Le commerce et l'industrie réagissant sans cesse l'un sur l'autre, ont marché de concert. L'union douanière a activé le commerce intérieur; le nord et le midi, l'est et l'ouest, n'ont jamais opéré ensemble autant de transactions. Le nombre des maisons en gros et des maisons de commission s'est multiplié d'une façon prodigieuse; la statistique n'en prend note que depuis 1837 : à cette époque, le nombre en était de 3,580, et en 1843 on en comptait 4,185. En douze ans, le mouvement des ports prussiens a doublé. En quinze ans, la Prusse a dépensé un capital de 270 millions pour ses routes et ses chemins de fer. Malgré l'emploi d'une telle somme, et sans compter les nombreux capitaux employés à la création de nouveaux établissements industriels, la nation, loin de diminuer la dépense nécessaire à sa consommation habituelle, a encore accru son bien-être, et a été à même d'économiser cette masse de travail et de richesse pour les transformer en un capital fixe portant intérêt. En constatant ces faits, ajoute M. Dieterici, nous croyons avoir démontré jusqu'à l'évidence le progrès matériel de la Prusse.

Revenons à l'*Exposé historique*. M. Moreau de Jonnès le termine en indiquant la composition et en résumant les travaux de la diète de 1847 qu'il appelle l'*assemblée des notables*. « La période de 1806 jusqu'à nos jours, dit-il en terminant, est une ère qui grandira avec le temps dans la mémoire reconnaissante des peuples de l'Allemagne; elle n'est pas moins importante pour l'histoire, car l'égalité civile portée au delà du Rhin est le pas le plus considérable de la civilisation et de la liberté en Europe, depuis le commencent du dix-neuvième siècle. Deux importants progrès que Stein réclamait comme le couronnement de son édifice social, restent encore à accomplir en Prusse : l'adoption de la constitution et du principe de l'unité nationale. La diète de 1850 aura une solennelle mission à remplir, et elle l'inaugurera sans doute en effaçant les distinctions de provinces, d'ordres, de curies, de communions qui divisent encore la Prusse; son exemple entraînera le reste de la confédération germanique, et cent ans ne seront pas écoulés que l'Allemagne, conquise tout entière à la réforme civile, honorera dans Stein son Luther politique. Sans doute, ajoute-t-il plus loin, les abnégations royales sont rares; on abdique plus aisément qu'on ne partage. Pourtant, on peut s'en fier ici à la raison du prince et à la sagesse de la nation, à l'irrévocable impulsion de l'opinion et de l'ordre établi : le progrès s'accomplira sans ébranlement. Il est impossible de le méconnaître, l'heure de l'Allemagne est arrivée, et si jamais le durable accord de l'autorité et de la liberté, qui forme l'idéal des monarchies représentatives, peut s'y réaliser, c'est à coup sûr dans cette Prusse austère, où le gouvernement a le respect du droit, et le peuple le sentiment du devoir. »

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE GUILLAUME LE TACITURNE.

Quelques écrivains ont considéré Guillaume le Taciturne comme l'auteur du soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II; ils ont prétendu, afin d'atténuer les torts de ce monarque, que si Guillaume n'eût pas existé, il n'y aurait pas eu de révolution. C'est là un paradoxe qu'une étude approfondie des événements doit détruire : les progrès de la réforme et l'invincible répulsion que rencontrait la domination espagnole suffisaient pour déterminer une scission. Nous ne voulons pas cependant amoindrir l'importance historique de Guillaume le Taciturne; de tous les adversaires de Philippe II, il fut sans contredit le plus habile, le plus tenace, et souvent même le plus courageux. Il exerça une influence considérable sur les événements, quoiqu'il ne pût constamment les diriger; il prépara le triomphe de la révolte dans le nord des Pays-Bas, et son génie fut peut-être le plus puissant auxiliaire des insurgés : mais l'abstention ou l'absence de ce grand homme n'aurait pu toutefois prévenir un choc inévitable.

Deux publications récentes sont destinées à jeter plus de lumière sur la portée des événements auxquels le Taciturne participa, sur l'influence qu'il exerça, sur ses projets, sur ses sentiments intimes.

La première est l'importante collection de documents du seizième siècle, éditée par M. Groen van Prinsterer, conseiller d'Etat du roi de Hollande, sous le titre d'*Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*[1]. Cette collection, aujourd'hui complète, embrasse la période comprise entre les années 1552 et 1584, c'est-à-dire toute la carrière du Taciturne. « Le titre de *correspondance*, dit l'éditeur, indique le caractère spécial du recueil. C'est une collection de lettres non officielles, souvent intimes, par conséquent inap-

[1] Leyde, 9 vol. in-8°, 1835 à 1847.

Digitized by Google

précieables pour expliquer les événements par les ressorts qui en déterminent la marche, pour juger les actions par leurs motifs secrets, pour sonder les cœurs jusque dans leurs détours et dans leurs replis, en un mot pour pénétrer jusqu'aux régions éminemment historiques, mais qui d'ordinaire demeurent inaccessibles aux recherches laborieuses des historiens. » M. Groen ajoute que le roi Guillaume Ier lui avait accordé une confiance sans condition et sans réserve; que le monarque avait voulu que rien absolument ne vînt nuire à une investigation sérieuse de la vérité. On peut dire que M. Groen a rempli fidèlement l'honorable mission qui lui avait été confiée. Il ne s'est pas contenté, au surplus, d'enfiler les documents les uns à la suite des autres, comme le bon chanoine dépeint par Lesage. Cette tâche, trop facile, ne pouvait convenir à sa haute intelligence, à sa vaste érudition : il a voulu être non-seulement éditeur, mais aussi historien. Comme il a étudié les pièces qu'il livre au public, il croit devoir éclaircir ce qui peut paraître obscur; il résume, en outre, ses recherches et ses méditations dans les introductions qui précèdent chaque volume et dont plusieurs sont des morceaux très-remarquables. M. Groen a puisé la plupart des pièces de son recueil : 1° dans les archives de la maison d'Orange-Nassau, déposées à la Haye : c'est le fonds principal; 2° dans les archives du royaume des Pays-Bas, c'est-à-dire de l'ancienne république des Provinces-Unies; 3° dans les archives de Paris, de Besançon et de Cassel. A propos des pièces émanées du Taciturne, M. Groen examine si Guillaume lui-même rédigeait d'ordinaire ses lettres. Cette question est résolue affirmativement; l'éditeur n'hésite pas à dire que la plupart des lettres, dont il n'a pu donner que de simples copies, ont néanmoins été écrites ou tout au moins dictées par le prince. Élevé à la cour de Bruxelles, où l'on conservait les traditions bourguignonnes, Guillaume écrivait de préférence en français, bien qu'il connût plusieurs langues. On ne possède guère de lettres autographes de lui en allemand; celles qu'il adressait aux princes de l'Empire paraissent être des traductions de minutes écrites en français.

M. Gachard, archiviste général du royaume, a voulu compléter le recueil de M. Groen van Prinsterer. Il vient de livrer au public le premier volume d'une nouvelle collection ayant pour titre : *Correspondance de Guillaume le Taciturne* [1]. Ce recueil est le fruit de recherches commencées il a vingt ans, et continuées avec persévérance dans les dépôts d'archives de Bruxelles, de Liége, de Lille, de Paris et de Simancas. M. Gachard publie exclusivement les lettres qui ont été adressées au prince d'Orange ou qui émanent de lui. Nous ne pouvons encore apprécier l'importance qu'aura ce recueil : des 319 lettres que contient le premier volume, plusieurs sont insignifiantes, d'autres présentent des faits nouveaux, quelques-unes méritent une attention sérieuse. Puisque M. Gachard sollicite les conseils de la critique, nous l'enga-

[1] Un vol. in-8°. Bruxelles, 1847.

Digitized by Google

gerons à omettre complétement les pièces qui n'ont aucune valeur historique, à donner la substance de celles qui renferment des renseignements nouveaux, et à ne publier intégralement que les documents vraiment remarquables. Autrefois on se plaignait de la discrétion excessive des possesseurs de trésors historiques; aujourd'hui il y un autre excès à éviter. *Est modus in rebus.* Nous savons que M. Gachard, dont le zèle mérite d'ailleurs les éloges de tous les amis de l'histoire, a suivi une méthode qui se rapproche de celle que nous indiquons; il ne s'agirait donc que de la simplifier davantage. Nous demanderons en outre qu'il suive l'exemple donné par M. Groen van Prinsterer et par les éditeurs des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France :* qu'il exprime ses propres opinions sur l'époque qu'il veut éclaircir et sur les personnages dont il produit les lettres; en d'autres termes, qu'il communique au public le résultat de ses études et de ses méditations. Ce surcroit de travail ne peut effrayer notre laborieux et savant archiviste.

Ce serait une lecture assez peu attrayante qu'une analyse nécessairement aride des recueils dont nous avons parlé. Nous préférons présenter sous une autre forme quelques détails puisés dans ces collections. Nous nous proposons donc d'exposer succinctement l'origine de la maison de Nassau et de retracer la première partie de la carrière du Taciturne (1550-1560), en choisissant autant que possible nos matériaux dans les recueils de MM. Groen et Gachard. Ce dernier a, du reste, fait remarquer que cette période de dix années est la partie la moins connue de Guillaume le Taciturne.

Né à Dillenbourg, le 25 avril 1533, il appartenait à une maison dont l'origine certaine remontait au douzième siècle. En effet, vers 1159, Walram, comte de Laurenbourg, ayant hérité du château de Nassau, en prit le nom; il fut l'aïeul de Walram II et d'Othon qui, au milieu du treizième siècle, se partagèrent les États de leur père Henri, et devinrent les chefs des deux lignes perpétuées jusqu'à nos jours. La branche aînée produisit les rameaux de Nassau-Idstein, Usingen, Sarbrück et Weilbourg; parvint un instant à l'empire dans la personne d'Adolphe de Nassau, tué en 1297 de la main de son compétiteur Albert de Habsbourg; donna plusieurs archevêques à Mayence et à Trèves; à l'empire des électeurs, des conseillers, des capitaines. Elle fut cependant éclipsée par la branche cadette transplantée dans les Pays-Bas au commencement du quinzième siècle, tout en conservant en Allemagne : Dillenbourg, Herborn, Siegen, le Westerwald, et Beilstein[1]. Engelbert de Nassau, qui contribua beaucoup à la fondation de l'université de Louvain, avait épousé l'héritière de Polanen; elle lui apportait en dot Breda, bientôt résidence habituelle de la famille, Oosterhout, Rosendael, Steenbergen, la seigneurie de Gertruidenberg et de Klundert; plus tard il acquit dans le Luxembourg le comté de Vianden et la seigneurie de Saint-Vit. Son fils Jean IV fut maréchal du duché de West-

[1] Voy. les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, I, p. 54 et suiv.

Digitized by Google

phalie et sénéchal du Brabant; il mourut en 1475; par son mariage avec l'héritière de Loon et Heinsberg, il avait ajouté aux possessions de sa maison Milten, Gangelt et Vucht, échangées ensuite contre Diest, Sichem et le margraviat d'Anvers. Ses deux fils, Engelbert et Jean V, aïeul de Guillaume le Taciturne, se partagèrent les domaines de la famille. L'aîné (Engelbert II) eut les possessions des Pays-Bas; le second celles qui étaient situées en Allemagne. Engelbert II servit glorieusement Charles le Téméraire, Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau; pendant sa longue carrière, il fut peut-être le plus ferme soutien des maisons de Bourgogne et d'Autriche. Il prit part aux expéditions du Téméraire, négocia le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche et gagna la bataille de Guinegate en 1479. Pris par les Français près de Béthune en 1487, il fut relâché deux ans après moyennant une rançon énorme (80.000 fr.). Mais il retrouva bientôt l'occasion de rétablir ses finances. Chargé en 1490 de punir les Brugeois, auxquels Maximilien ne pardonnait pas sa captivité, il put, au moyen de ses extorsions, bâtir le palais de Nassau à Bruxelles. Il était, au surplus, le principal personnage des Pays-Bas; quand Philippe le Beau se rendit en Espagne en 1501, il lui confia le gouvernement général du pays. Engelbert II mourut à Breda en 1504, sans postérité. Quant à son frère Jean V, il ne se signala que par un voyage en Palestine. En 1482, il avait épousé Élisabeth de Hesse-Catzenellenbogen, qui lui apporta en dot une partie considérable du comté de ce nom. Il laissa deux fils qui se partagèrent de nouveau les domaines de la branche cadette de la maison de Nassau : Henri, le confident et l'habile négociateur de Charles-Quint, eut les possessions des Pays-Bas; Guillaume, père du Taciturne, obtint celles d'Allemagne.

Henri, élevé à la cour de Philippe le Beau, était devenu l'ami de l'archiduc, l'avait suivi en France et en Espagne, et en avait été comblé de faveurs. A la mort de Philippe, l'empereur Maximilien lui confia, conjointement avec Guillaume de Croy et Adrien d'Utrecht, l'éducation de son petit-fils. Il prit part à toutes les négociations et guerres qui eurent lieu pendant la minorité de Charles-Quint. En 1515, il fut nommé gouverneur de Hollande, Zélande et Frise. Au moment où Charles s'embarquait pour l'Espagne, il repoussa la *bande noire* du duc de Gueldre. Il reçut alors la charge de capitaine général de l'armée. En outre, Charles lui écrivit de Ville-Viciosa, le 19 septembre 1517, pour le remercier du bon service qu'il lui avait rendu, ajoutant qu'il ne l'oublierait jamais. « Je le reconnaîtrai quelque jour, disait-il, et bientôt, car je suis ici en lieu où je peux vous faire du bien; vous verrez que je ne suis point ingrat et qu'il fait bon servir *tel maître*. » Lorsque Charles sollicita l'empire, le comte de Nassau fut le chef de l'ambassade espagnole; et il mit, dit le Taciturne dans son apologie, la couronne sur la tête de son maître. En 1521, il fut envoyé contre le duc de Bouillon; mais il se vit obligé de lever le siége de Mézières. Il avait envoyé un trompette à Bayard pour le sommer de se

Digitized by Google

rendre; Bayard répondit que, avant d'ouïr parler de capitulation, il espérait faire un pont des corps morts de ses ennemis, par-dessus lesquels il pourrait sortir. De plus, il lui manda qu'un *Bayard de France* ne craignait point un *Boussillon d'Allemagne* [1]. Le comte de Nassau se dédommagea de cet échec en s'emparant de Tournai. De 1522 à 1526, il réside en Espagne auprès de l'empereur et contribue à la paix de Madrid [2]; en 1530, il l'accompagne à la diète et reçoit de lui l'original de la confession d'Augsbourg en latin; en 1531, il fut créé grand veneur du Brabant. En 1536, chargé du commandement de l'armée des Pays-Bas, il envahit la Picardie, mais il échoua devant Péronne comme il avait échoué autrefois devant Mézières. « S'étant présenté, dit Brantôme, devant Marie de Hongrie (gouvernante des Pays-Bas), celle-ci, toute courroucée, lui demanda s'il n'avait pas honte de n'avoir pu prendre ce colombier. — Oui, c'est vrai, madame, répondit-il, c'est un colombier, mais les pigeons qui étaient dedans se savaient bien défendre et faire autre chose que de s'envoler. » Deux ans après (1538), il mourut à Breda, ne laissant qu'un fils (René) issu de son second mariage avec Claudine de Châlons-Orange, héritière présomptive de son frère Philibert. Après la mort de Claudine, le comte Henri, pour obéir à Charles-Quint, avait épousé en troisièmes noces Menzia de Mendoza, marquise de Zenette, jeune, belle et riche. Il avait eu pour rival le duc d'Albe, dont les prétentions étaient combattues par l'empereur; car Charles craignait, suivant la remarque de M. Groen, que si un grand d'Espagne se mariait avec une si riche héritière, il ne devînt trop puissant.

La principauté d'Orange, dont il est temps de parler, avait appartenu successivement et sans relever d'aucun suzerain à trois maisons : Orange, Baux et Châlons. Cette dernière, très-puissante dans les deux Bourgognes, avait acquis la principauté par mariage en 1393. Philibert, quatrième prince de la maison de Châlons, avait eu d'abord le dessein d'offrir son épée à François Ier; une humiliation dont il conserva le ressentiment le jeta dans le parti de l'empereur. Comme il se rendait en Espagne, il fut pris sur mer et resta trois ans prisonnier dans le château de Lusignan en Poitou. Ayant recouvré sa liberté, il accompagna Bourbon dans son entreprise contre Rome, et, après la mort du connétable, les Impériaux l'élurent généralissime, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans. Rome prise, il aurait voulu, dit-on, exécuter le dessein du connétable en se faisant couronner roi de la ville éternelle. On le voit ensuite à Naples, que Lautrec assiégeait; le vice-roi, Hugues de Moncade, ayant succombé, pour la seconde fois le prince est élu généralissime par les

[1] Voy. Brantôme, *Vies des capitaines étrangers*, I.

[2] « Le comte Henri avec Charles de Lannoy aida fort, dit Brantôme, à faire la paix de Madrid et la persuada fort à l'empereur : et ces deux le gouvernoient, et si n'étoient pas trop ennemis du nom françois, pour en être voisins et en parler la langue. Aussi madame la régente lui écrivoit souvent pour avoir son fils en recommandation. »

Digitized by Google

soldats. En 1530, devant Florence, deux arquebusades qu'il reçoit à travers le corps viennent terminer brusquement la carrière de ce jeune héros. Sa bravoure avait été aiguillonnée par le désir d'épouser Catherine de Médicis (depuis reine de France); aussi faisait-il autant l'office de soldat que celui de capitaine. C'était, au surplus, un furieux ennemi des Français. Lorsqu'il se trouvait enfermé dans le château de Lusignan, il n'y avait muraille blanche, dit Brantôme, qu'il ne noirelt de petits écriteaux contre les Français; quand ils avaient du malheur à la guerre, il était *perdu de joie;* quand ils avaient du succès, il était *désespéré de deuil*. En vertu du testament de Philibert, la principauté d'Orange fut transmise à René, fils unique du comte Henri et de Claudine de Châlons. Charles-Quint, de son côté, le nomma gouverneur de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht et de Frise. Il s'efforça d'égaler son oncle maternel par des actions d'éclat; mais sa carrière, qui promettait aussi d'être glorieuse, fut brusquement interrompue comme celle de Philibert. Le 19 juillet 1544, il fut blessé mortellement devant Saint-Dizier et mourut trois jours après, à vingt-six ans. L'empereur, dit Brantôme, alla le voir dans sa tente, le consola tant qu'il put, et, lui disant adieu, le baisa à la bouche, puis se retira la larme à l'œil.

Guillaume, frère du comte Henri, n'ambitionna point comme celui-ci les grandes négociations ni les commandements militaires. La principale affaire de sa vie fut l'introduction de la réforme dans ses domaines. Il montra dans cette œuvre, suivant M. Groen, beaucoup de courage, de fermeté et de persévérance. La petitesse de ses États lui rendait le courroux de l'empereur redoutable, et la résistance à ses ordres ou à ses désirs était pénible, son frère et plus tard son fils se trouvant à la cour de Charles-Quint. En 1530, s'étant rendu à la diète d'Augsbourg, l'empereur le chargea de détacher l'électeur de Saxe du parti évangélique; mais, au lieu de ramener les autres au catholicisme, il était dès lors décidé à embrasser lui-même la confession d'Augsbourg. De retour dans ses États, il introduisit des pasteurs évangéliques à Siegen et à Dillenbourg; puis il abolit successivement la messe et les autres cérémonies catholiques. En 1536, il prit même part à la ligue de Smalkalde. Quelque temps auparavant, il avait refusé la Toison d'or, dont il n'aurait pu observer les statuts, car les chevaliers juraient le maintien de la religion catholique romaine. M. Groen prétend que le surnom de *Riche* lui fut donné mal à propos: loin d'être opulent, il avait à lutter contre l'exiguïté de ses ressources. Ce ne fut qu'après de longues et vives disputes avec la Hesse qu'il acquit enfin une partie du comté de Catzenellenbogen, mais moyennant bien des frais et des sacrifices. De sa seconde épouse, la comtesse Julienne de Stolberg, il eut douze enfants.

Le futur adversaire de Philippe II était l'aîné de quatre frères. Les dispositions testamentaires de son cousin germain, René, prince d'Orange, furent le fondement de sa fortune. N'ayant pas d'enfant légitime, René institua, par

Digitized by Google

un acte du 20 juin 1544, le jeune Guillaume son héritier. Cet acte fut confirmé par Charles-Quint : il assurait à Guillaume la succession des maisons de Châlons et de Breda. Le jeune prince fut envoyé à Bruxelles peu de semaines après la mort de René. On a prétendu que, pour des intérêts terrestres, les parents de Guillaume avaient fait changer de religion à leur fils. Ce reproche est combattu par M. Groen. Il assure que les protestants ne désespéraient point encore de Charles-Quint; que, précisément en 1544, c'est-à-dire à l'époque où le jeune Guillaume quitta ses parents, l'empereur montrait de fort bonnes intentions à l'égard des dissidents; que la confirmation même du testament de René, malgré ceux qui ne voulaient pas laisser succéder le fils d'un hérétique, était une preuve de modération; enfin, que le départ du jeune prince n'entraînait nullement une abjuration de sa foi. Cependant les parents de Guillaume furent cruellement désappointés lorsqu'ils surent qu'à la cour de Bruxelles il participait aux cérémonies catholiques. Un autre fait assez remarquable, c'est que l'éducation de l'héritier des Nassau fut confiée à un des fils du chancelier Granvelle, à Jérôme, frère cadet de l'évêque d'Arras. Il avait été d'abord placé auprès de la reine Marie; mais, quand il fut un peu plus grand, l'empereur le fit page de sa chambre. On dit que sa gentillesse et son naturel plurent infiniment à Charles-Quint, parce qu'il ne sortait jamais de cette modestie qui sied à un adolescent, et que, ne s'offrant point avec ostentation au commandement de son prince, il ne laissait néanmoins échapper aucune occasion de le servir; enfin, parce qu'il se gouvernait de telle sorte qu'il se faisait estimer plus digne de la faveur qu'ambitieux de la recevoir [1]. De la chambre impériale, où il demeura près de neuf ans, il passa dans l'armée. Par ordonnance de la reine Marie du 27 juillet 1551, il reçut le commandement d'une compagnie de deux cents chevaux, et, l'année suivante, il fut fait colonel de dix enseignes de gens de pied [2]. Il n'avait que dix-huit ans en 1551 lorsqu'il épousa Anne d'Egmont, fille unique et héritière de Maximilien, comte de Buren, un des plus vaillants capitaines de Charles-Quint. Du reste, Guillaume ne se piquait pas alors de sévérité; la religion même n'était pour lui qu'une affaire de bienséance et de routine; en un mot, sa conduite était semblable à celle des autres jeunes seigneurs dans une cour où le luxe et la prodigalité étaient extrêmes et les mœurs assez relâchées. Pendant la campagne de 1552, il associe ses propres intérêts à ceux de l'État. Le 24 juin, il écrit de Binche à sa femme : « L'empereur fait grand amas de gens tant de « pied que de cheval, et j'espère que Dieu lui donnera sa grâce pour prospérer « dans ses affaires; *car sans cela je vois mauvaise apparence de notre affaire « de Catzenellenbogen.* » Lui, qui devait plus tard mériter le surnom de *Taciturne*, écrivait à la même époque : « *Je ne suis pas de ces gens qui veulent*

[1] Voy. Strada, *de Bello belgico*, lib. II.

[2] Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, p. 473.

Digitized by Google

« *dissimuler*. » Par ordonnance du 22 juillet 1555, l'empereur nomma le prince d'Orange général d'une armée de vingt mille hommes, qu'il avait réunie près de Givet pour garantir les frontières du Hainaut et du Brabant, exposées aux incursions des Français depuis qu'ils avaient pris Marienbourg [1]. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans, Guillaume était préféré aux plus vieux capitaines, aux comtes de Bossu, de Lalaing, d'Aremberg, de Meghem, même au comte d'Egmont qui avait douze ans de plus que lui. « J'avais en « tête, dit le prince dans son Apologie, M. de Nevers et M. de Châtillon; « néanmoins ils n'emportèrent rien sur moi, mais j'édifiai à leur barbe Phi- « lippeville et Charlemont. » Les *Archives de la maison d'Orange* fournissent des détails curieux sur le traitement dont le prince jouit en sa nouvelle qualité. On lui avait promis cinq cents florins par mois et douze hallebardiers, *chacun à double paye*. Or, il ne reçut pour tous gages que trois cents florins par mois, ce qui ne suffisait point, suivant ses expressions, pour payer les serviteurs qui tendaient ses tentes. Il avouait qu'il dépensait deux mille cinq cents florins par mois. A cette époque, son esprit prévoyant se révèle déjà; il ne laisse échapper aucune occasion de s'attacher des créatures; est-il en relation avec des officiers étrangers, ou des conseillers de quelque prince d'Allemagne, il les traite bien, il leur fait des présents. « Il faut, disait-il, tenir les gens pour amis. » Guillaume passa six mois entiers au camp de Givet; appelé à Bruxelles pour assister à l'abdication de Charles-Quint, dès le lendemain il était de retour à son quartier général. La correspondance militaire du prince a été publiée par M. Gachard. L'épisode le plus remarquable de cette campagne fut la fondation de Philippeville. Il résulte des lettres de Guillaume que ce fut lui qui fit choix de l'emplacement où Philippeville fut bâtie, qui en dirigea la construction et lui donna le nom qu'elle porte encore aujourd'hui; il le lui donna, comme il l'écrivit à Philippe II le 29 décembre 1555, « pour estre fondée et bâtie à l'avénement de son règne. » Cependant on voit déjà percer la mauvaise humeur du Taciturne; à la même époque il écrit à sa femme : « Nous sommes ici maintenant sans un denier, et les « soldats se meurent de faim et de froid; *mais l'on n'a non plus de souvenance « de nous à la cour que si nous fussions tous morts* [2]. »

La cour toutefois s'efforçait de gagner ce personnage déjà si important. Philippe lui apprend, le 18 novembre 1555, qu'il l'avait nommé conseiller d'État, mais avec une réserve toute officielle dans l'expression. Peut-être le prince fut-il blessé de cette réserve; car il n'employa qu'un *post-scriptum* de trois lignes pour remercier le roi [3]. On sait que Charles-Quint choisit Guillaume pour porter la couronne impériale à son frère Ferdinand; le prince est

[1] Voy. Gachard, *Correspondance*, p. 485.

[2] *Archives*, I.

[3] *Correspondance*, p. XXIX.

Digitized by Google

alors en correspondance directe avec Philippe, à qui il rend compte de sa mission et des ouvertures qu'il a faites au nouvel empereur pour conclure une ligue défensive contre la France. A son retour d'Allemagne, tandis que lui-même se trouve malade à Breda, il a le malheur de perdre sa femme (21 mars 1558). Le roi s'empresse de lui témoigner la part qu'il prend à sa douleur, puis il l'envoie en France pour participer aux négociations qui devaient aboutir au traité de paix de Cateau-Cambrésis, signé le 3 avril 1559. Dans son Apologie, le prince fait valoir les importants services qu'il rendit en cette occasion à l'Espagne. Au mois de juin, il se rend à Paris comme otage et pour assister au mariage de la fille de Henri II avec le monarque espagnol. Il rend compte de cet événement dans une lettre adressée à l'évêque d'Arras; elle se termine ainsi : « Je suys esté tant travaillé la journée du mariage, que « suys esté forcé de me tenir hier tout le jour couché [1]. » Son Apologie contient des détails plus importants. Ce fut alors, dit-il, qu'il apprit de la propre bouche du roi Henri « que le duc d'Albe traictoit des moyens pour exterми- « ner tous les suspects de la religion en France, en ce pays (Belgique) et par « toute la chrétienté. » Cette confidence fit sur l'esprit de Guillaume une impression profonde. « Je confesse, disait-il plus tard, que je fus tellement « esmeu de pitié et de compassion, que dès lors j'entrepris à bon escient « d'ayder à faire chasser cette vermine d'Espaignols hors de ce pays. » Revenu dans les Pays-Bas, il commença, mais avec prudence, son opposition contre la prépondérance espagnole. Non-seulement il fit élire, dans le dernier chapitre de la Toison d'or tenu en Belgique, des chevaliers qu'il savait peu agréables au monarque, mais il fut aussi le promoteur de l'énergique requête que les états généraux réunis à Gand présentèrent au roi pour demander le départ des soldats espagnols. Toutefois Philippe, quoiqu'il eût déjà deviné un ennemi dans ce politique si dissimulé, crut devoir le ménager, car il était un des chefs de la noblesse. Par commission du 9 août 1559, il le nomma gouverneur de Hollande, Zélande et Utrecht; et, deux ans après, il le nommait en outre grand veneur de Hollande et gouverneur de la Bourgogne.

Philippe II, en s'embarquant pour l'Espagne, avait laissé auprès de Marguerite de Parme l'évêque d'Arras, Granvelle, chargé de contre-balancer l'influence de la noblesse. Il résulte de seize lettres, insérées par M. Gachard dans son recueil, qu'antérieurement à 1561, des rapports de la meilleure intelligence régnaient entre le prince et Granvelle. Guillaume semble l'avoir choisi pour confident, pour ami, même pour protecteur. Le 21 octobre 1560, il rappelait à Granvelle la *grande affection* que celui-ci lui avait toujours portée, « dont me sens, disait-il, tellement obligé, que toute la vie me aurez « à commander, comme à ung serviteur et parfait ami vostre. » Jusqu'en 1561, le prince s'efforce aussi de flatter les convictions religieuses du roi. Les doc-

[1] *Correspondance*, p. 117.

Digitized by Google

trines calvinistes s'étant propagées dans la principauté d'Orange, Guillaume ordonne de les combattre, et il écrit à la duchesse de Parme pour protester de la *singulière affection* qu'il porte à *notre vraie et ancienne religion*. Lorsqu'il négocie son mariage avec Anne de Saxe, élevée dans le protestantisme, et qu'il demande au roi son consentement à cette union, il renouvelle l'assurance qu'il est invariablement attaché à la foi catholique. Il écrit à Philippe II, le 5 février 1560[1] : « Quant à la religion, Votre Majesté peult estre asseurée « que ce a esté le point que jé pensé le plus, et que fut devant toutes choses mis « en avant, et sans la widange duquel n'eusse voulu nullement emprendre; « mais, comme les parents, à l'instance qui leur fust faict, ne firent nulle « difficulté, je asseure Votre Majesté que en cela je me gouverneray à son « contentement, ne aiant chose que j'ay tant pour recommandé, que nostre « vraye religion catholicque... »

Il y aura, dans le recueil commencé par M. Gachard, une partie vraiment *inédite*. Il annonce lui-même que les recherches auxquelles il s'est livré sur l'assassinat du Taciturne ont eu des résultats dont *les amis de l'histoire éprouveront une vive satisfaction*. Quels sont ces résultats? Nous laisserons parler M. Gachard.

« L'édit du 15 mars 1580 promettait à celui qui ôterait la vie au prince d'Orange une récompense de vingt-cinq mille écus d'or en fonds de terre, ou en deniers comptants, à son choix, outre des lettres d'anoblissement, s'il était roturier. Philippe II s'empressa peu d'acquitter le prix du sang qu'il avait fait répandre : ce fut seulement par des lettres du 20 juillet 1590, et après de longues sollicitations des héritiers Gérard, qu'il leur céda les seigneuries de Lievremont, Hostal et Dammartin, confisquées sur le prince, au comté de Bourgogne, pour en jouir en toute propriété, jusqu'à ce que les vingt-cinq mille écus leur fussent payés par lui ou ses successeurs. J'ai rencontré, dans un registre qui était gardé à la secrétairerie du conseil de Flandre, à Madrid, et qui fut apporté à Bruxelles, lors de la cession des Pays-Bas à l'infante Isabelle, ces patentes du 20 juillet 1590, qui paraissent avoir été ignorées de tous les historiens...—A Simancas, j'ai trouvé une lettre dans laquelle Añastro[2] rendait compte à Philippe II de quelques circonstances de l'assassinat, et une autre lettre au roi, écrite *en espagnol* par le prince de Parme, le 24 mars 1582. La dernière est de nature à modifier l'opinion qu'on se serait formée des

[1] *Correspondance*, p. 432.

[2] Gaspar Anastro, négociant espagnol établi à Anvers, fut le premier qui tenta en 1582 de mettre à exécution l'édit de proscription lancé contre le Taciturne. Son commis, Jean Jauregui de Bilbao, fut son instrument; le prince fut blessé d'un coup de pistolet; deux ans après, Balthasar Gérard lui déchargea à bout portant trois balles au travers du corps. Voy. sur l'assassinat de Guillaume le Taciturne, la *Revue Nationale*, t. VII, p. 78-102.

Digitized by Google

sentiments de Farnèse, d'après ses dépêches *en français*. Dans celles-ci, en effet, il se montre assez peu favorable pour la proscription du prince, tandis qu'en apprenant l'attentat de Jaurégui, il exprime, en termes très-explicites, « sa joie du châtiment infligé à l'auteur de tant d'insolences contre Dieu, la religion et le roi... » — J'ai recueilli dans les archives de Simancas des documents plus importants encore, car ils prouvent : que le projet de faire assassiner Guillaume le Taciturne fut conçu dès le temps du duc d'Albe; que le grand commandeur de Castille, don Luis de Requesens, eut recours aux mêmes machinations que son prédécesseur pour atteindre ce but; qu'au congrès de Cologne, après que le duc de Terra-Nova, ambassadeur de Philippe II, eut vainement essayé de détacher Guillaume du parti des états de Hollande et de Zélande, il ne rougit pas de recourir à l'assassinat, et qu'il signa un acte par lequel il s'obligeait de payer vingt mille écus à Jean Vander Linden, abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, qui lui avait proposé de faire mettre à mort le prince... »

Ces découvertes sont précieuses, en effet. On dirait le fantôme sanglant de Banquo se dressant devant Macbeth pour lui reprocher son crime.

Digitized by Google

L'ALCHIMIE.

Une science qui avait échappé aux génies profonds de l'antiquité et qui appartient tout entière à la société moderne, c'est la chimie. La chimie, avant d'être appuyée sur la base de la véritable observation scientifique, a été l'occasion des fables les plus grossières, et des contes les plus ridicules.

Cette science ne portait pas alors le nom que nous lui donnons aujourd'hui; ceux qui la professaient l'avaient désignée sous le nom d'*alchimie,* nom qui dérive de l'arabe et que nous avons remplacé par celui de *chimie,* comme plus correct d'après son étymologie [1].

On peut dire, en termes généraux, que l'alchimie a été pour la chimie, ce que l'astrologie a été pour l'astronomie; en effet, dans l'une et dans l'autre on rencontre, à côté des vérités les plus frappantes, les hypothèses les plus absurdes et les histoires les plus mensongères.

Le moyen âge fut l'âge d'or de l'alchimie. Dans l'ignorance profonde des lois de la nature, et emportés par l'amour de l'idéal et du fantastique, les esprits couraient aux chimères et aux théories les plus extravagantes; des agents infernaux, des substances merveilleuses, des produits cabalistiques leur apparaissaient de tous côtés. Ce besoin de créer des êtres imaginaires n'a pas encore complétement disparu de nos jours.

[1] Le spirituel Charles Nodier, qui s'est tant moqué de la langue française et de l'Académie, bien que Français et académicien, fait remarquer avec raison que les expressions d'*alchimie* et d'*Alcoran*, remplacées aujourd'hui par celles de chimie et de Coran, étaient aussi incorrectes que le sont encore maintenant celles conservées dans notre langue d'*Almanach* et d'*athambra*, puisque, la particule *al* n'est autre chose que l'article des Arabes, et qu'ainsi l'on devrait dire le *manach*, le *Hambra*.

Digitized by Google

L'alchimie n'était autre chose que la science qui a pour objet la transformation des métaux, et par ce mot de transformation on entendait le pouvoir de changer en un métal un autre métal soumis à différentes réactions.

Il s'agissait donc de transformer en or et en argent les matières communes que la nature offre en abondance; mais cette métamorphose ne pouvait s'opérer que par le pouvoir d'un corps, rêve de tous les alchimistes, qu'ils désignaient sous le nom de *pierre philosophale* (lapis philosophorum) ou de *menstrue universel* (menstruum universale).

Ce n'était pas tout : l'alchimie n'avait pas seulement en vue l'art de faire de l'or, elle recherchait les moyens de prolonger indéfiniment la vie de l'homme par un élixir merveilleux.

L'alchimie est une science très-ancienne; assurément elle remonte jusqu'aux Égyptiens, et nous ne savons pas si les Chinois ne l'ont pas connue; non contents de cette antiquité, les alchimistes font remonter leur science jusqu'à Noé; il en est même qui ont prétendu que notre premier père Adam s'était occupé d'alchimie.

Quoi qu'il en soit de cette origne, l'alchimie fut en grande vogue chez les Égyptiens: elle était tout entière entre les mains des prêtres, et ceux-ci s'en servaient pour tromper les esprits vulgaires.

Parmi les alchimistes égyptiens, il en est un dont le nom, révéré par tous, est devenu le guide et le modèle de tous ceux qui l'ont suivi dans l'étude de cette science; nous voulons parler d'Hermès Trismégiste, fils d'Anubis.

Ce grand homme est considéré comme le fondateur de l'alchimie, du moins par ceux qui ne la font pas remonter jusqu'à Adam; il est même regardé comme l'inventeur de toutes les sciences et le promoteur de toutes les idées scientifiques.

D'après les anciens, et notamment selon Clément d'Alexandrie, il aurait écrit 20,000 volumes sur l'alchimie, sur la magie et sur l'astrologie.

En l'honneur d'Hermès, les alchimistes ont donné à leur science le nom de science *hermétique*, et la philosophie de cette science a été nommée philosophie *hermétique*.

Rappelons, en passant, l'étymologie qui se rapporte au fondateur de l'alchimie.

Les anciens alchimistes se servaient, pour fermer exactement leurs vases, d'une substance particulière à laquelle ils donnaient le

Digitized by Google

nom de *sceau hermétique ;* plus tard et par dérivation, nous avons dit qu'un vase était *hermétiquement* fermé lorsque toute communication était interrompue entre son contenu et l'air ambiant.

De l'Egypte la science hermétique passa chez les Grecs ; ce fut la marche générale de toutes les sciences et principalement des sciences d'observation.

Nous savons peu de chose des travaux des Grecs à ce sujet ; il ne paraît même pas que les grands esprits de la Grèce se soient occupés de ces recherches.

La science hermétique passa ensuite à Rome où elle acquit une grande faveur, surtout à l'époque des premiers empereurs, alors que l'amour du luxe avait remplacé l'amour de la patrie, et que Rome tout entière était plongée dans de honteuses débauches.

Le luxe effréné qui y régnait nécessitant des richesses que la société romaine ne possédait pas, on rechercha avec avidité tous les moyens de s'en procurer. L'alchimie offrait un appât irrésistible à ces âmes corrompues qui plaçaient dans la possession de l'or toutes les jouissances de ce monde.

L'empereur Caligula prétendit posséder la pierre philosophale et fit de nombreuses recherches sur l'alchimie.

Les esprits se livraient à ce genre de recherches avec tant d'ardeur, que le sage Dioclétien fut obligé de porter un édit qui ordonnait de brûler tous les livres égyptiens ayant trait à l'alchimie.

A cette époque il se publia un grand nombre de livres sur la science hermétique ; les moines d'Egypte, voulant donner à leurs ouvrages une célébrité qu'ils n'auraient pas eue sans cette précaution, les attribuèrent à Hermès et à Démocrite.

De l'Italie la science hermétique alla fleurir chez les Arabes, et au huitième siècle nous trouvons cité le nom d'un alchimiste célèbre.

Géber, que ses connaissances mathématiques ont rendu fameux, possédait en chimie quelques notions importantes ; c'est à lui que l'on doit, entre autres découvertes, la préparation du vif-argent.

Quelques auteurs ont même voulu voir en lui, grâce à une conformité de noms, le fondateur de l'algèbre ; mais cette hypothèse a été trouvée inadmissible.

Les Arabes, ayant pénétré jusqu'en Espagne, furent en relation avec les peuples de l'Occident ; en échange des pays qu'ils avaient conquis ils donnèrent à l'Europe le fruit de leurs travaux. Ce fut

Digitized by Google

en grande partie, grâce à leur influence, que l'Europe parvint peu à peu à sortir de la honteuse ignorance où elle était plongée depuis la chute de l'empire romain.

L'alchimie tomba alors tout entière dans le domaine des monastères.

Enfermés dans des cellules étroites où leur esprit seul n'était pas captif, les moines du moyen âge rêvèrent alors des découvertes nouvelles et des métamorphoses inconnues.

Un des plus célèbres de ces alchimistes cloîtrés fut Raimond Lulle. Né en 1234 dans l'île de Majorque, il débuta par une jeunesse dissipée et des écarts auxquels l'entraînait un caractère passionné et bizarre. Il prit d'abord la carrière des armes comme plus en harmonie avec ses goûts ; mais bientôt après, dégoûté du métier de soldat, il jeta, non pas le froc, mais bien son habit de soldat aux orties, et cela pour revêtir l'habit monastique dans l'ordre de Saint-François.

Son penchant pour l'alchimie, et en général pour les sciences médicales, se révéla d'une manière assez étrange. Voici comment le fait est conté :

On prétend qu'il devint éperdument amoureux d'une jeune fille; mais ce fut en vain qu'il lui demanda sa main: prières, larmes, supplications, tout fut inutile ; la jeune fille refusait obstinément, sans toutefois pouvoir donner aucun motif à ses refus. Enfin, se voyant pressée par les désirs amoureux du jeune homme, elle finit par céder et lui avoua qu'elle était dévorée d'un cancer au sein.

Cette fatale nouvelle n'éteignit point l'amour de Raimond qui, dès lors, jura de sauver sa maîtresse.

Il fit un appel à toutes les sciences, et par des moyens qu'il ne nous a pas transmis il parvint à guérir celle qu'il idolâtrait et dont la possession devait le combler de bonheur.

Ce fut, suivant les historiographes, la cause qui développa en lui le goût des sciences; cette cause, toute singulière qu'elle soit, n'est pas tellement invraisemblable que nous ne puissions la rapporter ici.

Les ouvrages de Raimond Lulle sont écrits en latin et dans un style bizarre qui en rend la lecture difficile et fastidieuse.

Il voulut établir un système artificiel dans lequel toutes les idées étaient représentées par des signes qui pouvaient conduire à la résolution des problèmes métaphysiques.

Raimond Lulle fut en relation avec les principaux souverains de

Digitized by Google

l'Europe ; il se rendit à la cour d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, et l'on raconte de lui le trait suivant dont nous ne nous chargeons pas de garantir l'authenticité :

Satisfait de la réception brillante et des nombreuses marques d'estime et d'amitié du monarque anglais, Raimond Lulle résolut de s'acquitter de la dette de l'hospitalité par des moyens dus à son art. Il se fit apporter, en présence de toute la cour, 50,000 livres de mercure, et, par un secret dont nous n'avons pas malheureusement la connaissance, il changea en or tout ce mercure, au grand étonnement des nobles seigneurs et à la grande satisfaction du souverain d'Angleterre. On dit même que ce fut avec cet or que furent frappés les premiers *nobles à la rose*.

Raimond Lulle était pris du goût des voyages et d'un autre non moins estimable : celui des conversions ; déjà, dans sa jeunesse, il avait essayé, maintes fois, de ramener à la religion du Christ les musulmans qu'il avait rencontrés sur son passage. En 1315, alors qu'il était âgé de quatre-vingt-un ans, il partit seul pour tenter une expédition sous les murs de Tunis. Il paraît que son expédition ne fut guère plus heureuse que celle de saint Louis, et que, comme ce prince, il y trouva la mort. Les mahométans le reçurent à coups de pierres et tournèrent en ridicule son audace exagérée.

Néanmoins, les restes de Raimond Lulle furent rendus à qui de droit, ramenés dans l'île de Majorque et honorés comme ceux d'un martyr.

Parmi les moines alchimistes contemporains de Raimond Lulle, il faut placer en première ligne le célèbre Roger Bacon [1].

Né en 1214 dans le comté de Somerset, il fit de brillantes études à l'université d'Oxford et à celle de Paris. Revenu en Angleterre en 1240, il prit l'habit monastique dans l'ordre de Saint-François et se fixa à Oxford, où il professa publiquement.

Grâce à de puissants secours pécuniaires qui se montèrent à plus de 100,000 francs, il put se procurer des instruments de physique qui le mirent à même de faire de nombreuses expériences. La physique lui doit de belles et curieuses théories, et s'il n'a pas démontré les lois que Newton, plus tard, a déduites du calcul, du moins on peut assurer qu'il les a pressenties.

[1] L'on ne doit pas confondre Roger Bacon avec François Bacon, grand chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier, homme d'un puissant génie, et dont les écrits philosophiques ont immortalisé la mémoire.

Digitized by Google

Il résulte même de la lecture de ses ouvrages, qu'il pressentait la puissance de la poudre à canon au moyen de laquelle, dit-il, on pourrait renverser des villes et détruire des armées.

Ses nombreuses connaissances lui suscitèrent des ennemis; ses envieux s'efforcèrent de le faire passer pour un homme dangereux, en commerce avec les esprits infernaux, et Roger Bacon fut poursuivi et emprisonné pour s'être élevé au-dessus de l'ignorance de son siècle.

Pendant dix années entières il vécut en prison, manquant du nécessaire, et souvent dépourvu de tout moyen de consolation. Enfin, après la mort du pape Nicolas III, il recouvra la liberté et put continuer la série de ses travaux.

Il est pénible de voir un homme aussi distingué que Roger Bacon se livrer à l'alchimie et s'occuper de la recherche de la pierre philosophale. Esprit solide et réfléchi, Roger Bacon eût fait beaucoup pour la science, si de son temps la science avait été protégée et estimée.

Nous arrivons maintenant à un autre alchimiste non moins fameux, mais de beaucoup inférieur à ce dernier.

Théophraste Paracelse naquit à Zurich en 1493. Il passa sa jeunesse à courir le monde, rassemblant de tous côtés les connaissances vulgaires sur la médecine et l'alchimie, devisant avec les barbiers et les vieilles femmes, enseignant ici ce qu'il avait appris là, évoquant les morts et prédisant l'avenir.

On conçoit facilement qu'une vie aussi cosmopolite ne pouvait lui donner des connaissances bien profondes. Seulement, il se mit à visiter les mines de la Bohême et de la Suède, espérant y découvrir les moyens de transformer les métaux. En 1526 il professa à Bâle, et son discours d'ouverture fut assez curieux. Il brûla publiquement les œuvres d'Avicenne et de Galien, en déclarant que les cordons de ses souliers en savaient plus que ces deux médecins; de plus, il assura que lui seul était réellement savant et digne de l'admiration publique.

Le fait est que cette admiration ne lui manqua pas pendant un an.

Paracelse avait des goûts peu relevés, et l'on raconte de lui qu'il montait rarement en chaire sans être pris de boisson; alors il se laissait aller aux écarts de son imagination, et dans un verbiage indéfinissable il exposait son incompréhensible doctrine.

Digitized by Google

L'année suivante il dut s'enfuir honteusement de Bâle pour avoir injurié un magistrat; à cette époque son beau temps était déjà passé, et le public avait déserté ses leçons.

Paracelse se vantait de posséder cet élixir de longue vie dont nous avons parlé plus haut. Possesseur d'un pareil secret, il pouvait braver les injures du temps et vivre des siècles entiers; malheureusement pour lui, un envieux (il s'en trouve partout) ne lui laissa pas cette satisfaction et l'assassina.

Nous placerons ici un alchimiste célèbre dont l'époque est douteuse et dont le nom même est sujet à controverse.

Basile Valentin vivait probablement dans le quinzième siècle; il a écrit considérablement, et les services qu'il a rendus à la chimie et à la médecine sont dignes d'être mentionnés.

Il fit de nombreuses expériences sur le *stibium*, et, d'après le rapport de plusieurs écrivains, ayant cru remarquer que ce métal engraissait les animaux qui en avaient pris, il en donna aux moines de son couvent pour réparer leurs forces épuisées par le jeûne et l'abstinence. Bien mal en prit à ces pauvres moines de suivre ce conseil, ils moururent tous, et le métal funeste changea alors son nom de *stibium* en celui d'*antimoine*, sous lequel nous le désignons aujourd'hui.

Dans le dix-septième siècle nous trouvons un alchimiste célèbre nommé Athanase Kircher. Il naquit en 1602, et après avoir reçu une éducation brillante il se rendit à Rome, où il fut appelé à professer. Kircher, d'origine allemande, appartenait à l'ordre des jésuites, et ce fut, sans contredit, un des membres de cet ordre fameux qui connurent le plus grand nombre de faits relatifs à l'histoire naturelle.

Il parvint à faire un miroir ardent tel qu'Archimède en construisit pour détruire la flotte ennemie, et ses connaissances en optique lui font attribuer la découverte d'un instrument tombé aujourd'hui dans le domaine des jeux d'enfants : nous voulons parler de la lanterne magique.

Kircher n'est pas seulement célèbre comme alchimiste, il l'est aussi comme linguiste; il connaissait un grand nombre de langues et notamment les langues cophte et égyptienne.

Il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur toutes les sciences en général; dans un de ceux-ci, intitulé *Monde souterrain*, il admet l'existence de géants et de dragons dans le sein de la terre. Du

Digitized by Google

reste, il poussa l'amour des recherches souterraines jusqu'à se faire descendre dans le cratère du Vésuve, attaché seulement par une corde que soutenait un homme vigoureux.

Sa crédulité ne peut guère être comparée qu'à celle de Pline; elle résultait, chez lui, de la fatale manie qu'il avait de vouloir expliquer toutes choses. C'est ainsi qu'il s'efforça de démontrer qu'un vieux coq avait pu très-facilement pondre un œuf.

Après Kircher, qui mourut en 1680, vint Glauber, qui s'occupa de la recherche de la pierre philosophale et de la panacée. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, mais son meilleur titre à notre reconnaissance, c'est sa découverte du sulfate de soude qui porte son nom (sel de Glauber).

Un des plus beaux noms de l'alchimie est celui du célèbre médecin belge Van Helmont.

Jean-Baptiste Van Helmont, seigneur de Mérode, de Pellines, etc., naquit à Bruxelles en 1577. Ayant perdu son père à l'âge de trois ans, il fut élevé par les soins tendres et assidus de sa mère, Marie de Stassart. Ses premières études se firent à Louvain, et elles furent telles qu'à l'âge de dix-sept ans il fut admis à ouvrir un cours public de chirurgie.

Van Helmont, ne trouvant pas en lui des connaissances assez profondes, se dégoûta bientôt de la science qu'il enseignait et s'adonna tout entier à l'étude de la magie, professée alors à Louvain par un certain Martin del Dio. Mais l'esprit philosophique du jeune homme ne s'accommodait guère de cette étude frivole et peu raisonnée; il l'abandonna, comme il avait abandonné la chirurgie quelque temps auparavant.

Le goût des sciences naturelles sembla alors s'éveiller en lui; l'étude des êtres de la nature offrait à son esprit méditatif un vaste champ de contemplation.

Vers cette époque, alors qu'il avait commenté les ouvrages d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne, il se mit à voyager dans les Alpes, la Suisse et la Savoie. Trois années après, revenu sur le sol natal, et riche de nombreuses observations, il s'occupa de la publications de ses ouvrages.

Néanmoins, peu de temps après, il repartit de nouveau pour l'Angleterre; et là son mérite joint à sa haute naissance lui valut une brillante réception et un accueil des plus flatteurs.

En 1609 (il était alors âgé de trente-deux ans), il songea à goûter

Digitized by Google

la paix du foyer domestique, et épousa Marguerite Van Ranst, demoiselle riche et noble, avec laquelle il alla habiter la petite ville de Vilvorde.

Dans cette humble retraite, Van Helmont consacra tout son temps à ses études favorites et au bonheur de ses concitoyens; mais cette paix fut de courte durée et les orages s'amoncelèrent autour de lui.

En 1617 avait paru un livre du jésuite Roberti sur le magnétisme, dans lequel il attribuait à l'influence du démon les cures opérées par l'agent magnétique. Van Helmont s'éleva contre cette opinion ridicule, et, combattant avec les armes du sarcasme et de l'ironie, il attaqua ouvertement le jésuite Roberti. Mais tout l'ordre des jésuites se trouvant blessé par cette attaque, ils obtinrent l'arrestation de Van Helmont avec une sentence de la faculté de philosophie de Louvain, déclarant son livre *pernicieux* et *rempli de blasphèmes contre Dieu et les Saints*. L'influence de la reine mère Marie de Médicis, qui daigna intercéder pour lui auprès de l'archevêque de Malines, le sauva de la position dangereuse où l'avaient placé les ennemis de son génie.

Rendu à la liberté, Van Helmont eut bientôt occasion d'appliquer ses connaissances en médecine au soulagement de l'humanité; une maladie pestilentielle s'étant déclarée, il se consacra à ses semblables dans le dessein généreux de calmer leurs maux et de se dévouer à leur salut.

Mais ses forces l'abandonnèrent tout à coup; et l'énergie vitale disparut en lui alors que son esprit était encore jeune et vigoureux. Il expira en 1644, âgé de soixante-sept ans.

Van Helmont a professé une doctrine spiritualiste; le premier il semble établir une ligne de démarcation bien tranchée entre l'organe et la force qui le fait mouvoir. Pour expliquer le jeu de la force vitale il a eu recours à un être particulier qu'il nomme *Archée* et dont il a puisé la notion première dans Paracelse.

La chimie ne lui doit guère moins que la médecine; on lui attribue la découverte de plusieurs gaz et la préparation de diverses substances.

Van Helmont a été l'un des fondateurs de la médecine moderne; c'est lui, le premier, qui a cherché à donner une cause naturelle aux phénomènes physiologiques, et à ce titre nous lui devons une éternelle reconnaissance [1].

[1] Voir pour plus de détails la biographie de Van Helmont écrite par M. Losen

Digitized by Google

Disons un mot, en finissant, des hommes d'un savoir médiocre et quelquefois nul qui ont tiré parti des faiblesses humaines; à force de crier haut et longtemps, ils se sont fait une réputation et ont vu la foule accourir autour d'eux. Alors, moyennant des primes élevées, ils consentaient à produire, aux yeux de tous, les merveilleuses transformations des métaux. Voici quelques-uns des moyens dont on se servait pour tromper le vulgaire :

On avait recours à des creusets ou à des coupelles doublées qui, dans le fond, renfermaient de la poudre d'or; cette poudre était recouverte d'un métal fusible. Dans la coupelle étaient des matières quelconques, on agitait le tout sur un brasier ardent, et la poudre d'or ne tardait pas à paraître à la grande stupéfaction de tous les assistants.

D'autres fois un charbon était creusé dans son intérieur et rempli de poudre d'or; placé sur un feu violent, il ne tardait pas à brûler et l'or apparaissait de nouveau.

Quelquefois la baguette elle-même, qui servait à remuer les mélanges, contenait les matières précieuses; quelquefois des objets en or étaient recouverts d'une certaine matière qui le dissolvait dans un liquide; l'or se montrait et ce liquide précieux, qui avait le pouvoir de changer les corps, portait le nom d'élixir des philosophes ou de teinture philosophale.

Les alchimistes s'entouraient du plus grand mystère; ils se donnaient le nom d'*adeptes* et nommaient *souffleurs* les initiés chargés d'entretenir le feu.

Les noms mêmes qu'ils donnaient aux diverses substances étaient empreints d'une extrême bizarrerie; c'est ainsi que le *nitrate d'argent* se désignait sous le nom de *pierre infernale*.

d'autres encore plus extraordinaires sont : poudre d'algaroth, sel alembroth, pompholix, eau phagédénique, colcotar, etc.

Bien qu'on ne croie plus à l'alchimie et qu'elle doive être reléguée aujourd'hui avec les contes d'enfants, la science, répétons-le, lui doit des découvertes utiles; c'est elle qui nous a donné la préparation du mercure, la porcelaine, le phosphore, et plusieurs autres produits chimiques.

dans les *Belges illustres*, et un article de M. Guislain sur Van Helmont inséré dans les *Annales de la société de médecine de Gand*, année 1846, t. XVII.

Digitized by Google

ANVERS EN 1560.

Les nombreuses guerres de Charles-Quint attestent la prospérité dont jouissaient les Pays-Bas sous son règne; car ses ressources, il les puisait surtout dans l'industrieuse activité de ses compatriotes. Là se trouvaient, suivant l'ambassadeur vénitien Sorriano, ces trésors, ces mines de l'Inde qui ont fourni à l'empereur les moyens de faire ses guerres[1]. A l'avènement de Philippe II, les Pays-Bas se composaient des dix-sept provinces aujourd'hui comprises dans les royaumes de Belgique, de Hollande et dans le nord de la France. On trouvait sur ce beau et riche territoire deux cent huit villes murées et cent cinquante autres qui passaient pour villes closes; le nombre des villages à clocher était de six mille trois cents. L'admirable situation de cette contrée la rendait, suivant les expressions de Gucciardin, le port, la foire et le marché de toute l'Europe.

Le commerce de commission, surtout avec le nord de l'Europe, enrichissait les provinces hollandaises; l'industrie était le fondement de la fortune des provinces du midi. Ces dernières étaient à l'apogée de leur puissance. Bruxelles exportait ses tapis, Douai ses nappes; Valenciennes, Tournai, Lille, Courtrai, Armentières leurs draps si renommés. Chaque province avait son industrie particulière; chaque ville fournissait des produits différents. Le bénéfice net de cette exportation s'élevait à un million de ducats par an. Le monde était alors tributaire de l'industrie belge. En quelles mers inconnues, s'écrie Strada, ne sont pas entrés les Flamands

[1] Voy. Ranke, *Histoire de la monarchie espagnole pendant les* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècle*, chap. VI.

Digitized by Google

par la science de la navigation? Leurs draps et leurs toiles ne remplissent pas seulement l'Europe, mais l'Asie et l'Afrique.

Pour se rendre compte de l'immense mouvement industriel et commercial qui vivifiait les Pays-Bas à cette époque, il faut se représenter l'opulence et l'activité de la reine de l'Escaut. Anvers était alors la première ville commerçante non-seulement des Pays-Bas, mais du monde. Elle avait supplanté Bruges, et elle éclipsait Venise. « Je devins triste, disait l'ambassadeur vénitien Marino Cavallo en 1550, je devins triste lorsque je vis Anvers, car je voyais Venise dépassée. »

Le berceau d'Anvers fut le *Bourg,* dont on voit encore quelques vestiges; il comprenait l'église de sainte Walburge, la *Vierschare* ou maison de justice et la prison publique (*het Steen*). La ville ne s'agrandit que lentement; sa première enceinte fut construite en 1201; la seconde en 1314; la troisième en 1543. En 1444, on n'y voyait que six bateaux, employés uniquement à la navigation des rivières. Ce fut vers cette époque que la compagnie des *marchands de la confraternité* quitta Middelbourg et transporta à Anvers son commerce maritime qui embrassait les laines, draps, plombs, cuirs, étain et autres marchandises d'Angleterre. L'institution du consulat en 1485 atteste l'importance croissante d'Anvers. Une ordonnance du 5 mai de cette année établit une société mercantile, gouvernée par quatre personnes et dont les membres devaient contribuer à former une *bourse commune,* afin de pouvoir par ce moyen « poursuivre dûment toutes les provisions, restitutions, réparations, récompenses et établir les autres remèdes nécessaires contre les prises, dommages, préjudices, injures et torts qu'on pourrait leur avoir faits, soit en particulier, soit en commun, et contre les charges nouvelles qu'on voudrait leur imposer contre la coutume du pays[1]. » Les deux foires, établies à Anvers durant le quinzième siècle, contribuèrent aussi à attirer les marchands étrangers dans cette ville : chacune de ces foires durait six semaines; pendant ce temps de *franchise,* il était loisible à tout marchand de venir et de séjourner dans la

[1] Les marchands se plaignaient particulièrement des exactions qu'ils avaient à supporter en Oostlande, Norwège, Angleterre, Écosse, France et Allemagne. Voy. Reiffenberg, *Mémoire sur l'état du commerce,* etc., *dans les Pays-Bas au* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècle,* p. 113.

Digitized by Google

ville, puis de s'en retourner avec sa marchandise, sans qu'on pût l'inquiéter au sujet de ses dettes. Un autre appât pour les étrangers, c'était la prérogative dont jouissaient les femmes d'Anvers de sauver leur dot des débris de la fortune de leurs maris et d'être préférées aux autres créanciers.

Au commencement du seizième siècle, le commerce occidental commence à déserter Bruges pour affluer à Anvers. En 1503, les Portugais ayant occupé Calicut, apportent les épiceries des Indes dans leur pays et de là aux foires d'Anvers. Un facteur du roi de Portugal vient se fixer dans cette ville pour soigner les intérêts de ses compatriotes. On sait que les épiceries des Indes étaient conduites auparavant par la mer rouge à Barut et à Alexandrie, de là à Venise, d'où les Vénitiens les répandaient en Italie, en France et en Allemagne. Lorsque les Portugais eurent choisi Anvers pour leur entrepôt, ils furent suivis peu à peu dans cette ville par les principaux négociants de la Germanie (les Fugger, les Welsers, les Osteters). Nicolas Rechtergem fut le premier, suivant Gucciardin, qui acheta des épiceries du facteur portugais et qui en envoya directement d'Anvers en Allemagne. Comme on ignorait encore dans cette contrée la nouvelle conquête des Portugais, les Allemands furent tellement émerveillés qu'ils craignirent quelque fraude, parce qu'ils étaient accoutumés d'envoyer eux-mêmes d'Allemagne en Belgique ces mêmes épiceries, qui leur venaient par terre de Venise.

La décadence du comptoir hanséatique de Bruges suivit le déplacement du grand entrepôt des denrées coloniales. Plusieurs causes déterminèrent cette décadence; la principale fut la lutte engagée entre l'ancien despotisme de l'étape, qui avait fait la force de la ligue hanséatique, et la libre concurrence, qui voulait se substituer au monopole. Dès l'an 1507, le comptoir de Bruges demandait aux diètes hanséatiques que défense fût faite aux Hollandais et aux Brabançons de vendre publiquement, au marché d'Anvers, du cuivre, de la cire et du goudron; ce négoce, disait-il, devait être exclusivement réservé aux marchands de la Hanse, et il fallait interdire en outre aux villes hanséatiques d'expédier directement leurs marchandises à des marchands qui n'appartenaient point à la confédération. En 1517, des plaintes plus graves parvinrent à Lubeck : des Hanséates avaient été maltraités à Bruges; leur position n'était plus tenable dans cette ville; ils demandaient

Digitized by Google

en conséquence de pouvoir transférer leur comptoir à Anvers. Mais la diète ajourna sa décision sur un point aussi important[1].

Il importe de remarquer que ce fut vers 1516, suivant Gucciardin, que les autres marchands étrangers, à l'exception de quelques Espagnols, vinrent successivement se fixer à Anvers; on distinguait surtout les maisons italiennes des Gualterotti, des Bonuisi et des Spinoli.

Indépendamment de ce mouvement irrésistible qui entraînait vers Anvers tout le commerce de l'Europe occidentale, d'autres causes hâtaient la décadence du comptoir de Bruges. Les villes de la Hanse vivant dans la dissension, la discorde s'était communiquée aux particuliers, et la ligue était tombée dans le mépris aux yeux des peuples et des souverains des Pays-Bas. Les Brugeois, voyant décliner leur prospérité, voulurent s'opposer au départ des Hanséates. Ils leur offrirent tous les genres de satisfaction et, en 1530, députèrent à Lubeck deux de leurs magistrats pour que la diète enjoignît aux Hanséates de retourner à Bruges. Les députés promettaient l'abolition de tous les tonlieux auxquels étaient soumis les bières et les vins débités en Flandre par les Osterlins. Le bourgmestre de Hambourg fit remarquer que le commerçant voulait être à Anvers et non à Bruges, et que le comptoir se transporterait de lui-même dans la première de ces villes, si on ne l'y autorisait point. Le comptoir fut maintenu à Bruges, à condition que cette cité ferait respecter les anciens priviléges de la Hanse. Cependant la question de la translation du comptoir fut encore traitée dans la diète de Lunebourg de 1535 et dans celle de Lubeck de 1540; les opinions continuaient à être partagées : les uns voulaient le maintien à Bruges, les autres se prononçaient pour Berg-op-Zoom; enfin, sur les instances des députés d'Anvers, la diète décida qu'une commission serait envoyée auprès de l'empereur et que si l'on obtenait dans le Brabant les mêmes priviléges dont le comptoir jouissait en Flandre, la translation serait accordée[2].

Les négociations de la Hanse avec le conseil et l'échevinage d'Anvers ne furent terminées qu'en 1545. Par une convention du 9 février de cette année, la Hanse et la ville d'Anvers se promirent

[1] Voy. Altmeyer, *Des causes de la décadence du comptoir hanséatique de Bruges*, p. 8.

[2] Altmeyer, *Des causes*, etc., p. 10-33.

Digitized by Google

réciproquement : liberté du commerce, protection légale, liberté d'association et de juridiction, sauf le droit de vie et de mort réservé aux souverains légitimes des parties contractantes; affranchissement de presque toute espèce d'accise; garantie effective de tous les priviléges hanséatiques en Brabant [1].

Les persécutions exercées contre les protestants, en France sous Henri II, et en Angleterre, sous Marie Tudor, furent aussi une cause d'accroissement pour Anvers. Les proscrits se réfugièrent en foule dans ses murs, où les priviléges commerciaux atténuaient encore la sévérité des édits de Charles-Quint [2].

L'expédition tentée contre Anvers par Martin Van Rossum, en 1542, avait également influé sur l'agrandissement de cette commune. Le maréchal du duc de Gueldre avait campé deux jours devant la ville et brûlé ses faubourgs. Pour mettre désormais cette cité déjà si riche à l'abri d'une surprise, le gouvernement et la commune firent construire une nouvelle enceinte. C'était une double muraille, flanquée de dix forts et séparée par de larges et profonds fossés, toujours remplis d'eau. Comme on avait défendu de bâtir autour de l'enceinte dans un rayon de 3,500 pieds, la population reflua dans la ville et la sûreté qu'elle offrit, jointe à la décadence de Berg-op-Zoom, y attirèrent de nouveaux habitants [3].

De 1550 à 1577, la population d'Anvers flotta presque constamment entre 150,000 et 200,000 âmes [4]. Vers 1566, on comptait dans les 212 rues et les 22 places de cette puissante cité plus de 13,500 maisons; elles y étaient plus chères que dans aucune autre ville de l'Europe, excepté Lisbonne. Anvers était riche en monuments anciens et nouveaux; ces derniers rappellent l'opulence de cette époque si fameuse dans nos annales. La tour de Notre-Dame, com-

[1] Altmeyer, *Histoire du comptoir hanséatique d'Anvers*, p. 13.

[2] Voy. Temple, *L'état présent des Provinces-Unies*, 2e partie.

[3] *Mémoire* de M. Reiffenberg, p. 114.

[4] En 1560, Contarini donne à Anvers 170,000 âmes et Guicciardin 100,000. Ce dernier ajoute que c'est son évaluation, la coutume n'existant point dans les Pays-Bas, comme en Italie, de faire le dénombrement de la population. Toutefois, Scribaniusa extrait d'un ancien registre le recensement par quartiers, et il a trouvé : 89,996 citoyens et 14,985 étrangers, ayant pris domicile; en tout : 104,981. Mais dans cette énumération n'étaient pas compris les matelots, les voyageurs, ni les habitants des faubourgs au nombre de 50,000 jouissant des droits de la cité. Enfin, suivant les calculs de M. de Reiffenberg, on comptait à Anvers de l'an 1549 à l'an 1561 au delà de 200,000 âmes.

Digitized by Google

mencée en 1482, avait été achevée en 1518. La nouvelle Bourse avait été construite en 1531. Elle était, suivant Gucciardin, la plus belle de toute l'Europe, avec ses quatre grandes portes, ses galeries remplies de boutiques où se vendaient les riches mercerie et où les peintres exposaient leurs œuvres. En 1560, on jeta les fondements de l'hôtel de ville et, le 5 mai 1564, on posa la première pierre de la maison des Osterlins (*Domus Hansæ Teutonicæ*). La ville d'Anvers s'était engagée à payer, pour la construction de cet édifice, la somme de 30,000 carlins, en six termes égaux, et les Hanséates, celle de 60,000 carlins. La maison devait devenir la propriété des Hanséates qui auraient, en outre, à proximité, une place libre pour se promener, contracter et négocier[1].

Les travaux des fortifications, la construction de l'hôtel de ville et celle de la Bourse augmentèrent considérablement les charges de la commune, bien que les revenus eussent également suivi une progression ascendante sous Charles-Quint. Mais l'équilibre avait été rompu par suite des nombreux emprunts que la ville avait dû contracter pour les États et pour le souverain[2].

Comment était gouvernée cette immense cité, centre du commerce de l'Europe, étape de tous les peuples? Quels étaient les droits de la bourgeoisie, les garanties assurées aux étrangers? Anvers, suivant Gucciardin, jouissait de tant de priviléges que l'on pouvait la considérer comme une espèce de république.

L'administration communale se composait de quatre membres: 1° la nouvelle seigneurie; 2° la vieille seigneurie, comprenant tous

[1] Altmeyer. *Hist. du comptoir d'Anvers*, p. 14.

[2] Les charges de la ville allaient toujours en augmentant. En 1561, elle devait payer annuellement 358,264 florins, dont 15,446 pour les rentes vendues pour la construction de la maison de ville, et 1,410 florins pour la bourse, sans compter au moins 200,000 florins dus annuellement pour les fortifications. Le 5 janvier 1564, la ville fut autorisée à emprunter une nouvelle somme de 150,000 florins pour la construction de la maison de ville et une autre somme de 500,000 florins pour les travaux des fortifications. De nouveaux impôts durent être créés pour garantir ces levées. On ne réussit pas cependant à porter la recette à la hauteur des dépenses, ainsi que le prouve un bilan dressé pour l'année 1569, où les recettes sont évaluées à . . . . . Liv. 445,047
et les dépenses à 531,910
laissant un déficit annuel de . . . . . Livres d'Artois. 86,863
Voy. *Notice historique sur les impôts communaux de la ville d'Anvers*, par M. Kreglinger, archiviste de la province. p. 137.

Digitized by Google

ceux qui avaient été échevins; 3° la bourgeoisie, comprenant les vingt-six capitaines des bourgeois et les chefs des treize *wycks* ou quartiers; 4° les cinquante-quatre doyens dirigeant les vingt-sept métiers de la ville. On trouvait, en outre, six confréries ou *gilden:* deux étaient composées d'arbalétriers, deux autres d'archers, la cinquième d'arquebusiers et les membres de la sixième se servaient de l'épée à deux mains.

Comme dans la plupart des autres villes des Pays-Bas, les plus hautes fonctions communales étaient attribuées à des familles patriciennes. Cette aristocratie urbaine ne pouvait se livrer au commerce.

Le *magistrat* ou nouvelle seigneurie était composé d'un premier bourgmestre, dit bourgmestre *du dehors;* d'un second bourgmestre, dit bourgmestre *du dedans* et de dix-sept échevins. Le bourgmestre du dehors traitait à la cour et avec les Etats du pays les affaires capitales; son collègue était particulièrement chargé de l'administration intérieure de la ville ainsi que de la police. L'administration de la justice était confiée à deux officiers royaux : le margrave, chargé des causes criminelles et l'amman ou *amfman*, chargé des affaires civiles. Le margrave et l'amman précédaient dans la hiérarchie les magistrats municipaux. Chaque année, au mois de mai, l'administration communale était renouvelée de la manière suivante : le *magistrat* ou seigneurie désignait neuf candidats; les treize wyckmeesters en désignaient neuf autres auxquels s'adjoignaient les dix-huit membres en fonction. Cette liste générale, contenant trente-six candidats, était envoyée au prince ou à son gouverneur ; il ne pouvait toutefois renouveler que la moitié de l'administration. Lorsque son choix était fait, deux chevaliers de la Toison d'or ou deux barons du Brabant se rendaient, accompagnés du chancelier du duché, à l'hôtel de ville d'Anvers. C'est là qu'ils faisaient connaître la décision du prince. La nomination des deux bourgmestres appartenait aux échevins, bien que le prince fût autorisé par la coutume à leur recommander les candidats qu'il désirait voir investis de ces fonctions. La seigneurie nommait également les magistrats inférieurs de la cité, les pensionnaires et les trésoriers, les doyens des métiers, les douze conseillers que les métiers devaient fournir pour l'assister, enfin les wyckmeestres ou capitaines des quartiers.

La liberté individuelle, principale garantie de toute société ré-

Digitized by Google

gulière, était formellement reconnue. Excepté dans le cas de flagrant délit, il était défendu d'arrêter ou d'emprisonner aucun bourgeois ou étranger, ayant son domicile à Anvers, et de séquestrer ses biens, s'il n'avait d'abord été appelé en justice et s'il n'avait été procédé contre lui suivant la loi. Toutefois un étranger ne pouvait exercer publiquement aucun métier à Anvers, à moins qu'il ne se fût fait recevoir préalablement bourgeois de la ville. Mais les formalités à remplir pour obtenir ce titre n'étaient pas grandes. L'étranger se rendait à la *vierschare* et y prêtait serment au duc de Brabant comme marquis du Saint-Empire ; après avoir versé ensuite une certaine somme dans le trésor public et une autre dans la caisse du métier auquel il voulait s'affilier, il était investi des droits civiques. Cependant, s'il n'était point originaire du Brabant, il ne pouvait, quoique bourgeois, aspirer aux magistratures supérieures ; mais cette exclusion ne s'étendait point à ses enfants.

Anvers faisait à cette époque plus d'affaires en un mois qu'il ne s'en négociait en deux années à Venise, quoique cette ville fût toujours une des premières places du monde. On comptait à Anvers plus de mille maisons étrangères. Les Espagnols, les Danois et les Osterlins réunis, les Italiens, les Anglais, les Portugais et les Allemands formaient les six *nations* qui s'étaient fixées dans la nouvelle métropole commerciale de l'Occident. Les marchands français y affluaient aussi, mais seulement en temps de paix. On avait admiré l'opulence des *nations* lors de l'entrée de Philippe II à Anvers en 1549. Pour accueillir royalement le fils de l'empereur, les marchands étrangers avaient dépensé 130,000 écus et formé un cortége dont la magnificence paraîtrait aujourd'hui presque fabuleuse : ils étaient tous à cheval, costumés avec une richesse inouïe, accompagnés de 496 laquais ou pages également à cheval et suivis de 4,000 valets de pied [1]. Les plus riches des négociants étrangers, contemporains de Gucciardin, étaient les Fugger d'Augsbourg. Le chef de cette maison, le *prince des autres marchands*, Antoine Fugger laissa en mourant la valeur de plus de six millions d'écus d'or, sans compter ses autres biens. Cette fortune avait été acquise à Anvers par le moyen du commerce, dans une période de soixante-dix années [2].

[1] Voy. de *Triumphe van Antwerpen*, ouvrage imprimé en 1549.

[2] Gucciardin et Mémoire de M. de Reiffenberg, p. 130.

Digitized by Google

La bourse était journellement fréquentée par plus de cinq mille négociants[1], en correspondance avec toutes les parties du globe : car le change embrassait les principales places d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, Londres et Lisbonne. Les rois d'Espagne et de Portugal ainsi que la reine Elisabeth d'Angleterre entretenaient à Anvers des facteurs chargés de contracter les emprunts nécessaires à leurs souverains ou de prendre de l'argent à *dépôt* ou à *change*, sous la caution de la couronne qu'ils représentaient. En 1559, sir Thomas Gresham, facteur de la reine Elisabeth, avait emprunté à Anvers la somme de 200,000 livres sterling, afin de pouvoir réformer le titre des monnaies anglaises, qui alors était extrêmement bas[2].

D'après le témoignage de Gucciardin, les marchands d'Anvers faisaient un grand abus de l'opération qu'ils appelaient *dépôt*. On entendait par ce mot prêter une somme d'argent à quelqu'un pour un temps et à un intérêt déterminés. Cet intérêt avait été porté par Charles-Quint et Philippe II, dans des temps difficiles, à douze pour cent annuellement. « Mais le temps et l'expérience ont démontré, dit Gucciardin, qu'un intérêt aussi énorme, encore augmenté par divers moyens, est très-préjudiciable aux pauvres ainsi qu'au commerce. Le dépôt, ajoute-t-il, ne serait avantageux à tous que si les prêteurs se contentaient d'un intérêt honnête, comme de six ou six et un quart, selon la permission octroyée par les derniers souverains aux gentilshommes et aux rentiers, et même de huit pour cent. Mais parce que les prêteurs ne se contentent pas de ces intérêts, le dépôt a eu de funestes conséquences. Autrefois les gentilshommes, qui possédaient quelque argent comptant, l'employaient à acheter des terres ou à améliorer leurs propriétés : ils occupaient ainsi beaucoup de bras et entretenaient l'abondance dans le pays; les marchands, riches en argent, l'employaient à faire venir des marchandises qui circulaient dans le pays et augmentaient les revenus du prince et des villes. Maintenant un certain nombre de gentilshommes, corrompus par la certitude d'avoir

[1] Altmeyer, *Histoire du comptoir d'Anvers*, p. 13. d'après Marquard, qui s'exprime en ces termes : « ... Et singulis diebus horis ante et pomeridianis in celeberrimo urbis compito, quod *Bursam* dixerunt, ultra *quinque hominum millia* negociationibus orbis terrarum expediundis conventus agerent. »

[2] Hume, *Hist. d'Angleterre*, chap. XLVI.

Digitized by Google

un gain énorme au moyen d'un dépôt excessif, baillent secrètement leur argent (car cela leur est défendu) ou bien le font bailler par main d'autrui à un taux usuraire; plusieurs marchands riches agissent de la même manière. Il en résulte que des domaines demeurent incultes et sans bétail suffisant, ce qui engendre cherté; que les marchandises manquent, ce qui augmente leur prix et porte dommage aux pauvres. » Toutefois Gucciardin signale un *nombre infini* de négociants qui réalisaient des bénéfices légitimes en se bornant à acheter et à vendre des marchandises.

Le tableau du mouvement commercial démontre, en effet, que l'abus, flétri par l'écrivain florentin, n'avait pas encore altéré les sources de la prospérité générale.

Aucun port ne pouvait rivaliser avec celui d'Anvers ; on y voyait les pavillons de toutes les nations du monde. L'Escaut portait librement jusque sous les murs de la ville les plus grands bâtiments[1]. Ils venaient tour-à-tour s'amarrer en face du *Graene*, machine ingénieuse au moyen de laquelle on déchargeait rapidement leurs marchandises. Les vaisseaux succédaient aux vaisseaux; la route liquide était constamment encombrée, constamment envahie. On vit plus d'une fois deux mille cinq cents navires dans le fleuve, et les derniers arrivés étaient forcés de rester deux ou trois semaines à l'ancre, avant de pouvoir s'approcher des quais et décharger leurs cargaisons. Presque chaque jour, cinq cents bâtiments entraient dans le port et en sortaient. Toutes les semaines plus de deux mille chariots arrivaient de l'Allemagne, de la France et de la Lorraine. Ces navires et ces voitures amenaient à Anvers toutes les productions du monde connu. L'art et la nature, dit Schiller, semblaient y avoir entassé toutes leurs richesses : c'était un étalage magnifique des dons du créateur et de l'industrie de sa créature.

En énumérant les principaux articles d'exportation et d'importation, nous donnerons une idée plus exacte de cet immense mouvement commercial et du haut degré de prospérité auquel était parvenue l'industrie belge, dont les produits circulaient alors dans toutes les parties du monde.

[1] « L'Escaut et son courant au-dessous de l'embouchure était du domaine du duc de Brabant, comme marquis du Saint-Empire; lui seul ou ses vassaux y percevaient des droits, dont les Anversois étaient affranchis pour eux, leurs navires et leurs marchandises sur toute la partie qu'on nomme le Hont ou Escaut occidental, et sur l'autre jusqu'à Berg-op-Zoom. » *Bibliothèque des antiquités belgiques*, p. 30.

Digitized by Google

L'Espagne envoyait à Anvers les richesses des Indes, les perles et l'or du Pérou, le sucre des îles Fortunées, les vins de Canarie, les fruits de l'Andalousie, le velours de Tolède, etc. Mais elle recevait en échange, les draps, les toiles, les meubles, les objets de quincaillerie fabriqués dans les provinces belges. Il en était de même du Portugal, qui envoyait à Anvers les productions des Indes orientales, le sucre du Brésil, les vins de Madère et les fruits de son territoire. Un commerce direct était également établi avec les côtes barbaresques ; les négociants belges y envoyaient les draps, les toiles, les serges, les merceries de leur pays. Tous les produits de l'industrie anglaise trouvaient un débouché dans les Pays-Bas ; mais, en revanche, les négociants d'Anvers exportaient en Angleterre de l'argent en bloc, de l'argent vif, draps d'or, d'argent et de soie, camelots, coton, épiceries, toiles fines et grosses, serges, tapisseries, houblon en grande quantité, poissons salés, armes de toute espèce, ustensiles de ménage, etc. Plus pauvres, l'Écosse et l'Irlande n'envoyaient à Anvers que des pelleteries et des cuirs : les Belges leur fournissaient des épiceries, du drap, de la toile et des merceries. Les régions septentrionales envoyaient dans la métropole de l'Escaut du blé, du cuivre, de la laine, du lin, des pelleteries, du bois pour la construction des navires, etc. Leurs vaisseaux rapportaient des épiceries, du sel, des draps d'Angleterre et de Flandre, des draps de soie et d'or, des tapisseries et une énorme quantité de meubles et ustensiles de ménage. L'Allemagne proprement dite envoyait par terre de l'argent en bloc et de l'argent vif, des cuirs, des meubles, des vins du Rhin, des armes, etc. Les Belges expédiaient dans cette contrée joyaux et perles, épiceries, draps de Flandre et d'Angleterre, toiles du pays, etc. La France envoyait par mer le sel de brouage, le pastel de Toulouse, les grosses toiles de Bretagne et de Normandie, les graines de Provence, ses vins rouges et blancs, du papier à écrire, etc. ; par terre, les draps fins de Paris et de Rouen, les cramoisis de Tours, les bourats de Champagne, les fils de Lyon. Les Belges expédiaient aux Français, des joyaux et des perles, de l'argent en bloc et de l'argent vif, du vermillon, des draps de Flandre et d'Angleterre, des toiles fines, des tapisseries, du houblon et du poisson salé. A Rome ils envoyaient également leurs draps, leurs tapisseries, leurs toiles, leurs serges, leurs meubles ; Ancône demandait surtout le drap d'Armentière, connu sous le nom des *quatre couleurs*, et la co-

Digitized by Google

chenille, en échange des camelots et des productions du Levant qu'elle expédiait à Anvers. Le contingent de Venise se composait, indépendamment des épiceries, de ses draps de soie alors célèbres, et des couleurs dont elle faisait un grand commerce; Anvers envoyait à sa rivale des meubles, des draps de Flandre et d'Angleterre, des serges de Hondschot, de Lille, d'Arras, de Valenciennes et de Mons. Le commerce d'échange n'était pas moins actif avec le royaume de Naples, celui de Sicile, le duché de Milan, la Toscane, Gênes; bref, avec toutes les autres parties de l'Italie.

Ce mouvement commercial avait fait des progrès prodigieux depuis dix ans. En 1550, on avait importé du Portugal pour 300,000 ducats de pierres précieuses, d'épiceries, de sucre; en 1560, on importa de Lisbonne pour 1,600,000 ducats seulement en épiceries et en sucres. En 1550, on avait importé d'Italie pour un million de ducats de la soie écrue et façonnée, du camelot et du drap d'or et de soie; en 1560, on en importa pour trois millions de ducats. Même progression dans le commerce avec le nord de l'Europe. L'importation des grains, du bois et du lin s'était élevé, en 1550, à 250,000 ducats; celle des grains seuls s'éleva en 1560 à plus d'un million et demi. En 1550, on n'avait évalué qu'à 800,000 ducats la valeur des importations françaises et allemandes; plus tard, les vins français qui se consommaient dans les Pays-Bas furent évalués à un million d'écus et les vins du Rhin à un million et demi de ducats. En résumé, le commerce de l'Espagne avec les Pays-Bas avait augmenté du double; celui du Portugal, de la France et de l'Allemagne avait triplé; celui d'Angleterre était devenu vingt fois plus considérable. En 1550, toute l'importation anglaise en étain, laine et draps s'élevait à 300,000 ducats; en 1560, l'importation de la laine s'éleva à 250,000 écus, le drap et les étoffes à plus de cinq millions de ducats. Gucciardin évaluait à plus de douze millions tout le commerce entre les deux pays[1]; et il ajoutait que les deux

[1] Ces chiffres résultent de la comparaison établie par Ranke entre la relation de l'ambassadeur vénitien Cavallo de 1550 et celle de Gucciardin. Nous ferons remarquer que le savant historien considère cette dernière relation comme représentant les Pays-Bas *en* 1566. La dédicace adressée par Gucciardin au *grand roi catholique* est effectivement du 20 octobre 1566; celle de la traduction française, adressée à Marguerite de Parme, porte la date du 16 août 1567, et l'ouvrage parut à Anvers dans le courant de cette année. Toutefois, Gucciardin s'explique clairement dans son introduction; il veut, dit-il, décrire les Pays-Bas « au même estat, degré et

Digitized by Google

peuples ne pourraient qu'à grand peine se passer l'un de l'autre. Aussi la reine Elisabeth fut-elle forcée de vivre en bonne amitié avec les Pays-Bas, comme État particulier de la monarchie espagnole, avant comme après leur insurrection contre Philippe II.

Anvers ne brillait pas moins par son industrie que par son commerce. On y trouvait des artisans en toutes sortes d'arts et métiers; on y fabriquait tout, draps, soieries, tapis turcs, armures, velours, etc. En 1560, on trouvait dans la ville 160 boulangers, 68 bouchers, 75 poissonniers vendant du poisson de mer, 110 chirurgiens et barbiers, 594 tailleurs et cordonniers, 124 orfèvres et tailleurs de diamants, 300 peintres ou sculpteurs. Parmi ces peintres, il y avait des artistes célèbres tels que François Floris, Martin De Vos, Louis Van Oort, Michel Coxie, Pierre Pourbus. En général, les hommes et même les femmes, en contact avec tant d'étrangers, parlaient trois ou quatre langues, le flamand, le français, l'espagnol et l'italien. On trouvait des fortunes princières parmi les négociants et une grande aisance dans la bourgeoisie; l'opulence, le luxe, se montraient dans les habits, les ameublements, les banquets, les fêtes populaires. « L'on voit presque à toute heure, dit Gucciardin, noces et danses; l'on entend de tous côtés le son des instruments et le bruit de chants joyeux; bref, en toutes choses, apparaissent la richesse, la puissance, la pompe et la splendeur de cette ville. »

La prospérité d'Anvers suivit en quelque sorte les destinées de la monarchie espagnole sous Philippe II. A mesure que cette puissance colossale s'affaisse et décline, à mesure que les Provinces-Unies affermissent leur indépendance, la rive droite de l'Escaut est désertée. Le commerce et l'industrie cherchent leur nouvelle métropole sur les bords du Zuyderzée; Amsterdam remplace Anvers, comme Anvers avait remplacé Bruges. En 1580, Gucciardin, donnant la seconde édition de son livre, y déclarait que le temps actuel ressemblait au temps antérieur comme la nuit au jour. C'est que le prince de Parme avait reconquis le sol mais non la population,

« forme qu'ils se trouvent jusqu'à l'année MDLX. » — M. de Reiffenberg croit, d'après les calculs de Gucciardin, que le montant de la vente et de l'achat des marchandises atteignait, année commune, la valeur de seize cent soixante-deux millions cinq cent mille florins des Pays-Bas, sans y comprendre la négociation des effets de change.

Digitized by Google

suivant l'énergique expression de Grotius. Cette population industrieuse avait cherché ailleurs la liberté et la paix qui lui manquaient dans nos provinces, déchirées et ruinées par les fureurs du fanatisme religieux. Au commencement du dix-septième siècle, la décadence d'Anvers était complète; le nombre de ses habitants se trouvait réduit de moitié, tandis que la population d'Amsterdam s'élevait rapidement à 50,000 habitants.

Digitized by Google

PROGRÈS RÉCENTS

ET

APPLICATIONS NOUVELLES DE LA PHYSIQUE.

(*Suite* [1].)

Il y a encore de nos jours des gens qui croient aux théories sur lesquelles reposent les principes des sciences, comme les fidèles d'une religion croient aux dogmes de leur foi, sans admettre la possibilité du doute, sans souffrir que ces théories meurent comme toutes les choses de ce monde, quand elles ont fait leur temps. Il faut pourtant bien, bon gré malgré, que les théories aient une fin, puisqu'elles ont eu un commencement. En physique, une théorie est une certaine façon d'expliquer un certain ordre de faits en les rattachant les uns aux autres. Les quatre éléments d'Aristote ont suffi longtemps à la science telle que l'antiquité l'avait léguée au moyen-âge et à la renaissance; puis débordés par des faits que les inventeurs des quatre éléments n'avaient pas prévus, ils ont fait place à d'autres explications qu'il ne faut pas prendre pour autre chose que pour ce qu'elles sont, des fils conducteurs dans le labyrinthe de la science.

Ces réflexions nous sont suggérées par la sensation profonde que produit en ce moment dans le monde, la théorie de l'*état sphéroïdal* des corps, déjà vieille de plusieurs années, mais récemment confirmée par une éclatante démonstration.

Rappelons à ce sujet que la ville de Milan, capitale du royaume

[1] Voir page 161.

Digitized by Google

lombard-vénitien, ayant été désignée pour la réunion du dernier congrès des savants italiens, mit en réserve une somme importante pour une expérience utile au progrès de la physique; le congrès devait désigner celle des branches de la physique à laquelle serait consacrée l'application de cette somme. Un savant français, M. Boutigny, obtint du congrès scientifique de Milan la faveur d'être appelé à faire, à l'aide des fonds alloués pour cet objet par la ville, la démonstration des lois qui régissent les corps à l'état sphéroïdal. L'impression produite par les résultats des expériences de M. Boutigny à Milan est encore toute récente; c'est toute une révolution dans la partie vitale de la physique; c'est un éclatant démenti donné aux théories les mieux consolidées, aux vérités le plus solidement ancrées dans l'opinion des savants.

Et que le lecteur ne se figure pas qu'il s'agit ici d'une de ces abstractions scientifiques auxquelles le public peut rester indifférent. Pour ne citer qu'un fait dont tout le monde, en Belgique plus qu'ailleurs, est exposé à subir les conséquences, disons tout de suite qu'en démolissant les bases de la théorie du calorique, M. Boutigny a mis le doigt sur la vraie cause déterminante des explosions de chaudières à vapeur, et qu'il a donné le vrai procédé pour les prévenir quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent : ce que nous avons à dire de ses idées et de ses expériences, n'a donc rien qui ressemble à de la science pure, dégagée de toute application aux choses de la vie.

Qu'est-ce donc que l'état sphéroïdal des corps? La réponse à cette question exige quelques explications. Quand Musschenbroeck inventait sa théorie des *parties frigorifiques* pour expliquer les effets du chaud et du froid, quand cette théorie mourait encore toute jeune, tuée presqu'à son berceau par les admirables lois du calorique, œuvre plus durable du génie de Lavoisier, ni l'un ni l'autre de ces deux savants ne croyait à l'éternité de son invention. Celle de Lavoisier a vécu sans altération jusqu'à notre époque; les découvertes de M. Boutigny n'ont fait, jusqu'à présent, qu'en ébranler une portion (la plus importante il est vrai); mais enfin il en subsiste encore une grande partie que, dans l'état actuel de la physique, rien ne peut encore remplacer. C'est beaucoup, sans doute, pour une hypothèse, d'avoir suffi pendant plus d'un demi siècle à expliquer et coordonner les faits conquis par l'étude d'une science qui n'a cessé de marcher dans cet intervalle au pas de

Digitized by Google

course, vers la conquête d'une masse toujours grossissante de faits nouveaux.

On sait que la théorie du calorique telle que l'avait formulée Lavoisier, avait pour principe l'équilibre du calorique libre dans les corps et la libre transmission du calorique par rayonnement dans tous les sens. Ce qui veut dire en langage vulgaire, que de deux corps, l'un froid, l'autre chaud, le premier prend de la chaleur à l'autre, s'ils sont en contact ou à proximité l'un de l'autre, jusqu'à ce que tous deux arrivent à avoir la même température. C'est pourquoi un fer refroidi à trente-cinq ou quarante degrés, brûle exactement comme un fer rouge. Selon la somme de calorique ou le degré de chaleur agissant sur eux, les corps peuvent être à l'état *solide, liquide* ou *gazeux*. Lavoisier n'avait pas soupçonné qu'il y en avait un quatrième : c'est celui qu'a trouvé M. Boutigny, l'état *sphéroïdal,* essentiellement différent des trois autres.

L'auteur de cette brillante découverte, la plus féconde dont la science se soit enrichie depuis longtemps, a eu la modestie de l'attribuer au hasard. Frappé d'un phénomène nouveau pour lui, qu'il avait observé en projetant de l'éther sur des charbons incandescents, il entreprit d'autres expériences dans la même voie et vit pour la première fois l'éther projeté dans un creuset de platine chauffé sur une lampe à l'esprit de vin, prendre, sans mouiller la paroi du creuset, la forme arrondie ou sphéroïdale, se vaporiser avec une extrême lenteur, et présenter cette particularité non encore observée, d'une masse d'éther *relativement froide,* contenue dans un creuset en contact avec la flamme vive d'une lampe, se maintenant dans un tel milieu, sans en prendre la température.

C'était du premier coup le renversement des lois selon lesquelles tous les physiciens admettent que se transmet le calorique ; ces vérités avaient cessé d'être vraies pour les corps à l'état sphéroïdal. S'il dut, comme il le dit, la première idée de sa découverte à un heureux hasard, il ne dut qu'à sa passion pour la science et à son beau talent d'expérimentateur, la connaissance des faits nombreux, aussi nouveaux que saisissants, dont il enrichit la physique.

Citons, pour en donner une idée au lecteur, l'une des plus concluantes de ces expériences.

M. Boutigny fit rougir *à blanc* une capsule de platine. Le lecteur peu familiarisé avec la langue de la science pensera peut-être que le rouge n'est pas blanc, pas plus que le blanc n'est rouge ;

Digitized by Google

nous sommes de son avis. Qu'il veuille bien se tenir pour averti que l'expression *rougir à blanc* est reçue et qu'elle désigne un degré de chaleur très-supérieur à la chaleur *rouge rouge*.

La capsule étant ainsi en pleine incandescence, M. Boutigny y projeta une certaine quantité d'acide *sulfureux anhydre* (privé d'eau), substance d'une grande volatilité. L'acide, malgré l'intensité de la chaleur à laquelle il était soumis, n'obéit point aux lois vulgaires de l'équilibre du calorique ; il ne passa point à l'état de vapeur ; il se pelotonna sur lui-même, prit la forme sphéroïdale, et s'y maintint fort paisiblement. M. Boutigny fit tomber avec précaution quelques gouttes d'eau dans le sphéroïde d'acide sulfureux ; l'eau s'y changea en glace à l'instant même. C'était sans doute un fait d'une étrange nouveauté en physique que ce glaçon retiré du milieu d'un sphéroïde d'acide sulfureux placé dans une capsule de platine chauffée à blanc. Il y avait dans telle circonstance donnée, tel état particulier des corps, où le calorique cessait de se transmettre par rayonnement, où ses lois étaient impuissantes, où leur action demeurait paralysée : fait immense, qui n'avait point été soupçonné !

Pour rendre le renversement momentanné de ces lois plus évident encore, M. Boutigny fit l'expérience suivante : un tube semblable à celui qui constitue les pèse-liqueurs ou aréomètres ordinaires, mais muni de deux boules l'une au-dessus de l'autre, pleines d'eau toutes les deux et d'une petitesse extrême, fut disposé de manière à plonger la boule inférieure dans l'intérieur du sphéroïde d'acide sulfureux, l'autre boule restant en dehors de ce sphéroïde. En un instant, l'eau de la boule supérieure se mit à bouillir : rien de plus simple, puisqu'elle plongeait dans l'atmosphère de l'intérieur d'une capsule incandescente ; mais la boule inférieure restée pendant ce temps environnée du sphéroïde, ayant été retirée puis immédiatement brisée, laissa à découvert *un glaçon* : l'eau qu'elle avait renfermée s'était gelée, pendant que celle de la boule supérieure était occupée à bouillir. Il y avait donc là, en contact les uns avec les autres, une capsule chauffée à 1,400 ou 1,500 degrés ; un sphéroïde d'acide posant sur la surface incandescente du platine, mais *froid à 11 degrés au-dessous de zéro ;* l'eau de la boule inférieure du tube, gelée par un froid de 11 degrés à quelques millimètres du feu ; l'eau de la boule supérieure, à la température d'environ 100 degrés ; et enfin un peu de vapeur libre, dont la tem-

Digitized by Google

pérature était, pendant l'expérience, la moyenne des quatre autres.

Quiconque, avant la démonstration du fait, l'eût énoncé comme appartenant à l'ordre des choses possibles, eut passé pour insensé. C'est une preuve de plus de la profondeur de ce mot d'un savant célèbre : il y a plus de choses possibles qu'on ne croit !

M. Boutigny a déduit d'une longue série de très-belles expériences les lois de l'état sphéroïdal, dont la plus singulière est la propriété de tous les corps en cet état, de prendre une température *d'autant plus basse* que le point de leur ébullition est lui-même plus bas. Ainsi, l'éther à l'état sphéroïdal descend à une température très-basse ; l'eau qui pour bouillir exige une chaleur si fort supérieure à celle de l'ébullition de l'éther, prend à l'état sphéroïdal une température de 96 degrés.

Chaque corps passe dans ce singulier état, par rapport au calorique, à une température qui lui est propre. Tant que subsiste cette température, le sphéroïde se maintient, la surface échauffée n'est point mouillée par le liquide sphéroïdal, et le peu d'évaporation qui a lieu s'opère avec une grande lenteur. Mais, que la température vienne à baisser suffisamment, alors l'état sphéroïdal disparaît subitement, le liquide mouille la surface chaude, entre en ébullition et disparaît instantannément sous forme de vapeur.

Notons soigneusement que tandis qu'il subsiste, le sphéroïde s'évapore, mais très-lentement, et que le peu de vapeur formé aux dépens de sa substance, se met en équilibre de température, non point avec lui, mais avec la paroi de la capsule qui contient le corps à l'état sphéroïdal. Ainsi, entre la surface du sphéroïde et celle de la capsule, il existe de la vapeur à un degré de tension d'une force réellement effrayante, car cette force peut dépasser celle de *mille atmosphères*.

Or, en portant un examen attentif sur quelques cas d'explosion de chaudières à vapeur dont les circonstances ont pu être observées, M. Boutigny arrive à cette conclusion qu'au moment où ces accidents déplorables se sont produits, l'eau devait être dans la chaudière à l'état sphéroïdal.

Le chauffeur voyant la production de la vapeur diminuer sans pouvoir s'en expliquer la cause, et se réduire presque à rien, mais avec un échauffement considérable et une tention anormale, le chauffeur a diminué le feu par prudence ; il a pu même vouloir, par excès de précaution, l'éteindre tout à fait.

Digitized by Google

Alors, à un moment donné, la température est devenue trop basse pour maintenir l'eau à l'état sphéroïdal; le sphéroïde s'est affaissé en retombant sur les parois encore chaudes de la chaudière, et au même instant, tout ce qui subsistait de liquide a passé à l'état de vapeur, produisant avec la rapidité de l'éclair un développement de force auquel rien ne pouvait résister. Cette force peut arriver à un degré de violence tel que la chaudière soit réduite en poussière.

En Amérique, un navire à vapeur périt par explosion sur un lac, près du rivage. Les armateurs l'avaient fait assurer. Parmi les preuves exigées pour constater l'explosion, il fallait un morceau quelconque de la chaudière. Cette pièce *ne put être fournie;* il ne se trouva pas, dans les débris du steamer échoué après l'explosion, un seul morceau de la chaudière assez volumineux, assez reconnaissable, pour qu'il fût possible aux experts de constater la nature de l'accident : la chaudière avait été littéralement pulvérisée!

Devant des effets d'une pareille puissance, on comprend ce que peuvent valoir les soupapes de sûreté et les autres mesures de précaution. Le seul procédé efficace consisterait, comme le propose M. Boutigny, à prévenir le passage de l'eau à l'état sphéroïdal, dans les chaudières à vapeur, soit en appliquant la chaleur latéralement, soit en tenant constamment les chaudières assez remplies pour que l'état sphéroïdal ne puisse se produire. Le principe est trouvé; il ne s'agit que d'en étudier les applications.

Afin de rendre le doute impossible, M. Boutigny a multiplié à Milan les expériences en présence du congrès des savants italiens. Des explosions provoquées par le passage subit de l'eau de l'état sphéroïdal à l'état de vapeur, ont pu donner une idée exacte de la violence réellement irrésistible d'une masse de vapeur produite tout à coup, et cela dans une atmosphère encore très-échauffée. Car, au moment où le fond de la chaudière cesse d'être assez chaud pour maintenir l'eau à l'état sphéroïdal, il règne encore dans l'intérieur de la chaudière une très-haute température, de sorte que la vapeur produite en un instant indivisible agit avec une tension inouie.

Mais, le hardi physicien ne s'épouvante pas de cette force effrayante; il sent qu'il n'en est point d'indomptable pour le génie de l'homme, armé de la science. Déjà M. Boutigny prévoit le

Digitized by Google

moment où la petite quantité de vapeur fortement échauffée que produit l'eau à l'état sphéroïdal, pourra être employée à de grandes productions de forces avec une faible dépense de calorique. Il faudrait dans ce cas que le chauffeur fût assez sûr de lui-même pour maintenir sans crainte l'eau dans un état que la plus légère modification de température peut faire subitement cesser, auquel cas rien ne peut empêcher l'explosion. Et pourtant telle est la sécurité qu'inspire la science à l'homme qui sait s'en servir, que d'un moment à l'autre nous pouvons avoir à entretenir nos lecteurs des essais d'application de cette même force cause de tant de désastres, dont la pensée seule fait frémir.

Les travaux de M. Boutigny ouvrent à la science un champ nouveau et sans limites. La physique doit désormais étudier le calorique sous un nouvel aspect; la transmission de la chaleur n'est plus expliquée dans ses effets les plus curieux par les lois précédemment constatées; l'attraction et la répulsion, ces deux forces dont l'une est l'absence de l'autre et qui par conséquent ne sont qu'une seule et même force, se manifestent dans des conditions imprévues, qu'on ne peut plus coordonner aux autres faits connus de la même série.

Par exemple, il résulte de l'état sphéroïdal des corps une nouvelle force répulsive complétement inexpliquée. Le sphéroïde, quelqu'en soit la nature, *ne touche point* à la surface incandescente, métallique ou autre : c'est un fait que M. Boutigny a voulu constater par les expériences les plus concluantes; nous en rapporterons une seule.

Une plaque de platine est chauffée au rouge au-dessus de la flamme d'une lampe. On pose sur cette plaque un cylindre en cuivre de quelques centimètres de hauteur, dans lequel on introduit un gramme d'eau noircie avec du noir de fumée; cette eau passe immédiatement à l'état sphéroïdal. Le cylindre de cuivre est percé de deux trous en regard l'un de l'autre, à son point de contact avec la plaque. Or, par ces deux ouvertures, si l'expérience est faite dans un lieu obscur, on voit distinctement la flamme d'une bourgie placée dans leur prolongement. Ainsi, le sphéroïde *ne touche pas* à la plaque; il y a entre ces deux corps un espace mesurable, et une force répulsive résultant de l'état sphéroïdal les maintient écartés l'un de l'autre.

Cette force se manifeste d'une façon pour ainsi dire encore plus

Digitized by Google

saisissante, lorsque le phénomène a lieu en sens inverse. Plongez par exemple dans de l'eau tiède un cylindre d'argent de quelques centimètres de longueur, chauffé au rouge blanc. Vous croyez peut être qu'il va s'en suivre une forte production de vapeur, et par suite une sorte d'explosion? Pas du tout. L'eau, à l'approche de l'argent incandescent, se retire de toutes parts; les couches les plus voisines du métal échauffé passent à l'état sphéroïdal; elles ne se convertissent point en vapeur, et l'on a le temps de retirer de l'eau le cylindre, sans qu'il ait été mouillé : l'eau ne lui a pas touché.

Dans d'autres circonstances un effet singulièrement remarquable se produit lorsqu'un cylindre d'argent incandescent est plongé dans de l'eau amenée d'avance, sur une plaque métallique, à l'état sphéroïdal. L'eau du sphéroïde s'écarte dans tous les sens et reste suspendue en forme d'anneau liquide, tout autour du cylindre, comme l'anneau de Saturne autour de sa planète.

Tel est en abrégé l'exposé, aussi lucide qu'il nous a été possible de le faire, de la théorie de l'état sphéroïdal des corps, et des expériences les plus décisives faites à Paris et à Milan par M. Boutigny pour la démonstration de cette théorie.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les conséquences qu'il en tire pour expliquer sur des bases nouvelles le système du monde, et en particulier, la formation des planètes, celle des comètes, et l'état dans lequel il suppose que doit être le soleil. Ces conjectures, quoique fort ingénieuses, ne sont néanmoins que des conjectures, laissant comme moyen d'expliquer les grands phénomènes astronomiques, énormément à désirer. Mais, même dans cette partie de son travail, M. Boutigny sait en multipliant les expériences, enrichir la physique des faits les plus curieux, les plus utiles aux progrès de la science, même aux yeux de ceux qui n'adoptent pas ses conclusions.

C'est ainsi que, pour prouver que les corps à l'état sphéroïdal jouissent, à l'égard du calorique, d'un pouvoir reflecteur absolu, et peuvent rester froids quoiqu'environnés d'un milieu incandescent, il a fait passer à l'état sphéroïdal de l'acide sulfureux anhydre dans l'intérieur d'une sphère creuse en porcelaine fortement chauffée et munie d'une ouverture. Un thermomètre plongeant dans le sphéroïde d'acide descend à la température *de 11 degrés au dessous de zéro;* un autre thermomètre placé dans l'intérieur de la sphère de porcelaine, hors du contact du sphéroïde d'acide

Digitized by Google

sulfureux, monte en un moment à 500 degrés, et se brise.

C'est le même contraste démontré dans une de ses premières expériences; seulement ici, les faits se passent à l'intérieur d'un globe creux et n'en conservent pas moins complétement le même caractère. M. Boutigny en conclut que les choses doivent se passer de la même façon dans le soleil, et que cet astre peut renfermer un noyau parfaitement froid, autour d'une atmosphère incandescente. On voit qu'en tout cas, il s'en faut de bien peu que l'équilibre du calorique admis si longtemps comme la règle à la surface de notre planète, ne se montre comme une véritable exception dans notre système planétaire.

Au point de vue de la science, les recherches de M. Boutigny sur l'état sphéroïdal des corps ont, on le voit, une portée que n'a eu aucun des travaux des physiciens modernes depuis longues années. L'illustre Berzélius a exprimé le vœu que ces recherches fussent complétées; tous les princes de la science en Europe entrent avec enthousiasme dans ses idées et dans les applications fécondes de sa théorie. Au point de vue économique, encore quelques efforts, et l'état particulier de la vapeur produite par l'eau réduite en sphéroïde, donnera lieu à une force nouvelle, d'une incalculable puissance, excessivement dangereuse quant à présent, mais dont il est permis d'espérer qu'on saura prochainement se servir en en supprimant les dangers.

C'est ainsi que l'homme marche rapidement de nos jours vers l'empire absolu qu'il exercera un jour dans toute sa plénitude sur les forces brutes de la nature inintelligente. N'est-ce pas dès à présent un spectacle digne d'admiration que ce triomphe de la science sur les développements de puissance les plus disproportionnés en apparence avec le pouvoir humain?

L'orgueil légitime qu'inspire ce spectacle est, il est vrai, singulièrement amoindri lorsqu'on pense qu'avant de prendre rang parmi les premiers physiciens de son époque, M. Boutigny a longtemps occupé une modeste pharmacie dans la petite ville d'Evreux (Eure), où il est né, que, sans des circonstances fortuites, il pouvait ne jamais percer, vivre et mourir apothicaire et priver la génération présente de sa brillante découverte qu'un homme moins persévérant que lui se serait lassé de poursuivre?

Quand donc les nations seront-elles assez sages pour comprendre que les hommes supérieurs aux autres par la science appartiennent

Digitized by Google

au genre humain tout entier, et qu'il est de l'intérêt le plus pressant de tout le genre humain d'aider en commun à des progrès dont il doit profiter en commun? Les hommes comme M. Boutigny sont de ceux qui poussent en avant la science, et qui, sans calculer les obstacles, reculent les limites du savoir au profit de tout la race humaine.

Digitized by Google

ANDRÉ BOURLETTE [1].

Épisode de l'histoire de la réforme à Liége.

Le pays de Liége ne resta pas étranger au mouvement réformateur qui agita l'Europe au seizième siècle; familiarisées avec les idées de liberté politique, ses populations durent se montrer favorables à l'affranchissement de la pensée. Cette disposition des esprits existait également dans toutes les provinces des Pays-Bas. Il y en avait une autre particulière aux Liégeois.

Leur territoire formait une principauté ecclésiastique. Ils avaient été, dans les deux siècles précédents, en lutte fréquente avec leurs souverains. Des hommes tels que Henri de Gueldre, Jean de Bavière et Louis de Bourbon (pour citer quelques noms), pouvaient n'être pas dépourvus de qualités administratives; mais ils faisaient, à coup sûr, de fort mauvais prélats, et les scandales de leur vie privée n'étaient guères propres à relever la dignité religieuse dont ils étaient revêtus. Or, on aura beau prétendre qu'il n'est pas juste de confondre le prince avec l'évêque, l'homme avec le prêtre, l'esprit du peuple ne se prête pas à cette distinction subtile, et le sentiment religieux fléchira toujours là où le fait ne répond pas aux paroles, là où il est impossible d'estimer celui même qui a charge de maintenir le dogme.

Ce n'est pas, du reste, dans les historiens anciens du pays qu'il faut s'attendre à trouver des détails précis sur les progrès de la réforme à Liége. Membres du clergé, hostiles en cette qualité à toute doctrine hétérodoxe, désireux de conserver à leur église un titre dont elle s'enorgueillissait, celui de fille chérie de Rome, ces écrivains se sont attachés à dissimuler tout ce qui pouvait porter atteinte à sa réputation d'orthodoxie; ils ont amoindri et parfois

[1] La plupart des renseignements que contient cet article sont empruntés à un travail fort intéressant, publié par M. Bakhuizen van den Brink, dans une revue hollandaise : *de Gids*. M. Bakhuizen, explorateur assidu de nos archives, travaille, depuis plusieurs années, à un ouvrage sur cette époque.

Digitized by Google

dénaturé les faits, dès qu'ils y entrevoyaient une conséquence contraire à leur système. Il faut donc se tenir en garde contre leurs réticences; le triomphe du catholicisme sur son plus redoutable adversaire, rencontra là plus d'obstacles qu'ils ne le disent.

Érard de la Marck, administrateur habile et prélat honnête, mais d'un zèle excessif, vit naître la réforme en Allemagne. Charles-Quint trouva en lui, dans sa lutte avec les idées nouvelles, un fervent allié. De bonne heure à Liége des mesures furent prises contre les dissidents, et un carme, nommé Jean Jamolet, y exerça les fonctions d'inquisiteur. Les bourgeois virent dans ces actes des atteintes à leurs vieilles franchises. Déjà en 1531, lors de cette émeute désignée sous le nom de *révolte des Rivageois*, et qui, au dire des historiens de Liége, n'eut pour objet que la cherté des grains, on vit figurer la demande de réduire la juridiction de l'official.

L'année suivante, la résistance prit une forme plus précise et plus redoutable. Des hommes que le chanoine Chapeaville, malgré les préjugés de sa robe, n'hésite pas à tenir pour de *bons citoyens*, s'associèrent au mouvement, et l'évêque, en présence de l'opposition générale, fut obligé de reconnaître aux bourgeois le droit de récuser la compétence d'un tribunal ecclésiastique, s'ils n'avaient été préalablement convaincus d'hérésie devant leurs juges naturels. Comme toujours, la persécution avait manqué son but, et Érard put apprécier les progrès qu'avaient déjà faits les nouvelles doctrines, en les voyant adoptées par des membres mêmes de son église.

Cette concession, arrachée au prince, ramena à Liége une semi-tolérance et la disparition des bûchers. Désormais, en dépit des édits et des instances d'Érard, le bannissement fut à peu près la seule peine prononcée contre les dissidents; le bannissement sans la confiscation des biens, odieuse mesure réclamée par tous les despotismes, et qui était énergiquement repoussée par la paix de Fexhe, comme par les institutions écrites ou traditionnelles des autres provinces de notre pays.

Robert de Berg voulut revenir aux voies de contrainte rigoureuse. Un édit qui renouvelait, en les renforçant, les dispositions pénales d'Érard de la Marck dont il était le troisième successeur, fut publié, en 1562, du consentement du chapitre et des échevins. Mais les jurés et le conseil de la cité, agissant surtout à l'instigation des métiers où la réforme avait fait de nombreux prosélytes, s'opposèrent à l'édit, et une formidable émeute éclata, qui força encore l'évêque à reculer. Il abdiqua l'année suivante, après avoir fait admettre pour son successeur Gérard de Groesbeck.

Le nouvel évêque ne fut inauguré, et ne prit la direction des affaires qu'en 1565. Pendant deux ans le pouvoir resta donc, sans unité et sans force, aux mains du chapitre. Précisément alors, dans les provinces soumises à Philippe II, la réforme organisait ses moyens de résistance, et faisait les préparatifs de la lutte terrible qu'elle soutint avec le monarque espagnol. Liége en

Digitized by Google

éprouva le contre-coup. Bientôt on put désigner, dans le quartier d'Outre-Meuse, la maison où les réformés se réunissaient pour célébrer la cène; c'était celle d'un bourgeois nommé Cottin de Spau. On citait aussi, parmi les notables qui avaient adopté la doctrine de Luther : Aimon de Marneffe, Winand de Brialmont, Bonaventure Cornet, Evrard Granioul, Gérard de Lambres, Jean Sassembrouck et Evrard Spierinck.

Une tolérance provisoire fut jugée insuffisante, et le conseil de la cité reçut un jour l'invitation d'autoriser l'exercice public du culte réformé. Jusque là cette assemblée avait marché d'accord avec les gens des métiers; il ne s'était agi que du maintien des franchises populaires. Mais s'associer à l'établissement de la liberté religieuse, chose inouïe alors, c'eut été, aux yeux des catholiques, faire acte d'apostasie, et la demande rencontra la répulsion la plus vive, quoique déjà les dissidents comptassent des leurs dans l'administration municipale.

Le bourgmestre Pierre Bex et l'avocat Gérard de Fleron se firent l'organe des sentiments de la majorité du conseil. Ils se transportèrent dans la chambre du métier des orfèvres, cité comme le plus favorable aux novateurs, et, interpellant ceux qui voulaient changer de religion, ils les sommèrent de se faire connaître. Nul n'ayant osé répondre à cet appel, la demande fut repoussée.

Cependant les réformés n'abandonnèrent pas leur projet, et ils envoyèrent des députés à Francfort, pour obtenir de l'empereur et de la diète l'autorisation que leurs propres magistrats leur refusaient.

Groesbeck prit à cette époque les rênes du gouvernement. Trop adroit pour recourir immédiatement à l'emploi de la force, il comprit la nécessité d'ôter à la réforme le caractère d'une question constitutionnelle, et de ramener d'abord à lui les catholiques, qui ne faisaient cause commune avec les dissidents, que dans l'intérêt du maintien des libertés nationales; système que les circonstances mêmes suggéraient à Philippe II, et que, pour son malheur, il rejeta en envoyant en Belgique l'odieux duc d'Albe.

Le lendemain de son inauguration, Groesbeck obtint l'assentiment unanime des États, à un édit qui ne reconnaissait d'existence légale qu'à la religion catholique, et prescrivait la recherche sévère des hérétiques, sauf toujours à respecter les franchises de la bourgeoisie. Quelque temps après, il réclama le droit de garder les clefs de sa capitale. On le lui contesta. Un autre se fût obstiné; lui consentit à soumettre la difficulté au jugement du tribunal de l'empire. Il publia aussi différents récès du cercle de Westphalie contre la réforme. Des réclamations s'élevèrent; il céda encore, ne voulant pas risquer sa popularité, et se contentant des moyens mis à sa disposition, tout insuffisants qu'ils lui parussent.

Les événements allaient lui venir en aide.

En 1566, les excès des iconoclastes belges avaient excité l'indignation de

Digitized by Google

tous les catholiques. Groesbeck comprit qu'il y avait là pour lui un sentiment à utiliser. Il commença par expulser les réformés de Hasselt, de Maeseyck et de Stockem, où ils dominaient, puis il se décida à les frapper à Liége même, dans la personne d'un de leurs principaux chefs, André Bourlette.

Par son âge, son instruction, sa position sociale, cet homme était en grand crédit auprès de ses concitoyens. Issu d'une famille patricienne, où, depuis plus d'un siècle, la charge de receveur général du Limbourg se transmettait de père en fils, il était lui-même, depuis 1538, revêtu de cette importante dignité. Un de ses parents, son frère peut-être, était le médecin du prince. Sa fille avait été mariée à un riche Liégeois, nommé Jean de Somme, qui occupait un poste dans l'armée de Philippe II, et fut plus tard, par le duc d'Albe, nommé contrôleur du château d'Anvers.

Bourlette était attaché de cœur aux doctrines nouvelles. Il avait été le confident, le conseiller de toutes les démarches des réformés liégeois, mais sans faire un acte qui fût de nature à le compromettre. Pour le traduire en justice, il fallait cependant des indices: l'espionnage en procura.

L'infortuné avait admis à sa table un certain Jean de Wick. Sans être bourgeois de Liége, cet homme s'était cependant acquis, du moins parmi les reformés, une certaine autorité qu'il devait à l'exagération de son luthéranisme. C'était un agent provocateur; la suite des faits le prouve. La hardiesse de ses discours et de ses démarches ayant attiré l'attention des magistrats, il fut jeté en prison. Dénoncé par lui, Bourlette fut aussi arrêté; mais il prouva que c'était son accusateur même qui avait tenu les propos dont on lui faisait un grief.

Son acquittement n'était pas douteux. Malheureusement pour lui, on découvrit dans l'entrefaite une circonstance qui le perdit.

A un repas où l'avait invité le chef d'une abbaye des environs (et ce n'était probablement encore qu'un guet-à-pens), il s'était formellement prononcé contre la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. La circonstance était décisive, et les témoins nombreux; la plupart des moines avaient entendu le propos. Bourlette ne put le nier, et fut donc reconnu coupable. Mais la peine de bannissement à perpétuité prononcée contre lui, prouve que les édits contre les sectaires continuaient à ne pas être exécutés avec une rigueur excessive.

Bourlette se pourvut contre la sentence. Il soutint qu'aux termes de la paix de religion, il devait avoir, comme sujet de l'empire, un délai pour réaliser sa fortune, et se transporter ensuite là où il lui serait permis de pratiquer le culte dont sa conscience avait fait choix. C'est ce qui avait eu lieu, quelques années auparavant, pour plusieurs dissidents, au nombre desquels figurait un libraire du nom de Bonaventure.

Près de deux années s'écoulèrent avant l'élargissement de Bourlette. Il nous est impossible de dire si ce fut le résultat de l'exécution de la sentence

Digitized by Google

de bannissement, ou un acte de condescendance dû à l'intervention du conseil de la cité en faveur de l'accusé qui y comptait plusieurs amis. De ces deux hypothèses, la première est la plus probable.

Bourlette, sorti de prison, se rendit à Aix-la-Chapelle. Il y rencontra un assez grand nombre de ses compatriotes, comme lui partisans de la réforme. A leur tête se trouvaient Lumey, Delvaux, Louvirval, Bethon, Barchon, qui tous se firent un nom dans les événements de ce temps; probablement aussi un autre liégeois du nom de Jean Bouvier que Le Petit signale comme *maître expert en matière de feux artificiels et ayant fait dure guerre à l'Espagne.*

C'était l'époque où le prince d'Orange, proscrit par le duc d'Albe et son conseil de sang, s'apprêtait à rentrer dans les Pays-Bas à main armée (1568). Il avait choisi le pays de Juliers pour quartier d'assemblée, et y organisait les recrues qui se faisaient, en son nom, dans toutes les contrées voisines.

A son arrivée à Aix, Bourlette fut parfaitement accueilli. Son compatriote Delvaux le présenta au prince qui lui confia les fonctions de munitionnaire général, et le chargea de lui procurer, au moyen des amis qu'il avait conservés à Liége, le passage par cette ville. L'exilé accéda à sa demande, et devint, dès ce moment, le chef d'un complot qui semble avoir eu pour objet de dépouiller Groesbeck, et de changer même la forme de la principauté; on rapportait du moins que Lumey, représentant d'une famille qui avait fourni plusieurs évêques, élevait ses prétentions jusqu'à l'espoir de jouer dans son pays, avec le titre de stathouder, le rôle que Guillaume était appelé à jouer en Hollande. Il était aisé d'organiser le complot. Tous les réformés n'avaient pas quitté Liége, et les plus dangereux, peut-être, étaient ceux qui y étaient restés pour prêter la main à un mouvement intérieur. Des rapports continuels existaient entre les uns et les autres, et l'autorité de l'évêque était si peu respectée, que tout cela se faisait publiquement, au mépris des ordonnances publiées à ce sujet. Comment en eut-il été autrement, alors que les représentants de la bourgeoisie, chargés d'en assurer le maintien, étaient les premiers à les enfreindre!

Les premières démarches de Bourlette annonçaient un heureux succès. Deux émissaires étaient venus le trouver à Aix, pour lui promettre l'assistance des métiers. Le complot s'organisait, et comptait des adhérents dans le sein même du conseil de la cité. Seulement il fallait promettre que tout acte de violence serait rigoureusement interdit.

Le moment était venu de vérifier quel fond il y avait à faire sur ces promesses. Avant de parvenir à recruter son armée, Guillaume avait eu à surmonter des difficultés de toute espèce. Il donna l'ordre d'entrer en campagne, dès qu'il apprit que le duc d'Albe, après avoir écrasé Louis de Nassau à Jemmingen, se proposait de traverser la Meuse et de venir l'attaquer. Ses forces montaient à près de 25,000 hommes, dont un tiers de cavalerie. Les popula-

Digitized by Google

tions catholiques se racontaient avec effroi comment le diable s'était mêlé de l'affaire : on l'avait vu monté sur un cheval noir, soufflant dans une corne, se donnant pour chef de deux cornettes de cavalerie, et payant généreusement ceux qui voulaient s'engager au service des *Gueux*.

Ce payement généreux était une supposition toute gratuite. Guillaume se trouvait, au contraire, dans de graves embarras financiers. Ses ressources, à peine suffisantes pour commencer la guerre, ne l'étaient pas pour la continuer. Il comptait sur les promesses qui lui avaient été faites, promesses brillantes, mais qui ne se réalisèrent pas. C'est ce qui explique l'indécision de ses manœuvres pendant cette campagne, ses continuelles hésitations, son désespoir quand il vit qu'aucun mouvement intérieur ne répondait à ses excitations. Son plan en dépendait en grande partie. Aussi tenait-il à ce que Liége se prononçât en sa faveur, beaucoup moins pour avoir un passage assuré, que pour l'effet moral qu'il en attendait; ce devait être, lui semblait-il, le signal donné à d'autres villes, et un exemple destiné à porter ses fruits.

Son attention se porta aussi sur Anvers, cette ville autrefois soumise à son autorité et où il conservait de nombreux partisans. Le gendre de Bourlette, Jean de Somme, était venu voir à Aix son beau-père. Pour lui, contrôleur du château d'Anvers, c'était une démarche bien imprudente. Sa présence dans une ville, où l'on recrutait ouvertement en faveur de l'insurrection, ne pouvait manquer d'exciter la défiance. Le duc d'Albe, sans doute, ne connut pas toutes les circonstances de l'entrevue; mais il fut suffisamment averti de se tenir sur ses gardes, et la surveillance qu'il exerça amena plus tard la découverte d'une trâme directement ourdie contre lui : à la demande du prince d'Orange et à la sollicitation de Bourlette, Jean de Somme avait promis, paraît-il, dès que le duc d'Albe éprouverait un échec, de se prononcer en faisant incendier la forteresse confiée à sa garde.

Guillaume commença par s'emparer de Witthem. Ce château, situé sur la rive droite de la Gheule, était la propriété du comte de Cuylembourg. Après la confiscation de biens prononcée contre ce seigneur, on y avait envoyé une garnison qui dut capituler. Le prince d'Orange commit une faute en séjournant là quelque temps; dans une entreprise comme la sienne, la célérité était une des premières conditions de succès.

Bourlette s'empressa de se rendre d'Aix à Witthem. Une députation liégeoise y arriva bientôt après. C'étaient tous hommes considérés. Deux frères de Thier y figuraient avec le doyen Aymon de Marneffe et son fils. On y comptait aussi le procureur Maret, qui paraît n'avoir été là que pour observer et dénoncer ensuite ses compatriotes; car c'est par sa déposition qu'ont été connues les principales circonstances. Cette députation avait été, sans doute, provoquée par le prince d'Orange; elle arriva à Witthem conduite par un domestique, que son munitionnaire général avait envoyé à Liége sous prétexte d'y acheter des fruits. Les rapports établis entre le duc d'Albe et Groes-

Digitized by Google

beck avaient été découverts; Guillaume savait que l'assistance des Espagnols était promise. Sa politique devait donc tendre à paralyser les efforts de l'évêque, et il réitéra l'offre déjà faite en son nom de marcher au secours de la ville, si l'on tentait d'y introduire des troupes étrangères.

Les Liégeois furent joyeusement accueillis au camp, et traités par ceux de leurs compatriotes qui s'étaient ouvertement associés à la cause des *Gueux*. Le lendemain de leur arrivée, on les présenta au prince. Les détails de l'entrevue sont consignés dans la déclaration du procureur Maret. Il raconte que le matin de bonne heure, étant au pont de Witthem avec un domestique de Lamey, il vit venir Bourlette accompagnant les députés arrivés la veille avec lui. Tous furent invités à se rendre au château où le prince était logé. Après leur avoir fait vider quelques bouteilles de vin pour bien les disposer, on les introduisit dans une chambre où Guillaume ne tarda pas à entrer. S'adressant aux Liégeois les plus rapprochés de lui, il leur dit qu'il avait préparé une lettre pour le conseil de la cité, et qu'il était aise de les voir pour leur confirmer ses assurances amicales. Bourlette, au nom de ses compatriotes, répondit qu'ils étaient disposés à s'employer pour procurer à l'armée le passage par Liége, à condition qu'il ne fût causé aucun dommage.

Le prince se retira ensuite, et les Liégeois passèrent dans une salle où on leur servit un repas splendide. Pendant le dîner, la lettre dont il avait été question dans la conférence leur fut présentée. Ils y réclamèrent une addition dont nous dirons le sens tout à l'heure. Mais avec cette addition encore, ils refusèrent de se charger de la missive adressée aux *bourgmestres, jurés, conseil & généralité des trente-deux métiers;* c'était une invitation à méconnaître l'autorité constitutionnelle de l'évêque. Le lendemain, les députés regagnèrent Liége par des chemins différents.

Sur leur refus, la lettre avait été confiée à un trompette. Ce document est connu. Guillaume déclarait son intention de combattre le duc d'Albe, dont la tyrannie, non satisfaite de désoler les Pays-Bas, menaçait l'indépendance des Etats voisins; il engageait les Liégeois à l'assister, en lui procurant le passage par leur ville, et lui fournissant des vivres à un prix raisonnable.

La lettre se terminait par cette phrase, évidemment ajoutée après coup: « Messieurs, en faisant ce que dessus vous ai requis, tiendray la main et don-« neray tel ordre vers mon exercite, qu'il n'adviendra nulle foule ou pillage « en votre pays. »

C'était, en effet, l'addition réclamée par les députés liégeois, et dont le procureur Maret parle dans sa déclaration.

Quand le trompette se présenta à la porte d'Amercœur, il put s'apercevoir que la ville était bien gardée. Le mayeur, s'approchant accompagné des deux bourgmestres, lui demanda le motif de sa venue. Sa réponse fut qu'il n'avait rien à démêler avec le mayeur ni avec son maître, et que son message s'adressait au conseil de la cité.

Digitized by Google

L'arrogance du messager trahit le mécompte que lui faisait éprouver la présence du mayeur : Henri de Berlaymont appartenait à une famille fortement opposée au prince d'Orange et à sa cause.

Les deux bourgmestres prirent la lettre et la communiquèrent au conseil. Une décision conforme aux désirs de Guillaume eut-elle été possible, elle cessait de l'être dès que le mayeur avait eu connaissance du message; ses sentiments étaient connus, et on pouvait être assuré que déjà les précautions nécessaires étaient prises. On décida donc l'envoi d'une députation à l'évêque, qui engagea à ne pas adopter un plan de conduite dont la nécessité ne pût être justifiée auprès de l'empereur. Quelques nobles vinrent ensuite à l'assemblée du conseil pour y défendre les prérogatives de l'évêque. Parmi eux figurait un homme qui, de partisan du prince d'Orange, était devenu son ennemi déclaré, Guillaume de Mérode seigneur de Waroux. Cédant à leurs exhortations, le conseil renvoya le trompette avec une réponse contenant en somme qu'il n'appartenait qu'aux Etats du pays d'accorder, de concert avec l'évêque, passage à travers le territoire.

Deux jours après, Guillaume, trompant la surveillance du duc d'Albe qui se tenait en observation à Maestricht, traversa la Meuse près de Stockem (7 octobre 1568). Pendant la campagne de trois semaines qui suivit, le lieutenant de Philippe II s'attacha à éviter un engagement décisif. Son armée n'était pas inférieure en nombre à celle de son adversaire; mais elle ne se composait pas uniquement d'Espagnols ; elle comprenait aussi des réformés allemands dont la fidélité était douteuse, et des catholiques belges que la mort récente du comte d'Egmont avait exaspérés. D'ailleurs les embarras financiers de Guillaume lui étaient connus. Pourquoi eut-il été compromettre, par sa précipitation, un succès dont il pouvait être redevable à l'action seule du temps? Sa tactique se borna donc à fermer à l'ennemi l'entrée des villes, et à ne lui laisser que des villages déserts. Il y avait menace de mort contre les habitants qui auraient fourni des vivres aux *Gueux*, et ceux-ci, indisciplinés et mal payés, détruisaient eux-mêmes les ressources du pays.

Le prince d'Orange, toujours surveillé de près, s'avança sur Tongres dont il ne put obtenir l'entrée; puis, après avoir cruellement rançonné les petites villes de Saint-Troud et de Léau, il alla faire sa jonction, non loin de Jodoigne, avec quelques milliers de huguenots français que lui amenait François de Hangest, seigneur de Genlis.

Ces soldats fanatiques, dont les cœurs étaient endurcis par plusieurs années d'une guerre civile et religieuse, avaient pénétré dans les Pays-Bas par le Luxembourg. Le sac et l'incendie de l'abbaye de Saint-Hubert furent leur début. L'abbaye de Hastière, où ils passèrent la Meuse, éprouva le même sort. Pillant, dévastant, massacrant tout ce qui se trouvait sur leur route, portant à leur chapeau comme des trophées les ornements des églises, ces brigands traversèrent le comté de Namur et le Brabant wallon. Ce fut un renfort pour

Digitized by Google

l'armée du prince d'Orange, mais aussi la cause d'un surcroit de besoins. Une attaque sur Tirlemont ayant été repoussée par un membre de cette famille de Berlaymont, que le destin jetait comme un obstacle sur tous les pas du Taciturne, il fallut renoncer à pénétrer plus avant, et se retirer sur Landen, puis sur Waremme.

Mais la saison des pluies était arrivée. On était à la fin d'octobre, et il devenait impossible de traverser à gué la Meuse considérablement grossie. Dans cette situation critique, le prince d'Orange se décida à faire une nouvelle tentative sur Liége. La demande réitérée d'un passage n'était qu'un prétexte. Une fois la ville ouverte aux *Gueux*, ils s'y fussent fortifiés pour y passer l'hiver. Il paraît même qu'on avait promis aux cavaliers allemands de leur abandonner, en payement de la solde arriérée, le pillage des églises et du palais de l'évêque.

Guillaume n'avait cessé d'entretenir des rapports avec Liége. Enhardis par le voisinage de son armée, les réformés ne dissimulaient pas leur espoir. Les libelles et les caricatures contre les papistes abondaient. Sur l'une de ces grossières images, était représenté un prêtre suspendu à un gibet, et dessous on lisait : l'évêque de Liége. Des menaces horribles étaient publiquement proférées, et des dissidents, dissimulant mal leur joie féroce, assuraient que le prince d'Orange, dès son entrée en ville, commencerait par faire pendre tous les membres du clergé, leur chef en tête.

Telle était encore la position de Groesbeck, qu'il n'osait sévir contre les émissaires de son ennemi.

Un émigré liégeois, le brave Evrard Spierinck, qui trouva quelques années plus tard une mort héroïque en Frise, avait eu l'audace de quitter l'armée à Tirlemont, et de rentrer dans sa ville natale pour en observer les dispositions. Arrêté et conduit devant le conseil, il prétendit être venu à la recherche d'un convoi de poudre, et, montrant sa commission, il insista pour être relâché. Son intrépidité le sauva. Il fut renvoyé après une sévère admonition. De retour à l'armée, il conseilla une attaque vive et prompte; nul doute, disait-il, qu'on ne s'emparât de la ville.

Mais le découragement avait gagné le chef de l'expédition. Quand Bourlette alla le rejoindre à Awans, où il s'était porté en quittant Waremme, il le trouva soucieux, mécontent, se plaignant de ce qu'aucune ville ne lui eût ouvert ses portes, hésitant à donner le signal d'une agression qui pouvait entraîner la ruine de la vieille cité de Saint-Lambert. L'évêque, prévenu par ses messagers, eut le temps d'informer le duc d'Albe du danger qui le menaçait, et vit accourir à son secours les défenseurs de Tirlemont. Le duc suivit avec toute son armée.

Les *Gueux* parurent sous les murs de Liége le 2 novembre, jour consacré par l'Église aux prières pour les morts. On rappela, à dessein sans doute, qu'un siècle auparavant, à peu près à pareil jour, la ville avait été, par

Digitized by Google

Charles le Hardi, livrée au pillage et à l'incendie. Ce sinistre rapprochement ne manqua pas son effet. En présence du danger commun, les ressentiments firent trève. A part les réformés, dont la cause était fatalement liée au bouleversement des institutions nationales, tous les bourgeois se serrèrent autour de l'évêque, qui donna l'exemple du courage et de la vigilance. Il eût fallu une attaque vigoureuse; elle se fit mollement et sans ordre, trahissant une honorable irrésolution dans le chef qui l'ordonnait. Louis de Nassau accompagnait son frère; il lui prédit aussitôt l'inutilité de ses efforts.

En effet, après trois jours, les assaillants se retirèrent. L'incendie, qui avait annoncé leur arrivée, éclaira leur fuite. Les riches abbayes de Saint-Gilles, de Saint-Laurent, du Val-Benoit, avec une partie des faubourgs, devinrent la proie des flammes.

Hâtons-nous de le dire, les exilés liégeois s'opposèrent à des actes de brigandage qui devaient faire exécrer leur mémoire. On vit Delvaux, exaspéré, refuser de servir et briser son épée. Lumey lui-même, cet homme que ses ennemis comparaient à un sauvage, quand il galoppait avec une robe de franciscain serrée autour de sa longue taille, la barbe et les cheveux en désordre, les ongles d'une longueur démesurée, ce qui lui avait valu de la part des cavaliers allemands le sobriquet caractéristique de *Langnagel;* Lumey disons-nous, se laissa attendrir au spectacle des douleurs de la patrie. Vains efforts! Les féroces soldats de Genlis, sur qui doit peser la responsabilité des pillages, se montrèrent sourds à toutes les représentations, à tous les ordres. Le prince d'Orange n'était plus que le chef nominal de son armée.

Dès que la retraite des *Gueux* fut connue, les bourgeois s'élancèrent à leur poursuite. Malheur aux traînards! Massacrés sur-le-champ, ou précipités dans les fosses à houille. Pas de grâce même pour les blessés. On fit peu de prisonniers; ils furent pendus, sans forme de procès, à une potence élevée sur le marché.

Parmi ces malheureux se trouvaient deux prédicants, dont l'histoire a conservé les noms; l'un d'eux appelé Charles Lebran ou plus probablement Lebrun, était un avocat de Mons qui avait préféré à son étude le dangereux rôle d'apôtre de la réforme. Un homme des métiers, qui assistait à leur exécution, ayant laissé échapper quelques paroles sympathiques, fut tué sur place par un noble qui les entendit. Ce meurtre devint le signal d'une émeute terrible. Le peuple se tourna alors contre ceux qu'on accusait d'avoir voulu livrer la ville à l'ennemi, et on ne l'appaisa qu'en lui promettant de faire justice des traîtres.

Groesbeek en effet se montra inexorable, mais en observant les formes judiciaires. Les poursuites continuèrent deux ans entiers. Chapeaville donne les noms des principaux condamnés : Nicolas Morlet, Laurent de Isier, Antoine et Guillaume de Tige, Jean de Oley, Gerard van Hove, Jean Renardi et Guillaume de Falle. Laurent de Isier, que le même Chapeaville appelle *homo*

Digitized by Google

popularis et improbus, était juré de la ville, ainsi qu'Aymon de Marneffe et Winand de Brialmont que nous avons cités précédemment. Le procureur Jean de Oley était un des sectaires les plus fanatiques: plusieurs fois on l'avait entendu dans les rues crier : *Vive les Gueux!* injurier et menacer les *papistes;* un jour qu'il se trouvait sur le rempart avec l'évêque, il avait provoqué, au moyen d'un signe convenu, une décharge de mousqueterie à laquelle le prélat n'échappa que par une sorte de miracle.

Quant au prince d'Orange, repoussé de Liége, il renonça à traverser la Meuse, et prit son chemin vers la France, par la Hesbaye, le comté de Namur et le Hainaut. Il arriva à Saint-Quentin toujours suivi de près par son vigilant adversaire, qui lui fit encore éprouver un notable échec près de Cambray. Bientôt après, ses bandes indisciplinées se dispersèrent, et Condé n'en recueillit qu'une faible partie.

Bourlette n'abandonna qu'au dernier moment le chef dont il avait adopté le drapeau. Ni ses compatriotes, ni lui, ne se souciaient de prendre part à la guerre civile en France, et ils convinrent de se réfugier à Sedan. Cette ville était la capitale d'un petit État gouverné par un prince de la famille de la Marck, qui avait embrassé la réforme et proclamé la liberté de conscience. L'asile était bien choisi : on ne s'éloignait pas de la patrie, et on pouvait attendre là des temps meilleurs. Les exilés se mirent donc en route, poursuivis par les troupes royales. Quelques-uns, tels que Gauthier d'Oplewe, Bethon, Rossigny et Fallois de Herstal, parvinrent à s'échapper; mais Bourlette fut fait prisonnier et conduit à Mezière avec le jeune Lumey et le fils du mayeur d'Aywaille, Philippe de la Neuforge. A la sollicitation de son parent le prince de Sedan, Lumey fut relaché. Bourlette et Neuforge restèrent en prison.

Dans les premiers moments, leur captivité ne fut pas rigoureuse. Mais la découverte d'un projet d'évasion les fit resserrer plus étroitement. Bientôt, sur une demande d'extradition, ils furent transférés à Bouillon, et placés sous la main des agents du prince-évêque. Le prévôt, chargé d'informer contre eux, reçut de Liége une longue liste de questions à leur adresser, et la recommandation de procéder en toute rigueur.

Neuforge, jeune homme de bonne famille et membre du métier des orfèvres, avait embrassé avec ferveur la cause de la réforme. Quand le prince d'Orange commença son expédition, il s'empressa de vendre sa maison d'Aywaille, et vint, avec deux chevaux bien équipés, se présenter pour servir ce qu'il appelait la bonne cause. Pendant les premiers instants de sa captivité, il conserva l'espoir d'être mis à rançon. Transféré à Bouillon, il n'était plus pour lui d'illusion possible, et son courage ne résista pas aux tourments de la torture. Il fut appliqué trois fois à la question, et confessa tout, même les confidences que les ennuis de la captivité avaient arrachées à son compagnon d'infortune. A son dernier interrogatoire, il tenta de se concilier la pitié de

Digitized by Google

ses juges, en déclarant que, s'il avait chancelé dans sa croyance, il entendait néanmoins mourir catholique.

La contenance de Bourlette fut bien différente. Étendu à six reprises sur le banc de douleur, il récrimina violemment contre les poursuites dont il avait été l'objet trois ans auparavant, et n'avoua que des faits, à l'égard desquels sa déclaration était inutile. Interrogé sur le complot formé pour livrer Liége au prince d'Orange, il persista à soutenir qu'il ne s'était agi que d'un passage. On le confronta alors avec Neuforge, dont les déclarations plus explicites dépassaient peut-être la réalité des faits. Il affirma ne l'avoir connu que peu de temps avant son arrestation, ajoutant que Neuforge n'avait en tout cas jamais occupé une position assez élevée pour prendre part aux délibérations.

Mais plus le malheureux mettait d'énergie à se défendre, plus le sort semblait s'acharner contre lui. Pendant que son procès se poursuivait, son gendre avait été arrêté sur la dénonciation d'un réformé de Liége. Bourlette fut sommé de s'expliquer sur les rapports que de Somme avait eus avec le prince d'Orange. Il répondit qu'il n'en connaissait rien. On lui mit alors sous les yeux les aveux mêmes de de Somme. L'existence des rapports était établie, mais il persista à nier la promesse de mettre le feu aux fortifications du château d'Anvers. Hessels, cet odieux membre du conseil des troubles qui subit quelques années plus tard la peine due à sa férocité, paraît avoir eu mission du duc d'Albe pour assister à une partie de l'instruction.

Le dernier interrogatoire de Bourlette fut solennel. On lui présenta son journal, que son domestique, nommé Barthel de Frères, avait perdu en s'enfuyant. Sur l'une des premières pages était écrit ce vers de Virgile :

O passi graviora, dabit Deus his quoque finem!

La lecture de cette simple phrase, qui lui rappelait ses angoisses passées et un meilleur avenir, ranima son énergie et lui donna la force de supporter une dernière épreuve.

Tandis que le bourreau le torturait avec rage, on lui demanda s'il était vrai qu'il eut dit à son geôlier, qu'au moment de sa mort il ferait acte public d'adhésion à la confession d'Augsbourg. Sa réponse fut affirmative, et la raison de sa conduite, ajouta-t-il, c'est que la religion réformée valait mieux que l'autre. Avant de clore l'interrogatoire, on lui fit la question exigée par l'usage, s'il n'avait rien à ajouter à sa décharge : « Quelle descharge, repliqua-« t-il, scarois-je faire? Telle peult estre la conclusion que l'on prendra « contre moy, que je diray : à la warde de Dieu; et si j'ay merité quelque « chose, je prie que l'on me le fasche court. »

L'issue d'une telle procédure ne pouvait être douteuse. Bourlette et Neuforge furent condamnés à mort, et leur supplice s'accomplit avec les circonstances horribles usitées à cette époque. Au commencement de 1569, on

Digitized by Google

les pendit comme traîtres. Puis la tête fut clouée au gibet, le corps mis en quartiers, et ces quartiers placés sur des piques.

De Somme éprouva un sort semblable. Dans une chronique flamande, publiée à Anvers par un contemporain, on trouve, toujours à la date de 1569, ce passage qui ne peut s'appliquer à un autre qu'au gendre de Bourlette : « le 11 novembre, arrivèrent de Bruxelles, escortées par quelques cavaliers, « deux voitures portant deux prisonniers, dont l'un homme riche, avait été « contrôleur du château d'Anvers. Le 12, on conduisit de la prison devant le « Château neuf, le même contrôleur; il fut là décapité, écartelé, et les « quartiers pendus à un gibet. Le lendemain ces restes furent détachés et « ensevelis sur place; puis la tête fut placée sur une pique au dessus de « la porte de Saint-Georges où elle resta longtemps. Le supplicié était accusé « d'avoir, par trahison, secrètement promis de livrer le château au prince « d'Orange; à quoi il avait répondu, en jurant sur sa part de paradis, qu'il « était innocent. »

Digitized by Google

BORNÉO.

La relation dont nous chercherons à donner une idée à nos lecteurs, n'est point celle d'un voyage ; elle n'a rien de commun avec les récits de ces explorateurs qui voient tout à travers le prisme de leurs idées arrêtées d'avance, ou qui, pour mieux dire, regardent le plus souvent sans voir, et racontent comme s'ils avaient vu. M. Brooke, dont le livre a fait une profonde sensation en Angleterre, est un de ces hommes tout à fait excentriques comme il s'en trouve assez fréquemment chez la race avantureuse des Anglo-Saxons, et comme il faut qu'il s'en rencontre de temps à autre pour mettre en contact, avec les peuplades les plus sauvages, la partie civilisée du genre humain.

Donnons d'abord une idée du caractère de l'auteur de ce récit qui offre tout l'intérêt d'un roman. M. Brooke, fils d'un employé supérieur attaché à l'administration de l'Inde anglaise, entra jeune au service et fit avec distinction la guerre des Birmans. Les loisirs de la paix qui suivit cette guerre lui permirent d'exécuter un voyage d'agrément à la Chine. Ce fut au retour de ce voyage qu'en traversant l'Archipel de la Sonde, il conçut la pensée première du plan auquel il se décida à consacrer toute son existence. L'univers, dit-il lui-même dans sa relation, est plein de régions inexplorées. Que sait-on de l'intérieur du Japon? Quel pied européen a jamais foulé le sol de la Nouvelle-Guinée? Que ne reste-t-il pas à découvrir dans l'immense continent australien? Et quant à la Polynésie, Cook lui-même, le grand explorateur, n'a-t-il pas dit que l'Océan Pacifique était un champ sans limites ouvert aux découvertes des

Digitized by Google

navigateurs des siècles à venir? Sans doute, celui qui se consacre à des voyages de découvertes risque sa vie; mais il la joue contre une belle chance, celle de satisfaire deux nobles passions, l'ambition et la soif de connaître. »

Ce passage peut donner une idée du caractère de l'auteur et des sentiments sous l'empire desquels il a constamment agi, depuis le jour où il s'est décidé à embrasser la vie d'aventurier. Ce fut, dit-il, en longeant les côtes de la grande île de Bornéo que je connus pour la première fois deux choses pour lesquelles je me pris d'une passion qui durera autant que moi : la vie sauvage et la nature sauvage. M. Brooke se dit à lui-même : je serai roi; j'aurai un royaume quelque part dans l'île de Bornéo, ou je mourrai à la peine.

De retour dans l'Inde, ayant réalisé son patrimoine assez considérable à ce qu'il paraît, il revint en Europe, arrêta son plan et se mit aussitôt à l'œuvre. D'abord, il fit l'acquisition d'un petit navire fin voilier, dont il composa l'équipage d'hommes choisis parmi ceux pour qui la crainte est un mot vide de sens. Le navire qui devait servir à M. Brooke pour fonder son royaume futur, était un simple yacht armé de six canons du calibre de six. L'équipage ne comptait outre les hommes nécessaires à la manœuvre, que douze hommes de débarquement : ces douze hommes étaient l'armée entière du futur conquérant d'une province de Bornéo. M. Brooke eut la patience de croiser pendant trois ans dans la Méditérannée avec son yacht, pour exercer ses hommes et se les approprier, corps et âme. Il ne dit pas précisément à quel genre de commerce il les occupa pendant ce long intervalle. Nous ne voudrions pas répondre qu'il n'entrât pas dans l'apprentissage de ces braves un peu de contrebande ou même d'autre chose. Le fait est qu'un beau jour, M. Brooke les trouvant suffisamment exercés, les rassembla sur le pont et leur tint à peu près ce langage : Mes amis, la Méditérannée est trop étroite pour des hommes comme nous. De ce moment, nous n'appartenons plus à aucune nation, nous ne reconnaissons plus aucun gouvernement. Comme ces flibustiers qui ont rempli le monde du bruit de leurs exploits prodigieux, nous ne relevons que de nous-mêmes et nous devons tout attendre de notre courage. Je vais vous mener dans un pays où la terre appartient aux plus braves : voulez-vous m'y suivre? » Des bravos frénétiques accueillirent cette proposition. Là-dessus, M. Brooke passa le détroit de Gibraltar et cingla droit vers Bornéo. Notez qu'il n'y connaissait personne; il n'y

Digitized by Google

avait aucune espèce de relations; mais il avait beaucoup lu de récits de voyages à Bornéo, beaucoup interrogé ceux qui avaient fréquenté les côtes de l'île; il en savait donc tout ce qu'il est possible à un Européen d'en savoir; de plus, il connaissait à fond le dialecte malais qu'on parle à Bornéo.

En arrivant, M. Brooke alla offrir ses services au rajah de Sarawak, petite ville sur la rivière de Bornéo; ce rajah était vassal du sultan de Bornéo ou Bruni, ville autrefois très-importante, quand les Portugais en firent la découverte, mais fort déchue de nos jours. M. Brooke s'offrit au rajah comme intermédiaire pour le débit des denrées exportables de son royaume. Il fut d'abord assez mal accueilli, forcé même de se retirer momentanément à Sincapore avec son yacht; mais il n'était point homme à se décourager. Mettant le temps à profit, il se livra à un commerce lucratif et se trouva bientôt en état d'équiper un second yacht qui avec le premier lui composait presqu'une flotte. Son premier navire se nommait *le Royaliste;* il donna au second le nom de *Swift.*

La guerre avait éclaté pendant ce temps entre le rajah de Sarawak, Muda Hassin, et une partie de ses sujets révoltés contre lui. Les circonstances étaient favorables. M. Brooke reparaissant à Sarawak avec ses deux navires, le *Royaliste* et le *Swift,* et ses douze hommes de débarquement, était pour le rajah un auxiliaire arrivant on ne peut plus à propos : il ne pouvait manquer d'être parfaitement accueilli. Il ne fut pas difficile au rajah, secondé de M. Brooke et de ses douze hommes, de soumettre les rebelles qui avaient cherché à se soustraire par la révolte à son autorité. La manière de guerroyer de ce peuple n'est jamais bien meurtrière; les guerriers des deux côtés se connaissent individuellement et se provoquent avant le combat, à la façon des héros d'Homère. Ce qui donna le plus de peine à M. Brooke, ce fut d'obtenir après la victoire que le rajah laissât la vie aux prisonniers. Il fut obligé de menacer Muda Hassin de l'abandonner pour l'empêcher de massacrer ses captifs. Ce qu'il ne pût empêcher, ce fut le pillage, la destruction, la dévastation du pays des vaincus. De ce moment, M. Brooke, devenu nécessaire au rajah, fixa sa résidence à Sarawak, et se constitua le protecteur des *Dyacks,* ce qui lui suscita beaucoup d'ennemis. Quelque temps après ayant appris qu'un navire anglais avait fait naufrage à quelque distance sur la côte de Bornéo, il envoya à son secours ses deux petites embarcations, et resta presque seul à Sara-

Digitized by Google

wak n'ayant avec lui que le quart de son armée, c'est-à-dire, trois hommes. Le rajah commençait déjà à manifester à son égard des velléités d'ingratitude, lorsque le *Swift* et le *Royaliste* reparurent fort à propos devant Sarawak. Il s'opéra aussitôt une réaction dans la population en faveur de M. Brooke, si bien que le rajah fut forcé de traiter avec lui, de se retirer sur un autre point de ses domaines, et de céder Sarawak à M. Brooke.

Ainsi, dit-il dans sa narration, mon but était atteint; je possédais en propre un morceau de l'île de Bornéo : j'avais un royaume ! A la vérité je ne puis pas dire qu'il fut fort étendu, ni en fort bon état. Cet événement mémorable eut lieu le 24 septembre 1841.

Maintenant que nous avons conduit M. Brooke au but qu'il a toujours eu en vue, nous devons faire connaître au lecteur le peuple ou plutôt les peuples qu'il allait avoir à gouverner : c'est la partie la plus instructive de sa relation. Deux races distinctes forment la population de Bornéo; elles paraissent être répandues dans tout l'intérieur de l'île à peu près comme dans la portion échue en partage à M. Brooke. La plus avancée en civilisation est celle des Malais, originaire, d'après ses propres traditions, de l'intérieur de l'île de Sumatra. L'autre race est celle des Dyaks, qui paraît être un rameau de la race polynésienne.

Les Malais de Bornéo sont représentés dans tous les récits des voyageurs européens, comme perfides, vindicatifs, sans foi dans leurs relations commerciales et fort enclins à la piraterie. M. Brooke les dépeint au contraire sous des couleurs très-favorables. Les Européens, dit-il, n'ont dit que la vérité sur les Malais et leur caractère; mais c'est parce qu'ils n'ont vu que les chefs, les rajahs et les courtiers de commerce, corrompus précisément par leur contact avec les Européens à l'égard desquels ils croient parfaitement permis d'employer la ruse, la perfidie et la mauvaise foi. Ce n'est pas là le caractère du fond de la population malaise. Livrés à eux-mêmes et hors du contact de leurs chefs, j'ai toujours trouvé les Malais bons, fidèles, hospitaliers, menant entre eux une vie toute patriarcale, sensibles aux bienfaits, reconnaissants jusqu'à la mort, aimant leurs enfants avec passion : ce ne sont point là les traits d'un méchant peuple, et je dois ajouter que je n'en connais pas chez qui les délits et les crimes soient plus rares que chez les Malais.

Cependant il y a, de l'aveu de M. Brooke lui-même, un terrible revers de médaille. Les Malais d'un naturel fort timide, poussent

Digitized by Google

l'obéissance envers leurs chefs jusqu'au crime inclusivement. Ces chefs ne sont pas tous de leur race; un grand nombre d'entre eux appartiennent à la race arabe; ils sont ou se prétendent descendants de Mahomet: tous les chefs malais sont mahométans. Le despotisme qui pèse sur les Malais de Bornéo les rend dissimulés, très-portés à l'intrigue et par-dessus tout tyrans à l'égard des Dyaks, et se croyant tout permis contre ces pauvres gens qu'ils traitent avec une incroyable cruauté. L'éloge qu'en fait M. Brooke ne doit s'appliquer qu'aux rapports des Malais entre eux; il semble que ce ne soit plus le même peuple du moment où ils sont en contact avec les Dyaks.

Les Dyaks forment à Bornéo la masse principale de la population. Ils se distinguent entre eux en Dyaks de mer et Dyaks de terre, les uns et les autres appartenant visiblement à la même race. Les Dyaks de mer habitent les côtes; ils occupent principalement de fortes positions à l'embouchure des nombreuses rivières qui descendent du centre de l'île vers la mer. Ce sont des pirates incorrigibles, regardant comme la plus noble des occupations, le vol, leur profession héréditaire de génération en génération. Ils ont à cet égard des opinions exactement semblables à celles des anciens chefs norwégiens qui s'intitulaient *rois de la mer* et regardaient comme un droit le pouvoir de s'emparer de quiconque naviguait sur leur empire. Les Dyaks de mer restés à peu près indépendants des Malais, méprisent souverainement les Dyaks de terre traités par les Malais en peuple conquis. Cette race de pirates est généralement grande, robuste, bien faite et de beaucoup supérieure sous le rapport de la force et de la beauté à la race malaise.

Les Dyaks de terre vivent dans un état des plus misérables, s'il faut en croire le récit de M. Brooke qui s'est constitué leur défenseur. Il n'est peut-être pas inutile de faire observer à ce sujet que M. Brooke s'étant fait de la reconnaissance des Dyaks son principal point d'appui pour arriver à la royauté, peut fort bien s'être laissé aller à un peu d'exagération en racontant les rapports des Malais et des Dyaks. Les officiers malais chargés de gouverner les Dyaks, portent les titres de *tumangong*, *bandar* et *patingi*. Leurs fonctions s'exprimeraient difficilement par des équivalents exacts dans la langue administrative des nations européennes. Les deux premiers paraissent être d'un ordre supérieur: le patingi seul est en rapports directs et journaliers avec les Dyaks. Outre les appointements qu'il reçoit en riz et en autres denrées, il a seul le droit de leur vendre

Digitized by Google

six ou huit fois leur valeur, le sel, le fer et tous les objets fabriqués dont ils peuvent avoir besoin. Le patingi ne peut *également* faire travailler les Dyaks pour son compte sans les payer; mais le plus souvent, le salaire qu'il leur distribue consiste en coups de bambou. M. Brooke avoue néanmoins que les Dyaks qui ont la chance de tomber sur un patingi à moitié raisonnable, sachant mettre des bornes à ses exactions et laisser ses administrés en repos, vivent dans l'abondance et ne sont pas malheureux. Mais il paraît que cela n'arrive que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. La plupart du temps les Dyaks sont regardés et traités comme du bétail. Lorqu'un Dyak est condamné à une amende et qu'il représente l'impossibilité où il est de la payer, le patingi lui dit, comme la chose du monde la plus naturelle! « Si tu ne peux pas t'acquitter, donne ta femme ou un de tes enfants. » Or la coutume établie par les Malais probablement à l'époque de la conquête, frappe les malheureux Dyaks d'amendes arbitrairement prononcées sous les plus frivoles prétexte. Un Dyak élève-t-il la voix en parlant à un Malais, ses paroles sont traitées d'injures; il paie l'amende. Met-il le pied dans un bateau appartenant à un malais, autre amende. S'il arrive qu'un Malais se blesse en se heurtant contre les matériaux de la hutte en construction d'un Dyak, ou qu'il s'égratigne aux épines de la haie mal taillée du jardin d'un Dyak, nouvelles amendes. Enfin, lorsqu'un animal appartenant à un Dyak blesse ou tue un Malais, toute la population du village où l'accident est arrivé est massacrée ou vendue comme esclave.

Contre une telle oppression, il n'y pas de remède pour les Dyaks. Ils ont essayé plusieurs fois de se révolter; mais manquant d'armes, d'organisation, de tous moyens de résistance, la révolte ne fait qu'agraver leur misère. Ils sont alors traqués dans les bois comme des bêtes fauves. Le chef d'une tribu de ces Dyaks fugitifs disait à M. Brooke : « Comment échapper au massacre et à la famine? Comment vivre dans ces forêts? Comme des hommes? Non, à peine comme des singes. Nous n'osons construire des cabanes : on les découvrirait. Nous n'osons faire du feu pour cuire nos aliments : la fumée nous trahirait! »

Après avoir ainsi tracé le tableau de la profonde misère des Dyaks, M. Brooke fait de ce peuple l'éloge le plus complet. Ils sont, dit-il, honnêtes, laborieux, exempts d'ingratitude et de mauvaise foi. Plus loin il ajoute : la parole d'un Dyak vaut celle

Digitized by Google

de douze Malais bornéens. Il est cependant forcé d'avouer que ses amis les Dyaks, n'ayant au lieu de croyances religieuses que d'informes superstitions, poussent fort loin la soif de la vengeance et la férocité. Généralement, quand un Dyak a tué un ennemi, loyalement ou non, il lui coupe la tête. S'il s'agit d'un ennemi vulgaire, le crâne est détaché, proprement nettoyé et orné d'un anneau de métal; il se porte comme ornement à la ceinture; à Bornéo, le crâne est très-bien porté. Si l'ennemi en vaut la peine, la tête toute entière est fumée et desséchée selon la manière usitée dans toute la Polynésie; on la conserve comme un trophée; il y a des familles qui en ont des collections dans un compartiment de leur *case* exclusivement affecté à cette destination. Une tête de grand prix, obtenue dans un combat mémorable, se partage avec un ami. Dans ce cas, dit M. Brooke, on la fend par le milieu, comme cela se pratique en Angleterre pour la tête d'un lapin qu'on veut faire cuire sur le gril. La demi-tête se porte, comme le crâne, à la ceinture; c'est un ornement qui ajoute beaucoup à la considération dont jouit celui qui en est paré.

Telle est la population que M. Brooke prit à tâche d'arracher à l'oppression et à la barbarie. Ce n'était pas chose facile assurément. Il débuta par faire imprimer un code en langue malaise. Le vol, le meurtre et les autres crimes étaient punis, dans ce code, selon la loi écrite de Bornéo, nommé dans la langue du pays l'Ondong-Ondong. Il proclama la liberté du commerce, organisa les finances, et prit des mesures pour assurer la sûreté individuelle de ses sujets.

C'était fort bien débuter; mais il s'agissait de faire observer ces lois; les moyens d'action lui manquaient absolument. Le digne rajah n'était soutenu que par son enthousiasme humanitaire. Pauvres, pauvres Dyaks! s'écriait-il dans l'exaltation de son zèle! Pauvre peuple exposé à la famine, à l'esclavage, à la mort! Je vous sauverai, je changerai votre destin, ou je mourrai avec vous!

Il eut d'abord à s'occuper de réprimer l'insolence des pirates qui venaient souvent enlever pour les vendre comme esclaves des Dyaks de ses domaines; d'ailleurs, la piraterie rendait impossible le commerce extérieur, sur lequel il comptait comme sur l'élément le plus puissant de civilisation. Les succès de M. Brooke exaspérèrent les pirates à tel point qu'un de leurs chefs fit hisser au haut d'un mât une cage à claire-voie pour exposer comme un trophée

Digitized by Google

la tête de M. Brooke qu'il se proposait de fumer : il n'eut pas cette satisfaction. Néanmoins, pour rendre la lutte moins égale, le rajah Brooke, le *Tuan besar* (grand homme), comme l'avaient surnommé les Dyaks, fit un voyage à Bruni (Bornéo) dans le but de se concilier l'appui du sultan. Il trouva la ville dans une décadence déplorable. Le sultan était un homme de 50 ans, fort chargé d'embonpoint. Il fit à M. Brooke l'effet d'une brute stupide, dont il n'y avait rien à attendre.

Ce fut au retour de son voyage à Bruni que M. Brooke reçut l'agréable visite de l'équipage de la frégate anglaise *Didon*, commandée par le capitaine Keppel. La piraterie avait pris à cette époque de telles proportions dans les parages voisins de Bornéo, que le gouvernement avait donné au capitaine Keppel l'ordre d'aller détruire les repaires des pirates bornéens. En arrivant devant Sarawak, l'équipage de la *Didon* fut fort surpris de trouver pour rajah un Anglais dont la petite cour fut pour les officiers anglais un grand sujet d'amusement : il va sans dire qu'ils y furent reçus à bras ouverts. Le palais royal du rajah Brooke était une immense case ouverte, construite en bambous, selon la mode du pays, au milieu d'un enclos de palissades. Dans cet enclos vaguaient pêle-mêle quelques bœufs, des moutons, des porcs, des singes, des chats, des poules, des oies et des canards.

Un jeune chirurgien, M. Williamson, remplissait à la cour de M. Brooke les fonctions de premier ministre. L'armée était représentée par un vieux soldat anglais d'une adresse admirable dans le maniement des armes. Un autre vétéran était comme le majordome ou factotum du palais. Toute la cour se composait de plus de 70 personnes de distinction, des tumangongs, des panjerangs, des bandars, des pakingi; il y avait aussi des colons chinois, fort considérés du rajah à cause de leur talent comme cultivateurs. Tout ce monde venait serrer la main du rajah; puis ils s'asseyaient pour causer en fumant le cigare avec les officiers de la *Didon* qui se trouvaient parfaitement à la cour de Sarawak.

M. Brooke se fit un devoir de prendre part à la grande expédition dirigée par le capitaine Keppel contre les pirates. Il fit armer en guerre l'une de ses embarcations, *le Gentil Bachelier*, et partit avec la *Didon*, escorté d'une foule de barques de ses sujets et de ses alliés qui tous avaient une terrible revanche à prendre contre les pirates. Toute cette division navale auxiliaire était sous les

Digitized by Google

ordres du lieutenant Wilmott Horton, l'un des douze de M. Brooke. M. Brooke commandait la réserve en personne ; il avait pour garde du corps un Bornéen nommé Seboo, espèce de géant dyak taillé en Hercule, d'une parfaite stupidité, mais courageux et fidèle, toujours placé devant son maître avec son fusil chargé à côté de lui. Dans l'action, tout lui était indifférent, à moins que sa sûreté personnelle ou celle de son maître ne fussent compromises.

L'expédition était principalement dirigée contre les forteresses en bois des pirates aux embouchures des rivières Sarebus et Sakarran. En partant, le lieutenant Gunnel de la *Didon* avait beaucoup de peine à maintenir l'ordre dans les rangs de l'armée navale du rajah Brooke : tout le monde voulait être à l'avant-garde ; cet empressement belliqueux cessa en approchant de l'ennemi ; l'honneur de l'attaque fut laissé aux Anglais. La rivière Sarebus n'ayant pas assez d'eau pour la *Didon*, le capitaine Keppel fit mettre toutes les embarcations à la mer, et remonta, à l'aide de la marée, vers un fort qu'il fallait attaquer. La flottille présentait un singulier spectacle. Chacun priait dans sa langue et selon les formules de sa croyance ; les Anglais seuls n'avaient pas peur ; le pis qui pouvait résulter de l'attaque, c'étaient quelques têtes cassées : cela ne valait pas la peine de s'en inquiéter.

En s'avançant dans la rivière, la flottille fut saluée de quelques décharges de coups de fusil accompagnées d'une volée de flèches auxquelles on ne répondit pas. On passa en vue d'un fort des pirates au centre duquel s'élevait une tour assez élevée. Sur la plate-forme de cette tour, des guerriers naturels exécutaient une danse militaire, espèce de cachucha bornéenne qui divertissait fort les Anglais. Plus loin, une barricade formée d'arbres jetés en travers de la rivière fut forcée en un instant ; on débarqua au pied d'un fort qui fut escaladé et pris en quelques minutes. Les pirates qui le croyaient imprenable, s'enfuirent en désordre, encore plus étonnés qu'épouvantés. Alors commencèrent des scènes affreuses de pillage, de massacre et d'incendie. Paddi, chef-lieu des pirates, et tous les villages de la côte furent mis à feu et à sang ; les forts en bois furent brûlés au niveau du sol ; les barques des pirates furent incendiées ; la terreur se répandit au loin et quelques chefs se hasardèrent à venir faire des offres de soumission aux Anglais. M. Brooke, faisant fonction d'interprète, leur remontra dans une éloquente harangue l'abomination du métier de pirate et ses inconvénients quand

Digitized by Google

on a affaire à plus fort que soi. La paix fut conclue à Sarawak. Mais, comme le dit M. Brooke, c'était un essaim de grèpes faciles à disperser, difficiles à écraser. Quelques mois après, une nouvelle expédition fut suivie d'un nouveau massacre de pirates et d'une nouvelle paix aussi peu durable que la première. Elle donna cependant à M. Brooke le temps de respirer et de soigner l'administration de son royaume. De tous côtés s'élevaient par ses soins des fermes et des *cottages,* sur le modèle de ceux de la Grande-Bretagne. Le commerce de Sarawak était florissant, et la population grossissait tous les jours par l'arrivée de tribus de Dyaks, empressées de profiter de l'asile que leur offrait le rajah Brooke sous son gouvernement paternel. La ville de Sarawak avait doublé d'étendue; de nombreux bateaux de commerce, construits dans ses chantiers, couvraient la rivière; les Chinois, appréciant les avantage de la fertilité du sol et d'une bonne administration, colonisaient le pays sur une grande échelle; enfin, il arrivait à Sarawak des émigrants d'Europe, attirés de l'Australie par la renommée du rajah Brooke : ce fut la période brillante de son règne. Le gouvernement anglais, sur les conseil du rajah, prit possession de l'île de Labouan, voisine de Bornéo, excellente station navale pour protéger le commerce de la Chine. M. Brooke reçut du gouvernement britannique un titre d'agent consulaire à Bornéo. Malheureusement, une vaste ligue s'organisait dans l'ombre contre le royaume naissant de Sarawak. Les chefs des pirates, associés aux princes voisins, mécontents de l'émigration continuelle de leurs Dyaks dans les États de M. Brooke, étaient l'âme de cette ligue, où le sultan de Bornéo ne manqua pas d'entrer; il tenta même de faire empoisonner le brave rajah de Sarawak. Muda-Hassim, son ancien et fidèle allié, succomba le premier. Un panjerang, son ami dévoué, nommé Budrudeen, cerné dans sa forteresse, mit le feu aux poudres et se fit sauter plutôt que de se rendre. La position de M. Brooke devint des plus critiques. Au reçu des dernières nouvelles de ce pays, les bateaux à vapeur *le Vixen* et *le Phlégéton* partaient en toute hâte pour secourir Sarawak, assiégé par des forces très-supérieures à celles de M. Brooke; on n'espérait point arriver à temps pour le sauver. Les journaux anglais de l'Inde déplorent d'avance la perte regardée comme certaine d'un des aventuriers les plus braves et les plus capables qui aient jamais entrepris de s'établir dans l'île immense et si peu connue de Bornéo, qui, sauf Madagascar, n'a pas d'égale en grandeur dans tout l'Océan.

Digitized by Google

LE SIÉGE D'OSTENDE.

1601—1604.

Au moment où les Pays-Bas se soulevèrent contre la tyrannie religieuse et politique de Philippe II, Ostende, située à l'extrémité de la Belgique, n'avait aucune célébrité. C'était encore une ville ouverte, servant de retraite à une colonie de pêcheurs; ce point du littoral avait cependant attiré l'attention de la cour de Bourgogne, sous Philippe le Bon, qui avait ordonné d'agrandir le port. Lorsque la révolte éclata, le duc d'Albe ne méconnut pas non plus l'importance d'une position d'où les insurgés pouvaient en quelque sorte dominer la Flandre : il fit enfermer Ostende dans une enceinte de pieux. Vaine précaution! Ostende, comme toutes les autres villes maritimes, s'insurgea contre le cruel proconsul; et, après la rupture de la pacification de Gand, elle demeura fidèle au pavillon des Provinces-Unies. Ce drapeau rallia alors tous les habitants des Pays-Bas, Belges ou Hollandais, qui voulaient défendre contre l'Espagne la liberté de conscience et la liberté du pays. Bien qu'on ait cherché à faire prévaloir l'opinion contraire, il résulte clairement d'une étude sérieuse des troubles que, jusqu'à la pacification de Munster, dénoûment d'une lutte de quatre vingts années, les Belges, qui servaient dans les armées de Maurice de Nassau et de Frédéric-Henri, n'étaient ni traîtres ni transfuges : Belges, ils combattaient pour chasser l'étranger de leur territoire; réformés, ils versaient leur sang pour assurer la liberté de conscience. La souveraineté éphémère accordée aux archiducs Albert et Isabelle ne devait pas faire cesser cet état de choses; les contemporains (nous parlons d'une imposante majorité) ne s'étaient pas mépris sur la portée de la concession arrachée à Philippe II : à leurs yeux, la cession *conditionnelle* des Pays-Bas aux archiducs n'était que la continuation déguisée de la domination espagnole. Quoiqu'il en soit, les confédérés, maîtres d'Ostende, achevèrent ce que le duc d'Albe avait commencé; le prince d'Orange fit régulièrement

Digitized by Google

fortifier ce port de mer en 1583. Aussi par deux fois Ostende avait-elle déjà victorieusement résisté aux royalistes, en 1583 au duc de Parme, en 1585 au seigneur de la Motte. Ce fut même, après la perte de l'Écluse, la seule ville qui restât aux confédérés sur le rivage de la Flandre; aussi redoublèrent-ils d'efforts pour augmenter ses moyens de résistance.

Ostende se composait de deux parties : la vieille ville et la nouvelle ville. La première consistait en cinq bastions détachés ; elle était défendue contre la fureur de la mer, qui lui servait d'enceinte, par une forte jetée de pieux solidement rattachés les uns aux autres. Un large fossé, partant de la vieille ville, entourait la nouvelle ville qui regardait la campagne et séparait ses deux murailles; la muraille intérieure se trouvait flanquée de huit bastions, la muraille extérieure en avait également huit parallèles aux premiers, et comme on avait creusé un second fossé au milieu de ces ouvrages, il semblait qu'il y eût trois remparts. Les confédérés avaient encore pris d'autres précautions : après l'attaque de 1585, ils avaient rasé plusieurs dunes qui commandaient la ville à l'orient. Ces barrières détruites, la mer s'était répandue dans la plaine; les vagues avaient entrecoupé de fossés les terres situées au midi d'Ostende, si bien que, pendant les hautes marées, on voyait quelquefois la campagne couverte d'eau dans une étendue de plus de mille pas. Mais ce qui faisait surtout la force d'Ostende, c'était la facilité qu'avaient les confédérés, maîtres de la mer, de jeter de nouvelles troupes dans la place et de la ravitailler en cas de siége.

La garnison d'Ostende, en s'abattant sans cesse sur les campagnes des Flandres, avait provoqué les murmures et l'exaspération du peuple. En vain les catholiques avaient-ils voulu enfermer leurs ennemis entre les forts de Blankenberg, d'Oldenbourg, de Naskerk, de Saint-Albert, de Sainte-Isabelle, de Sainte-Claire, de Saint-Michel et de Brédené. Comme les *coureurs* hollandais se glissaient entre ces forts, les États de Flandre ne cessaient de se plaindre et offraient des troupes et de l'argent à l'archiduc Albert, s'il voulait renverser le dernier boulevard de la confédération sur le littoral flamand. La défaite de Nieuport pesait sur l'âme de l'archiduc : il brûlait du désir de prouver que ce grave échec n'avait pas ruiné ses forces. Déterminé par les sollicitations de ses sujets, il prit enfin la résolution d'attaquer Ostende.

Indépendamment des secours fournis par les Flamands, l'archiduc avait ordonné des levées dans l'Allemagne catholique et dans les provinces wallonnes. Le cabinet de Madrid, pour seconder ces préparatifs, fit passer trois régiments italiens et un régiment espagnol d'Italie en Belgique. Les États des Provinces-Unies avaient prévenu l'Espagne : déjà ils avaient réuni sous les drapeaux de Maurice les soldats protestants levés en France et en Angleterre. Le 12 juin 1601, Maurice vint investir Rhinberg. Ce fut un motif pour l'archiduc de persévérer dans son premier dessin; en adoptant ce parti, il espérait que le général hollandais abandonnerait son entreprise. Albert se

Digitized by Google

rendit lui-même à Bruges pour surveiller la marche des troupes qui, le 5 juillet, vinrent camper devant Ostende. Sur cette côte de la mer du Nord on allait donner des proportions colossales à la lutte des deux principes religieux et politiques qui ensanglantait le territoire des Pays-Bas depuis plus d'un demi-siècle.

L'archiduc établit son quartier-général au fort Saint-Albert, situé, à l'occident, entre les dunes et la mer; le comte Frédéric de Herenberg s'établit en face, c'est-à-dire à l'orient de la ville, dans le fort de Brédené. La tranchée, ouverte simultanément par l'archiduc et par le comte, fut poussée avec ardeur; et deux mestres de camp, un Espagnol, Jérôme de Monroy, et un Wallon, Nicolas de Catriz, parvinrent bientôt à construire une redoute sur une colline de sable, très-voisine de la place.

Au moment où l'archiduc se présenta devant Ostende, cette ville avait pour gouverneur le colonel Charles Van der Noot; la garnison se composait de vingt et une compagnies de divers régiments et d'une compagnie de bourgeois; elle était abondamment pourvue d'artillerie, de munitions et de vivres. L'endroit vulnérable des fortications d'Ostende se trouvait en face du fort de Sainte-Claire, occupé par les Espagnols; aussi Van der Noot avait-il fait construire, vis-à-vis de ce fort et en dehors de la place, un ouvrage retranché. Cependant Monroy et Catriz travaillaient, de leur côté, à une seconde redoute; Monroy, tué d'un coup de mousquet, fut remplacé par le Portugais Simon Autunès qui, de concert avec Catriz, joignit la seconde redoute à la première par une tranchée large et profonde. Déjà les catholiques s'attendaient à un triomphe prochain lorsqu'un nouveau gouverneur entra dans Ostende. C'était le colonel François de Vere, qui s'était illustré, sur le champ de bataille de Nieuport, à la tête des auxiliaires anglais. Les États des Provinces-Unies l'avaient nommé commandant d'Ostende, sur la recommandation de la reine Élisabeth. De Vere était, au surplus, un officier instruit et d'une valeur éprouvée : Maurice disait de lui qu'il lui valait plus qu'une armée. Il entra dans Ostende, le 15 juillet, à la tête de 4,000 hommes d'infanterie et d'un grand convoi de munitions de toute espèce. Il voulut signaler son arrivée par une sortie; mais, repoussé par les catholiques, il dut se borner à continuer les fortifications que son prédécesseur avait commencées en face du fort de Sainte-Claire; il y fit construire trois redoutes que les soldats appelèrent les *Poulains*. De Vere ne se dissimulait pas que les principaux efforts des assiégeants se porteraient de ce côté. En effet, l'archiduc ordonna au comte de Herenberg de s'établir au fort Sainte-Claire et d'empêcher les Hollandais de pousser plus loin leurs défenses extérieures. Le comte de Herenberg opposa aux Poulains deux forts, auxquels il donna les noms de Saint-Martin et de Sainte-Marie. Les assiégés ayant tenté d'établir un troisième fort au-devant des Poulains, le comte les attaqua vivement, les repoussa, leur enleva le poste qu'ils voulaient mettre en état de défense et y éleva lui-même un troisième

Digitized by Google

fort, auquel il donna le nom de Sainte-Anne. Au quartier de Saint-Albert, les travaux étaient poussés avec la même ardeur. L'archiduc avait ordonné d'élever une digue entre les dunes et la mer, du côté de la vieille ville, afin de fermer l'entrée du canal aux vaisseaux hollandais. Les Espagnols rassemblèrent des fascines qui avaient vingt pieds de longueur, les lièrent fortement les unes aux autres et les affermirent en les entrelardant de briques; on appelait ces fascines des *saucissons*. Cet ouvrage ayant été achevé et couronné par une batterie foudroyant les vaisseaux ennemis qui se présentaient devant la place, les assiégés créèrent un autre port, plus commode et plus sûr, en coupant la digue qui défendait les murailles de la ville contre la violence des hautes marées. Le comte de Bucquoi, mestre de camp d'un régiment wallon, avait remplacé le comte de Herenberg dans le fort de Brédené. Il fit construire, de ce côté, deux redoutes, une grande, qui reçut le nom de Saint Charles, et une plus petite, dans le but aussi d'éloigner d'Ostende les bâtiments ennemis. Le canal dont nous avons parlé se partageait, de ce côté, en deux bras, dont le premier tombait dans le principal fossé d'Ostende, et le second dans le fossé du chemin couvert. Le second bras étant dangereusement exposé au feu du canon de la grande redoute, les vaisseaux bataves furent obligés de se restreindre à la navigation du grand bras. Cependant les assiégeants n'avaient obtenu aucun avantage : la navigation était plus facile dans le grand bras, qui se trouvait en outre à l'abri des batteries espagnoles, trop éloignées pour atteindre les bâtiments. En résumé, la mer restait ouverte aux confédérés. Les abords d'Ostende offraient même si peu de dangers qu'on y voyait souvent jusqu'à cent barques ou navires qui amenaient dans la place non-seulement des soldats, mais aussi des amateurs désireux d'assister aux préludes d'un siége s'annonçant comme un long duel entre la bravoure espagnole et la ténacité hollandaise. Ostende attirait déjà l'attention de l'Europe entière : l'élite de la noblesse des divers pays, hostile à l'Espagne, accourait dans ses murs pour s'instruire dans l'art militaire; on y remarquait le comte de Northumberland, le duc de Holstein, frère du roi de Danemark, et d'illustres descendants de la noblesse protestante de France. Mais le camp d'Albert était aussi une école pour la noblesse catholique. Tous les peuples étaient représentés à ce siége : des Espagnols, des Wallons, des Italiens, des Bourguignons, des Irlandais, des Allemands catholiques, se pressaient autour de la place, défendue par des Hollandais, des Anglais, des Écossais, des Suisses, des Danois, des Belges, des Français et des Allemands réformés.

Tout en s'efforçant de fermer la mer aux assiégés, les Espagnols continuaient l'attaque des ouvrages extérieurs. Le mestre de camp Catriz, qui commandait l'attaque de l'occident, voulait se rendre maître des forts occupés de ce côté par les assiégés. Il y en avait trois principaux, voisins l'un de l'autre; on les nommait dans le camp hollandais : le Porc-Épic, la Gueule d'Enfer et la Sablonnière. Ils étaient bâtis à fleur de terre, à l'exception de la

Digitized by Google

Sablonnière, qui, ayant fait partie autrefois des dunes de la vieille ville, se voyait sur une éminence. Les Espagnols lancèrent contre la Sablonnière tant de balles et de boulets que la dune en était toute couverte; mais les brèches étaient immédiatement réparées, de même que les morts et les blessés étaient immédiatement remplacés. Parmi les officiers emportés par les mousquetades des catholiques, on regretta surtout le jeune seigneur de Châtillon (petit-fils de l'amiral Coligny), dont la haute influence avait maintenu l'harmonie entre ses compatriotes et les Anglais, jaloux les uns des autres. Au surplus, les généraux surent plus d'une fois tirer parti de cette rivalité nationale : ils faisaient combattre les Français et les Anglais à la vue les uns des autres pour exciter leur émulation. Les Anglais se signalaient surtout par leur haine contre les Espagnols. Ils auraient voulu ne faire grâce à aucun prisonnier, sous prétexte que « c'était trahison de renvoyer les papistes et mal fait de les « laisser vivre, quand on avait pouvoir de faire autrement, vu qu'ils étaient la « semaille du diable et les disciples de l'ante-Christ. »

Ostende ayant été battue à boulets rouges, les assiégés cherchèrent à s'en garantir en élevant dans les rues des contre-murs de terre. Mais ils étaient menacés d'un danger plus grand : les catholiques s'avançaient rapidement vers un bastion qui couvrait le port. Dans cette extrémité, les assiégés prirent une résolution héroïque : quoiqu'ils ne pussent savoir ce qui arriverait, ils percèrent la digue de la mer. Les vagues inondèrent aussitôt les environs de la ville, qui parut comme une île au milieu de l'océan, et balayèrent les travaux des Espagnols. Quatre mois s'étaient écoulés; et, malgré tant de fatigues et de souffrances, les Espagnols se montraient pleins d'ardeur. L'archiduc stimulait ses soldats par sa présence; l'infante elle-même venait quelquefois dans le camp. Là se déployait toute l'activité humaine; les soldats des diverses nations rivalisaient d'ardeur. Ceux-ci s'efforçaient d'affermir les terres marécageuses; ceux-là ajoutaient de secondes constructions aux premières. Les uns travaillaient à joindre tous ces ouvrages, tandis que les autres creusaient un canal qui devait faciliter les communications avec Bruges.

Malgré l'investissement d'Ostende, Maurice de Nassau n'avait pas renoncé au siége de Rhinberg. Son commandant, Bernardo d'Avila, se voyant sans espoir d'être secouru, avait capitulé le 31 juillet. Les États des Provinces-Unies, voulant alors réserver leurs principaux soins pour Ostende, passèrent tout l'été et une bonne partie de l'automne sans former une nouvelle entreprise. Mais quand ils virent que le siége d'Ostende tirait en longueur, et qu'il y avait plutôt à craindre de la dépense pour eux que du péril pour la ville, ils résolurent d'attaquer les autres places des Pays-Bas qui seraient négligées par l'ennemi. Ce fut, d'après ce plan, que Maurice vint, le 1er novembre, investir Bois-le-Duc avec 15,000 fantassins et 1,500 chevaux. Cette ville, dont le seigneur de Grobbendonck était gouverneur, n'avait point de garnison; les habitants, fidèles royalistes et bons catholiques, avaient voulu être les seuls

Digitized by Google

défenseurs de leur cité. Mais, en présence de l'armée hollandaise, leur zèle ne suffisant plus, le seigneur de Grobbendonck demanda du secours à l'archiduc. Celui-ci n'abandonna point le siége d'Ostende, mais, ne retenant auprès de lui que les troupes nécessaires pour protéger ses travaux, il envoya le comte de Herenberg avec le gros de l'armée vers Bois-le-Duc. Le comte feignit de vouloir se retrancher dans la petite ville de Helmont, à quatre lieues de Bois-le-Duc; et, profitant de la sécurité des assiégeants, il introduisit pendant la nuit une garnison dans la place menacée. Cette circonstance et une gelée extraordinaire obligèrent Maurice à lever le siége le 27 novembre.

Après la retraite du général hollandais, l'archiduc rappela toutes ses troupes devant Ostende. La mauvaise saison augmenta les souffrances tant des assiégeants que des assiégés : la violence de la mer renversait les ouvrages des uns et des autres. Les défenses de la vieille ville avaient même presque été détruites par une horrible tempête. Pour surcroît de malheur, une maladie contagieuse décimait les défenseurs d'Ostende; et cette épidémie faisait tant de ravages, surtout parmi les Anglais, que la garnison se vit réduite de 7,000 hommes à 3,000. L'archiduc, informé de la situation critique des assiégés, résolut d'attaquer la ville tant du côté de la campagne que du côté de la mer. Mais un déserteur ayant communiqué ce projet au colonel DeVere, celui-ci, pour conjurer le péril, eut recours à la ruse. Sans avoir consulté son conseil de guerre, il conclut un armistice avec l'archiduc; il le flatta même de l'espoir d'une capitulation prochaine, et des ôtages furent en conséquence échangés. Mais, à cette nouvelle, une insurrection éclata parmi les soldats d'Ostende, surtout parmi les Belges qui craignaient les vengeances des royalistes; De Vere se vit contraint de renvoyer les ôtages espagnols et de déclarer à ses capitaines qu'il n'avait eu d'autre but, en signant l'armistice, que de gagner du temps jusqu'à ce que les secours qu'il attendait fussent arrivés.

Le conseil approuva le gouverneur, et il l'engagea à entamer de nouvelles conférences pour gagner du temps et pourvoir aussi à la sûreté des ôtages hollandais en attirant dans la ville les principaux officiers du camp espagnol. Les confédérés firent en effet des propositions inacceptables : car ils demandèrent, entre autres, que l'archiduc payât une grande somme d'argent à la garnison qui sortirait d'Ostende. Sur ces entrefaites, arriva le renfort attendu par De Vere; cinq navires de Zélande entrèrent dans le port avec des troupes et des vivres. Alors le gouverneur déclara aux députés espagnols qu'il avait réellement proposé une capitulation lorsqu'il s'était vu pressé par la nécessité; mais qu'ayant été secouru depuis, le serment qu'il avait fait à la république des Provinces-Unies ne lui permettait pas de passer outre; que, si jamais il se voyait sur le point de succomber sous les forces de l'archiduc, il espérait que la clémence d'un si généreux prince ne lui manquerait pas. Albert, en recevant cette communication ironique, fut d'autant plus indigné qu'une foule innombrable était accourue de toute la Flandre pour assister à

Digitized by Google

la reddition d'Ostende. Au surplus, les États de Hollande eurent bien de la peine à excuser cet artifice, qui de soi n'étant pas fort honnête, suivant la remarque de Grotius, avait surtout dans cette occurrence paru plus dangereux que nécessaire.

L'archiduc, voulant réparer l'échec qu'il venait de subir, résolut d'emporter la place de vive force. Pour faciliter l'assaut, toute la violence de l'artillerie espagnole fut dirigée contre la vieille ville qui avait le plus souffert de la tempête. L'attaque fut ensuite combinée de la manière suivante : deux cents hommes devaient assaillir le côté droit du fort de la Sablonnière, tandis que deux cents autres marcheraient contre le côté gauche; ceux-ci étaient suivis d'un détachement plus considérable qui, sous les ordres du mestre de camp Durango, devait occuper immédiatement les endroits dont on se rendrait maître. Le fort du Porc-Épic devait être attaqué de la même manière par l'infanterie italienne. Augustin Mexia, gouverneur du château d'Anvers, avait le commandement général des troupes destinées à l'assaut. De son côté, le comte de Bucquoi devait essayer de franchir le profond canal de Brédené; enfin, pour partager l'attention des ennemis, l'archiduc fit prendre les armes au reste de ses troupes et menacer de toutes parts la place assiégée. Le 7 janvier 1602, jour fixé pour l'assaut, l'archiduc fit lancer contre les murailles de la vieille ville deux mille boulets afin d'élargir la brèche. Vers le soir, au moment du reflux, les assiégeants s'ébranlèrent. Un déserteur avait averti De Vere que les principaux efforts des catholiques seraient dirigés contre le fort de la Sablonnière; aussi les Hollandais avaient-ils réuni presque toute leur artillerie en cet endroit. Bientôt la nuit enveloppa de ses ombres les combattants; mais, à la lueur des fallots allumés des deux côtés, les assaillants redoublèrent de valeur. Déjà ils avaient arraché la palissade et commencé à dresser des échelles contre la muraille; déjà les Espagnols, armés de leurs piques, combattaient corps à corps avec les assiégés qui renversaient les plus hardis à coups d'épée. Tout à coup De Vere, ayant lâché deux écluses, submergea tous les gués de l'ancien port par lesquels les assaillants étaient obligés de passer. Cette inondation subite arrêta les assiégeants, qui ne pouvaient plus se servir de leur poudre et qui souvent même étaient entraînés vers la mer. Ils se virent contraints de rétrograder devant ce redoutable auxiliaire des Hollandais, tandis que la profondeur du canal de Brédene avait été également un obstacle insurmontable à l'attaque dirigée par le comte de Bucquoi. Devant la vieille ville, on voyait étendus çà et là les corps des soldats et des capitaines, dont les uns avaient été tués en attaquant la palissade et les autres en pénétrant dans le fossé. L'archiduc demanda une trêve de quatre heures pour recueillir les morts et les blessés de son parti; il fut constaté que la perte des royalistes s'élevait à 800 hommes. Le maréchal de camp Gambaloïta était au nombre des morts, le maréchal de camp Durango au nombre des blessés. On trouva aussi parmi les morts une femme qui, sous un habit et un courage

Digitized by Google

de soldat, avait dissimulé son sexe. Les assiégés avaient eu 40 hommes tués, parmi lesquels le colonel Horace, frère du commandant d'Ostende.

L'insuccès de cette attaque, l'impossibilité d'affamer la ville, et la rigueur de l'hiver, que les inondations du camp rendaient encore plus insupportable aux assiégeants qu'aux assiégés, découragèrent plusieurs capitaines. Ils conseillèrent même à l'archiduc de lever le siége. Mais Albert, qui croyait la réputation du roi et la sienne intéressées à soutenir son entreprise, ne voulut pas se reconnaître moins puissant qu'une seule ville. Il enjoignit au comte de Bucquoi d'achever en toute diligence la digue qui devait fermer l'entrée du canal de Brédené aux vaisseaux bataves, et il fit élever du côté de Saint-Albert une grande plate-forme pour dominer la vieille ville. Il partit ensuite pour Gand et confia provisoirement la direction du siége au mestre de camp espagnol, Jean Rivas.

Le nouveau commandant poussa vivement la construction de la grande plate-forme du quartier Saint-Albert, et il s'occupa avec non moins d'ardeur de la digue de Brédené. Cette digue fut construite de la manière suivante : on fichait d'abord en terre de petites poutres, auxquelles on en joignait d'autres en travers; on appliquait sur ces fondements les fascines appelées saucissons; on les liait ensemble, les unes en forme de bûcher, les autres en forme de croix; puis tous ces matériaux étaient recouverts de sable pour rendre le travail plus solide. La largeur de cette digue était considérable : on put y établir des batteries et y élever un parapet pour couvrir le soldat. Cet ouvrage, exécuté sur un terrain sablonneux et à portée du canon d'Ostende et du flux de la mer, nécessita de grands efforts et coûta beaucoup de sang; encore n'atteignit-on pas complétement le but que l'on s'était proposé : car, si l'on pouvait mieux atteindre les vaisseaux hollandais, on ne les empêchait pas cependant de s'approcher de la place et de la ravitailler.

De leur côté, les États des Provinces-Unies ordonnèrent, à cause des maladies qui régnaient dans Ostende, que la garnison serait changée tous les six mois; et ce fut, en vertu de cette ordonnance, que le colonel Frédéric Dorp vint remplacer De Vere. Ils firent en outre réparer les dommages causés à la ville et augmenter ses fortifications; ils payaient chaque jour les soldats employés à ces travaux, tandis que, dans le camp espagnol, la solde n'était acquittée qu'avec la plus grande irrégularité. L'extrême sévérité dont on usait à leur égard augmentait encore l'irritation des royalistes; une espèce de gendarmerie poussait devant elle les fantassins commandés pour le travail et employait la force contre ceux qui résistaient. Au reste, les subsides accordés par les Flamands étaient beaucoup au-dessous des dépenses nécessitées par le siége; les Wallons, pour échapper à de nouveaux sacrifices, prétextaient les inquiétudes que leur causait la France; et quant aux Brabançons, ils voulaient veiller sur la soldatesque italienne, qui s'était emparée de Weert, et qui, par la connivence d'autres mutins, avait naguère menacé la citadelle d'Anvers.

Digitized by Google

Après l'inutile assaut du mois de janvier, on trouvait autant de découragement parmi les royalistes que de confiance dans l'autre parti.

Les États des Provinces-Unies, qui venaient de réunir l'armée la plus considérale qu'ils eussent encore levée, se proposaient même de surprendre l'archiduc, d'envahir les provinces flamandes et de contraindre les Espagnols à lever le siége d'Ostende. Malheureusement Maurice de Nassau ne put ouvrir la campagne qu'au mois de juin, alors que les nouvelles troupes italiennes, attendues par l'archiduc, l'avaient rejoint. Un manifeste avait été répandu par les Hollandais dans les provinces catholiques pour les engager à se joindre à eux : « Quel fruit, disaient-ils aux Belges, recueillerez-vous de tant de maux, « sinon la dernière des misères, la servitude? En effet, il est bien aisé de juger « où visent les Espagnols depuis tant d'années; et quant à la prétendue ces- « sion qu'ils ont faite de tous les Pays-Bas en faveur d'Albert, qu'elle ne vous « trompe pas : considérez-vous même quels sont ceux à qui la conduite de « la guerre et l'administration de toutes vos affaires publiques sont confiées? « Votre indépendance n'est donc qu'une chimère. Il vous serait facile de « chasser les Espagnols, qui ne sont puissants chez vous que par les garni- « sons qu'ils entretiennent dans quelques citadelles. Redevenez libres, et vous » serez vous-même les arbitres de vos provinces et de votre religion. » Tandis que les catholiques restaient sourds à cet appel, l'archiduc organisait à Gand l'armée qu'il voulait opposer à Maurice de Nassau. Le commandement en fut confié à Mendoza, amiral d'Aragon, recemment sorti des Provinces-Unies, où il avait été retenu depuis la bataille de Nieuport ; comme les mutins de Weert venaient de se soumettre, il put réunir 5,000 fantassins et 4,000 chevaux, auxquels se joignaient les deux régiments (formant un total de 8,000 hommes d'élite), amenés de Milan par le marquis Ambroise Spinola. Son frère Frédéric, également au service de l'Espagne, commandait une petite escadre qui causait de grands dommages aux Hollandais. Ses galères se tenaient dans le canal de l'Écluse, d'où elles tombaient à l'improviste sur les navires qui approchaient de la côte de Flandre. Ambroise n'avait pas encore servi, quoiqu'il eût déjà trente ans; mais il avait toujours souhaité avec ardeur de se distinguer dans la profession des armes pour laquelle il sentait une vive vocation et de soutenir ainsi l'éclat de sa maison, l'une des plus illustres de Gênes. D'après une convention faite avec Philippe III, qui s'était engagé à lui rembourser ses frais, il payait ses régiments de ses propres deniers; aussi ses soldats, sûrs de recevoir leur solde et attachés à leur chef, se distinguaient-ils par une conduite exemplaire, tandis que le reste de l'armée espagnole, moins bien traité, manifestait constamment des dispositions à la révolte. Lorsque Maurice eut occupé Saint-Trond, Mendoza s'avança à sa rencontre jusqu'à Tirlemont; mais rendu excessivement circonspect depuis la défaite de Nieuport, il n'accepta pas la bataille que lui offrait le général hollandais. Ne rencontrant aucun obstacle, Maurice se dirigea vers Grave dont il forma le siége;

Digitized by Google

Mendoza l'y suivit et tenta vainement de renforcer par surprise la garnison de la place. Antonio Gonzalès, commandant de Grave, dut rendre cette ville aux Hollandais le 20 septembre.

Tout favorisait Maurice de Nassau : la timidité des généraux espagnols, la détresse de l'archiduc, les murmures de ses soldats et leurs séditions. Mendoza se trouvait encore devant Grave lorsque plusieurs compagnies, furieuses de ne pas recevoir la solde qui leur était dûe, quittèrent brusquement l'armée et se retirèrent à Hamont. Mendoza ayant fait conduire de l'artillerie contre eux, l'infanterie se soumit, mais la cavalerie se réfugia dans le château de Hoogstraeten. En peu de temps le nombre des *mutinés* s'accrut d'une manière alarmante : il s'éleva à 2,000 fantassins et à plus de 1,500 cavaliers, pour la plupart vieux soldats et Italiens. Ils élurent un chef (*eletto*), lui adjoignirent un conseil, établirent des assemblées, et publièrent des lois qui engageaient tous les membres de la communauté. Le brigandage fut régularisé de telle sorte que si l'un des mutinés s'appropriait quelque chose sans autorisation, il souffrait le supplice des voleurs. L'archiduc eut d'abord le dessein de marcher lui-même contre les rebelles; déjà même il avait rappelé dans ce but l'armée de Mendoza à Diest, où il se trouvait. Mais ayant su que Maurice assistait ouvertement les mutinés, il changea d'avis et se contenta, avant de retourner à Gand, de renforcer les garnisons de Maestricht et des places de la Gueldre. Les Etats des provinces fidèles, qui se trouvaient alors réunis pour le vote des subsides, conseillèrent à l'archiduc d'apaiser les mutins en leur payant leur solde arriérée. Mais le conseil d'Albert adopta un autre système : il fit publier un édit portant que si, dans trois jours, les mutins de Hoogstraeten ne venaient demander pardon à l'archiduc, ils seraient déclarés traîtres, leurs têtes seraient mises à prix, leurs biens confisqués, leurs femmes et leurs enfants envoyés en exil. Les mutins répondirent par une adresse insolente dans laquelle ils taxaient l'archiduc d'avoir fui la bataille, soutenaient que Grave était perdue avant qu'il ne se fussent séparés de l'armée, blâmaient la dépense royale qui se faisait à la cour de Bruxelles tandis que les soldats mouraient de faim, et ajoutaient qu'on ne devait pas s'étonner si, à l'exemple de tant d'autres créanciers, pour ne pas perdre ce qui leur était dû par le maître, ils tâchaient de glaner sur les terres qui lui appartenaient. D'autres moyens furent alors employés pour calmer les mécontents. Le nonce du pape à Bruxelle, Octave Frangipani, se rendit lui-même à Hoogstraten et n'épargna aux vétérans ni prières ni menaces; on lui répondit qu'il fallait avant tout rapporter l'édit qui les couvrait d'infâmie.

L'hiver approchant, Maurice répartit son armée victorieuse entre les garnisons de la frontière. Quant à l'armée catholique, beaucoup affaiblie par la désertion des mécontents et par des maladies dont étaient surtout victimes les soldats italiens qui ne pouvaient s'acclimater, elle fut envoyée en partie au camp d'Ostende et en partie à l'Écluse sur l'escadre de Frédéric Spinola.

Digitized by Google

Celui-ci était revenu d'Espagne, au mois d'octobre, avec six nouvelles galères, portant chacune 900 soldats et 1500 hommes de chiourme. Deux de ces galères furent détruites par les Hollandais près de Gravelines; la troisième fit naufrage près de Calais; la quatrième et la cinquième, criblées de mousquetades, atteignirent Nieuport, rallièrent ensuite Spinola à Dunkerque et gagnèrent l'Écluse. L'amiral espagnol aurait voulu recouvrer son honneur par le pillage de l'île de Walcheren; mais la violence des vents d'hiver l'en empêcha.

Le cabinet de Madrid, persuadé que la stérilité de l'infante Isabelle ramènerait un jour les Pays Bas sous la domination directe de l'Espagne, avait manifesté l'intention de pousser la guerre avec vigueur. Frédéric Spinola était même convenu avec le ministère, pendant son dernier voyage, de lever conjointement avec son frère une armée de 20,000 hommes d'infanterie, de 2,000 chevaux, qui devait servir séparément sous leurs ordres et être employée là où son intervention paraîtrait le plus utile. Ambroise Spinola se rendit à la fin du mois de mars 1603 en Allemagne et en Italie, laissant son frère continuer sa croisière sur la côte de Flandre. Mais un événement funeste vint bientôt renverser ses projets. Le 26 mai, l'amiral Frédéric, dans un combat naval contre les Hollandais, ayant été atteint par un boulet, mourut des suites de cette blessure. Ambroise fut aussitôt rappelé en Flandre pour remplacer son frère et il dut renoncer à conduire dans les Pays-Bas les troupes qu'il s'était chargé de lever.

Jusqu'au milieu de l'été, le siége d'Ostende occupa donc seul l'attention des parties belligérantes. D'une part, Maurice attendait les renforts que devaient lui fournir l'Angleterre et l'Écosse; de l'autre, l'archiduc attendait aussi de la cavalerie de Lorraine et deux régiments d'Italie. Toutefois le siége d'Ostende n'avançait qu'avec une extrême lenteur; car la ténacité des assiégés était égale à l'obstination des assiégeants. Depuis le commencement du siége jusqu'au mois de mars 1603, les catholiques avaient tiré sur la ville 150,000 coups de canons; et 100,000 boulets avaient été lancés par les assiégés sur le camp espagnol. Les royalistes avaient perdu 18,000 hommes, et les Hollandais 7,000. Au printemps, Rivas avait emporté les Poulains, c'est-à-dire les trois petits forts extérieurs, élevés par les Hollandais en avant de la vieille-ville. Les Espagnols achevaient la grande plate-forme du quartier Saint-Albert et la digue de Brédené, au moment où le colonel Vander Noot vint relever dans Ostende le colonel Dorp. Le courage des assiégés grandissant avec le danger, ils se signalaient presque tous les jours par des sorties et faisaient payer cher aux Espagnols chaque pas en avant. Ils résolurent de détruire la grande plate-forme ainsi que la digue de Brédené; sachant qu'elles n'étaient presque composées que de fascines et de madriers, ils y mirent le feu au moyen de boulets remplis d'artifice. Ces deux ouvrages furent tellement endommagés qu'il fallut les recommencer. Pour accélérer les travaux du siége, l'archiduc avait appelé devant Ostende les plus célèbres ingénieurs

Digitized by Google

de l'Europe. A leur tête se signalait par son génie inventif, mais peu habitué aux choses de la guerre, l'ingénieur romain, Pompée Targoné. Chaque jour il proposait quelque invention nouvelle. Il commença par faire construire sur des barques solidement assemblées une tour de bois, capable de recevoir sur sa plate-forme une batterie de six pièces de gros calibre et de contenir le nombre de soldats nécessaire à leur service. Il comptait faire conduire et fixer cette forteresse flottante à l'embouchure du grand canal, par où entraient les vaisseaux ennemis. Mais il fallait auparavant que la digue fût poussée jusqu'auprès du canal, et qu'on en eût fortifié la tête par une bonne redoute. Pour hâter ce travail préliminaire, Turgoné inventa d'autres machines à l'aide desquelles on mettait plus aisément en œuvre la quantité immense de matériaux divers qui entraient dans la construction de la digue. Il les rassemblait sur des espèces de radeaux, soutenus dans le milieu et sur les côtés par de petits tonneaux, qui, se mettant à flot dans la haute marée, étaient conduits par de forts cabestans sur l'emplacement même où ils devaient être employés. On appelait ces radeaux des *flottes*. Mais le feu des ennemis était si terrible et si soutenu, les secousses de la mer si violentes, qu'on voyait souvent détruire en très-peu d'heures l'ouvrage de plusieurs jours. C'était, dit Bentivoglio à qui nous empruntons ces détails, c'était un spectacle vraiment digne de compassion que les pertes affreuses que coûtaient ces travaux. Cependant ils ne furent pas tout à fait inutiles. Les matériaux accumulés dans le canal gênèrent les navires qui en sortaient ou qui y entraient; plusieurs même, heurtant contre des gués inconnus auparavant, ou se brisaient contre ces écueils, ou, y demeurant attachés, étaient fracassés par les batteries espagnoles.

Les renforts attendus par l'archiduc étant arrivés, il envoya au mois de juin le comte de Herenberg avec 7,000 fantassins et 3,000 chevaux contre les mutinés de Hoogstraeten dont l'audace augmentait chaque jour. Leur force résidait surtout dans la sévère discipline à laquelle ils s'étaient soumis. Ils se surveillaient mutuellement avec une vigilance infatigable; nul ne pouvait dormir déshabillé ni sous des rideaux; la peine de mort était prononcée contre ceux qui se battraient ou se querelleraient; il était également défendu d'avoir des entretiens secrets ou des correspondances par lettres; enfin les femmes étaient reléguées hors de l'enceinte du château. Menacés par l'armée du comte de Herenberg, les mutins s'adressèrent à Maurice qui leur avait offert plusieurs fois sa protection; il promit de les défendre contre les Espagnols : de leur côté, ils durent s'engager à servir sous les drapeaux de la république pendant le reste de la campagne et, dans le cas où ils se réconcilieraient avec l'archiduc, à ne point porter les armes contre les Provinces-Unies pendant quatre mois. L'intervention des Hollandais obligea le comte de Herenberg à se retirer vers Herenthals. Maurice vint alors chercher les mutins et, les joignant à son armée, se dirigea pour la seconde fois sur Bois-

Digitized by Google

le-Duc. Il investit la ville le 19 août; mais le comte de Herenberg, accourant avec la plus grande célérité, s'empara, dès le 22, d'un poste, qui lui assurait une communication avec la place. Tandis que les armées se trouvaient en présence, on eut un exemple de cette froide cruauté qui rendait les partis irréconciliables. Dans un vaisseau échoué devant Ostende, les royalistes avaient trouvé douze soldats hollandais : quoique malades, ils avaient été pendus sans miséricorde. Informé de cet acte barbare, Maurice fit également pendre et étrangler douze royalistes, que le sort avait désignés parmi les prisonniers. Cependant les bourgeois de Bois-le-Duc, craignant autant les Espagnols que les Hollandais, refusaient énergiquement la garnison que le comte de Herenberg voulait leur envoyer; pour vaincre leur obstination, qui pouvait devenir fatale, l'archiduc vint lui-même dans la ville assiégée et y fit entrer par surprise trois mille hommes. Déconcerté par ce stratagème, Maurice leva le siége. Les mutinés de Hoogstraeten réclamèrent alors, comme récompense des services qu'ils venaient de rendre à la république, une ville plus grande et plus sûre. Le conseil d'Etat de l'Union ne se pressant point de statuer sur cette requête, Maurice donna aux mutins la ville de Grave qui lui appartenait, sous condition qu'ils ne feraient aucun mal aux habitants. Ils s'engagèrent également à partager leur butin avec les Hollandais, mais en s'abstenant du pillage sur le territoire des Provinces Unies et de l'empire d'Allemagne. Enfin, tout en se mettant au service de la république, ils devaient toujours avoir leur quartier à part, être exempts de travailler aux tranchées, et de monter à l'assaut; s'ils rentraient au service de l'Espagne, ils rendraient Grave aux confédérés et retourneraient dans Hoogstraeten. Des ôtages remis aux Hollandais garantissaient l'observation de ce traité. Mais les mutinés, qui aimaient surtout les expéditions les plus aventureuses, ne tardèrent pas à violer le territoire germanique. Non contents de piller la Gueldre, ils s'avancèrent vers le Rhin, tirèrent le canon contre Cologne et rançonnèrent la Westphalie.

Avant de se rendre à Bois-le-Duc, Albert, s'étant assuré des hautes capacités d'Ambroise Spinola, lui avait offert la direction du siége d'Ostende. Il espérait que le travail et l'application suppléeraient en lui à l'expérience qu'il n'avait pu encore acquérir; mais ce qui détermina surtout le choix d'Albert, c'est que le crédit de l'opulent marquis pouvait venir au secours du trésor public. Toutefois, avant d'accepter l'offre de l'archiduc, Spinola voulut consulter les officiers les plus habiles de l'armée afin de savoir d'eux s'il y avait possibilité de terminer heureusement le siége. Les avis furent partagés. C'était, selon quelques-uns, une maxime incontestable de l'art de la guerre qu'on ne devait jamais attaquer une place dont on ne pouvait empêcher le secours; or telle était, disaient-ils, la position où l'on se trouvait devant Ostende aussi longtemps que le grand canal, par lequel les Hollandais pénétraient dans la place, serait ouvert. En supposant même, ajoutaient-ils, qu'on achevât

Digitized by Google

la grande digue destinée à le fermer et qu'un fort construit à la tête de cet ouvrage commandât l'embouchure du canal, on devait encore renoncer au siége, car les vaisseaux hollandais continueraient de tenter le passage, et pour quelques-uns qui seraient coulés à fond, un grand nombre s'échapperaient. Vouloir réduire Ostende à force ouverte, c'était également à leurs yeux une entreprise téméraire : car les coupures que les assiégés faisaient successivement derrière leurs remparts augmentaient considérablement les difficultés ; et dût-on réussir, on ne triompherait qu'après des dépenses énormes, des peines infinies et au prix d'une grande quantité de sang. Les autres répondaient qu'on ne devait pas perdre l'espérance de bloquer complétement la place en conduisant bientôt à sa perfection le travail de la digue; les secours seraient alors sinon interceptés, du moins beaucoup affaiblis. Ils remarquaient ensuite que l'on pourrait s'emparer successivement des forts ennemis; et, quant aux coupures, qu'elles ne pourraient couvrir longtemps les assiégés dans une ville de si peu d'étendue. Ils ajoutaient que les avantages de la conquête d'Ostende dédommageraient bien au-delà de la perte de temps, des hommes et de l'argent qu'on y avait sacrifiés. Spinola, enflammé par l'amour de la gloire, partagea l'avis de ceux qui annonçaient un triomphe; au mois d'octobre 1603, il accepta le commandement suprême du siége. Son élévation avait d'abord excité une vive jalousie parmi les officiers espagnols et flamands, fiers de leur ancienneté. Mais le marquis surmonta peu à peu ce mécontentement et n'eut plus que des amis lorsqu'on vint à reconnaître avec quel soin il veillait sur toutes choses et avec quelle déférence il suivait les conseils des plus sages; lorsqu'on se fut assuré que Maurice de Nassau avait enfin trouvé un adversaire digne de lui. Spinola commença par chasser les dilapidateurs des deniers publics, ceux qui spéculaient sur la misère du soldat; et par sa sévère prévoyance, sa fermeté, sa régularité dans les payements, il coupa court aux mutineries et aux désertions. Alors les Etats des Provinces-Unies redoublèrent de vigilance. Pour empêcher que les vivres n'enchérissent dans Ostende, ils ordonnèrent qu'on les exposerait en vente publique pour un certain prix; et ils envoyèrent en outre dans la ville un grand nombre de médecins et de chirurgiens pour combattre la contagion qui décimait les gens de guerre resserrés dans un si petit espace.

Tout en continuant les travaux du quartier Saint-Albert et de la digue de Brédené, Spinola, doué d'un coup d'œil sûr et d'un génie pratique, s'assura qu'il ne pourrait pas empêcher les secours et que, pour venir à bout de son entreprise, il fallait substituer une tactique raisonnée à un courage aveugle et presser l'attaque des fortifications. Un fort fermait aux vaisseaux ennemis l'entrée du petit canal, voisin du quartier de Saint-Albert, mais ce canal n'était pas devenu pour cela inutile aux assiégés : il servait de fossé à la contrescarpe, qui, forte par elle-même, était encore défendue par plusieurs ouvrages non moins redoutables. Spinola décida que l'armée passerait ce

Digitized by Google

canal. Espagnols, Allemands, Wallons et Francomtois se préparèrent à cette périlleuse expédition en comblant le canal avec des matériaux de toute nature et en formant au travers des espèces de digues. Les Wallons se hasardèrent les premiers; et ils furent suivis par les troupes des autres nations. Mais la mousqueterie des confédérés et leurs canons chargés de mitraille et de cartouches d'artifice rendirent cette opération très-sanglante, car les royalistes devaient s'exposer à découvert au feu de l'ennemi. Spinola était au milieu des siens, les encourageant par son exemple et mettant lui-même la main à l'œuvre dans les postes les plus dangereux. Enfin le canal fut franchi, et les royalistes attaquèrent avec la même énergie les ravelins qui défendaient la contrescarpe. Les Wallons, toujours à la tête des assaillants, payaient cet honneur par le sang de leurs meilleurs officiers. Les assiégeants réussirent enfin à chasser l'ennemi de tous les ouvrages extérieurs de la place. Elle était encore entourée d'un grand fossé, quoique moins difficile à traverser que le canal. Les royalistes espérèrent de s'en rendre bientôt les maîtres; mais les approches de l'hiver et les inondations retardaient leurs progrès. La résistance des assiégés était d'ailleurs incomparable. Ils opposaient batteries à batteries, mines à mines, et de nouvelles défenses à celles que l'ennemi leur enlevait; bref, le terrain devait être gagné pied à pied. Les travaux de la digue avaient rendu également l'entrée du port très-dangereuse. Les vaisseaux ne pouvaient plus aborder sans s'exposer à être coulés à fond. Aussi l'alarme se répandit en Zélande, et les propriétaires de navires refusaient de les louer pour Ostende. Quatre bateliers de Middelbourg, voyant ce découragement, jurèrent de sacrifier leurs biens et leur vie pour leur pays; on eut honte de les laisser partir seuls. En quelques jours il se forma une association régulière destinée à la défense d'Ostende, et tous les matelots se virent obligés de s'y faire inscrire pour n'être pas notés d'infâmie. Ils juraient « de passer pour Espagnols et enfants du duc d'Albe » plutôt que de violer un seul des statuts de cette ligue patriotique.

Les États des Provinces-Unies commencèrent à craindre sérieusement de perdre Ostende. Pour sauver cette place, il fallait ou attaquer l'ennemi dans ses lignes ou tenter une diversion assez importante pour le forcer à lever le siége. Les difficultés du premier parti firent adopter le second, et on résolut de s'emparer de l'Écluse. Cette place maritime pouvait être plus utile aux États-Généraux qu'Ostende même. Au mois d'avril 1604, ils firent transporter l'armée de Maurice sur six cents bateaux de Walcheren à Cadsant. Cependant le prince commit une grande faute en n'attaquant pas immédiatement l'Écluse : cette ville, dépourvue alors d'une garnison suffisante, n'aurait pu lui résister longtemps; et, après l'avoir prise, il aurait pu s'approcher d'Ostende et sinon vaincre les assiégeants dans une bataille rangée, du moins leur couper les vivres. L'archiduc eut le temps d'envoyer Louis Velasco au secours de l'Écluse et d'y faire passer successivement des détachements qui

Digitized by Google

portèrent la garnison à 1,500 hommes. Louis Velasco, successeur de l'amiral d'Aragon, dut bientôt reconnaître aussi la supériorité du général hollandais. Il avait jeté sur le canal qui allait de l'Ecluse à Damme un pont fortifié d'une redoute; malgré l'énergique résistance des Espagnols, Maurice l'emporta de même que tous les autres forts qui défendaient le canal. L'Ecluse fut alors étroitement bloquée : car Maurice ayant fermé par de nombreux retranchements toutes les avenues de la place, il devint impossible d'y introduire des munitions. Pour augmenter son armée, l'archiduc dut se résigner à s'humilier devant les *mutinés;* ceux-ci traitèrent en effet avec leur souverain comme de puissance à puissance. Lorsqu'ils eurent rendu, suivant leur promesse, la ville de Grave aux confédérés, l'archiduc leur assigna la ville de Ruremonde pour la garder en dépôt jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement payés; il leur remettait en outre, en qualité d'ôtages, le duc d'Ossuno, grand d'Espagne, le comte de Fontenoy, un des plus grands seigneurs des Pays-Bas, et le marquis d'Avalos, colonel d'un régiment d'infanterie italienne. Spinola lui-même fut alors chargé de secourir l'Ecluse; mais il n'accepta cette mission qu'avec la plus grande répugnance, dans la crainte de hasarder la réussite du siége d'Ostende et dans la persuasion que son armée serait trop faible pour arrêter Maurice de Nassau. L'archiduc le contraignit en quelque sorte de rendre ce nouveau service; et Spinola dut obéir. En ne laissant devant Ostende que les troupes absolument nécessaires pour garder les travaux, il ne put cependant réunir que 6,000 fantassins et 2,000 cavaliers que lui fournirent les anciens mutinés de Hoogstraeten, impatients de réparer leur faute. Cette armée était trop faible, en effet, pour lutter contre les 14,000 fantassins et les 3,000 chevaux de Maurice. Cependant Spinola s'achemina vers l'Ecluse avec un grand convoi de vivres. Arrivé à Damme, au commencement du mois d'août, il tenta à trois reprises de surprendre le camp hollandais; mais n'ayant pu réussir à jeter des vivres dans la place, l'Ecluse dut capituler le 18 août. On a remarqué que cet événement loin d'avoir reculé la reddition d'Ostende, semble l'avoir accélérée. Les Etats des Provinces-Unies ne tenaient plus autant à cette ville, depuis que leur drapeau flottait à l'Ecluse, à Rhinberg et à Grave. Maurice eût toutefois essayé de délivrer Ostende, s'il ne s'était assuré que Spinola en avait fermé les avenues en élevant de redoutables fortifications à Damme et à Blankenberg; en s'efforçant de les emporter, le vainqueur de Nieuport aurait pu compromettre sa fortune.

Rassuré sur les projets de son prudent et illustre adversaire, Spinola ne songea plus qu'à réparer par la conquête d'Ostende la perte de l'Ecluse. Pendant son absence, les troupes des diverses nations avaient poussé vivement l'attaque, suivant le plan qui leur avait été tracé. Italiens, Espagnols, Allemands, Wallons travaillaient séparément, animés par une noble émulation. Maîtres de la première enceinte, ils croyaient voir le terme de leurs

Digitized by Google

fatigues, lorsqu'ils se trouvèrent devant une seconde enceinte, c'est-à-dire un nouveau corps de fortifications, auquel les assiégés avaient donné le nom significatif de *Nouvelle Troie*. Ce nouvel obstacle ne fit qu'irriter l'ardeur des royalistes; la seconde enceinte fut attaquée avec tant de vigueur que le terrain même vint à manquer aux assiégés. Ils étaient alors commandés par Daniel de Hartaing, seigneur de Marquette, qui avait succédé au sieur de Gistelles et à Jean Van Loon, tous les deux emportés par le canon. Daniel Hartaing avait été autorisé par les États des Provinces-Unies à négocier avec Spinola une capitulation honorable; le moment était venu de profiter de cette autorisation. Les murailles de la ville étaient brisées; les fortifications avaient été transformées en monceaux de sables: aucune maison ne restait intacte; enfin les ruines de la ville ne servaient plus qu'à couvrir les corps de ceux qui mouraient. Les assiégés ne consentirent néanmoins à rendre la place qu'après avoir été repoussés dans une dernière sortie. Daniel de Hartaing, ayant préalablement éloigné d'Ostende tous les navires hollandais, envoya des parlementaires à Spinola. La capitulation accorda à l'héroïque garnison tous les honneurs de la guerre. Le 22 septembre, l'armée catholique vit défiler devant elle, au bruit du tambour, quatre mille vigoureux soldats, les armes hautes, les enseignes déployées, et la mèche allumée auprès des quatre canons qu'ils amenaient. Lorsqu'ils furent arrivés devant le quartier-général, Spinola s'avança et vint embrasser Daniel Hartaing aux applaudissements des royalistes. Espagnols et Hollandais, rompant alors leurs rangs, allèrent fraterniser devant des tables dressées dans le camp. Après ce banquet les braves d'Ostende s'acheminèrent vers l'Écluse, où Maurice les reçut non comme des vaincus mais comme des triomphateurs; les habitants d'Ostende suivirent leurs défenseurs, soit par haine pour les vainqueurs, soit parce que leur ville était devenue inhabitable.

Ainsi finit ce siége, un des plus mémorables de l'histoire moderne, non par ses résultats immédiats, mais par l'incomparable persévérance des républicains hollandais et par la brillante valeur des soldats catholiques réunis sous les drapeaux de l'archiduc Albert. Celui-ci avait sacrifié cinquante mille hommes pour s'emparer de ce port de mer, où avaient succombé cent mille autres soldats, les uns moissonnés par les maladies, les autres par le fer ennemi, sans parler des marins qui trouvèrent leur tombeau dans l'Océan.

L'archiduc et l'infante voulurent visiter leur conquête. Après qu'ils eurent passé l'armée en revue sur la plage, Spinola leur donna une représentation exacte du siége, puis ils entrèrent dans cette vaste ruine, qui avait été la ville. Les fossés remplis, les courtines rasées, les bastions détruits, les redoutes et les autres fortifications confusément renversées, laissaient à peine discerner les travaux de l'attaque de ceux de la défense. Partout des débris; partout des tombes mêlées aux fosses, où les soldats, dans les derniers jours, se mettaient à couvert de l'artillerie. On dit que devant ce théâtre d'horreur

Digitized by Google

l'infante ne put retenir ses larmes. Le seigneur de Grison, mestre-de-camp d'un régiment wallon, fut nommé gouverneur de ce vaste amas de décombres, qui portait encore le nom d'Ostende; mais en vain les archiducs assurèrent-ils de beaux priviléges à ceux qui viendraient relever et repeupler la ville : pendant longtemps ce charnier resta désert [1].

[1] Les détails du siége d'Ostende sont consignés dans les ouvrages suivants : Christophe de Bonours, le *Mémorable siége d'Ostende;* Grotius, *Annales et historia de rebus belgicis*, lib. x, xi, xii et xiii; Bentivoglio, *Histoire des guerres de Flandre,* liv. xxii et xxiii; don Francesco Lanario (du conseil de guerre de S. M. C. aux Pays-Bas), *Storia delle guerre di Fiandra;* Haestens, *la Nouvelle Troye;* Aitsinger, *de Leone belgico;* de Thou, etc.

FIN DU TOME DIX-SEPTIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DIX-SEPTIÈME.

Pages.

Politique, administration, etc.

De la population et des obstacles que rencontre son accroissement. . 140
La Prusse, son progrès politique et social, par A. Moreau de Jonnès fils. 169

Histoire.

Marie de Hongrie, gouvernante-générale des Pays-Bas, 1531-1555. 13
Le duc d'Anjou en Belgique. 47
Cession des Pays-Bas à Isabelle. 99
Influence de l'argent dans l'élection de Charles-Quint. 125
Correspondance de Guillaume le Taciturne. 182
Anvers en 1560. 203
André Bourlette, épisode de la réforme à Liége. 227
Siége d'Ostende, 1601-1604. 250

Voyages.

Voyage au pays d'Assam, par un officier d'infanterie bengalaise au service de la Compagnie. 50
Voyage dans la province de Para au Brésil, par William Edwards. . 71
Bornéo. 240

Sciences, littérature, beaux-arts.

Les races humaines (suite et fin). 5
De la découverte du sexe dans les plantes. 39

Digitized by Google

Pages.

Fontenelle ou de la philosophie moderne relativement aux sciences physiques, par P. Flourens, membre de l'académie française et secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences. 63

Littérature allemande. — Louis Boerne. 78

Etudes sur Saluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité, considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains, suivies de réflexions sur la manière d'écrire l'histoire, par E. C. de Gerlache. 114

De quelques applications nouvelles de la physique. 161

L'alchimie. 192

Progrès récents et applications nouvelles de la physique. 217

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pages.

Fontenelle ou de la philosophie moderne relativement aux sciences physiques, par P. Flourens, membre de l'académie française et secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences. 65

Littérature allemande. — Louis Boerne. 78

Etudes sur Saluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité, considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains, suivies de réflexions sur la manière d'écrire l'histoire, par E. C. de Gerlache. 114

De quelques applications nouvelles de la physique. 161

L'alchimie. 192

Progrès récents et applications nouvelles de la physique. 217

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

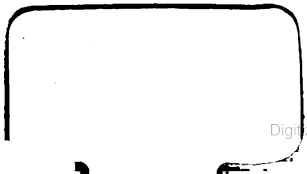
Digitized by Google

Digitized by Google